ÉS
OPERATION SPECIALE
DIRECTEUR COMMERCIAL
commercial
marketing
800 KF +



Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15546 – 7 F — JEUDI 19 JANVIER 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Italie : un gouvernement précaire

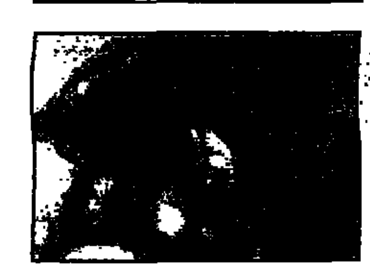
Formé par Lamberto Dini dans l'après-midi du mardi 17 janvier, le nouveau gouvernement italien n'est pas assuré d'obtenir la majorité au Parlement face aux critiques des partisans de Silvio Berlusconi. p. 2

■ Cessez-le-feu incertain en Tchétchénie

Moscou maintient ses exigences pour suspendre les hostilités, au plus tôt le mercredi 18 janvier au soir. Mardi, tandis que des négociations étaient menées avec les représentants du président Doudaev, l'aviation russe a continué de bombarder Grozny. p. 3

■ Accord de sécurité entre la France et les Emirats

Paris s'engage à apporter sa protection aux Emirats arabes unis en cas d'agression extérieure, selon un accord que le ministre français de la défense devait signer, mercredi 18 janvier, à Abou Dhabi. p. 7



● Maillol et son modèle

A Paris, Dina Vierny consacre un musée à Aristide Maillol (1861-1944) qu'elle inspira pendant dix ans. Hommage du modèle au sculpteur. p. 32

■ Victoire des syndicats de médecins

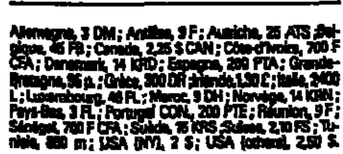
Le gouvernement a avalisé, mardi 17 janvier, une augmentation des honoraires médicaux à compter du 1er mars. Cette revalorisation grèvera le déficit de la Sécurité sociale. p. 12

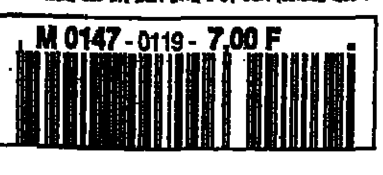
■ Diamantaires et contrebandiers

Le conglomérat diamantaire sud-africain De Beers ne réussit plus à soutenir les cours menacés par des ventes sauvages. p. 22

■ Ecole : sécurité en panne

Promis par le ministre de l'éducation nationale, l'observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires n'a toujours pas vu le jour. p. 15



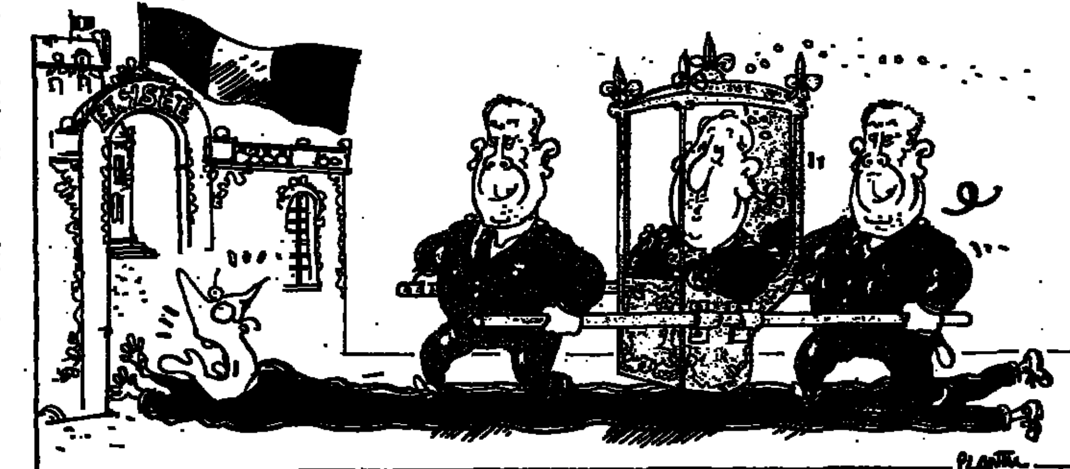


M 0147-0119- 7,00 F

M. Balladur déclare sa candidature à l'Elysée afin de « restaurer la morale civique »

Le premier ministre souligne qu'il n'est pas l'homme « d'un parti »

ÉDOUARD BALLADUR a annoncé officiellement sa candidature à la présidence de la République, au cours d'une déclaration diffusée par les chaînes de télévision mercredi 18 janvier, à 13 heures, et dont nous publions le texte intégral. Il en avait précédemment averti le chef de l'Etat et les membres du gouvernement à l'occasion du conseil des ministres. Le premier ministre affirme que *« c'est la confiance de nos concitoyens maintenue depuis vingt mois »* et *« la nécessité du rassemblement le plus large possible des Français »* qui l'ont déterminé. Il souhaite une campagne électorale *« positive, sereine et optimiste »*. Ebauchant son programme, M. Balladur explique qu'il faut *« restaurer la morale civique »*, *« lutter contre la corruption »*, *« assurer la sécurité, le respect des lois, les droits des citoyens garantis par les juges, en somme l'Etat républicain »*. Il évoque aussi la réduction du chômage, les besoins de la jeunesse, l'aménagement du territoire, la protection



des *« plus faibles »*, de *« ceux qui souffrent »*, la consolidation de la France en Europe et dans le monde afin qu'elle soit *« le moteur du progrès européen »* qui est *« indispensable »* à son *« avenir »*.

Assurant vouloir réconcilier les Français, le premier ministre explique qu'il faut *« réformer sans fractures ni ruptures, en convainquant, en suscitant l'adhésion grâce au dialogue avec tous »*. Il ajoute qu'il n'est *« pas le candidat d'un parti »*, car il souhaite *« rassembler le plus grand nombre possible des Français dans la tolérance, l'ouverture et le respect d'autrui »*. Les chiraquiens, quant à eux, ont rappelé que M. Balladur avait pris l'engagement, avant d'être nommé à Matignon, de ne pas être candidat à l'Elysée.

Lire pages 9, 10 et 11

L'abbé Pierre, Mgr Gaillot et Paolo Persichetti

PHOTOGRAPHES et cameramen n'avaient d'yeux que pour eux. Enfin, l'abbé Pierre et Mgr Gaillot se présentaient au coude à coude devant les journalistes depuis que Rome avait prononcé sa sentence à l'encontre de l'évêque d'Evreux. La rencontre eut lieu, mardi 17 janvier, au siège parisien de la Ligue des droits de l'homme. L'abbé Pierre et Mgr Gaillot étaient venus dénoncer la *« situation injuste et honteuse »* d'un Italien de trente-deux ans, Paolo Persichetti, détenu depuis plus d'un an à deux pas de là, à la prison de la Santé, sous le coup d'un décret d'extradition signé en septembre 1994. Militant d'extrême gauche dans les années 80, Paolo Persichetti est entré dans un processus juridique kafkaïen. Entamé au cours de la période trouble où l'Italie faisait face au terrorisme des Brigades rouges, il lui a vallu successivement un acquittement, puis une condamnation en appel à vingt deux ans et six mois d'emprisonnement pour complicité dans le meurtre du général Giorgeri, en 1987.

Réfugié en France à la fin de l'année 1991, Paolo Persichetti n'a jamais vécu dans la clandestinité. Suivant l'exemple de plusieurs centaines d'Italiens qui affirment avoir tourné la page de la violence politique, il s'est présenté de lui-même au parquet général de la cour d'appel de Paris pour faire état de sa condamnation en Italie et manifester son souci de se réintégrer en France sans échapper au contrôle judiciaire. La justice italienne elle-même n'avait pas jugé bon de l'incarcérer au prononcé de son jugement.

Mais, au cours d'un renouvellement routinier de son titre de séjour, le jeune Italien, devenu enseignant en sciences politiques à l'université Paris-VIII, s'est vu notifier une vieille demande d'extradition italienne qui a entraîné son incarcération en France depuis plus d'un an, alors que la justice française ne lui reproche rien. Pourtant, fidèle à sa tradition et aux conventions qu'elle a signées notamment avec l'Italie, la France a toujours refusé de donner suite à des demandes d'extradition en matière politique concernant les « années de plomb » de la péninsule. Les avocats de l'Italien ont ainsi rappelé qu'en 1985 François Mitterrand avait, devant la Ligue des droits de l'homme, défini cette politique d'accueil de la France envers ces militants *« qui, ayant participé à l'action terroriste en Italie, ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française »*. Or, contre toute attente, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a donné une réponse favorable à l'extradition de Persichetti que le premier ministre a entérinée en septembre 1994.

L'abbé Pierre et Mgr Gaillot dirent donc un mot pour le jeune Italien, afin de donner corps à ces apparitions médiatiques qui sont désormais le vecteur de leur credo : la défense des exclus et des victimes d'injustice. Et puis rien. Pas une question de journaliste... du moins sur la raison d'être de cette conférence de presse. On se pressait pour les voir, mais on ne les entendait plus. Et Paolo Persichetti était abandonné à sa solitude.

Jean-Michel Dumay

Au cinéma, 100 % des spectateurs ont un ticket dans la poche.

L'entreprise à tout faire

A FORCE de proclamer que la solution à toutes les difficultés sociales viendrait de l'emploi traditionnel, et de lui seul, un double danger menace. Celui de placer les entreprises devant des responsabilités *« sociétales »* trop lourdes pour elles, qui ne correspondent ni à leurs moyens ni à leur vocation. Celui d'occulter ainsi les questions de fond auxquelles la persistance d'un chômage élevé devrait conduire, en créant une illusion qui engendrera échecs et, donc, frustrations. Dès lors que tous les chômeurs ne peuvent pas espérer revenir au plein emploi, l'affichage d'un objectif aussi vain que dangereux se terminera au contraire par l'inéluctable création de la société du non-travail pour les exclus. Un résultat qui pourrait avoir pour effet d'empêcher l'exploration d'autres issues.

De manière presque caricaturale, les propositions récentes du Comité national pour la consultation des jeunes (*Le Monde* du 23 décembre 1994) donnent à voir jusqu'à quels excès peut conduire la logique du *« tout entreprise »*, devenue pratiquement *« l'entreprise à tout faire »*. A partir d'un constat sur lequel tout le monde peut se mettre d'accord – il est inacceptable qu'un jeune soit sans emploi six mois après sa sortie du système scolaire –, on passe d'abord à la définition catégorique d'un droit. Passé ce délai, tout jeune devra donc avoir une activité rémunérée dans une entreprise, et ce quelle que soit sa motivation ou sa formation. Puis, pour finir, on envisage de définir un quota de jeunes à embaucher. Voilà donc les entreprises obligées de se transformer en lieu d'accueil, sommées de fournir les rudiments d'une connaissance du milieu professionnel et appelées à faire leur devoir sans qu'il soit fait référence à leurs besoins ou à leurs capacités.

Au passage, comme pour mieux contraindre les employeurs à cet engagement civique, le comité préconise un interdit qui se retournerait dans les faits contre les jeunes. Déclarer impossible tout recrutement d'un moins de vingt-cinq ans sous contrat de travail à durée déterminée (CDD), quand on sait que 70 % des embauches en général – et 80 % pour les jeunes – s'effectuent sous ce statut précaire reviendrait en effet à fermer définitivement une voie d'accès à l'emploi, peut-être discutable mais ô combien réelle. Comme quoi les meilleures intentions peuvent mener à une catastrophe prévisible...

Alain Lebaube

Lire la suite page 20

Le séisme de Kobé a ébranlé le mythe japonais de la sécurité

LE JAPON était sous le choc, mercredi 18 janvier, du séisme qui avait frappé, la veille, la région de Kobé-Osaka. Le dernier bilan, établi, mercredi en fin de matinée (heure GMT), faisait état de 2 423 morts, 1 082 disparus et au moins 13 080 blessés. Kobé offrait le spectacle d'une ville dévastée sur laquelle plane la fumée âcre des incendies. Les sinistrés ont passé la nuit dans des centres d'hébergement ouverts dans les écoles, les complexes sportifs ainsi que dans les parcs.

Cette catastrophe a brutalement fait prendre conscience aux Japonais de la vulnérabilité de leurs villes et de l'insuffisance du système de prévention antisismique. Le mythe de la sécurité est ébranlé. Le quotidien *Asahi* a rappelé qu'au lendemain du séisme de Los Angeles, il y a un an, le ministère de la construction affirmait que les structures des autoroutes et des voies ferrées aériennes étaient *« les plus solides du monde »*. Les sismologues mettent déjà en garde contre la fameuse *« réplique »* et soulignent que Tokyo pourrait être à son tour touchée.

Selon les premières évaluations, les dégâts sont estimés à 270 milliards de francs. Mais, surtout, une partie du patrimoine culturel japonais a été sérieusement endommagée, dans une région qui a été le creuset de la civilisation nippone.

Lire page 6

Le mystère du « zapatiste » masqué



Le « sous-commandant Marcos »

SOUS son passe-montagne qui ne laisse apparaître que des yeux malicieux, le mystérieux « sous-commandant Marcos » reste une énigme depuis qu'il a surgi, le 1er janvier 1994, à la tête d'une « Armée zapatiste de libération nationale ». Les affrontements firent des centaines de victimes dans l'Etat oublié du Chiapas, l'un des plus pauvres et des plus indigènes du Mexique. Depuis, « Marcos » a surtout mené une guerre médiatique, récoltant d'étonnants succès politiques, y compris au plus fort de la crise du peso. La guérilla zapatiste ne vient-elle pas de prolonger son cessez-le-feu après l'accord du pouvoir mexicain et de l'opposition pour *« construire la démocratie »*, paraphé mardi 17 janvier ? Qui est ce Blanc rusé porté à la tête de milliers d'Indiens mal armés, ce leader de la *« première guérilla post-communiste »*, selon l'écrivain Carlos Fuentes ? S'il a séduit jusqu'aux intellectuels, c'est qu'il est sans doute l'un des leurs.

Lire page 7 et notre enquête page 17

LE PRÉSIDENT de la République François Mitterrand a fait mardi 17 janvier ses adieux au Parlement européen en présentant, devant l'hémicycle de Strasbourg, les objectifs de la présidence française de l'Union. Il a appelé les Européens à maintenir le cap de la construction européenne, à remplir les engagements qu'ils ont pris dans le traité de Maastricht, notamment quant à l'avènement d'une monnaie unique, qu'il estime possible dès 1997. Il a aussi souligné le mérite, à ses yeux historique, de la construction communautaire, celui de fournir un antidote au nationalisme. *« Le nationalisme, c'est la guerre ! »*, a-t-il dit. ● L'INVESTITURE par le Parlement européen de la nouvelle Commission de l'Union européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, semblait acquise mercredi 18 janvier.

« Le nationalisme, c'est la guerre », déclare François Mitterrand

Le chef de l'Etat, dont le discours inaugurait la présidence française de l'Union, a appelé à la construction de « l'Europe des cultures », identifiée à « l'Europe des nations »

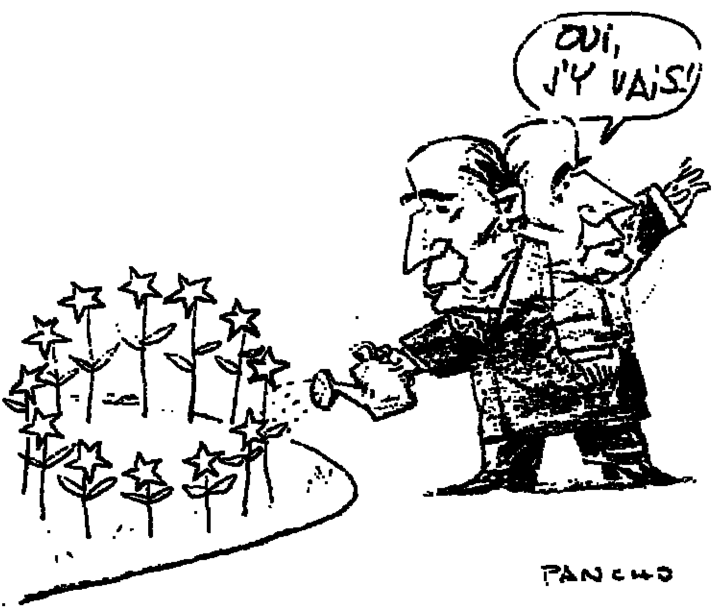
STRASBOURG
de nos envoyés spéciaux

Depuis le 1er janvier, succédant à l'Allemagne, la France assure pour six mois la présidence tournante de l'Union. Malgré une fatigue évidente, François Mitterrand n'aurait laissé à personne le soin de venir exposer aux parlementaires ce qu'elle serait. Il a donné l'impression, mardi 17 janvier à Strasbourg, de vouloir se porter garant que la campagne pour l'élection présidentielle ne remettra pas en cause les engagements français en matière européenne. Président en exercice du RPR, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, ne l'a d'ailleurs pas démenti. S'exprimant à son tour devant l'hémicycle sur les grands axes de la politique française, il ne s'est à aucun moment démarqué des orientations fixées par le chef de l'Etat. Pas plus qu'Alain Lamassoure, le ministre délégué à l'Europe. Seuls Jean-Marie le Pen et Philippe de Villiers, tous deux députés européens et candidats à la présidentielle, en ont profité pour afficher leurs différences, prenant à témoin les députés des autres pays, qui n'avaient plus qu'à compter les points, de la dérive antinationale de la République.

LA MONNAIE UNIQUE EN 1997

Sauf ceux du Front national, les parlementaires, debout, émus, ont longuement applaudi François Mitterrand à la fin de son allocution. Le président français avait conclu en appelant les députés européens à prendre en main l'héritage de ceux qui ont construit l'Europe à la sortie de la guerre pour enterrer la haine et oeuvrer à la réconciliation. *« Ma génération achève son cours, ce sont ses derniers actes publics, et c'est l'un de mes derniers. Il faut donc absolument transmettre »*, a souligné M. Mitterrand. *« Il faut vaincre ses préjugés. Ce que je vous demande là est presque impossible, car il faut vaincre notre histoire »*, a-t-il dit ; *« et pourtant, si on ne la vainc pas, il faut savoir qu'une règle s'imposera, Mesdames et Messieurs : le nationalisme, c'est la guerre ! La guerre, ce n'est pas seulement le passé, cela peut être notre avenir. C'est nous, c'est vous, Mesdames et Messieurs les députés, qui êtes désormais les gardiens de notre paix, de notre sécurité et de cet avenir. »*

Parmi les objectifs prioritaires que le chef de l'Etat a fixés à la présidence française figure tout d'abord la réalisation de l'Union économique et monétaire selon le calendrier prévu par le traité de Maastricht. Il a souhaité que tout soit mis en œuvre pour « faire en sorte de parvenir à la monnaie unique dès 1997 ». Politique sociale, politique étrangère et de défense communes, renforcement des institutions pour préserver les futurs élargissements, le président a passé en revue toutes les grandes préoccupations de l'heure. Il s'est déclaré persuadé, qu'*« avec le premier ministre français et les ministres en charge de ces affaires »*, la présidence française fera avancer plusieurs dossiers importants. Il a cité la convention créant Europol, la police européenne, estimant nécessaire de progresser dans la voie d'une politique de sécurité intérieure commmune. *« L'Europe sera celle des citoyens si les citoyens se sentent en sécurité en Europe et grâce à l'Europe »*, a-t-il dit. Il a cité encore les initiatives à prendre pour donner le rang qui lui revient à la dimension culturelle de la construction européenne. *« L'Europe des cultures, c'est l'Europe des nations contre celle des nationalismes »*, a déclaré le président.



LES COMPROMIS DE M. SANTER

Au début de son allocution, le président français avait rendu hommage à l'action de Jacques Delors à la tête de la Commission sortante. Il s'était déclaré confiant dans la capacité de son successeur, Jacques Santer, *« à poursuivre cet élan »*.

Jacques Santer a donné quelque gages aux eurodéputés pour assurer l'investiture de « sa » Commission. Comme le lui demandait l'Assemblée, il a retiré le dossier sur l'égalité des chances entre hommes et femmes à l'Irlandais Padraig Flynn, chargé des affaires sociales et de l'emploi (*Le Monde* du 18 janvier). *« J'ai bien entendu votre message et je veillerai personnellement à ce que cette question devienne un fil conducteur de l'action de l'Union »*. Pour ce faire, il a été créé un *« goupe ouvert »* de commissaires qu'il présidera lui-même.

C'est *« personnellement »* aussi qu'il s'occupera du respect des droits de l'homme dans les pays en développement et dans ceux d'Europe centrale et orientale, autre source de préoccupation de l'hémicycle de Strasbourg. Le président du nouvel exécutif communautaire s'est engagé en outre à réviser le code de conduite qui régit, depuis 1990, les relations entre les institutions européennes. A ce titre, il a promis d'associer étroitement l'Assemblée à la réalisation d'un *« cadre institutionnel performant »* comportant *« la nécessité de renforcer la légitimité démocratique de l'Union et, donc, du Parlement»*.

M. Santer n'a pas hésité à faire un brin de démagogie en s'interrogeant : *« Pourquoi ne pas permettre aux parlementaires d'élire mon successeur à partir d'une liste proposée par les chefs d'Etat et de gouvernement ? »* En juillet dernier, bon nombre d'eurodéputés dont Pauline Green (travailliste britannique), président du Parti des socialistes européens (PSE), avaient refusé d'approuver la nomination du premier ministre luxembourgeois parce que la possibilité de choisir ne leur avait pas été offerte.

Mais, conscient que l'investiture allait se jouer pour une bonne part sur les bancs du PSE (221 sièges), M. Santer a donné à sa déclaration une forte tonalité sociale : *« Je connais le prix que vous attachez à la lutte conte le chômage. La Commission veut que vous soyez pleinement associés à ce combat vital pour l'avenir de notre société. Un large débat public au Parlement sur ce thème avant la fin de l'année serait une bonne chose. »* Et d'ajouter : *« L'emploi est la priorité des priorités. Mais croire que cette bataille se gagnera en démantelant notre modèle social est une profonde erreur. »*

La réaction de Mme Green fut significative de l'efficacité d'un tel discours : *« La capacité de la nouvelle Commission ne fait aucun doute et nous sommes satisfaits de trouver des alliés solides dans les commissaires européens. »* Wilfried Martens (démocrate-chrétien belge), président des représentants du Parti populaire européen, qui s'est exprimé comme si l'investiture était déjà acquise, a encouragé la Commission à *« faire preuve de volontarisme, d'imagination, de courage et de lucidité pour que la réalisation de l'Union économique et monétaire s'accompagne de cohésion sociale »*.

Les libéraux, les élus de Forza Italia et du RPR – ces derniers étant les seuls à dire clairement pendant les débats qu'ils voteront pour la Commission Santer – ont donné la même tonalité à leurs propos en faisant la même anticipation. A l'opposé, les communistes ont émis de sérieuses réserves tout comme les élus de la liste Tapie et les villiéristes, sans toutefois indiquer dans quel sens ils se prononceraient. Les Verts, eux, ont annoncé en séance qu'ils refuseront leur confiance au collège bruxellois.

Henri de Bresson et Marcel Scotto

L'union monétaire relancée

LE DISCOURS de François Mitterrand devant le Parlement de Strasbourg va relancer l'Union monétaire européenne. Ou plutôt l'urgence qu'il y a de la réaliser. Car même s'il n'ignore pas l'extrême difficulté de l'entreprise, le président de la République a souhaité que tout soit fait afin que la monnaie unique voie le jour dès 1997.

Une entreprise jugée jusqu'à présent presque impossible aussi bien par Alexandre Lamfalussy, président de l'IME (Institut monétaire européen), que par Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank. Le premier, qui prépare l'avènement de la Banque centrale européenne, connait maintenant parfaitement les immenses difficultés – notamment techniques – que rencontre l'adoption de l' écu comme monnaie à part entière : nationalismes sourcilleux mais aussi bouleversement des systèmes informatiques des banques, définition et impression des nouveaux billets... Le président de l'IME, qui juge largement sous-estimés ou même complètement ignorés ces problèmes, avait récemment proposé qu'un certain laps de temps sépare la décision de créer une union monétaire – des parités de change fixes – et celle de lancer l'écu. L'opération se ferait en deux temps, le premier survenant en 1997 ou 1999 comme le prévoit le traité, le second –le lancement de la monnaie unique – n'arrivant qu'après la fin du siècle.

Si Hans Tietmeyer n'est pas indifférent aux préoccupations d'Alexandre Lamfalussy, ses inquiétudes sont plus politiques. Le président de la Bundesbank craint, que le souci de la monnaie unique, ou même de la fixité des taux de change, ne fasse passer au second rang l'urgence des convergences économiques. Ce souci a toujours été celui des Allemands. Hans Tietmeyer craint que la volonté de mettre en œuvre une union monétaire dès 1997 ne pousse différents Etats à en prendre à leur aise avec l'assainissement des déficits publics et la réduction des dettes. L'Italie est bien entendu la principale visée. Son cas va poser un immense problème politique.

Pour toutes ces bonnes raisons, l'union monétaire apparaissait très peu probable dès 1997. Les observateurs estimaient donc que la grande entrée se ferait plutôt en 1999, seconde éventualité prévue par le traité de Maastricht. Les propos de François Mitterrand à Strasbourg font penser qu'une volonté politique va peut-être accélérer le cours des choses. Eventualité d'autant plus vraisemblable que le chef de l'Etat paraît en phase avec son premier ministre sur ce point. Que François Mitterrand, ardent partisan de l'Europe, veuille partir en beauté laisse penser qu'il ne ratera pas une occasion de rappeler ce qu'il considère comme la priorité des priorités. La France, qui préside pour six mois le conseil des ministres européen, a sur ce point une bonne marge de manœuvre, le premier impératif étant de rassurer les Allemands quant à sa volonté de sérieux. Une volonté dont les Allemands doutent depuis qu'ils voient la politique budgétaire menée par un gouvernement surtout soucieux de paix sociale.

Sur le fond, M. Balladur ne doit pas être loin d'adhérer à la stratégie européenne de M. Mitterrand, même si ses raisons profondes sont un peu différentes. La période de croissance économique qui débute en Europe va rendre plus facile la réduction des déficits publics. Ce qui sera possible en 1997 au prix sans doute d'économies budgétaires et sociales, mais aussi d'un relèvement de 1 point de la CSG (contribution sociale généralisée) ne le sera peut-être plus en 1999, si le cycle d'expansion s'est alors retourné. En se fixant comme priorité l'union monétaire, Edouard Balladur peut rallier une partie des électeurs qui auraient voté pour Jacques Delors. Et ceux-là sont nombreux.

Alain Vernholes

Le nouveau gouvernement italien n'est pas assuré d'obtenir la majorité au Parlement

Les partisans de Silvio Berlusconi tirent à boulets rouges sur l'équipe de Lamberto Dini

ROME
Correspondance

Lamberto Dini a tenu ses promesses. Il avait annoncé la formation rapide d'un gouvernement de personnalités non liées aux partis politiques. C'est chose faite. Mardi 17 janvier, dans l'après-midi, le nouveau président du conseil a lu de sa voix monocorde la liste du 54e gouvernement italien de l'après-guerre, où, pour la première fois, ne figure aucun homme politique. La vingtaine de ministres proviennent des universités et des rangs de l'administration, dont deux hauts magistrats et un ancien chef d'état-major. A deux exceptions près, aucun n'avait occupé jusqu'ici de fonction ministérielle. Lamberto Dini a donc résisté aux pressions de l'ancienne majorité, qui souhaitait qu'au moins certains des ministres sortants soient reconduits. Cette fin de non-recevoir a provoqué une levée de boucliers de Silvio Berlusconi et de ses alliés.

Au cours d'une conférence de presse, les ténors de l'ancienne majorité ont tiré à boulets rouges sur leur ancien collègue : ils n'accorderont pas la confiance à Dini, pourtant ministre du Trésor du gouvernement Berlusconi. Cesare Previti, le coordinateur de *Forza Italia*, le mouvement berlusconien, n'a pas hésité à évoquer la possibilité d'une véritable crise institutionnelle. Gianfranco Fini, le leader du parti d'extrême droite Alliance nationale, a surenchéri. *« L'éventuelle défaite devant le Parlement du gouvernement Dini serait la défaite du président de la République Scalfaro, qui devrait alors en tirer les conséquences. »* L'ancienne majorité reproche en effet au chef de l'Etat de tout tenter pour éviter les élections anticipées que la droite ne cesse de réclamer. Silvio Berlusconi, dans la soirée, a évoqué la promesse – très vague, semble-t-il – que lui aurait faite Oscar Luigi Scalfaro de convoquer les électeurs au mois de juin prochain. Cette promesse serait aujourd'hui caduque, selon M. Berlusconi, en raison du profil du gouvernement Dini et surtout de l'absence de toute référence à des élections anticipées.

Dini a en effet jusqu'ici parlé d'un programme limité aux quelques points qui lui semblent les plus urgents – plan de redressement économique, réforme du régime des retraites, nouveau règlement pour l'audiovisuel, nouvelle loi électorale pour le scrutin régional prévu au printemps prochain – et du temps nécessaire pour les réaliser.

Malgré tout, au moment de prêter serment, mardi soir, devant un chef de l'Etat affichant un air extrêmement soucieux, Dini s'est déclaré optimiste sur la possibilité d'obtenir la confiance du Parlement. Un optimisme peut-être prématuré puisque, pour l'instant, il n'a reçu le soutien que des forces qui étaient dans l'opposition et de la composante majoritaire de la Ligue du Nord. Massimo d'Alema, le secrétaire du principal parti de gauche, le PDS (ex-communiste) – qui au demeurant a eu une journée chargée puisqu'il a été interrogé plusieurs heures durant, avec son prédécesseur à la tête du Parti communiste, sur une question de financement occulte – a parlé d'*« irresponsabilité de la droite »* dans sa détermination à faire échouer la tentative de Lamberto Dini.

Du côté du centre, on se déclare satisfait : *« C'est le gouvernement que nous souhaitions »*, souligne Rocco Buttiglione, secrétaire du Parti populaire (l'ancienne Démocratie chrétienne). Fausto Bertinotti, secrétaire de *Rifondazione Comunista*, qui s'était déclaré contre M. Dini avant même la présentation de ses ministres, a confirmé sa position.

Ce gouvernement se retrouve donc en difficulté et pourrait être mort-né, comme ce fut le cas du premier gouvernement de Giulio Andreotti, en 1972, qui, n'ayant pas obtenu la confiance, ne dura que neuf jours. Lamberto Dini a fait encore mieux : il a dû chercher des remplaçants pour deux de ses ministres qui ont renoncé avant même d'entrer en fonctions... Les milieux financiers internationaux, qui avaient salué avec enthousiasme la désignation de Dini, ont enregistré le blocage de la situation politique : la lire a reperdu du terrain face aux principales monnaies et la Bourse de Milan a enregistré un net recul.

Salvatore Aloise

Le 54e gouvernement d'après-guerre

Président du conseil : Lamberto Dini
Sous-secrétaire à la présidence : Lamberto Cardia
Affaires étrangères : Susanna Agnelli
Intérieur : Antonio Brancaccio
Justice : Filippo Mancuso
Budget et programmation économique : Rainer Masera
Finances : Augusto Fantozzi
Trésor : Lamberto Dini et Piero Giarda, sous-secrétaire d'Etat
Défense : général Domenico Corcione
Instruction publique : Giancarlo Lombardi
Travaux publics et environnement : Paolo Baratta
Agriculture : Walter Lucchetti
Transports et navigation : Giovanni Caravale
Postes-télécommunications : Agostino Gambino
Industrie : Alberto Clo'
Travail : Tiziano Treu
Commerce extérieur : intérim assuré par Alberto Clo' (industrie)
Santé : Elio Guzzanti
Biens culturels : Antonio Paolucci
Universités et recherche scientifique : Giorgio Salvini
Rapports avec le Parlement : Guglielmo Negri
Fonction publique et régions : Franco Frattini
Famille et affaires sociales : Adriano Ossicini
Réformes institutionnelles : Giovanni Motzo

Une Agnelli aux Affaires étrangères

Sur la photo de famille du gouvernement Dini on ne peut pas ne pas la remarquer. La chevelure immaculée, Susanna Agnelli, unique femme de la nouvelle équipe gouvernementale, se détache sur fond de complets sombres des professeurs du banquier Dini.

Sœur cadette du patron de Fiat, « Susi » n'est pas nouvelle en politique. Agée de soixante-douze ans, cette mère de six enfants habituée des causes généreuses a été pendant dix ans, de 1974 à 1984, maire de la commune de Monte Argentario, lieu de vacances à la mode en Toscane. Elue en 1976 sous l'étiquette du Parti républicain, elle a été secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans plusieurs gouvernements, entre 1986 et 1991. C'est en tant que ministre des Affaires étrangères qu'elle entre au gouvernement, un poste que, selon certaines indiscrétions, le président de la République aurait envisagé de confier à son frère Gianni. De toute évidence, on voulait un Agnelli pour redorer le blason du pays.

Russes et Tchétchènes signent un accord fragile de cessez-le-feu

La suspension des hostilités ne pourrait intervenir que si les exigences de Moscou sur le désarmement des indépendantistes tchétchènes étaient acceptées

Les négociations menées, mardi 17 janvier à Moscou, entre le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, et les représentants du président Doudaev ont abouti, selon les deux parties, à un accord de cessez-le-feu qui devrait entrer en vigueur mercredi 18 janvier au soir. L'aviation russe a toutefois continué, mardi, de bombarder Grozny, et des hélicoptères russes tirent désormais des roquettes sur le centre de la ville. Selon des sources hospitalières, les pertes militaires russes seraient beaucoup plus lourdes qu'annoncées officiellement. A Genève, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui s'est entretenu, mardi et mercredi, avec son homologue russe, Andreï Kozyrev, a appelé la Russie à *« rechercher la réconciliation en tenant compte des vues des Tchétchènes »*. *« Si cette tragédie continue, cela aura des conséquences défavorables dans l'opinion publique et au Congrès »*, a-t-il averti.

MOSCOU
de notre correspondant

Même si l'espoir persiste, on peut s'interroger sur la sincérité des nouvelles offres de paix faites par Moscou aux indépendantistes tchétchènes. Mardi 17 janvier, après les premiers contacts directs de haut niveau entre belligérants depuis l'entrée des troupes russes dans la petite République du Caucase, la probabilité semblait forte qu'il ne s'agisse que d'une nouvelle manœuvre, destinée à faire baisser la pression nationale et internationale.

A l'issue d'une brève rencontre à Moscou entre le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, et deux responsables tchétchènes, le service de presse du gouvernement russe a publié un communiqué qui « oublie » de mentionner ce qui était apparu comme le principal résultat de ces *« consultations non officielles »*, c'est-à-dire un *« accord de principe pour un cessez-le-feu »*. Le communiqué revient à la case départ : il lie le cessez-le-feu au désarmement des indépendantistes. Les seules discussions possibles *« ne peuvent porter que sur l'arrêt du bain de sang, les procédures de remises ou destruction des armes et la dissolution des bandes armées illégales »*, a déclaré M. Tchernomyrdine, selon ce texte publié par l'agence *Itar-Tass*.

Alors que le premier ministre avait proposé la veille des négociations et un cessez-le-feu, le communiqué souligne que M. Tchernomyrdine a reçu les représentants tchétchènes, *« à leur demande »*, et qu'il *« n'y a pas eu de promesse de rencontre personnelle, ni de garanties pour l'avenir politique »* pour le président Doudaev. Bref, selon ce texte, Moscou *« offre une dernière chance »* aux Tchétchènes *« de prouver leur désir de faire cesser l'effusion de sang »*.

RIEN À OFFRIR

La Russie semble, elle, ne rien avoir à prouver ni à offrir. Le ministre tchétchène de l'économie, Teimaz Aboubakarov, et le procureur général, Ousman Imaev, représentants du président Djokhar Doudaev, venus négocier à Moscou, avaient compris quelque chose de très différent : *« Nous sommes parvenus à un accord de principe sur un cessez-le-feu et l'arrêt des actions militaires, qui doit être suivi de pourparlers »*, avait annoncé M. Imaev après les négociations. Ce cessez-le-feu est censé entrer en vigueur, au plus tôt, mercredi 18 janvier dans la soirée, après le retour de la délégation en Tchétchénie.

« En principe » car, dans la pratique, les troupes russes ont poursuivi mardi, comme si de rien n'était, leur offensive sur Grozny et leur pilonnage, notamment aérien, de la Tchétchénie, malgré les promesses de Boris Eltsine. Avant que la « nouvelle » de l'accord de principe ne soit connue, Sergueï Stepachine, le chef des services de contre-espionnage (FSK, héritier du KGB), s'est déclaré opposé à des négociations politiques avec les indépendantistes, estimant que seules les conditions de désarmement des *« bandes armées illégales »* étaient négociables. Le communiqué du gouvernement dit la même chose.

Ces divergences entre les bonnes intentions affichées par Moscou et la triste réalité ne sont pas nouvelles.

Déjà, un cessez-le-feu de quarante-huit heures, négocié le 10 janvier par le délégué présidentiel russe aux droits de l'homme Sergueï Kovalev, s'était transformé, dans un communiqué officiel russe en forme d'ultimatum. Sur le terrain, les « opérations de police » s'étaient poursuivies de plus belle. Les réactions internationales favorables aux annonces de Moscou semblent donc, une fois de plus, prématurées. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a invité les Tchétchènes à accepter les offres de Moscou. Il semble qu'il n'y ait rien de nouveau à accepter pour Grozny.

Jean Baptiste Naudet

Les pertes militaires russes s'alourdissent

Les pertes militaires russes en Tchétchénie seraient beaucoup plus lourdes que les autorités ne le reconnaissent. Le chiffre officiel de 500 morts a été démenti mardi 17 janvier par des sources hospitalières russes, précisant que 800 morts se trouvent dans la seule morgue de Mozdok (Ossétie du Nord), principale base des forces russes engagées en Tchétchénie.

Les Tchétchènes font état de plusieurs milliers de morts russes. De leur côté, ils ne fournissent pas de bilan, mais un proche du président Doudaïev a affirmé à l'AFP qu'environ 800 combattants tchétchènes seraient morts depuis le début des hostilités, le 11 décembre.

En ce qui concerne les civils, le flot des blessés gravement atteints par des éclats d'obus a considérablement crû ces trois derniers jours dans les hôpitaux, où manque le matériel d'urgence. – *(AFP.)*

La tension renaît en Bosnie malgré la trêve de quatre mois

LA SITUATION se dégrade petit à petit en Bosnie, malgré l'accord de *« cessation des hostilités »*, officiellement entré en vigueur le 1er janvier pour une période de quatre mois. Outre la recrudescence des combats dans la poche musulmane de Bihac (nord-ouest), de nouvelles tensions sont apparues, ces derniers jours, dans une autre enclave musulmane, celle de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, que l'ONU avait décrétée *« zone de sécurité »* après l'avoir démilitarisée en avril 1993.

Selon la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), des renforts de *« chars et véhicules blindés »* ont rejoint, mardi 17 janvier, les forces serbes qui avaient pénétré, il y a une semaine, d'un kilomètre et demi à l'intérieur de la « zone de sécurité ». *« Il s'agit d'une menace pour la zone de sécurité de Srebrenica et d'une violation caractérisée des accords de cessez-le-feu »*, a estimé la FORPRONU.

A l'autre bout du pays, dans la poche de Bihac, où les tirs serbes avaient fait sept morts pendant le week-end, de violents combats ont éclaté, mardi, lorsque les forces serbes ont tenté, sans succès, de reprendre aux troupes bosniaques le faubourgs de Klokot, où se trouve le réservoir d'eau qui alimente la ville assiégée de Bihac.

Par ailleurs, les autorités bosniaques ont lancé, mardi, un ultimatum à la FORPRONU, l'enjoignant d'ouvrir l'aéroport de Tuzla (nord-est) d'ici au 1er février ou, le cas échéant, de l'évacuer au plus tard le 1er mars. L'aéroport qui, aux termes d'une résolution de l'ONU, avait été placé sous contrôle des « casques bleus » et devait rouvrir, il y a déjà un an, pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région, était resté fermé en raison de la menace des forces serbes de Bosnie qui tiennent les pistes dans la ligne de mire de leur artillerie lourde.

De plus, le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé, mardi, à la Croatie de revenir sur sa décision de mettre fin au mandat des « casques bleus » sur son territoire, tout en disant comprendre les frustrations des autorités croates, pour qui la présence de la FORPRONU ne fait que maintenir le *statu quo* et pérenniser la division du pays, dont un tiers est sous contrôle serbe. La Croatie a nuancé sa position en laissant entrevoir à l'ONU deux possibilités pour maintenir ses quelque 15 000 « casques bleus » dans le pays au-delà du 31 mars : soit que l'ONU obtienne la reconnaissance de la Croatie par Belgrade, soit qu'elle modifie le mandat des « casques bleus » pour se donner *« les moyens et le pouvoir »* d'imposer la paix. – *(AFP, Reuter.)*

« Doudaev revenu, le pays a marché sur la tête »

GROZNY
de notre envoyé spécial

Dans sa maison à Tchernoretchia, la banlieue sud qui est parfois bombardée, Ismaïl passe ses journées sans bouger, ni parler. Lui, ancien cadre de l'industrie pétrolière, élégant en pantalon de flanelle, reste les jambes croisées sur un canapé. Il concède, en haussant les sourcils, qu'il faudrait se remuer pour trouver à manger et répète : *« Demain, nous allons peut-être tous mourir. »* Comme s'il avait trop de choses à raconter, Ismaïl s'économise, prononce : *« C'est un non-sens, un non-sens. »*

Deux hommes âgés, respectables et religieux, viennent le voir. Ismaïl les reçoit avec déférence. Les trois hommes s'isolent pour prier ensemble. La prière, cinq fois par jour, c'est peut-être ce qui n'a pas changé dans la vie du quinquagénaire. Ibrahim s'inquiète aussi. L'homme au visage souriant est un collègue de la raffinerie – bombardée par les Russes –, et il est arrivé en se tenant le genou et en boitant un peu. Ibrahim avait manifesté en avril 1994 devant le palais présidentiel pour demander la démission de Doudaev, et les partisans de ce dernier avaient ouvert le feu sur la foule. Ibrahim a été blessé à la jambe, son frère a été tué. Pour eux, la guerre a commencé depuis longtemps...

« Année après année, ce pouvoir avait détruit les institutions, toutes les bases de l'industrie. Les salaires n'étaient plus versés, les écoles, les hôpitaux s'étaient arrêtés. Comment travailler sans argent, sans se nourrir ? Les gens disaient cela sur la grande place, la manifestation était pacifique », raconte Ismaïl. L'ingénieur n'a jamais revendiqué une appartenance quelconque à l'un des clans de l'opposition – fortement divisée – au général Doudaev. *« Nous voulions simplement retrouver une vie normale et nous avons été blâmés. »*

L'opposition, le pouvoir en place, les géants russes prêts à toutes les manipulations : *« Personne, parmi les politiciens, n'a été capable de sentir ce que voulaient les gens. »* Mais les gens, reconnaît Ismaïl, *« n'avaient foi en rien après le communisme. Ils avaient en mémoire la déportation sous Staline, en 1944, de leurs parents et grands-parents. Ils n'ont eu qu'une envie, c'est de montrer au monde qu'ils étaient capables de se séparer de la Russie »*. Personne ne connaissait Doudaev. *« Il était populaire pour ses faits d'armes en Afghanistan, mais il n'avait pas vécu en Tchétchénie depuis longtemps. Il est revenu, et le pays s'est mis à marcher sur la tête. »* Ismaïl, ses amis, tout Grozny, se sont longtemps demandés où allait l'argent sous le règne de Doudaev : *« Nous vendions du pétrole à l'étranger, pourtant nos salaires n'étaient pas versés. Doudaev nous parlait d'une dette à régler à la Russie. Plus aucune usine, plus aucun ministère n'était dirigé. C'était l'anarchie, le non-sens... »*

Doudaev et sa cagnotte de guerre, l'opposition et son frère damné – la Russie en alliée militaire : *« La Tchétchénie était devenue une famille détruite. Un frère est assassin, l'autre est stupide, le troisième est à la rue. »* Pour Ismaïl, il aurait fallu faire le choix de la sécession, *« avec, à la tête du pays, un grand esprit et non pas un chef de guerre »*. *« Un pays, pour trouver son indépendance, doit être fort et pouvoir le prouver par son intelligence, son travail. Il doit le faire en respectant les voies internationales. Nous devions peser le pour et le contre, nous organiser, cesser de nous entretuer. Le problème, c'est que les dirigeants russes ne nous ont pas donné la chance d'éviter le bain de sang entre nous. Ils ont été pressés »*, dit-il, alors que le bruit des obus s'approche de la maison.

Ce matin encore, il a appris que deux femmes russes, sorties acheter à manger à Grozny, étaient tombées sous les balles des snipers... russes. *« Tout cela est stupide »*, soupire-t-il, en buvant son thé. *« Si seulement ils faisaient un geste...*, dit-il, en parlant de l'état-major russe. *Maintenant, c'est terrifiant, nous vivons dans la haine des Russes. »* Ismaïl ne bougera pas, il attend toujours, les jambes croisées sous son canapé. Quand les obus s'abattront sur sa cité de Tchernoretchia, il descendra avec sa femme et ses enfants dans l'abri qu'il a creusé au fond de son jardin.

Dominique Le Guilledoux

Prochaines négociations entre Abkhazes et Géorgiens

LA HAYE
de notre correspondant

« Les négociations entre l'Abkhazie et la Géorgie reprendront en février prochain », a déclaré au *Monde* Vladislav Ardzinba, président de l'Abkhazie, ancienne entité autonome de la Géorgie. De passage à La Haye pour participer à une conférence sur le Caucase, Vladislav Ardzinba reconnaît qu'aujourd'hui, malgré une *« période très tendue en septembre dernier, la situation militaire s'est calmée »*. Le président de cette petite République des bords de la mer Noire, qui n'est pour l'instant reconnue par aucune nation occidentale, dénonce l'existence d'un danger en provenance de la Russie : *« Moscou utilise des bases géorgiennes pour bombarder la Tchétchénie*, affirme-t-il ; *en échange, certaines factions au pouvoir laisseraient volontiers le champ libre à la Géorgie pour nous envahir à nouveau. D'autres forces voient cependant les risques d'un tel accord. J'espère que ces dernières l'emporteront. La Russie nous accuse d'abriter des camps d'entraînement pour les soldats tchétchènes et d'avoir envoyé des volontaires se battre à leurs côtés. La première affirmation est dénuée de tout fondement. En revanche, il est vrai que les Tchétchènes nous ont aidés pendant la guerre qui nous a opposés à la Géorgie. Certains volontaires se sont donc rendus en Tchétchénie à l'époque où les frontières n'étaient pas encore fermées par les Russes. Combien ? Je n'en ai aucune idée. »*

En avril 1994, l'Abkhazie et la Géorgie signaient une déclaration commune, qui, selon le président abkhaze, *« implique la reconnaissance de notre souveraineté. Mais le conflit tchétchène a permis à M. Chevardnadze de revenir sur ses engagements. Voilà pourquoi les experts géorgiens ne se sont pas présentés à la réunion prévue, le 14 décembre 1994, sous l'égide des Nations unies »*. Vladislav Ardzinba, persuadé que *« les intentions de la Géorgie ont changé »*, rappelle que l'objectif *« reste la signature d'un traité entre deux pays sur un pied d'égalité. N'oubliez pas que l'Abkhazie, qui existe depuis deux millénaires, a peuplé la Géorgie et non l'inverse »*, martèle le président.

Le 26 novembre 1994, le parlement abkhaze adoptait une nouvelle constitution, créant un *« Etat démocratique et souverain »*. Si, selon Vladislav Ardzinba, les 70 000 habitants d'origine géorgienne qui vivent encore en Abkhazie disposent de droits équivalents à ceux des autres ethnies, et si *« les problèmes inter-ethniques ne sont pas à l'origine du conflit avec la Géorgie »*, il faut toutefois rappeler que 150 000 Géorgiens d'Abkhazie sont aujourd'hui réfugiés en Géorgie.

Alain Franco

Une avalanche meurtrière détruit un village islandais

REYKJAVIK
Correspondance

Treize des 230 habitants du petit village de Sudavik, situé dans un fjord du nord-ouest de l'Islande, sont morts sous une avalanche de neige. Les sauveteurs, gênés par une mer forte et par le blizzard, n'ont pu intervenir qu'au bout de vingt-quatre heures pour aider la population à déblayer les maisons, dont plusieurs ont été pulvérisées sous le poids de l'avalanche, et procéder à l'évacuation de la moitié des habitants. La visibilité pratiquement nulle et l'absence d'électricité ont aussi perturbé les secours alors que, dans un premier temps, seul un petit groupe de villageois voisins avait pu atteindre Sudavik.

Comme les autres hameaux de la région, cette petite collectivité vit des prises d'un chalutier et d'une usine de transformation du poisson. Le travail ne manque pas, et les revenus sont sensiblement plus élevés que dans la capitale Reykjavik. Mais les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. Le soleil, caché par l'autre versant du fjord, est invisible de novembre à février, l'aéroport est rarement ouvert, et les liaisons maritimes souvent interrompues. Même si, d'une manière générale, les fjords se dépeuplent, beaucoup d'habitations nouvelles sont construites à flanc de montagne, sur des pentes mieux exposées, mais vulnérables aux avalanches.

G. L.

■ **DANEMARK : Le commissaire européen à l'environnement, la Danoise Ritt Bjerregaard, critiqué pour son audition controversée devant le Parlement de Strasbourg, a suscité mardi 17 janvier des remous politiques dans son pays pour avoir conservé sa retraite ministérielle pendant son mandat européen.**

Mme Bjerregaard avait été ministre de l'éducation puis des affaires sociales dans les gouvernements du social-démocrate Anker Joergensen, à deux reprises entre 1978 et 1982.

Les difficultés de l'économie turque

L'apparition d'un billet de 1 million de livres symbolise l'échec de la politique économique

ISTANBUL
de notre correspondante

Les six zéros du nouveau billet de banque, introduit le 16 janvier en Turquie, symbolisent pour une population désenchantée et appauvrie l'échec de la politique économique de gouvernements successifs, et notamment de celui de Mme Tansu Ciller. Un million... La somme paraît considérable. Pourtant elle ne vaut guère que l'équivalent de 130 francs. De nombreuses familles doivent aujourd'hui survivre chaque mois avec quelque-uns seulement de ces billets, luttant contre une inflation qui grignote leur pouvoir d'achat. Malgré la patience légendaire de la population turque, son mécontentement se fait désormais ressentir : protestations et manifestations se multiplient.

Le premier ministre Tansu Ciller, qui avait promis un taux d'inflation réduit après l'introduction le 5 avril 1994 des mesures d'austérité approuvées par le FMI, n'a pas pu tenir ses promesses. A la fin de l'année, les taux étaient les plus hauts de l'histoire de la république : 125 % d'inflation au consommateur, 149,6 % pour les prix de gros. Tenace et combative – têtue et acharnée, disent certains, – Mme Ciller n'abandonne pas sa lutte pour autant. *« La Turquie a subi, avec retard, une importante opération. Elle passera par une période post-opératoire en 1995 »*, a déclaré le premier ministre, affirmant que l'économie turque serait à nouveau sur pied en 1996.

Peu d'observateurs partagent son optimisme, mais nombreux sont ceux qui reconnaissent que le bilan du plan de redressement est loin d'être entièrement négatif. Après un premier trimestre 1994 tumultueux, la devise nationale s'est stabilisée et la monnaie en circulation a diminué. La balance des paiements courants affiche un surplus de 2,5 milliards de dollars et le niveau des réserves est remonté à 7,5 milliards de dollars. *« La Turquie a remboursé 9,5 milliards de dollars d'intérêts en 1994, sans encourir de nouveaux emprunts étrangers et sans aide, à l'exception des 350 millions de dollars versés par le FMI. Ce n'est pas rien »*, affirme un diplomate occidental. De plus, la loi tant attendue sur les privatisations a finalement franchi le cap de l'Assemblée nationale et fournit désormais un cadre légal à la vente des entreprises publiques, qui devrait contribuer à renflouer les caisses de l'Etat. Mais la Turquie a besoin de revenus réguliers, que seuls des réformes et un élargissement de sa base fiscale pourront lui garantir.

Les quelques progrès enregistrés ont été obtenus au prix d'une récession particulièrement brutale, puisque le taux de croissance, qui était de 7,6 % en 1993, devrait se situer autour de – 5 % pour l'année 1994. Mais les problèmes fondamentaux demeurent. Si les dépenses publiques ont été gelées, le fardeau des entreprises étatiques continue de peser sur le budget ; sans compter le boulet le plus lourd – la lutte contre le PKK, – dont le coût, en l'absence de chiffres précis, est estimé entre 7 et 10 milliards de dollars.

Avant tout, la Turquie a besoin de stabilité politique. Le gouvernement, dans une impasse, a depuis longtemps perdu la confiance du public. Le brouillard politique et l'incertitude n'incitent guère aux investissements, et le manque de respect à l'égard des autorités encourage la croissance de l'économie grise. Quelques politiciens semblent désormais conscients qu'il est urgent d'agir. Dans les coulisses à Ankara, il est de plus en plus question d'une coopération entre les deux partis de la droite centriste, le DYP de Mme Ciller et l'ANAP de Mesut Yilmaz, une combinaison qui éloignerait probablement la menace d'élections anticipées et permettrait aux autorités d'appliquer le plan de redressement avec fermeté. Un accord avec l'Europe sur l'union douanière, actuellement en cours de négociation, aurait également un effet psychologique salutaire. Le déblocage de la paralysie politique fournirait à la Turquie les moyens de rétablir sa situation économique à moyen terme. Mais en attendant que les politiciens surmontent leurs rivalités pour se pencher sur les intérêts de la population, les Turcs devront se serrer la ceinture.

Nicole Pope



La dérive autoritaire de Boris Eltsine inquiète les démocrates en Russie

L'aventure sanglante en Tchétchénie a porté un sérieux coup à l'image du président mais, faute de solution de rechange, son pouvoir n'est pas sérieusement menacé

Venant après l'assaut donné contre la « Maison Blanche », à Moscou, la sanglante bataille engagée en Tchétchénie a révélé un Boris Eltsine autoritaire, déterminé à imposer son point de vue à n'importe quel prix. Les démocrates sincères, qui le soutenaient et lui reprochaient même ses atermoiements il n'y a pas si longtemps, commencent à s'en inquiéter sérieusement. Après avoir sacrifié le général Gratchev, ministre de la défense, accusé d'être le responsable des erreurs commises dans l'aventure tchétchène, M. Eltsine se heurte à l'ancien dissident Sergueï Kovalev, qui est en train de devenir sa mauvaise conscience. Mais le pouvoir en place n'est pas vraiment menacé, car aucune relève ne se profile à Moscou, où de puissants intérêts, personnels et financiers, jouent en faveur du président russe. Les Occidentaux, de leur côté, assistent avec perplexité à l'évolution de cette situation dans laquelle ils portent une lourde responsabilité. Vont-ils, eux aussi, prendre leurs distances ?

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Même si la « sale petite guerre » de recolonisation de la Tchétchénie n'est pas finie, loin de là, Boris Eltsine est en passe de « gagner » une nouvelle bataille, celle du palais présidentiel de Grozny, au prix de milliers de morts, d'immenses souffrances, de destructions considérables. Sans parler ici des victimes, ni du sort des vaincus, on peut se demander qui, parmi les « vainqueurs », devra payer le prix de tant d'horreurs. Fusible désigné, le général Gratchev, ministre de la défense, méprisé de longue date par ses pairs, et responsable direct des erreurs militaires et de l'humiliation de l'armée russe, a déjà été mis sur la touche. Le président aura-t-il, maintenant, la force et l'astuce de frapper aussi au sein de sa garde rapprochée, de ses conseillers intimes qui l'ont poussé sur le sentier de la guerre ? Ce serait sans doute, s'il en a encore la possibilité, le meilleur moyen de se tirer personnellement d'affaire. L'homme, selon l'expression utilisée par le directeur d'un quotidien russe indépendant, a « *une sorte d'instinct animal du pouvoir* », illustré à maintes reprises par le passé. Et, ajoute le même observateur, « *on sait, depuis deux ans au moins, que le pouvoir est la seule chose qui l'intéresse* ».

Rien n'indique, aujourd'hui, que ce pouvoir, du moins dans ses apparences, ses attributs, soit sérieusement menacé. Une Constitution en forme d'assurance tous risques pour l'exécutif, l'absence d'alternative évidente, et aussi les très puissants intérêts, financiers et personnels, qui unissent, au-delà des clivages partisans, certains hauts représentants de la classe politique russe, laissent supposer que le temps de la relève n'est pas venu.

« LA MER DE MENSONGES »

Peut-on au moins affirmer que ce sinistre épisode a fait basculer le régime dans une autre « catégorie », beaucoup moins démocratique, beaucoup plus autoritaire et inquiétante ? En d'autres mots, qu'il a révélé un Boris Eltsine tel qu'on ne le connaissait pas ? Le rapprochement de l'opération tchétchène avec l'offensive déclenchée près d'un an et demi plus tôt contre le Parlement russe suffit à donner la réponse. Le déroulement même des deux opérations comprend de très nombreux points communs.

Dans un et l'autre cas, Boris Eltsine a laissé pourrir très longtemps la situation, puis a pris l'initiative de déclencher un conflit ouvert, en envisageant d'emblée, ses propres Mémoires en font foi, le recours à la force, l'assaut. Une fois engagé dans cette voie, il est allé jusqu'au bout, sans se préoccuper du coût humain de l'opération, et en utilisant ostensiblement de très gros moyens.

Dans les deux cas, le pouvoir a recouru systématiquement au double langage, tenté de surprendre l'adversaire et refusé toute négociation ou compromis au profit d'une exigence de capitulation pure et simple. L'utilisation d'une propagande grossière, si elle a atteint dans le cas tchétchène des sommets inégalés, a également été « testée » à l'automne 1993, au terme d'une « *préparation d'artillerie dans les medias* » annoncée alors par Boris Eltsine en personne. Aujourd'hui comme hier, cette propagande a été nourrie d'un « patriotisme » russe fortement mâtiné de racisme : la capture du président – tchétchène – du Parlement, Rouslan Khasboulatov, s'était d'ailleurs accompagnée d'une opération de « nettoyage » de Moscou de ses Caucasiens, émaillée de nombreuses bavures.

Ce qui a changé par contre, et de manière spectaculaire, c'est l'attitude des démocrates et des libéraux. Engagés alors dans un combat acharné contre un Parlement jugé alors trop puissant et assimilé à un bastion de la réaction néo-communiste, ils ont dû attendre cette fois des semaines avant d'obtenir, trop tard, la convocation d'une Douma quasi impuissante. D'Elena Bonner à Egor Gaïdar, en passant par Guennadi Bourboulis, Gleb Iakounine et tant d'autres, on n'en finirait pas d'énumérer la liste de ces démocrates radicaux qui plaidaient naguère pour un pouvoir présidentiel fort, reprochaient à Boris Eltsine ses atermoiements du premier semestre 1993, diabolisaient l'adversaire et qui, aujourd'hui, s'indignent de la dérive autoritaire qui emporte la Russie et ressuscite ses anciens démons. Des journaux – les *Izvestia* en particulier –, des chaînes de télévision, qui rendirent alors d'insignes services à la présidence, prennent aujourd'hui le risque de dénoncer « *la mer de mensonges* » qui a recouvert l'aventure tchétchène.

A l'inverse, on ne s'étonne même plus de constaster que les « *bandits* », les « *rouge-bruns* », les « *fascistes* » *et les* « *communistes* » que Boris Eltsine dénonçait avec véhémence il y a à peine plus d'un an, le soutiennent aujourd'hui ostensiblement. Y compris Alexandre Barkachov, le chef d'une formation paramilitaire d'extrême droite qui tenait le haut du pavé au milieu du Parlement assiégé. Y compris un autre « défenseur » de la « Maison Blanche », l'ex-communiste Ivan Rybkine, actuel président de la Douma. Y compris, bien entendu, Vladimir Jirinovski, dont la rhétorique impérialiste déteint depuis plus d'un an sur les discours officiels, et d'abord ceux du ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

UN POUVOIR DANGEREUX

Ce reclassement, cette prise de conscience, doivent sans doute être considérés comme un élément « *positif* », un motif de réconfort. Les vrais démocrates, ceux qui rêvent d'une Russie « normale », capable de se réaliser autrement que par l'écrasement des autres et de son propre peuple, ont perçu le désastre qui menace, et ont eu, à des degrés divers, le courage de s'y opposer. « *Ce pouvoir est dangereux* », constate l'économiste Grigori Iavlinski, qui réclame des élections présidentielles anticipées. Tous n'ont pas forcément rompu définitivement avec l'idée que, dans les circonstances présentes, Boris Eltsine reste provisoirement un moindre mal. Mais la plupart se sont affranchis de leurs dernières illusions, certains pour tomber dans le fatalisme du « malheur russe », d'autres pour conclure qu'il est urgent pour eux de se donner une existence politique autonome, et des appuis dans la population, entreprise qui s'annonce, hélas, extrêmement difficile.

Les Occidentaux vont-ils à leur tour prendre leurs distances, réexaminer en profondeur leur politique russe, ou se dépêcher d'oublier la bavure tchétchène, voire y trouver d'étranges motifs de satisfaction ? On a ainsi entendu un officiel américain expliquer que les difficultés de l'armée russe devant Grozny prouvaient que les pays de l'Est européen n'avaient rien à craindre, et donc aucune raison valable de réclamer une adhésion à l'OTAN !

Les dirigeants des grandes démocraties portent en tous cas une lourde responsabilité dans la tragédie qui s'achève. En premier lieu, l'administration Clinton, qui a explicitement approuvé à l'avance la remise au pas de la République rebelle, avant de constater avec effroi que les Tchétchènes résistaient, que l'affaire traînait en longueur et que les médias étaient sur place.

La faute est plus ancienne, et mieux partagée : en misant tout sur un Boris Eltsine imaginaire, « *démocrate soumis à la pression des nationalistes* », et en lui accordant de ce fait un privilège d'impunité, Américains et Européens l'ont encouragé à suivre sa pente, et à déraper à nouveau dans le sang. Ils paient aujourd'hui, par Tchétchènes interposés, le prix d'un aveuglement délibéré.

Jan Krauze

Pavel Gratchev, l'âme damnée

MOSCOU
de notre correspondant

« *Je suis un para, j'ai fait cinq ans d'Afghanistan* et *je n'ai pas l'intention de me rendre* » : accusé de corruption par la presse, c'est par cette contre-attaque que le ministre de la défense de la Fédération de Russie répondait, en octobre, aux critiques des parlementaires. Le cheveu ras, le visage épais, les épaules et le parler carrés, Pavel Serguïevitch Gratchev est un soldat, un parachutiste, un général, jeune, audacieux et obéissant, au style primaire et brutal. Mais l'art de la guerre n'est pas celui de la politique.

« Héros de l'Union soviétique », décoré pour « *l'exécution de mission de guerre avec un minimum de pertes humaines* » en Afghanistan, ce « *Vietnam de l'URSS* », Pavel Gratchev a trébuché en Tchétchénie, cet « *Afghanistan de la Russie* ». Officiellement, l'assaut manqué contre la capitale tchétchène, Grozny, lancé le 31 décembre 1994 – à la veille de son 47e anniversaire –, a causé des pertes « *inférieures à ce qu'on peut attendre de ce type d'opération* ». En fait, ce fut un fiasco et un carnage. D'autant que Pavel Gratchev avait promis de régler cette affaire en « *deux heures et avec un régiment de parachutistes* ». Les bombardements aériens de représailles qui ont suivi n'ont eu qu'un effet certain, outre de faire des milliers de victimes : violer la parole de Boris Eltsine, qui a, par deux fois, promis d'arrêter le massacre des populations civiles.

Pavel Gratchev a sans doute été grisé par son ascension foudroyante. En moins d'un an, ce simple et jeune général est passé du grade de général de division à celui de général d'armée, de commandant des forces parachutistes soviétiques pour devenir, en mai 1992, ministre de la défense. Pour beaucoup, il devient plus important que tout autre ministre. Ne contrôle-t-il pas, avec Boris Eltsine, la mise à feu des forces stratégiques nucléaires russes ? Avec son langage de soudard, l'officier parachutiste supplante d'ailleurs les diplomates russes dans les points chauds de l'ex-CEI.

Pavel Gratchev donne, aussi, le ton des relations avec l'OTAN : c'est « *niet* ». Il appuie la nouvelle doctrine militaire russe, accroissant le rôle « défensif » de l'armée dans « l'étranger proche ». « *La CEI*, dit-il, *c'est la Russie.* ». Quand les diplomates flanchent, il soutient « *la cause* » des Serbes de l'ex-Yougoslavie. Par tempérament ou parce que c'est son rôle, Pavel Gratchev dit souvent, avant les autres, ou pour les autres, ce qu'ils pensent tout bas. Il est le porte-voix officieux, l'âme damnée de Boris Eltsine, qui peut toujours le démentir quand les choses tournent mal.

Le parcours éclair et atypique de cet officier, qui nomme à de hautes fonctions ses amis de l'Académie militaire, fait grincer bien des dents dans les rangs d'une armée pleine de généraux à la carrière auparavant toute tracée. Le destin de Pavel Gratchev s'est joué un jour d'août 1991. Comme beaucoup de militaires, il « entre dans le putsch » contre Mikhaïl Gorbatchev comme un comploteur conservateur et soviétique. Il en sort « démocrate » eltsinien et russe. Ce décoré de l'ordre de Lénine devait en effet jouer un rôle fondamental dans le



coup d'Etat manqué. Au jour J, il dirigeait les manœuvres militaires du Comité d'Etat pour l'état d'urgence. En téléphonant à ce moment à Pavel Gratchev, Boris Eltsine a « *sonné à la bonne porte* », raconte le président russe dans son dernier livre. Plutôt que de donner l'assaut à la « Maison Blanche », le général se ralliera à Boris Eltsine.

TIRER OU NE PAS TIRER ?

Pavel Gratchev avait déjà montré des signes de « faiblesse ». En janvier 1991, le commandant des forces parachutistes soviétiques fait entrer deux de ses régiments en Lituanie. Mais il s'oppose, publiquement, à leur utilisation. Pour Pavel Gratchev, tirer ou ne pas tirer, telle est souvent la question. Ironie de l'histoire : alors qu'il avait refusé, en août 1991, de prendre d'assaut la « Maison Blanche » où s'abritait Boris Eltsine, il lui revient, en octobre 1993, la tâche de prendre d'assaut ce bâtiment où le Parlement est entré en rébellion contre le président Eltsine. Le général Gratchev hésite dangereusement. Boris Eltsine doit se rendre à 2 heures du matin au ministère de la défense et lui donner un ordre écrit. Pour certains, l'homme d'action hésite parce qu'il craint des affrontements à l'intérieur d'une armée en partie séduite par les idées des « *rebelles* » du Parlement, Alexandre Routskoï et Rouslan Khasboulatov. Mais d'autres pensent qu'il avait lui-même des sympathies pour ces « conservateurs ».

« PACHA-MERCEDES »

Lorsque Boris Eltsine le nomme ministre de la défense, Pavel Gratchev n'est pas le choix le plus « démocratique » : il est préféré à un civil, Andreï Kokochine. C'est l'époque où les réformateurs radicaux commencent à être supplantés dans le gouvernement par des personnalités du complexe militaro-industriel. Certains spécialistes estiment que le « *nouveau visage démocratique de l'armée* » est, en fait, un homme coopté par ce lobby. Si Boris Eltsine le choisit, c'est sans doute autant en raison de ses faiblesses que de ses forces. Malgré sa réputation de soldat courageux, Pavel Gratchev n'a ni la carrure ni la popularité du dernier chef du contingent soviétique en Afghanistan, le général Boris Gromov. Pour le président russe, Gratchev sera un lieutenant fidèle, sans danger, chargé de tenir l'armée. Pas un Bonaparte en puissance. Le général devient membre du club du Kremlin. Pour contenter « tsar », cet amateur de ski doit même se mettre au tennis !

Mais son étoile commencera à pâlir quand la réforme de l'armée, annoncée sur tous les tons, tarde à démarrer. Malgré ses « coups de gueule », le budget de l'armée et ses effectifs fondent. Les troupes russes sont rapatriées d'Europe centrale et des pays baltes dans des conditions désastreuses. Au même moment, les accusations de corruption commencent à pleuvoir sur le haut commandement.

Dès avril 1993, le parquet de Russie entame des enquêtes au sujet d'affaires auxquelles le ministre lui-même aurait été mêlé. La polémique rebondit en octobre 1994. La presse le surnomme « *Pacha-Mercedes* », allusion aux voitures qu'il aurait illégalement acquises. La tête de Gratchev ne tient plus alors qu'à un fil. Et c'est Boris Eltsine qui le tient. Un mois plus tard, espérant sans doute faire oublier ses déboires, le ministre de la défense lance, sans rechigner, ses troupes dans l'aventure tchétchène. Pour le bouillant général trop vite arrivé, ce pourrait être un assaut de trop.

Jean-Baptiste Naudet

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES

Sergueï Kovalev, la mauvaise conscience

MOSCOU
de notre correspondant

Il ne voulait pas parler « *devant un troupeau de porcs* ». Il ne veut pas vivre « *dans un pays dirigé par des ordures* ». « *J'insiste sur ce mot* [en russe : *merzavtsy*], *ne le changez pas* », a-t-il ajouté. Calme, doux et poli, Sergueï Kovalev, yeux bleus, limpides et décidés, sort pourtant rarement de ses gonds. Il est en train de devenir, pour Boris Eltsine, ce que son ami Andreï Sakharov fut à Mikhaïl Gorbatchev : sa mauvaise conscience. Mais, pour beaucoup de Russes, cet ancien dissident est aujourd'hui l'honneur d'une Russie embourbée dans la « *sale guerre* » en Tchétchénie.

Des députés ont déjà proposé sa candidature pour le prix Nobel de la paix. Son compagnon de combat, Andreï Sakharov, avec qui il fonda, après 1975, le Comité pour la surveillance des accords de Helsinki, est mort. Alexandre Soljenitsyne, de retour d'exil, a certes grommelé qu'il ne fallait pas employer la force, mais tout en recommandant de traiter les Tchétchènes comme des « *étrangers* ». Il manquait donc une voix pour éviter que le « *bain de sang* » ne soit « *recouvert par un énorme mensonge* », « *plus invraisemblable que ce que nous avons connu ici pendant soixante-dix ans* », dira M. Kovalev. Il s'y connaît.

Petit, fluet, Sergueï Kovalev sera cette voix ferme, forte, claire. Lorsque, au début de janvier 1995, il revient de Grozny pour dénoncer, à Moscou, la politique russe en Tchétchénie, la salle est comble. On entend d'autant plus ce biologiste à la carrière brisée par la dissidence qu'il est le président du Comité pour les droits de l'homme, nommé par Boris Eltsine lui-même. C'est un « officiel » que les médias d'Etat russes, menacés de censure, prennent un malin plaisir à citer.

Son témoignage est sans faute. Comme le souligne Andreï Sakharov dans ses *Mémoires*, c'est « *un homme d'une honnêteté totale, d'une méticulosité qu'il a gardée de son travail scientifique* ». Cette méticulosité est d'ailleurs la source de retards chroniques, qu'il « *comble en ne ménageant pas son temps, son repos* », jusque dans le camp de travail, raconte Sakharov.

Russe, né en Ukraine le 2 mars 1930, ce biologiste, spécialiste des systèmes nerveux et de l'électrophysiologie, devient membre du groupe de recherche de biologie mathématique de l'université de Moscou. A ce titre, il contestera les travaux de Trofim Lyssenko, lequel, soutenu par Staline puis par Khrouchtchev, nie la génétique. Dès 1967, Sergueï Kovalev se met à défendre les droits de l'homme. Renvoyé de l'université pour avoir signé une pétition en faveur de dissidents, il est accueilli par un ami dans une station piscicole expérimentale de Moscou. *L'Archipel du goulag*, le livre interdit de Soljenitsyne, lui vaut de nouveaux ennuis : Sergueï Kovalev écrit à Andropov, à l'époque chef du KGB, pour « *exiger* » qu'on lui rende son exemplaire confisqué. La lettre n'arrivera pas. Mais la véritable « faute »



de Kovalev est d'avoir publié, depuis mai 1974, « *des calomnies* » dans la *Chronique des événements en cours*, un samizdat relatant les poursuites contre les dissidents.

Il est arrêté le 27 décembre 1974. Sakharov se rend à son procès, discrètement organisé en décembre 1975 à Vilnius, en Lituanie. C'est le moment où Elena Bonner-Sakharov reçoit à Oslo le prix Nobel de la paix pour son mari, assigné à résidence. Au tribunal, Kovalev exige la présence de ses amis : « *Je ne parlerai pas devant un troupeau de porcs !* » Expulsé, il ne reviendra plus dans la salle, pas même pour la lecture du verdict : sept ans de camp et trois ans de relégation.

LIBÉRÉ PAR LA PERESTROÏKA

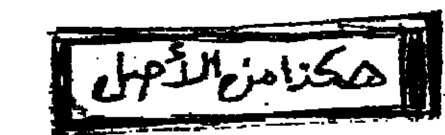
La détention est très dure : Sergueï Kovalev perd toutes ses dents, subit une intervention chirurgicale qui se passera bien, peut-être grâce aux pressions de Jimmy Carter, auquel Sakharov a écrit. La répression s'abat aussi sur son fils, Ivan, et sur sa belle-fille, Tatiana Ossipova, membres du comité Helsinki : elle sera condamnée à cinq années d'exil intérieur ; lui, à sept années d'emprisonnement et à cinq ans de relégation. Après sa libération, le KGB interdit à Sergueï Kovalev d'habiter Moscou, jusqu'en 1987.

La perestroïka le libère. En 1990, lors des premières élections « semi-libres », Sergueï Kovalev, devenu membre du mouvement Russie démocratique, est élu député. En octobre 1993, après avoir été nommé en février membre du conseil présidentiel, il apporte un « *soutien critique* » à Boris Eltsine en lutte contre le Parlement. Certains – ceux qui font remonter la dérive autoritaire du président russe à cette date – le lui reprocheront. Il dénonce cependant les excès auxquels la police se livre après l'assaut contre le Parlement, à Moscou. On y fait déjà la chasse aux Caucasiens. Fin 1993, il est élu député de la nouvelle Douma sur les listes de Choix de la Russie, le parti de l'ancien premier ministre libéral Egor Gaïdar.

En décembre 1994, l'heure du choix sonne à nouveau pour ce maître de la dissidence. Il n'y a plus que deux partis en Russie : celui de la guerre ou celui de la paix. Il choisit la paix. Alors, dès l'entrée des chars russes en Tchétchénie, le 11 décembre, il réussit, malgré les embûches semées par le pouvoir (*Le Monde* du 21 décembre), à se rendre dans la capitale tchétchène, en compagnie d'autres députés de la Douma. Il reste trois semaines sous les bombes de son gouvernement. Il discute avec le pouvoir tchétchène, avec les prisonniers russes, clame, dans le vide, que Grozny est prêt à négocier. Bref, en s'exposant, il sauve non seulement l'honneur de la Russie mais peut-être aussi l'avenir des relations entre Tchétchènes et Russes. Quand il rentre à Moscou, c'est pour mieux se faire entendre, pour dénoncer « *les menteurs et les ordures* » dont « *s'est entouré* » Boris Eltsine, pour faire éclater « *les mensonges* » du pouvoir qui « *surpassent ceux des communistes et même de Goebbels* ».

Kovalev « *exige* » une entrevue avec Boris Eltsine, pour le regarder « *droit dans les yeux* », sans autre résultat que d'irriter le maître du Kremlin. Ce dernier a préféré former une « *commission provisoire pour les droits de l'homme* », spécialement consacrée à la Tchétchénie et dirigée par un homonyme, Valentin Kovalev. Ce député communiste de la Douma, qui soutient l'intervention russe en Tchétchénie, sera même nommé quelques jours plus tard ministre de la justice. Sergueï Kovalev repart à Grozny alors que le deuxième assaut russe bat son plein. Parce que, dit-il, il a promis d'y être « *jusqu'à la fin* » et que « *les hommes doivent tenir leurs engagements* ».

Jean-Baptiste Naudet



FAUT-IL SUPPRIMER LES BANQUIERS ?



On pourrait le penser.

Qui aujourd'hui a vraiment le temps de passer à sa banque juste pour déposer un chèque ?

On se sert de plus en plus du téléphone et du minitel, on décide par soi-même, sans prendre le temps de rencontrer un conseiller.

Alors, le téléphone et le minitel sont-ils en train de supprimer les banquiers ?

Au Crédit Commercial de France, nous sommes sûrs que rien ne remplace un vrai banquier. C'est pourquoi nous ne craignons pas de vous donner les services minitel et téléphone les plus performants.

Il y a dix ans, le Crédit Commercial de France inventait avec le Minitel, la banque à domicile.

Aujourd'hui, le 3615 CCF vous donne directement accès à tous vos comptes : consultations, commandes de chéquiers, virements, simulations de crédits, bourse en direct, etc...

Avec Bancofil*, un vrai banquier vous répond au téléphone tous les jours jusqu'à 22 heures.

Vous avez au Crédit Commercial de France le pouvoir de faire tout ce qu'il est possible de faire à distance.

Si nous ne vous proposions que cela, nous aurions l'impression d'être une demi-banque, et vous avez droit à une banque complète.

On ne peut pas tout régler sans voir son banquier.

Imaginez-vous quelqu'un qui ne vous a jamais vu, quelqu'un que vous ne verrez jamais, s'occuper réellement de questions aussi personnelles que la retraite, l'acquisition d'une maison ou la gestion d'un patrimoine ?

C'est pourquoi le Crédit Commercial de France vous propose un banquier personnel, disponible et compétent, avec toujours un nombre limité de clients.

Maintenant, est-ce une coïncidence si, au Crédit Commercial de France, plus d'un nouveau client sur deux vient sur les conseils d'un de nos clients ?

VOUS AVEZ DROIT À UNE BANQUE COMPLÈTE.



CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

* Bancofil, au 36 68 80 80, du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00 et le samedi de 9h00 à 17h30.

© 1995 TURNER HOME ENTERTAINMENT ALL RIGHTS RESERVED BDDP

Le séisme de Kobé ébranle le mythe japonais de la sécurité

Après le tremblement de terre qui a fait plus de 2 000 morts et 140 000 sans-abri dans la région du Kansaï, la fiabilité des mesures de prévention et des normes antisismiques de l'archipel est remise en cause

Le tremblement de terre qui a secoué l'ouest du Japon, mardi 17 janvier, a été la cause d'un véritable désastre : plus de 2 000 morts, un millier de disparus, 12 000 blessés et 140 000 sans-abri (12 000 bâtiments détruits). En frappant la région de Kobé, deuxième port du Japon, le séisme a porté un rude coup à une région vitale pour l'économie du pays.

Les conséquences de la secousse montrent aux autorités japonaises que les normes antisismiques imposées à la construction ne sont pas à la hauteur du risque. Déjà traumatisée par l'ampleur de la catastrophe, la population japonaise redoute une réplique de la première secousse. A cet égard, le géophysicien français Xavier le Pichon, spécialiste de la tectonique des plaques, actuellement à Tokyo, craint de nouveaux séismes plus au nord de l'archipel.

TOKYO
de notre correspondant

Le séisme qui vient de frapper la région de Kobé et Osaka a fait prendre soudain conscience aux Japonais de la vulnérabilité de leurs villes et de l'insuffisance des mesures prises jusqu'à présent. Une inquiétude aggravée par les mises en garde répétées des sismologues : on doit s'attendre dans les jours qui viennent à de nouvelles secousses dans la région déjà affectée – les fameuses « répliques ». Tokyo pourrait en outre être victime à tout moment d'un tremblement de terre d'une magnitude comparable. *« Aujourd'hui, le grand point d'interrogation est Tokyo »*, écrit l'*Asahi*.

En dépit des lourdes pertes en vies humaines, Kobé et sa région ont bénéficié dans leur infortune d'un facteur qui a limité le désastre : le séisme s'est produit à l'aube, c'est-à-dire à une heure où les rues étaient vides, les autoroutes peu fréquentées et les trains arrêtés. Survenu trois heures plus tard, il aurait fait des milliers de morts supplémentaires dans une ville en pleine activité, alors que les trains à grande vitesse transportant 1 300 passagers roulent à quelque 260 kilomètres à l'heure sur les 40 kilomètres qui séparent Kobé d'Osaka. Il faut en effet soixante-dix secondes pour arrêter un Shinkansen.

Psychologiquement, les Japonais sont durement affectés par les images du désastre retransmises sans cesse par la télévision et encore plus par les commentaires alarmistes des experts : le mythe de la sécurité est ébranlé. Cette fois, en effet, ce n'est pas un raz de marée qui, comme ce fut le cas ces derniers mois, est la cause des morts. Mais les secousses elles-mêmes.

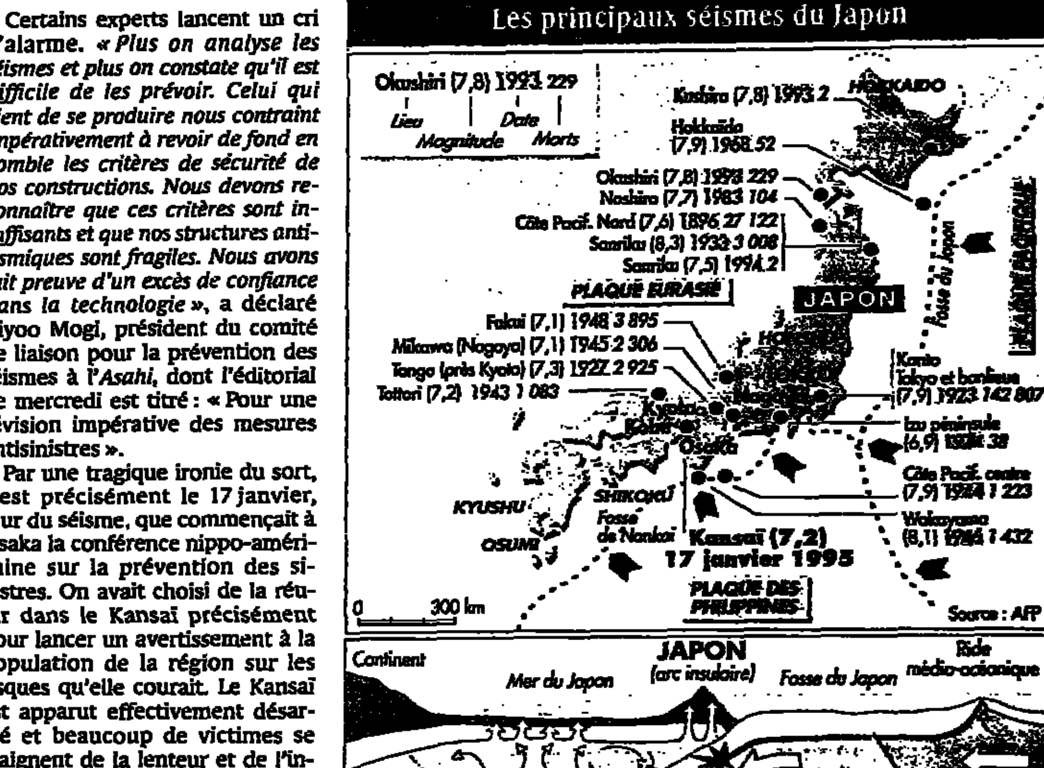
CRI D'ALARME

« Le plus choquant », écrit l'*Asahi*, est qu'au lendemain du tremblement de terre de Los Angeles le ministère de la construction affirmait que les structures des autoroutes et des voies ferrées aériennes étaient *« les plus solides du monde »*. Or elles se sont effondrées et avec elles la superbe des « experts » et la confiance de l'opinion publique. A Tokyo, ce sont les mêmes normes qui ont été appliquées. *« Nous devons réexaminer nos bases de calcul »*, reconnaît M. Yasuo Hashimoto, chef du service de prévention des sinistres de la mairie de Tokyo

Certains experts lancent un cri d'alarme. *« Plus on analyse les séismes et plus on constate qu'il est difficile de les prévoir. Celui qui vient de se produire nous contraint impérativement à revoir de fond en comble les critères de sécurité de nos constructions. Nous devons reconnaître que ces critères sont insuffisants et que nos structures antisismiques sont fragiles. Nous avons fait preuve d'un excès de confiance dans la technologie »*, a déclaré Kiyoo Mogi, président du comité de liaison pour la prévention des séismes à l'*Asahi*, dont l'éditorial de mercredi est titré : « Pour une révision impérative des mesures antisinistres ».

Par une tragique ironie du sort, c'est précisément le 17 janvier, jour du séisme, que commençait à Osaka la conférence nippo-américaine sur la prévention des sinistres. On avait choisi de la réunir dans le Kansaï précisément pour lancer un avertissement à la population de la région sur les risques qu'elle courait. Le Kansaï est apparut effectivement désarmé et beaucoup de victimes se plaignent de la lenteur et de l'insuffisance des secours.

Ph. P.



Une ville dévastée

Les sinistrés ont passé la nuit dans des centres d'hébergement ouverts dans les écoles et les complexes sportifs, mais aussi dans les parcs, malgré le froid (la température est proche de zéro degré). Les queues s'allongent devant les supermarchés qui ont ouvert. L'approvisionnement en nourriture, toutefois, semble suffisant. Le grand problème reste le manque d'eau, car beaucoup de canalisations ont été coupées.

Vue des hélicoptères de la télévision, Kobé donne l'image d'une ville dévastée. Elle présente de vastes espaces ravagés par les incendies (plus de quatre cents hectares), dont certains n'ont pas encore été maîtrisés. Bâtiments effondrés barrant les rues ou affaissés sur eux-mêmes, immeubles de guingois, trains en accordéon et wagons encastrés les uns dans les autres, quais de gares aériennes effondrés, voies ferrées tordues et autoroutes retournées : *« On se croirait au lendemain des bombardements américains de 1945 »*, estime un vieil habitant.

Un manque à gagner de 1 milliard de francs par jour

TOKYO
de notre correspondant

L'agence de planification n'est pas encore à même d'évaluer le montant des dégâts causé par le séisme. L'institut de recherches Fuji avance qu'il aura des conséquences financières plus lourdes que le tremblement de terre survenu à Los Angeles il y a un an : les dommages s'étaient élevés à plus de 20 milliards de dollars (plus de 100 milliards de francs). Le quotidien *Asahi* estime pour sa part qu'en termes de dommages économiques et de temps nécessaire pour les réparer, ce séisme est le plus grave après celui de 1923 : au taux actuel, il coûta l'équivalent de 270 milliards de francs, soit 40 % du produit intérieur (PIB) de l'époque.

L'activité de la région du Kansaï (Osaka-Kobé-Kyoto), qui contribue à près d'un quart du produit intérieur brut japonais et que l'on a surnommée le « deuxième oeil » de l'archipel, sera largement perturbée. L'arrêt de l'activité économique du Kansaï entraînerait une perte de 200 milliards de yens de valeur ajoutée par jour (environ 1 milliard de francs). Les compagnies d'assurances doivent s'attendre à des charges très lourdes.

Le secteur le plus affecté sera la distribution. Les perturbations dans les transports et les communications (autoroutes et voies ferrées) pourraient provoquer la pénurie de certaines matières premières et de biens de consommation. Certains dégâts affecteront l'ensemble de l'archipel : c'est le cas de la ligne du train à grande vitesse Shinkansen qui dessert l'ouest du pays. Il faudra des semaines avant que les voies, déformées en trente endroits, effondrées en neuf autres, soient réparées, et peut-être des mois avant que le trafic soit complètement rétabli. Les lignes régionales sont encore plus endommagées.

PRODUCTION INTERROMPUE

Les activités portuaires de Kobé, deuxième port de l'archipel, que l'on compare au port italien de Gênes, seront en outre affectées. Pour l'instant, la production a cessé dans la plupart des entreprises, en particulier dans les aciéries de Kobé à Kakogawa (préfecture de Hyogo) et dans celle de Nippon Steel à Sakaï (préfecture d'Osaka). Le opérations à la Bourse d'Osaka avaient repris mercredi. Kobé, la plus touchée par le séisme, était l'une des villes japonaises les plus accueillantes : cosmopolite, élégante et aérée, elle est adossée à des collines boisées.

Beaucoup d'efforts avaient été entrepris depuis une quinzaine d'années par la municipalité pour développer la zone littorale, avec notamment l'île artificielle de Port Island, zone résidentielle et d'affaires. Les immeubles ont été peu touchés, mais le métro aérien, entièrement automatisé, est endommagé ainsi que les ponts reliant l'île à la terre ferme. Pour l'instant, Port Island est isolé.

En ce qui concerne le patrimoine culturel d'une région qui fut le creuset de la civilisation japonaise, les dommages sont également importants : du célèbre sanctuaire shintoïque Ikuta à Kobé, dédié à la divinité protectrice de la ville, il ne reste que le toit incurvé, quasiment intact, reposant sur le sol. A Kyoto, plusieurs statues des sites considérés comme des trésors nationaux ont été endommagés.

Ph. P.

Les assurances assumeront

Standard and Poor's, l'agence de notation financière américaine, estime que les compagnies d'assurances japonaises ont une capacité financière suffisante pour assumer les dommages occasionnés par le tremblement de terre. Toutefois, avertit l'agence dans un communiqué, *« les estimations préliminaires de dommages peuvent être nettement inférieures aux dommages définitifs »*. L'impact sur les compagnies sera pourtant limité par les plafonds imposés sur les remboursements. En outre, un petit nombre de foyers et d'entreprises de la région sont couverts contre les séismes. Les dommages les plus importants jamais occasionnés par une catastrophe naturelle au Japon ont été causés par un typhon en 1991. Des 600 milliards de yens (23 milliards de francs) de remboursements, 50 % étaient réassurés. L'autre moitié a été pourvue en grande partie grâce aux provisions pour catastrophe naturelle.– *(AFP.)*

Xavier Le Pichon, professeur au Collège de France

« Nous craignons de nouvelles secousses »

Le géophysicien Xavier Le Pichon, membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France, est l'un des meilleurs spécialistes français de la tectonique des plaques. Il connaît particulièrement bien la sismique japonaise et a notamment participé, en 1984 et 1985, à plusieurs campagnes dans la fosse du Japon, par 6 000 mètres de fond, avec le submersible français *Nautile*, sur les « zones de subduction » à l'origine de nombreux séismes. En visite au Centre de recherche océanographique de Tokyo dans le cadre d'un programme de recherche franco-japonais, il a eu accès aux dernières données concernant le séisme de Kôbé et a répondu, par téléphone, aux questions du *Monde*.

Que sait-on, aujourd'hui, du séisme de Kôbé ?

– Ce tremblement de terre s'est produit le long d'une faille nord-est/sud-ouest, qui traverse le petit détroit entre l'île Awaji et la ville de Kôbé, puis longe la côte avant de remonter vers le nord. La rupture s'est faite en deux temps sur une longueur de 50 kilomètres : la partie sud a cédé la première, puis, trois à quatre secondes plus tard, la partie nord. Les bords de la faille ont coulissé l'un sur l'autre dans un mouvement purement horizontal, et sur une longueur de 2 à 5 mètres. L'épicentre du séisme se trouvait exactement au centre de la zone de rupture, à une profondeur de 13 à 15 kilomètres, ce qui est très faible.

Un grand nombre de répliques a depuis été enregistré. Aucune n'a, pour l'instant, dépassé la magnitude 5, mais nous pouvons nous attendre à une ou plusieurs secousses de magnitude 6 ou 6,2. Étant donné l'état de délabrement considérable des édifices de la région, elle pourrait bien faire de nouvelles victimes. Mes collègues japonais craignent que les effets de ce séisme ne se propagent le long de cette faille bien connue, vers l'est-nord-est et le nord d'Osaka, région également très peuplée.

Cette zone est, paradoxalement, moins sismique que celles du Tokaï et de la baie de Tokyo, plus au nord-ouest. Comment expliquez-vous ce réveil soudain ?

– La clé du séisme actuel est à chercher dans un mouvement tectonique d'ensemble qui fait précisément l'objet d'un programme de recherche que je mène en coopération avec l'*Ocean research institute* de Tokyo. Nous savons depuis longtemps que, dans cette zone, trois plaques coulissent les unes sur les autres (*Le Monde* du 18 janvier). La plaque Pacifique, au nord, se glisse sous la plaque Philippines tandis qu'au sud toutes deux s'enfoncent sous la plaque Asie qui porte le Japon. La jonction entre ces trois plaques se fait face aux régions de Tokaï, Shizuoka et Tokyo. Cette zone de « subduction » porte, en outre un arc d'îles volcaniques, les îles Bonin, qui ont donc, elles aussi, tendance à glisser sous la plaque Asie. Mais ces îles, plus légères en raison de leur nature volcanique, ont beaucoup de mal à s'enfoncer sous le Japon. Le résultat, que personne ne soupçonnait jusqu'à présent, est un phénomène de collision frontale. C'est comme si un poinçon venant du sud s'enfonçait dans la partie centrale, le ventre du Japon. Face à lui, la « zone d'adaptation » a tendance à s'écarter vers l'ouest. Cette zone de 300 kilomètres de large, assez complexe, se termine précisément, à l'ouest, par la faille qui vient de céder.

Cela peut-il expliquer la violence du séisme ?

– Oui, car il s'agit d'une collision nouvelle (à l'échelle des temps géologiques) par rapport aux mouvements de subduction, de glissement des plaques. Les failles comme celle qui est à l'origine du séisme de Kôbé ont encore très peu « joué ». Elles résistent donc longtemps avant de céder, au contraire de celles, anciennes, dont certaines ont déjà glissé sur plusieurs kilomètres dans le passé. L'énergie dissipée lors de la rupture est donc beaucoup plus grande, indépendamment de la magnitude de la secousse.

L'épicentre de ces séismes est, en outre, très peu profond, ce qui accroît leurs effets dévastateurs. Par comparaison, les tremblements de terre de subduction, comme tous ceux observés ces deux dernières années au Japon, ont lieu à très grande profondeur, à la limite des plaques. Leurs effets sont donc moins importants bien que leur magnitude soit généralement beaucoup plus grande, souvent supérieure à 8.

Cette zone centrale d'adaptation risque-t-elle de connaître une série de nouveaux tremblements de terre ?

– C'est difficile à dire. Cette zone est, certes, le siège de déformations à haut niveau d'énergie. Mais ces déformations sont très lentes. C'est pourquoi, à l'exception d'une secousse de magnitude 6,1 en 1901, on n'y a observé jusqu'à présent quasiment aucune activité sismique. Le taux de rupture interne est probablement relativement lent. On l'estime à une rupture tous les mille ans ou plus. Mais cela n'empêche pas toute cette région d'être à la merci, à tout moment, d'un séisme important.

Que peut-on faire pour se prémunir contre ces catastrophes ?

– La prévision à court terme est exclue pour le moment. Cela dit, il existe indéniablement des signes précurseurs des séismes. Tout le problème est de savoir les interpréter. Certaines théories, comme la « méthode Van » tentent de le faire. Mais elles sont très controversées par les sismologues. La première chose à faire est évidemment d'étudier le mécanisme, de comprendre ce qui se passe. Au Japon, la clé du phénomène est au fonds de l'océan, sur les zones de subduction. Les Japonais ont, à ce sujet, quelques problèmes car leurs sismographes se trouvent presque exclusivement à terre. A la suite du dernier séisme de Hokkaido, les autorités ont décidé l'installation d'une dizaine d'observatoires sous-marins dans cette zone. Mais c'est encore trop modeste. Il faut aller plus loin et équiper toute la zone de subduction.

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Les Libériens manifestent contre les chefs de guerre à Monrovia

LA CAPITALE libérienne a été le théâtre de violentes manifestations dirigées contre les chefs de guerre, lundi 16 janvier. Des milliers d'habitants sont descendus dans les rues de Monrovia et ont dressé des barrages de pneus enflammés pour réclamer la conclusion d'un accord entre factions militaires. La force africaine de maintien de la paix (ECOMOG) a tiré à balles réelles, faisant un blessé. Deux jours plus tôt, dix personnes avaient été tuées dans des circonstances analogues.

Vendredi 13 janvier, les chefs militaires et les « représentants de la société civile » réunis à Accra pour négocier la composition du Conseil d'Etat, chargé de gérer la période de transition, ont été renvoyés chez eux par le président ghanéen, Jerry Rawlings, qui leur a demandé de revenir une fois désignés les cinq membres du Conseil d'Etat. Dans la capitale libérienne, les négociateurs ont été accueillis par des milliers de manifestants qui leur ont jeté des pierres.

Le lendemain, la population s'en est pris au domicile de François Massaquoi, dirigeant de la Force de défense du Lofa, et à celui de Roosevelt Johnson, chef du Mouvement uni de libération, branche krahn (Ulimo-K), qui n'ont dû leur salut qu'à l'intervention vigoureuse des « casques blancs » de l'Ecomog.

Installée depuis août 1990 dans le pays, cette force interafricaine – 10 000 soldats pour la plupart nigérians – a concentré ses effectifs essentiellement à Monrovia.

PLAN DE DÉSARMEMENT

La guerre a fait au moins 150 000 morts. Un million de Libériens ont fui leur pays – un tiers de la population totale – et la capitale compte plus d'un million d'habitants, parmi lesquels de très nombreux réfugiés. Les négociations en cours se sont ouvertes, le 19 décembre, après un massacre commis par une faction non identifiée dans une banlieue de Monrovia, dont la population avait accompagné les chefs de faction en partance pour Accra aux cris de *« Ramenez-nous la paix »*.

Dans certains quartiers, les habitants ont mis en place des patrouilles nocturnes qui remettent à l'Ecomog ceux qui contreviennent au couvre-feu. La conclusion d'un cessez-le-feu, entré en vigueur le 28 décembre, l'établissement d'un calendrier qui doit aboutir à des élections générales en novembre 1995, et la mise au point d'un plan de désarmement ont suscité des espoirs auxquels la population ne veut pas renoncer.

Le plan de désarmement prévoit notamment une aide financière aux combattants qui rendront leur armes. Dès l'annonce de cette offre, plusieurs centaines de miliciens de l'Ulimo s'étaient approchés de positions de l'Ecomog en proposant leurs armes. Mais les soldats africains les avaient renvoyés en expliquant que les sommes nécessaires ne seraient pas débloquées avant avril prochain.

D'autre part, l'aspiration à la paix se heurte toujours à l'incompréhension des dirigeants politiques et militaires. Le principal, Charles Taylor, qui dirige le Front patriotique de libération (NPFL) a affirmé *« comprendre »* les manifestants. Un quotidien de Monrovia a vu dans son attitude une tentative pour *« régler de vieux comptes avec des adversaires »*. Il est vrai que, pour le moment, la colère des Monroviens a plutôt visé les ennemis de Charles Taylor. Lui, qui a déclenché la guerre civile, le 24 décembre 1989, en se soulevant contre le régime du président Samuel Doe, n'a pas renoncé à briguer la présidence.

Malgré tout, l'exemple des Monroviens a fait école dans la région. Ainsi, Freetown, la capitale de la Sierra Leone voisine, a été le théâtre d'une manifestation de plusieurs milliers de civils. Ils ont demandé la fin de la guerre qui oppose le gouvernement du capitaine Valentine Strasser aux rebelles du caporal Foday Sankoh.

T. S.

Les Libériens manifestent contre les chefs de guerre à Monrovia

Le président mexicain et l'opposition signent un accord pour « construire la démocratie »

Une « réforme électorale définitive » est notamment prévue

Les trois partis d'opposition représentés au Parlement mexicain et le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) ont paraphé, mardi 17 janvier, un texte visant à *« construire un véritable Etat de droit »*. Cet accord a été favorablement accueilli de toutes parts, y compris par la guérilla zapatiste du Chiapas, qui a prolongé le cessez-le-feu. *(Lire* page 17 *l'enquête sur ce mouvement et son chef masqué.)*

MEXICO
de notre correspondant

Certains parlent déjà d'un *« pacte de la Moncloa »* à la mexicaine, comparant ainsi les accords signés en Espagne, en 1977 après la mort de Franco, avec les engagements pris, mardi 17 janvier, par le président Ernesto Zedillo, les trois partis d'opposition et la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Au cours d'une cérémonie organisée à la résidence officielle Los Pinos du chef de l'Etat, le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), le Parti d'action nationale (PAN, conservateur), le petit Parti du travail (PT, gauche) et le PRI ont signé, en présence de M. Zedillo, un *« accord politique national »* destiné à *« renforcer le régime démocratique et à construire un véritable Etat de droit »*, basé sur l'autonomie des pouvoirs législatif et judiciaire face au pouvoir exécutif. Le premier pas consistera à réaliser une réforme électorale *« définitive »* qui, selon le président de la République, devra *« réglementer le financement des partis politiques et l'accès aux moyens de communication mais aussi garantir l'indépendance réelle des autorités électorales »*. L'accord prévoit aussi que soit trouvée une *« solution immédiate »* aux conflits nés de la contestation de plusieurs scrutins organisés en août dernier ; il envisage aussi une réforme politique du district fédéral (Mexico) actuellement gouverné par un *« régent »* nommé par le président.

« FINIR AVEC LES DOUTES »

M. Zedillo répond, ainsi, aux exigences de l'opposition qui reproche au PRI de se maintenir au pouvoir depuis soixante-six ans grâce à la fraude électorale, au contrôle des médias et à l'utilisation massive des ressources de l'Etat. *« Il faut en finir avec les soupçons et les récriminations qui ternissent les processus électoraux »*, a-t-il reconnu au cours de son intervention, en présence de plusieurs centaines de personnalités politiques et d'intellectuels, dont le prix Nobel de littérature, Octavio Paz.

Celui-ci a estimé qu'il s'agissait d'un *« pas fondamental dans l'histoire de la démocratie au Mexique dans la mesure où la réforme électorale devrait permettre d'en finir avec les doutes sur la transparence et la légitimité des élections »*. Plus prudents, les dirigeants de l'opposition ont souligné le caractère *« historique »* de l'accord, tout en insistant sur le chemin qu'il reste à parcourir. *« La fête ne peut pas commencer tant que les mariachis ne sont pas là »*, a lancé le président du PAN, Carlos Castillo, qui reconnaît cependant l'existence d'une *« volonté politique commune pour construire un système politique différent »* mais attend d'en savoir davantage sur les réformes en préparation avant de se prononcer.

Même son de cloche au sein du PRD. Le président de l'opposition de gauche, Porfirio Munoz-Ledo, considère que l'on peut parler d'un *« début de transition vers la démocratie »*. *« Dans le passé,* a-t-il cependant ajouté, *le gouvernement est revenu à plusieurs reprises sur des engagements de ce genre. Cette fois-ci, il y aura sûrement des résistances au sein du pouvoir mais Zedillo pourra difficilement faire marche arrière, compte tenu de la très grave crise économique et politique que nous vivons. Les Mexicains ne veulent plus d'un système autoritaire. Ils veulent la démocratie, la justice et des salaires décents. »*

La guérilla zapatiste, qui contrôle une partie de l'Etat du Chiapas, dans le sud du Mexique, a également réagi favorablement à l'accord signé par les partis en annonçant le maintien du cessez-le-feu pour une *« période indéterminée »*. Simultanément, l'armée a retiré ses troupes postées dans les petites villes de Simojovel et Larrainzar pour créer un climat favorable à la reprise des négociations. Le dialogue entre le pouvoir mexicain et l'Armée zapatiste de libération nationale avait été renoué dimanche (*Le Monde* du 17 janvier), en présence de Mgr Samuel Ruiz, l'évêque de San Cristobal de Las Casas, qui joue le rôle de médiateur dans ce conflit.

Bertrand de la Grange

Le régime chinois prépare la population à la mort de Deng Xiaoping

PÉKIN
de notre correspondant

Elevé par une imagerie sulpicienne au rang de « super-Mao », Deng Xiaoping est peut-être en train de se préparer, selon l'expression des dirigeants communistes chinois, pour un *« rendez-vous avec Marx »* qui paraît, chaque jour, de plus en plus imminent. A tout le moins, le régime prend, sans se dissimuler, toutes les mesures nécessaires afin que nul ne soit surpris de sa disparition. Comme pour conjurer le traumatique souvenir de celle de Mao, voici dix-huit ans.

Après les révélations – sans nul doute faites avec l'accord de la haute direction – de l'une de ses filles, Deng Rong, concédant que la santé de son père, officiellement âgé de quatre-vingt-dix ans, déclinait chaque jour, les organes de la propagande ont mis en branle une machine visiblement élaborée, visant à préparer la population à l'inéluctable annonce : d'abord un éditorial du *Quotidien du peuple*, le 16 janvier, appelant le pays à rester uni autour de l'héritage politique du patriarche ; puis, le lendemain, un autre éditorial du même organe, voix officielle du comité central du PC, mettant en exergue les mérites de l'homme dont M. Deng a fait son dauphin : le chef de l'Etat, du Parti et de l'armée, Jiang Zemin.

Ces deux éditoriaux, repris comme il se doit par l'ensemble de la presse, ne signifient pas nécessairement que M. Deng est à coup sûr en passe de rendre l'âme. Ils signifient que ses médecins ont indiqué aux responsables politiques qu'ils n'étaient plus en mesure de fournir de certitude sur l'échéance ultime.

Prudent, le régime prend ses précautions : la substance des deux éditoriaux en question revient à dire aux Chinois que, *primo*, il n'y a pas matière à inquiétude du moment que l'on ne remet pas en cause les grandes orientations des dernières années et, *secundo*, que le bateau est en de bonnes mains, celles de M. Jiang.

Cela n'empêche pas les services les plus habilités à répandre la vérité officielle de faire la preuve d'un certain flottement quant à la réalité de l'état de M. Deng. Il a fallu cinq jours pour que le département de l'information du ministère des affaires étrangères réponde au bureau de l'AFP qu'*« à sa connaissance, pour un homme âgé de quatre-vingt-dix ans,* [Deng] *est globalement en bonne santé »*. En 1976, dix-huit heures après le décès de Zhou Enlai, le 8 janvier, la même instance avait cru pouvoir, en toute confiance, emmener un groupe de journalistes étrangers pour un voyage prévu de longue date en province – pour les ramener de toute urgence à Pékin en avion le lendemain, la nouvelle ayant été annoncée entre-temps.

MANIFESTATIONS COSMOLOGIQUES

Dès lors, le parallèle avec les précédents trépas d'importance nationale est trop criant pour ne pas tenter d'en comparer les situations, dans un pays qui n'a fait que commencer à surmonter sa propension à s'identifier à son chef suprême. Il y a, d'un côté, les similitudes. Comme Mao, Deng fut un chef solitaire, animé d'une volonté sur laquelle tout a reposé, et tout reposait encore il y a peu de temps. Au soir de leurs deux vies, les deux volontés, si différentes soient-elles, sont confrontées à une même incertitude : qui prendra le relais ?

Autre similitude, la manière dont les Chinois vivent la chose – eux dont le rapport au pouvoir est hautement imprégné de tradition. Cela fait des années qu'ils guettent dans des phénomènes de nature extra-politique des signes confortant leur certitude que le trône continue de relier l'ordre universel et la société humaine.

La mort de Mao avait été précédée de manifestations cosmologiques extraordinaires, allant des pluies de météores aux tremblements de terre, qui n'ont pas peu fait pour souligner le côté fin de règne impérial de sa disparition. De la même manière, la population guette dans tout accident, incident ou curiosité naturelle les signes annonciateurs d'un bouleversement politique qui accompagnerait le trépas de M. Deng.

Mais il y a aussi, à propos des conséquences d'une inéluctable disparition de M. Deng, des dissemblances qui ne sont pas négligeables. A la mort de Mao, la Chine était en proie à une guerre civile larvée. Il n'existe, aujourd'hui, au sein du régime ou dans la société, aucune force qui puisse espérer remettre en question de manière radicale les acquis du règne de M. Deng. La Chine est tout entière occupée à mettre en œuvre ce qui lui est présenté comme *« sa théorie »*. Celle-ci consiste à laisser les individus entreprenants s'enrichir par tous les moyens, au nom d'un *« socialisme »* qui n'a plus de sens que dans le détournement de son projet.

En revanche, le régime est bien plus faible qu'il n'était lors de la mort de Mao, et c'est dans cette mesure que l'affaiblissement physique de M. Deng, minoritaire parmi ses pairs de la vieille génération, porte à conséquence. La police, l'armée, les mouchards politiques, avaient alors une réelle autorité, ne serait-ce que par leur capacité de nuisance envers tout récalcitrant. Aujourd'hui, la corruption et le relâchement de la discipline font que les outils du totalitarisme ne sont plus fiables pour le régime. Celui-ci ne connaissant guère d'autre moyen de gouvernement, le test qui se dessine pour lui réside dans sa capacité à dominer les débordements sociaux qui accompagneront nécessairement la mutation économique que M. Deng a voulue.

Francis Deron

La France et les Emirats arabes unis signent un accord de sécurité

Troisième protocole du genre dans le Golfe, il ne prévoit pas d'intervention militaire automatique

LA FRANCE s'engage à apporter sa protection aux Emirats arabes unis (EAU) en cas d'agression extérieure, selon les termes d'un *« accord de coopération en matière de défense »* que le ministre de la défense, François Léotard, devait signer, mercredi 18 janvier, à Abou Dhabi. Des protocoles semblables sont actuellement en discussion entre les EAU, d'une part, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de l'autre. Déjà, la France avait conclu des accords comparables, en 1992 avec le Koweït, après la guerre contre l'envahisseur irakien, et en 1994 avec le Qatar, dans le Golfe.

Pour les EAU, qui invoquent l'éventualité d'une menace des Iraniens, l'accord crée *« une relation de partenariat stratégique »* – et non plus de simple fournisseur d'armes à client – avec la France. Sous conditions, il instaure *« un engagement de la France à participer à la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance »* des Emirats. Il ne s'agit pas pour autant, à l'instar de ce que les EAU ont réclamé au début des discussions, d'une garantie d'intervention automatique de la France.

Mais l'accord de coopération jette les bases d'un contact permanent entre les deux signataires *« en vue de mettre en œuvre des plans généraux, des plans d'urgence, ou des mesures et des actions appropriées pour écarter toute menace »*.

C'est en quelque sorte, reconnaît-on à Paris, une clause d'assistance à l'appréciation des deux partenaires, qui joue en cas d'agression extérieure contre les EAU, dans l'espoir qu'ils ne resteront pas seuls dans leur tête-à-tête stratégique avec les Etats-Unis et pour autant que la garantie de la France leur apparaîtra crédible.

« UNE ANTENNE » DE LA DGSE

L'accord conclu à Abou Dhabi fixe les domaines de coopération, les exercices communs, l'entraînement, les plans d'action éventuels, et il ouvre la voie à la préparation de nouveaux contrats d'armement.

Déjà les Emirats ont acheté à la France des avions de combat Mirage-2000 et des chars Leclerc. Ce qui suppose le déploiement sur place de missions technico-militaires. Les EAU sont aussi intéressés par des équipements de Matra et, outre l'acquisition de Mirage-2000 supplémentaires, ils ont mis à l'étude la possibilité de se doter – plus tard – d'avions Rafale pour moderniser leur panoplie. En revanche, il est peu probable que les Emirats choisissent de confier leur marine de guerre aux Français : leurs besoins, dans l'immédiat, portent sur des frégates en location-vente et, de ce point de vue, les Néerlandais et les Britanniques, qui veulent vendre d'occasion certaines des leurs, semblent aujourd'hui beaucoup mieux placés que les Français.

A l'origine, l'accord a buté sur les discussions juridiques à prévoir en faveur des personnels français qui seront envoyés dans les EAU. L'obstacle a, depuis, été surmonté, de telle sorte qu'une solution a finalement été trouvée pour les protections de nature disciplinaire, judiciaire, et pour l'immunité des ressortissants français appelés à stationner avec leurs familles sur le territoire des Emirats.

Une partie plus secrète de l'accord a trait à la collaboration entre les services de renseignement français et émiratis. Il a été prévu de pouvoir développer les échanges d'informations et, dans ce but, la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) installera une « antenne ». Sur place, en effet, on a observé une recrudescence de l'activité de nombreux services spéciaux étrangers. La lettre confidentielle *TTU*, dont la qualité des informations est reconnue, rapporte dans ses éditions du 18 janvier que les services de sécurité des Emirats ont découvert des micros dissimulés dans des bureaux de plusieurs entreprises françaises d'armement à Abou Dhabi. *« Le matériel,* écrit *TTU, serait, selon les services locaux, d'origine américaine. Ce qui illustre l'âpreté des luttes commerciales dans le Golfe. »*

Jacques Isnard

Un porte-avions russe pour l'Inde

LA SOCIÉTÉ RUSSE d'exportation d'armement Rosvooruzhenie a conclu avec l'Inde un contrat qui prévoit, notamment, la livraison à la marine de guerre indienne du porte-avions *Amiral Gorshkov*, qui est à propulsion classique et déplace 44 000 tonnes à pleine charge. Ce porte-avions est en service depuis 1988. A l'origine, la marine indienne avait souhaité acquérir le *Varyag* de 67 500 tonnes. L'*Amiral Gorshkov*, qui appartient à la flotte russe du Nord, a été transformé pour accueillir des avions à décollage ou atterrissage verticaux (du type des Sea-Harrier britanniques que possède l'Inde) et des hélicoptères. L'Inde étudie, en outre, la construction par ses chantiers d'un porte-avions de 20 000 tonnes. Cette livraison est l'un des éléments d'un contrat plus général, dont l'exécution s'étalera jusqu'en 2003 et qui prévoit la fourniture, par la Russie, à l'Inde d'une dizaine d'avions de combat Mig-29 (qui s'ajoutent à la cinquantaine déjà détenue par les Indiens) avant le milieu de cette année. La transaction, dont le montant global n'a pas été divulgué et qui comporte une aide technique russe pour moderniser les Mig-21 indiens, est fondée sur des crédits d'Etat ouverts dès 1992 par Moscou à New Delhi.

DÉPÊCHES

■ **SUÈDE : Stockholm a commémoré la disparition de Raoul Wallenberg,** le diplomate suédois qui a sauvé des milliers de juifs pendant la deuxième guerre mondiale, avant de disparaître après avoir été arrêté à Budapest il y a tout juste cinquante ans. Lors d'une cérémonie au Riksdag (parlement) suédois, à laquelle assistait le roi Charles XVI Gustave et la reine Silvia, le premier ministre, Ingvar Carlsson, a déclaré que Wallenberg était *« un symbole de la lutte individuelle pour l'humanité, les droits de l'homme et un monde meilleur »*. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : la hausse de la production industrielle en 1994 de 1 % en décembre 1994** a dépassé les pronostics, et atteind 5,4 % sur l'ensemble de l'année, selon la Réserve fédérale. Cette hausse annuelle est la plus importante depuis 1984. La production a augmenté dans tous les secteurs sauf le gaz et l'électricité. Les capacités de production ont été utilisées à 85,4 % en décembre, contre 84,4 % en novembre. – *(AFP.)*

■ **Un retardé mental a été exécuté,** mardi 17 janvier, au Texas. Mario Marquez, trente-six ans, avait été reconnu coupable d'avoir assassiné en 1984 sa nièce de quatorze ans. Il avait été accusé par ailleurs d'avoir violé sa belle-mère et étranglé sa femme âgée de dix-neuf ans. L'exécution de Marquez est la 87e au Texas et la 259e aux Etats-Unis depuis que la Cour suprême a autorisé les Etats, en 1976, à rétablir la peine de mort. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : un caméraman de la télévision a été tué,** samedi 14 janvier, dans le centre de Grozny, a-t-on appris lundi auprès de sa chaîne. Il s'agit du cinquième journaliste tué depuis le début des opérations militaires en Tchétchénie, le 11 décembre dernier. Le caméraman, originaire de Pskov (au nord-ouest de la Russie), a été tué à trois cents mètres du palais présidentiel, où les combats faisaient rage entre forces tchétchènes et des parachutistes originaires de Pskov, qu'il était venu filmer. Un membre de l'état-major du général Babitchev, commandant de ces unités, qui l'accompagnait, a également été tué. – *(AFP.)*

■ **Création d'un comité de soutien** à Paris à l'initiative d'un groupe de Tchétchènes vivant en France. L'association, présidée par M. Timour Bammate, est située au 37 rue Pascal 75013, téléphone : 42-60-80-03, télécopie : 43-37-75-29.

■ **RWANDA : les camps de réfugiés qui abritent 1,5 million de Rwandais au Zaïre et en Tanzanie seront éloignés d'une** cinquantaine de kilomètres de la frontière rwandaise, a annoncé, mardi 17 janvier, Carroll Faubert, envoyé spécial des Nations unies à Kigali. Cette mesure devrait accroître la sécurité aux frontières en éloignant les milices hutues du Rwanda et inciter les réfugiés à rentrer chez eux. – *(Reuter.)*

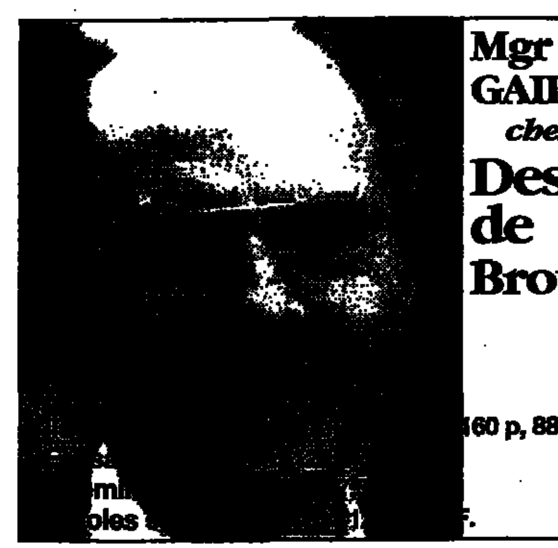
■ **NIGÉRIA : le procès de l'opposant Ken Saro-Wiwa,** défenseur de la minorité ogoni (*le Monde* du 17 janvier), qui devait s'ouvrir, lundi 16 janvier, a été reporté à la première semaine de février. Alors que d'importantes forces de police entouraient le palais de justice de Port-Harcourt où devait avoir lieu l'audience, les représentants de l'accusation ne se sont pas présentés et les juges ont donc renvoyé l'affaire. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH),** organisme proche du gouvernement, a présenté au président Liamine Zeroual un rapport faisant état de trois cent vingt-sept cas d'atteintes aux droits de l'homme – *sévices,* disparitions, détentions arbitraires, dépassement des délais de garde à vue, etc. – imputables aux forces de sécurité, en 1994, a révélé, mercredi 18 janvier, le quotidien francophone *El Watan*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : Téhéran veut établir avec la France** *« des relations larges et durables »*, a déclaré le vice-président du Parlement, Hassan Rouhani, à l'occasion d'une visite, dimanche 15 et lundi 16 janvier, du secrétaire général du ministère français des affaires étrangères Bertrand Dufourcq. Cet appel a été accueilli positivement du côté français, où l'on souligne cependant qu'en dépit de *« lents progrès, il reste des obstacles de taille »* sur la voie d'une véritable normalisation entre Paris et Téhéran. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR : la Cour suprême a condamné,** mardi 17 janvier, le quotidien *International Herald Tribune* à une amende de 5 000 francs pour avoir publié, le 7 octobre, le commentaire d'un professeur américain évoquant certains *« régimes intolérants »* d'Asie. Le juge Goh Joon Seng a déclaré qu'il ne faisait aucun doute que Christopher Lingle, l'auteur de l'article, se référait clairement à Singapour avec l'intention de nuire. – *(AFP.)*

■ **INDE : le nouveau gouvernement de l'Etat d'Andhra Pradesh,** dans le sud de l'Inde, a interdit la vente de boissons alcooliques et enjoint aux particuliers, magasins et bars de remettre leurs stocks aux autorités avant le 17 janvier. Le premier ministre de l'Etat, N. T. Rama Rao, ancienne star du cinéma indien qui a conduit le parti régional Telegu Desam à la victoire aux élections de décembre, avait promis, pendant sa campagne, d'interdire l'alcool et de distribuer du riz aux pauvres au prix de deux roupies le kilo. – *(Reuter.)*



Radio France
audience record
25.7%*

soit 11 786 000 auditeurs
qui écoutent chaque jour

France Inter
France Info
France Culture
France Musique
Radio Bleue
Fip
et les Locales
de Radio France

* (Médiamétrie "75 000" nov./déc. 94)

CANDIDATURE Edouard Balladur s'est déclaré, mercredi 18 janvier, candidat à l'élection présidentielle. Dans un texte lu devant les caméras de la télévision à la mi-journée, le premier ministre a indiqué qu'il entend *« aller plus loin »* dans l'action entreprise depuis vingt et un mois. Il a souligné qu'il n'est pas *« le candidat d'un parti »* et qu'il se propose de *« rassembler le plus grand nombre possible de Français »*.

● « SANS FRACTURE ». Se référant à l'inspiration du général de Gaulle, M. Balladur veut *« réformer sans fracture ni rupture »*.

● ÉTAT DES FORCES. Le premier ministre peut compter, à ce jour, au sein du RPR, sur le soutien de sept des douze ministres issus de cette formation et sur une centaine de députés. La majorité de l'UDF est officiellement acquise à M. Balladur, le CDS devant se déterminer dans les prochains jours.

« Je ne suis pas le candidat d'un parti », déclare M. Balladur

Le premier ministre annonce officiellement son entrée dans la campagne de l'élection présidentielle. Il plaide notamment pour « la réconciliation des Français » et se dit résolu à « réformer sans fractures ni ruptures »

LE PREMIER MINISTRE, *Edouard Balladur, a annoncé, mercredi 18 janvier, sa candidature à l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai, en prononçant, de son bureau de l'Hôtel Matignon, une déclaration radio-télévisée, que nous publions ci-dessous. Enregistrée en fin de matinée, celle-ci a été diffusée sur les ondes dans les journaux de la mi-journée.*

« Au mois de mars 1993, les Français ont confié le pouvoir à une nouvelle majorité. J'ai été désigné comme premier ministre. Je l'ai accepté. Pourquoi ? Parce que notre pays se trouvait dans une situation très difficile : je ne voulais pas que 1993-1995 fussent deux années perdues. J'étais convaincu qu'il fallait commencer sans tarder l'action de redressement et de changement, que c'était un devoir auquel, y étant appelé, je n'avais pas le droit de me dérober.

» Cette action, le gouvernement tout entier, aidé par les Français, l'a engagée courageusement et menée à bien dans de nombreux domaines. L'effort de réforme est l'un des plus considérables réalisés, dans une aussi courte période, dans des conditions aussi difficiles. Nous avons beaucoup travaillé, au service de tous les Français, et surtout de ceux pour lesquels la vie est rude.

» Aujourd'hui les premiers résultats sont là : notre pays commence à se redresser, il reprend sa marche en avant.

» Sur ces bases, il faut maintenant aller plus loin, afin d'être mieux préparé à l'avenir qui s'ouvre devant nous.

RESSUSCITER L'ESPÉRANCE

» J'avais dit, en prenant ma fonction de premier ministre, que je souhaitais me consacrer exclusivement au redressement du pays et garder le silence sur tout le reste jusqu'au début de 1995. J'ai tenu mon engagement. Aujourd'hui, les Françaises et les Français ont le droit de connaître le choix qu'ils auront à faire, c'est à eux que je dois annoncer mes intentions.

» J'ai décidé de présenter ma candidature à la présidence de la République.

» C'est la difficulté de la tâche entreprise, c'est l'ampleur de celle qui reste à accomplir, c'est la confiance de nos concitoyens, maintenue depuis vingt mois, c'est la nécessité du rassemblement le plus large possible des Français, qui me déterminent à solliciter leurs suffrages. En cet instant, je mesure la gravité de ma décision.

» Si je suis candidat, c'est afin de préparer la France au prochain siècle, afin qu'elle y entre – avec toutes ses forces – prospère, juste, influente, afin de ressusciter l'espérance.

» C'est possible si nous le voulons. Ce que je propose aux Français, c'est que, s'ils me font l'honneur de m'accorder leurs suffrages, nous le voulions ensemble.



» La campagne électorale va s'ouvrir. Elle doit – pour être digne de la France – être positive, sereine et optimiste. De ma part, elle le sera.

» Positive, car il s'agit de décider ensemble les réformes indispensables. La critique d'autrui n'aura pas de place dans mes propos. Je m'attacherai à expliquer clairement ce que je propose. Les Français ont le droit de savoir.

» Sereine, parce que le choix d'un président de la République est un acte grave qui engage l'avenir de la nation, qui ne s'accommode pas de polémiques inutiles.

» Optimiste, parce que les Français, et tout spécialement la jeunesse, doivent reprendre espoir.

L'UNITÉ DU POUVOIR

» La France ne doit pas avoir peur : ni peur de l'avenir, ni peur des autres, ni peur du monde. Elle doit croire en elle. La France est un grand pays, elle est présente partout dans le monde grâce aux départements et territoires d'outre-mer ; les Français sont un grand peuple, capables du meilleur si on leur donne les moyens de le décider. Il faut croire en la France : elle doit, avec toutes ses forces et tout son courage, redevenir un exemple pour le monde comme elle le fut au temps du général de Gaulle.

» L'enjeu de l'élection présidentielle est clair : il s'agit de retrouver l'unité du pouvoir, de mettre fin à une période inévitable, mais politiquement délicate. Cette situation, j'ai tenu, en respectant scrupuleusement les institutions, à ce qu'elle soit la plus utile possible pour la France.

» Il s'agit de restaurer la morale civique, de lutter contre la corruption, d'assurer la sécurité, le respect des lois, les droits des citoyens garantis par les juges, en somme l'Etat républicain.

» Il s'agit de fortifier le progrès et la justice afin de réduire le chômage, de donner à la jeunesse une école qui la prépare mieux à la vie active, d'aménager notre territoire sans l'abîmer, de protéger les plus faibles, ceux qui souffrent, ceux qui ont le plus besoin de la fraternité nationale, les victimes de tous les maux qu'engendrent les sociétés modernes.

» Il s'agit de consolider la position de la France en Europe et dans le monde, de faire de la France le moteur du progrès européen, progrès européen qui est indispensable à notre avenir. La France doit être le meilleur serviteur de la paix.

RASSEMBLER

» Tout cela sera possible, à une condition : la réconciliation des Français. Il faut réformer sans fractures ni ruptures, en convainquant, en suscitant l'adhésion grâce au dialogue avec tous. Je ne suis pas le candidat d'un parti. Ce que je souhaite, c'est rassembler le plus grand nombre possible de Français dans la tolérance, l'ouverture et le respect d'autrui. Ce que je souhaite, c'est gouverner pour tous les Français, sans distinction, sans exclusive. Si vous me faites confiance, c'est au service de la nation tout entière que j'accomplirai ma tâche.

» Réconciliation des Français, optimisme, confiance en soi, fierté d'être Français, voilà l'enjeu.

» Tous les Français aiment notre pays, tous savent qu'ils doivent être solidaires, tous connaissent les devoirs que leur imposent le patriotisme et la justice envers les plus faibles.

» C'est à vous directement que je m'adresse. Ce sera à vous de juger, à vous de décider quel avenir vous voulez pour la France. »

Les grandes lignes d'un programme

Edouard Balladur a présenté l'essentiel de son programme dans trois articles publiés par *Le Monde* à la fin 1994. Dans le premier, « Mieux associer les citoyens » (*Le Monde* du 17 novembre), il affirme que *« sans Etat, la démocratie libérale est une jungle »*. M. Balladur ne choisit pas entre une réduction du mandat présidentiel à cinq ans et le maintien d'un septennat non renouvelable mais il se prononce pour une extension de la pratique du référendum. Il préconise plusieurs réformes dans le domaine de la justice dont une limitation du recours à la détention provisoire. Dans son deuxième article, « Pour un nouveau traité de l'Elysée » (*Le Monde* du 30 novembre), le premier ministre refuse tant le fédéralisme que l'idée de « noyaux durs » entre les Etats les mieux intégrés de l'Union européenne. Il préconise une renégociation du traité de l'Elysée de 1963 pour renforcer le couple franco-allemand. Dans le troisième, « La force et la justice » (*Le Monde* du 20 décembre), M. Balladur centre son propos sur l'objectif de réduction du nombre de chômeurs en cinq ans, en soulignant la nécessité de poursuivre l'allègement des charges sociales sur les plus bas salaires. Il propose une réforme de la protection sociale reposant, notamment, sur une *« diversification des recettes du financement »*.

Deux parlementaires RPR sur trois soutiennent M. Chirac

LA BATAILLE du Rassemblement pour la République est engagée. Les heures, les jours et les semaines à venir vont voir se développer une guerre de positions où chacun des deux camps va publier des phrases définitives sur la fidélité et la trahison. Quinze députés en donnent un aperçu dans une page de publicité publiée par *Libération*, mercredi 18 janvier, qui reprend les termes d'une lettre envoyée par huit benjamins du RPR à Edouard Balladur (*Le Monde* daté 8-9 janvier). Partisan de Jacques Chirac, le président par intérim du RPR, Alain Juppé, va devoir déployer toute la diplomatie dont il peut faire preuve pour tenir la barre.

Mardi après-midi, M. Chirac a réuni autour de lui, à son quartier général de campagne de l'avenue d'Iéna, à Paris, près de cent cinquante parlementaires, en présence de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Dans la soirée, c'est Charles Pasqua qui a réuni, place Beauvau, au ministère de l'Intérieur, environ deux cents parlementaires du RPR et de l'UDF qui avaient soutenu son projet de « primaires » présidentielles. M. Pasqua a apporté un soutien sans ambiguïté à M. Balladur, auprès duquel il entend *« conduire une campagne ardente »*. En dehors de deux ministres en exercice – Michel Barnier et un UDF, Pascal Clément, – des anciens ministres François Guillaume, Jacques Limouzy, Jean de Lipkowski, Michel Noir, Alain Peyrefitte, Robert Poujade et Jacques Valade, on notait la présence de Philippe Auberger, rapporteur général du budget, de Jean-Paul Barety, maire de Nice, et de députés fidèles à M. Pasqua, comme Alain Marsaud.

MINISTRES : SEPT À QUATRE

A l'heure où le premier ministre déclare sa candidature à l'élection présidentielle, le décompte global des soutiens à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen fait apparaître que, sur trois parlementaires se réclamant de la famille gaulliste, deux soutiennent M. Chirac, alors qu'un seul est derrière M. Balladur. Côté chiraquien, on avance le nombre de 175 députés, avec une marge d'erreur de quelques unités, ayant fait le choix du maire de Paris. Côté balladurien, on estime qu'une centaine de députés se rangent sous la bannière du chef du gouvernement. Le groupe RPR de l'Assemblée nationale, que conduit le très chiraquien Bernard Pons, compte 260 membres.

Au Sénat, où siègent 90 gaullistes, la répartition est de deux tiers pour M. Chirac et un tiers pour M. Balladur. S'agissant des députés européens, 11 des 13 RPR soutiennent M. Chirac, mais ni Hélène Carrère d'Encausse ni Alain Pompidou n'ont fait connaître leur préférence pour l'un ou l'autre des candidats.

Dans les rangs RPR du gouvernement, le score est de sept à quatre en faveur de M. Balladur. Seule Michèle Alliot-Marie (jeunesse et sports) est encore « aux abonnés absents », mais les chiraquiens confient qu'ils ne se font plus guère d'illusions à son sujet. Le séguiniste François Fillon (enseignement supérieur) a rejoint officiellement, mardi soir, le camp du premier ministre, alors que, quelques heures avant lui, Lucette Michaux-Chevry (action humanitaire) avait confirmé son engagement pour M. Chirac.

Olivier Biffaud

L'UDF, captive consentante

QUATRE DES PRINCIPALES composantes de l'UDF se sont déjà ralliées à Edouard Balladur : le Parti républicain, la formation la plus nombreuse, le Centre des démocrates sociaux, le Parti radical et les Adhérents directs de l'UDF, que dirige Pierre-André Wiltzer, ancien directeur de cabinet de Raymond Barre. Les Adhérents directs se sont prononcés officiellement le 12 janvier, et les trois autres formations réuniront leurs instances ces prochaines semaines.

Balisé par les sondages favorables au premier ministre comme par des dates-clés – dont l'accord obtenu sur le GATT, en décembre 1993 –, le ralliement de cette partie nettement majoritaire de l'UDF s'est imposé dès lors qu'il est apparu que l'UDF ne pourrait avoir, le moment venu, de candidat incontesté, et que M. Balladur finirait par l'emporter sur M. Chirac au sein du RPR. En dehors de l'attirance qu'a pu exercer le conservatisme mesuré de M. Balladur, les considérations tactiques ont également dicté ce ralliement ; le CDS et surtout le PR guignant une hypothétique place de premier ministre.

Sur-représentés dans le gouvernement de M. Balladur par rapport à leur poids parlementaire (six ministres pour soixante-quatre députés revendiqués), les démocrates sociaux, tout particulièrement Bernard Bosson et Edmond Alphandéry, ont très vite affiché leur soutien au premier ministre. Dès septembre 1993, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, avait invité le CDS a être *« la garde rapprochée »* de M. Balladur, même si Pierre Méhaignerie, alors président du CDS, se montrait beaucoup moins déterminé.

LA TENTATION DE M. BARRE

Délesté de Philippe de Villiers, qui fera campagne sous ses propres couleurs, le Parti républicain a été placé devant le fait accompli par François Léotard, président d'honneur du PR, qui avait déclaré, dès décembre 1993 et en même temps que Simone Veil, autre personnalité proche de l'UDF, qu'il soutiendrait le premier ministre si celui-ci se portait candidat à l'élection présidentielle. Le PR, qui a multiplié les signes d'allégeance, et le CDS ont été rejoints par le Parti radical puis par la majorité des Adhérents directs.

Face au pôle balladurien, la partie de l'UDF rétive à la personnalité du premier ministre a tenté de s'organiser, dès l'automne 1993, autour de trois responsables : Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, Charles Millon (UDF-PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale – qui avait décliné en mars 1993 le ministère de l'agriculture –, et René Monory (UDF-CDS), président du Sénat. Un accord tacite s'est même instauré entre cette partie de l'UDF et le RPR fidèle à M. Chirac contre M. Balladur, chacun défendant le principe d'un candidat issu de ses rangs pour « prendre en tenaille » le premier ministre.

Après avoir caressé l'hypothèse de leur candidature à l'élection présidentielle, M. Monory et M. Giscard d'Estaing, n'ont pu que constater le peu d'écho qu'elle a éveillé dans l'opinion. Candidat à la candidature, M. Millon est tout aussi incapable, aujourd'hui, de fédérer l'UDF autour de lui. Les estimations des instituts de sondage ne donnent que très peu de crédit à sa démarche. Alors que M. Monory a tiré les leçons de l'hégémonie de M. Balladur sur la majorité UDF-RPR en se rapprochant des balladuriens du CDS, que dirige à présent François Bayrou, Raymond Barre, qui s'était abstenu de critiques contre le gouvernement, se montre beaucoup plus virulent et entretient le doute sur sa candidature.

Gilles Paris

La « considération » de M. Le Pen

Le 27 juin 1993, M. Le Pen qualifiait le premier ministre d'*« homme intelligent, habile et courtois »*. *« Il ne nous a pas laissés au ban de la nation »*, ajoutait-il. Comme il le fait avec les formations présentes au Parlement européen et les groupes du Parlement français, le premier ministre reçoit une délégation d'élus du Front national. Après l'avoir estimé *« plus tolérant que M. Chirac »*, M. Le Pen déclarait, le 20 décembre 1994 sur France 2, *« avoir du respect »* pour M. Balladur, et même *« de la considération »* (sur LCI, le 15 janvier).

QUESTION
AU FUTUR PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE

LES RÉFORMATEURS
SONT POUR LE QUINQUENNAT.
ET VOUS ?

Le Mouvement des Réformateurs est favorable à une réduction du mandat présidentiel. Le quinquennat, déjà voté par le Parlement, peut être décidé par référendum. Ainsi, les Français pourront se prononcer plus souvent sur les grands choix de société.

Le M.D.R. propose deux autres réformes des institutions :

- une session parlementaire annuelle de neuf mois.

- une limitation du cumul des fonctions interdisant à un parlementaire d'être président de région, de département ou maire d'une ville de plus de 100 000 habitants.



Le mouvement qui pose les vraies questions

M.D.R. 7, rue de Villersexel 75007 Paris
Tél. : 45 44 61 50 - Fax : 45 44 91 90

CAPITALES Médias • Paris •

M. Balladur a été porté par son ambition présidentielle

Depuis mars 1993, l'hôte de Matignon s'est préparé à devenir candidat à l'Elysée et à faire aboutir un projet qui l'anime, en fait, depuis 1988

L'homme que le président de la République a nommé premier ministre au lendemain des élections législatives de 1993 est aujourd'hui candidat à sa succession. Cette évolution ne doit rien au hasard. Au long de ses vingt et un mois de gouvernement, Edouard Balladur a mis au service d'une ambition nourrie depuis 1988 l'habileté d'un politique accompli, le savoir-faire d'un habitué des plus hautes sphères de l'Etat, la ténacité de qui entend arriver seul au but qu'il s'est fixé. Il a été aidé par la chance, qui ne lui a pas manqué, même si les obstacles qu'il a rencontrés étaient loin d'être faciles à surmonter. De la conclusion des négociations du GATT, en décembre 1993, à la prise d'otages de l'Airbus d'Alger, un an plus tard, le premier ministre a su négocier et décider, tout en tirant le meilleur parti des ministres qu'il avait choisis. Porté par l'opinion dès le printemps de 1993, Edouard Balladur a consolidé sa position dans l'électorat de droite, que sa candidature ne saurait surprendre.

LES FRANÇAIS en avaient fait un premier ministre avant même que François Mitterrand, le 29 mars 1993, ne le nomme à la tête du gouvernement. Vingt mois plus tard, Edouard Balladur peut penser que les électeurs sont décidés à lui confier la présidence de la République sans qu'il lui soit utile de mener vraiment campagne. Pour cet homme qui se meut dans les palais nationaux comme s'il était né avec un sceptre au-dessus de son berceau, la politique semble finalement quelque chose d'assez simple. Et pourtant, quelle formidable volonté, quel extraordinaire contrôle de lui-même pour faire oublier une analyse antérieure, qui interdisait à un « cohabitant » de briguer l'Elysée ; pour surmonter, sans dégâts apparents, les difficultés nées des aléas de la vie gouvernementale et des erreurs commises ; pour transformer en évidence une minutieuse conquête du pouvoir !

C'est bien avec cette idée en tête qu'Edouard Balladur s'est mis en situation d'être le second chef de gouvernement que la droite imposerait à François Mitterrand. La campagne présidentielle de 1988 l'avait convaincu que Jacques Chirac ne pourrait jamais conquérir la présidence de la République ; le dédain avec lequel l'avaient traité ses « compagnons » du RPR, au lendemain de leur défaite, lui a donné l'envie de démontrer que, lui, il pourrait faire mieux que l'autre héritier du pompidolisme. Le reste n'a été affaire que de patience, de stratégie, de chance. Matignon n'aura été utilisé par M. Balladur que comme un tremplin vers l'Elysée. Nul ne l'envisageait sérieusement il y a vingt mois, sauf lui et, probablement, les deux hommes dont il a fait les bras armés de sa campagne, d'abord souterraine, puis flagrante : Nicolas Sarkozy, à qui il a confié l'important ministère du budget et le soin de porter la parole du gouvernement ; Nicolas Bazire, dont il a fait le directeur de son cabinet. Les Français, une fois encore, ont été plus perspicaces que les professionnels de la politique, puisque, dès le milieu du mois de mai de 1993, ils avaient fait du premier ministre, dans les sondages, le meilleur des « présidentiables » de la droite. Depuis, il n'a pas quitté cette place enviable.

Tout a été fait, dès le début, pour conquérir cette position, puis pour la rendre inexpugnable. Les électeurs de droite ne supportent plus la « guerre des chefs » : il compose un gouvernement où RPR et UDF sont à parité. Les Français ne veulent pas que triomphent des revenants revanchards : il fait de Simone Veil, symbole d'ouverture et de conciliation, la première de ses ministres. Les citoyens sont obsédés par la sécurité et l'immigration : il confie ces dossiers à Charles Pasqua. Nul ne veut de heurt entre la nouvelle majorité et un chef de l'Etat qui dispose encore de deux ans de mandat : il se fait l'apôtre d'une cohabitation harmonieuse, promettant de respecter *« la lettre et l'esprit de la Constitution »*. Le bon peuple rêve d'un monarque républicain : M. Balladur arrive à pied à Matignon, annonce à grand son de trompe qu'il va réduire les crédits de réception de l'Etat, que ses ministres devront, comme lui, être économe des avions que la République met à leur disposition. Chacun le croit. Le première bataille est gagnée ; c'était celle de la communication.

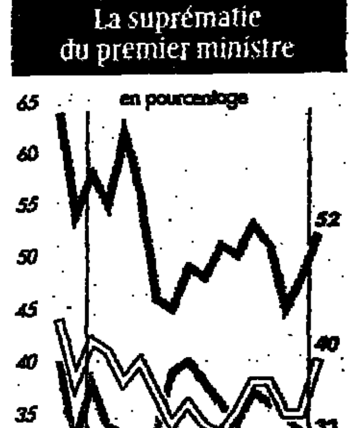
> Matignon n'aura été utilisé par le premier ministre que comme un tremplin vers l'Elysée

Bâtir une image de gouvernant sérieux et désintéressé a été à peine plus difficile. Dès la première réunion du conseil des ministres, il assure que *« sa seule préoccupation est de gouverner, à l'exclusion de toute autre »*. Pour réduire le déficit budgétaire, afin d'accélérer une baisse des taux d'intérêt que M. Balladur se flatte d'avoir obtenu par un simple retour de la *« confiance »* dû à son arrivée au pouvoir, une forte ponction est opérée sur les revenus des ménages. Cette stratégie, qui ne peut avoir que des effets néfastes sur la relance économique, ne peut durer longtemps ; dès le 25 avril, il en change en annonçant le lancement d'un grand emprunt, dont l'extraordinaire succès lui permettra d'assurer qu'il dispose de la confiance des épargnants, faute d'avoir celle des « dîners en ville » parisiens.

Le chômage est, déjà, pour lui l'obsession d'un homme qui redoute d'être jugé, en avril 1995, sur le nombre de sans-emploi. Il se plaint du patronat, avec lequel il n'aura jamais de bons rapports, mais assure qu'il prend la tête de ce combat-là.

L'été est délicat. Au cours d'un terrible maëlstrom monétaire, le franc est attaqué. Pour éviter une dévaluation, M. Balladur est contraint d'obtenir de l'Allemagne un accroissement des marges de fluctuation dans le système monétaire européen. Il n'oubliera jamais que la ferme demande de Philippe Séguin d'une *« autre politique »* a affaibli la confiance dans le franc et que, dans cette épreuve, M. Chirac ne lui a apporté qu'un soutien très mesuré. Déjà, le 19 juillet, une vive algarade avait opposé les deux hommes lors d'un déjeuner réunissant les dirigeants de la majorité. Si le premier ministre continue d'assurer qu'il n'est là que pour *« améliorer la situation de la France »*, le président du RPR commence à comprendre que son « ami de trente ans » a un autre objectif, ne serait-ce que parce que celui-ci, dès le 12 août, refuse de lui reconnaître publiquement le titre de *« candidat naturel »* du RPR à l'élection présidentielle.

La suprématie du premier ministre



La cote de confiance comme président de la République

E. Balladur — R. Barre — J. Chirac

Source : CSA/Le Parisien

Les responsabilités à la tête du gouvernement n'ont jamais empêché M. Balladur d'apparaître comme le meilleur de son camp.

Dans cette crise monétaire, M. Balladur profite, au moins, d'un appui sans restriction de M. Mitterrand. Pendant vingt mois, les deux patrons de l'exécutif ne s'opposeront vraiment que sur la politique militaire, le chef de l'Etat imposant au chef du gouvernement le maintien du moratoire sur les essais nucléaires. Bien des membres du RPR verront là une faiblesse coupable. Le soutien présidentiel est tout aussi acquis au premier ministre dans l'épreuve qu'il savait, dès son arrivée à Matignon, être la plus redoutable pour lui : la négociation du GATT. Il la surmonte brillamment et en tire, immédiatement, un profit intérieur en obtenant, le 15 décembre, un vote massif de confiance de l'Assemblée nationale.

L'automne, décidément, lui a été bénéfique. Il a réussi, aussi, à démontrer la force de la majorité de droite en obtenant du président de la République une réforme de la Constitution restreignant le droit d'asile, ce qui lui permet de donner un nouveau gage à l'aile sécuritaire de ses futurs électeurs. Enhardi par ces succès, M. Balladur commet des erreurs qui vont le couper de ceux qui, à gauche, lui avaient, un temps, fait confiance. Il commence par imposer une réforme, à la hussarde, de l'antique loi Falloux, permettant ainsi aux collectivités locales d'aider les écoles confessionnelles. Ce faisant, il met dans la rue des centaines de milliers de défenseurs de l'école publique et il n'est dispensé de leur céder que parce que le Conseil constitutionnel annule cette réforme.

Céder, le premier ministre a pourtant appris à le faire. En octobre 1993, il avait dû reculer devant les grévistes d'Air France ; mais, alors, il avait pu arguer que cela lui avait permis de prendre le temps d'imposer une réforme de l'entreprise. Il ne peut user de la même défense lorsqu'il ne comprend pas que la création du contrat d'insertion professionnelle, bien vite assimilé à un « SMIC-jeunes », sert de détonateur au malaise d'une jeunesse qui n'accepte plus l'incapacité de la société à l'intégrer. Il lui faudra plus d'un mois, une série de manifestations, en province comme à Paris et un second tour d'élections cantonales pas aussi bon pour la droite qu'elle l'espérait pour qu'il se décide, le 30 mars 1994, à retirer des décrets dont personne ne voulait.

Durant l'été, la quasi-absence de M. Mitterrand, après sa deuxième opération, permet à M. Balladur de revêtir l'habit d'un « président de la République de fait », tout particulièrement dans la gestion du drame rwandais. Cet acquis lui permet de surmonter, au moins dans un premier temps, les ennuis de certains de ses ministres avec la justice. La démission contrainte d'Alain Carignon du gouvernement se passe sans fracas. En revanche, les tergiversations du premier ministre quand Gérard Longuet est à son tour dans le collimateur des juges confirment que, là encore, il n'a pas pris la mesure du véritable tremblement de terre que représente la mise au jour de la corruption. A force d'hésiter à trancher, il est contraint de courir après les initiatives de Philippe Séguin.

Sans le vouloir, Jacques Delors vient à son secours. La crédibilité de la candidature du président de la Commission de Bruxelles convainc la droite que ses divisions la conduisent au désastre et que seul M. Balladur est en mesure de le lui éviter. Quand l'espoir de la gauche renonce, celui de la droite est déjà solidement installé. La bonne fin de la prise d'otages de l'Airbus vient lui donner, à Noël, l'ultime « coup de pouce » qui lui manquait.

Thierry Bréhier

Les déficits ont résisté aux intentions

QUAND IL FAIT sa déclaration de politique générale, le 8 avril 1993, Edouard Balladur est sûr de son fait. L'action qu'il va entreprendre va permettre d'atteindre un double objectif : d'abord celui de stabiliser le chômage *« à la fin de 1993 »*, pour qu'une *« décrue puisse être, ensuite, amorcée »* ; celui d'accélérer la réduction de tous les déficits. L'objectif est ambitieux. Il se révèle rapidement difficile à tenir.

Peu après son arrivée à Matignon, au plus fort de la récession, le premier ministre hésite sur le cap à suivre. Diagnostiquant une *« crise de l'offre »* et non une *« crise de la demande »*, selon la formule de son ministre du budget, Nicolas Sarkozy, il multiplie les aides en faveur des entreprises (remboursement de TVA, etc.) et fait peser sur les ménages une cascade de prélèvements supplémentaires (taxe sur les carburants, CSG...).

L'été 1993 achevé, M. Balladur se rend compte qu'il faut modifier le « cadrage » de sa politique économique et moins pénaliser la consommation, qui est en panne. Progressivement, le gouvernement réajuste donc le tir, avec l'allocation de rentrée scolaire ou la prime à la casse pour les automobiles.

En matière de déficits, le premier ministre s'aperçoit aussi que le redressement promis sera difficile à réaliser. En paroles, le gouvernement continue donc d'afficher son ambition : le déficit budgétaire doit être ramené de 300 milliards de francs en 1994 à 275 milliards de francs en 1995.

UN OBJECTIF DIFFICILE A ATTEINDRE

En pratique, la réduction est beaucoup moins apparente. Procédé peu conforme à l'orthodoxie budgétaire, les recettes des privatisations sont affectées prioritairement au financement des dépenses courantes de l'Etat et non à la dette. Surtout, celle-ci dérive, d'à peine plus de 2 000 milliards de francs, début 1993, à plus de 2 900 milliards de francs fin 1994.Pour les comptes sociaux, le bilan est le même. S'il multiplie les mesures de redressement (hausse des prélèvements, déremboursement, convention médicale), le gouvernement se rend compte que l'objectif ne pourra être atteint. C'est sans doute, d'ailleurs, son échec le plus grave. Le déficit cumulé du régime général de la Sécurité sociale, qui avait atteint 96 milliards de francs au cours des années 1991, 1992 et 1993, pourrait dépasser 110 milliards de francs pour les deux seules années 1994 et 1995.

Le bilan que M. Balladur peut afficher sur le front de la lutte contre le chômage est plus nuancé. La loi quinquennale, adoptée fin 1993, devait favoriser la création de 400 000 emplois. Cependant, malgré une croissance beaucoup plus forte que prévu (sans doute 2,5 % en 1994, après moins 0,9 % en 1993), le premier ministre a dû revoir à la baisse l'objectif initial. Tout au long de l'année 1993, le nombre des demandeurs d'emploi n'a cessé, en effet, d'augmenter : de 3 069 000 en mars à 3 302 300 en décembre. En novembre 1994 (dernier chiffre connu), il y en a encore 47 000 de plus. Avec beaucoup de retard, la stabilisation promise est donc certes en vue. Pas encore la décrue.

Laurent Mauduit

Une politique étrangère marquée par l'« économisme »

LES INSTITUTIONS de la Ve République ne sont pas des plus propices à un premier ministre qui souhaiterait se faire valoir en politique étrangère, mais M. Balladur, en presque deux ans d'exercice de cette fonction, n'a pas été empêché d'agir, ni de s'exprimer, sur les affaires internationales. En vertu d'une sorte de contrat de cohabitation courtoise, passé entre le chef de l'Etat et lui, faculté était laissée au gouvernement de gouverner dans ce domaine aussi, pour peu que la France tînt à l'extérieur un seul langage et que la prééminence du président de la République fût respectée.

De ces vingt mois passés à Matignon, il ressort une approche de la politique étrangère très fortement marquée par ce que l'on pourrait appeler l'« économisme » de M. Balladur et par la priorité donnée aux affaires intérieures françaises. Il s'intéresse à l'Europe parce qu'elle est, désormais, inextricablement mêlée à ces dernières ; elle est pour lui une nécessité plutôt qu'un grand dessein. Il aborde les relations transatlantiques essentiellement sous l'angle commercial ; l'Afrique, par le problème du franc CFA et de ses répercussions sur l'économie nationale. Il ne se mêle des crises qui ensanglantent cette fin de siècle que lorsqu'il y est contraint par d'autres.

Quand, en février 1994, après le massacre du marché de Sarajevo, l'OTAN lance un ultimatum aux Serbes pour qu'ils retirent des abords de la ville l'armement avec lequel ils la bombardent depuis des mois, c'est du Quai d'Orsay que part l'impulsion, relayée par le département d'Etat américain. Le premier ministre assiste à la gestion de la crise bosniaque avec le souci permanent des soldats que la France y a dépêchés avant qu'il n'arrive à Matignon, de leur sécurité, du coût de l'opération. Souci, bien sûr, fort légitime, mais quasi exclusif dans ses rares déclarations sur la Bosnie, ce qui incite à se demander si, étant aux commandes deux ans plus tôt, il eût accepté que la France prît une telle part à la Forpronu.

Quand, à l'été 1994, devant l'ampleur des massacres perpétrés au Rwanda, François Mitterrand et Alain Juppé estiment que la France ne peut plus rester inactive, M. Balladur intervient pour que l'opération soit de nature exclusivement humanitaire et pour la limiter dans le temps. *« Oui, je me suis opposé à ceux qui étaient partisans d'une opération de type colonial, avec lâcher de parachutistes sur Kigali comme sur Kolwezi »*, disait-il récemment, estimant qu'on n'avait pas assez reconnu sa sagesse et, du coup, caricaturant quelque peu la position de ceux qui avaient un moment envisagé une véritable opération d'interposition au Rwanda. Ce réflexe de prudence du premier ministre, c'est aussi le sentiment que la France n'a pas à intervenir dans des guerres civiles ; voire une tentation de repli. L'étranger n'est pas son domaine de prédilection, surtout lorsqu'il est en crise, ou qu'il donne lieu à divergences entre membres de son gouvernement. Rien ne lui déplaît davantage que l'éclatement au grand jour de telles dissensions (le plus souvent entre Alain Juppé et Charles Pasqua), qui trahissent son propre défaut d'autorité sur ces sujets.

> Il ne se mêle des crises qui ensanglantent cette fin de siècle que lorsqu'il y est contraint par d'autres

Le dernier épisode de cette nature – et le plus dramatique – s'est produit il y a quelques semaines lors de la prise d'otages par des militants islamistes de l'Airbus d'Air France à Alger : la cellule de crise immédiatement constituée au quai d'Orsay constate très vite que les autorités algériennes ne jouent pas franc jeu avec Paris sur cette affaire et qu'elles entendent la régler elles-mêmes. Quand les preneurs d'otages demandent qu'on laisse l'avion décoller pour venir se poser en France, M. Pasqua, comme le gouvernement d'Alger et contre l'avis de M. Juppé, s'y oppose. Ce n'est qu'après de très longues heures, après la mort d'un otage français et devant le risque grandissant de voir l'affaire se terminer dans un bain de sang à l'aéroport Boumediène, que M. Balladur, cédant à la demande pressante de son ministre des affaires étrangères, finit par exiger d'Alger le décollage de l'appareil pour Marseille. Après l'intervention réussie du GIGN, M. Pasqua est seul au côté de M. Balladur pour se féliciter de l'heureux dénouement devant les caméras de la télévision...

Le chef de la diplomatie devrait être aguerri : c'est déjà avec aussi peu d'égards pour lui que M. Balladur s'était félicité du premier succès de politique extérieure de son gouvernement, à savoir la conclusion, à la fin de l'année 1993, des négociations sur le commerce mondial (GATT). Le premier ministre s'était, il est vrai, cette fois, personnellement impliqué dans ce dossier à la jonction de l'économie et de la diplomatie, y compris en allant rendre visite à Bill Clinton pour obtenir la remise en question du compromis sur l'agriculture précédemment conclu entre la Commission de Bruxelles et les Américains, qu'il jugeait dommageable à la France.

La stratégie de Paris fut de convaincre les partenaires européens que cette querelle avec Washington sur le volet agricole du GATT, qui avec celle sur le volet culturel bloquaient un accord d'ensemble, engageait la capacité de l'Union tout entière à se faire respecter dans une négociation mondiale et pas seulement les intérêts particuliers de l'un de ses Etats membres. Cette stratégie l'emporta.

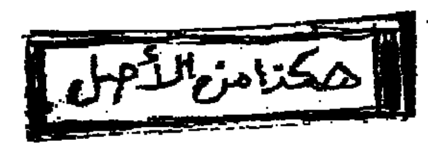
M. Juppé, qui, lors de discussions-marathons avec ses onze homologues, avait mené à bien cette phase d'« européanisation » du problème, se passa donc de compliments. Cet épisode a constitué l'entrée remarquée de M. Balladur sur la scène internationale.

Il a marqué sans doute, aussi, l'approche que le premier ministre allait avoir de l'Allemagne. Le chancelier, contre plusieurs de ses ministres, avait finalement donné à la démarche française sur le GATT un soutien qui fut déterminant. L'importance de la solidarité franco-allemande et de son pouvoir d'entraînement sur l'Europe étaient spectaculairement démontrée à propos d'une affaire des plus pragmatiques. M. Balladur l'a rappelée récemment, de même qu'il a confirmé l'objectif, esssentiel pour l'Europe, de l'Union économique et monétaire et des politiques de convergence qu'elle implique, notamment en matière de réduction des déficits publics. Les Allemands auraient sans doute attendu davantage de la France pendant leur présidence européenne du second semestre de 1994.

Quant aux grands sujets touchant à l'avenir de l'Union, chacun s'est semble-t-il résigné à ce qu'ils ne puissent être véritablement abordés avant l'élection présidentielle en France. On peut penser que c'est le pragmatisme, plutôt que les audaces conceptuelles, qui imprègnerait la démarche de M. Balladur si lui revenait la tâche de guider la politique européenne de la France.

D'audace de ce genre, il n'en eut qu'une seule fois, le jour de son investiture devant l'Assemblée nationale, en annonçant son projet de conférence internationale sur la stabilité en Europe, qu'il eut d'ailleurs la malencontreuse idée de comparer à Yalta et à quelques autres grandes conférences de triste mémoire. Le projet, flou à l'époque, a été précisé par la suite. C'est au cours de l'année 1995 qu'il reviendra au président de la République de lui donner consistance.

Claire Tréan



Les promesses oubliées de la « réforme »

Le programme annoncé par M. Balladur le 8 avril 1993 est loin d'avoir été intégralement mis en œuvre

Le 8 avril 1993, Edouard Balladur prononçait devant l'Assemblée nationale son discours de politique générale. Il y annonçait une série de projets de loi, partiellement inspirés de son « Dictionnaire de la réforme », publié l'année précédente, qui dessinaient le programme du changement voulu par les Français aux élections législatives. Entre les annonces alors faites et les dispositions effectivement adoptées, la comparaison, vingt et un mois après, conduit à relativiser le bilan réformateur affiché par le premier ministre.

« LE GOUVERNEMENT *le plus réformateur depuis plusieurs dizaines d'années...* » C'est en ces termes que le premier ministre a qualifié, le 10 janvier 1995, l'action engagée depuis avril 1993 et son arrivée à l'hôtel Matignon. Quelques jours avant d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle et en réponse à ses concurrents et adversaires qui le taxent volontiers de conservatisme ou d'immobilisme, Edouard Balladur affichait ainsi, non sans emphase, son intention de ne pas leur concéder le thème de la réforme.

Inlassable avocat de son bilan, M. Balladur peut brandir, aujourd'hui, l'ensemble des promesses faites, dès le 8 avril 1993, dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale. Ce jour-là, qui marque, à ses yeux – et sans attendre l'élection présidentielle de 1995 – le début d'une *« nouvelle période de notre histoire »*, il avait dressé le catalogue des *« réformes »* qui devaient contribuer à faire de la France un *« nouvel exemple »*.

BILAN MITIGÉ

Vingt mois plus tard, en dépit du communiqué de victoire du 10 janvier, le bilan est pour le moins mitigé. Certes, bon nombre des promesses faites initialement ont donné lieu à des changements législatifs. Ainsi, dès la session parlementaire du printemps 1993.

M. Balladur tient son engagement de déposer un projet de loi destiné à *« affirmer clairement et définir l'autonomie de la Banque de France »*, afin d'encourager *« le retour à la confiance »* et de garantir *« une baisse durable des taux d'intérêt »*. Après une décision du Conseil constitutionnel qui retarde un peu la réforme, le texte est définitivement adopté le 23 décembre 1993. La Banque de France devient donc indépendante le 1er janvier 1994.

Le but n'est pourtant que partiellement atteint. Certes, les taux à court terme, sous contrôle de la Banque, baissent : ainsi les taux d'intervention, qui avoisinaient 9 % au début de 1993, reculent-ils à 6,3 % au début de 1994, puis à 5 % début 1995. Cependant, les taux à long terme, qui, eux, dépendent des marchés, font le mouvement strictement inverse : les taux à dix ans, qui avaient chuté à 5,8 % début 1994, avoisinent 8 % un an plus tard. La tendance vient des Etats-Unis, mais elle est aggravée, en France, par le niveau des déficits publics. La Banque de France joue donc son rôle, mais d'une manière inattendue : depuis le milieu de l'année 1994, elle multiplie les mises en garde à l'adresse des pouvoirs publics.

Comme prévu également, pour étayer la *« modernisation »* de l'économie française, le gouvernement soumet très vite au Parlement une loi de privatisation, qui est adoptée dès le 8 juillet 1993. Aussitôt après, les cessions commencent. Elles atteignent, au total, 47,6 milliards de francs en 1993, 60,4 milliards de francs en 1994, et 55 milliards de francs sont prévus pour 1995. Précieuse manne pour combler les déficits publics...

Le deuxième chapitre important de l'action gouvernementale, fixé le 8 avril 1993, porte sur *« l'affermissement de l'Etat républicain »* : aux yeux d'Edouard Balladur, cela implique *« une meilleure sécurité pour tous »*, *« une politique de l'immigration claire »* et *« l'amélioration du fonctionnement de la justice »*. Dès le 24 juin 1993, le Parlement adopte la réforme du code de la nationalité, dont les sénateurs avaient déjà entamé l'examen au cours de la précédente législature. Ce texte exige, notamment, des jeunes nés en France de parents étrangers eux-mêmes nés à l'étranger une manifestation de volonté, entre seize et vingt et un ans, pour acquérir la nationalité française. Il allonge de six mois à deux ans le délai nécessaire pour obtenir la nationalité française après le mariage avec un Français.

> Le premier ministre voulait faire de l'apprentissage le principal levier de l'adaptation de la formation des jeunes aux besoins de l'économie

De façon complémentaire, le gouvernement fait adopter, le 13 juillet 1993, la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, puis, le 15 décembre, la loi sur la maîtrise de l'immigration. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'établir des règles beaucoup plus restrictives en matière de regroupement familial, de mariage et d'asile politique, ainsi que de faciliter les expulsions ou reconduites à la frontière. Après intervention du Conseil constitutionnel, pour lequel ces dispositions portent *« des atteintes excessives aux droits fondamentaux »*, le gouvernement sera amené à modifier la Constitution pour restreindre la notion de droit d'asile. Vingt mois plus tard, l'application de cette législation a conduit à la multiplication de situations d'impasse juridique inextricables pour les étrangers qui ne sont ni expulsables ni régularisables.

BONNES INTENTIONS

Avec les mesures touchant à la justice et à la sécurité *(lire ci-dessus)*, le socle du changement paraît donc s'édifier comme annoncé. Il convient d'y ajouter un chantier que le premier ministre n'avait pas ouvert le 8 avril 1993 dans sa déclaration de politique générale, mais qui apparaîtra, sans doute, comme la réforme majeure de ces vingt mois : celle des retraites, tracée par la loi du 13 juillet 1993. Tous les gouvernements précédents avait jugé cette refonte nécessaire, mais avaient hésité à l'engager.

Pourtant, ce premier élan passé, et à l'approche de l'élection présidentielle, l'ardeur réformatrice du gouvernement retombe rapidement. Ses initiatives apparaissent davantage, désormais, comme une panoplie de textes qui relèvent de l'affichage de bonnes intentions ou comme un ensemble de mesures d'adaptation ponctuelles. C'est évidemment le cas en matière de chômage et d'emploi.

C'est également flagrant dans le cas de la politique d'aménagement du territoire, présentée, dès le 8 avril 1993, comme un objectif majeur, et qui fera l'objet, pendant des mois, d'un débat à grand spectacle, orchestré, de Mende à Lyon et de Troyes à Rennes, par M. Pasqua. A l'évidence, pourtant, et malgré les efforts des sénateurs pour redonner une charpente à ce texte, la *« révolution »* annoncée n'a débouché, pour l'essentiel, dans la loi adoptée le 23 décembre 1994, que sur un catalogue de rapports et de textes complémentaires. Mille fois promise, la réforme de la taxe professionnelle est une nouvelle fois esquivée ; la péréquation des ressources entre collectivités territoriales n'est qu'esquissée ; le bilan de dix ans de décentralisation est occulté. Il en est de même pour la loi de programmation militaire, adoptée au printemps 1994, mais dont chacun sait qu'elle a gelé les choix stratégiques en attendant le nouveau septennat.

Elle aussi annoncée à grand son de trompe, la réforme de la politique de la famille a été à peine ébauchée. Malgré les nombreux petits cadeaux distribués, lors du débat parlementaire, par Simone Veil, la loi adoptée le 12 juillet 1994 est loin d'avoir comblé les voeux des associations qui attendaient du gouvernement une véritable politique familiale.

Dans le domaine de l'éducation, l'impuissance réformatrice est patente. Après avoir dû céder, en juillet 1993, au Conseil constitutionnel et renoncer à une première réforme des universités, le gouvernement a été contraint, en janvier 1994, de retirer sans gloire le projet de révision de la loi Falloux, qui visait à faciliter le financement public des dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés. Un an plus tard, le gouvernement a suspendu *sine die*, et sans commentaire, la discussion du projet de loi de programmation pour l'école préparé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

L'ARGENT ET LA POLITIQUE

Quant à l'apprentissage, dont le premier ministre voulait faire le principal levier de l'adaptation de la formation des jeunes aux besoins de l'économie, il n'a pas fait l'objet de la réforme promise et le nombre des jeunes en formation en entreprise (apprentissage, contrats de qualification et d'adaptation), que M. Balladur entendait *« doubler »*, n'a augmenté que faiblement, passant de 406 000 en mars 1993 à 432 000 en septembre 1994. De même est resté dans les cartons le projet de loi en faveur des personnes âgées dépendantes, promis à maintes reprises par ce gouvernement comme par les précédents.

Paradoxalement, l'une des réformes qui resteront, sans doute, comme faisant partie des changements majeurs de ces deux années est un ensemble de lois que le gouvernement, et particulièrement le premier ministre, ne souhaitaient pas endosser. Contraint par la cascade des « affaires » politico-financières de l'automne 1994 et pressé par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, le gouvernement a fini par se résigner à défendre, contre sa propre majorité, l'interdiction du financement de la vie politique par les entreprises et l'abaissement des plafonds des dépenses électorales, mais sans se risquer à ouvrir le débat explosif sur le cumul des mandats électifs.

M. Balladur, qui se veut réformateur, a même su l'être à contrecoeur.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

La loi et l'ordre

Parallèlement à la politique de l'immigration, le tandem Méhaignerie-Pasqua – la loi et l'ordre – va bénéficier du soutien constant du premier ministre et de la majorité. Soit pour faire adopter des réformes déjà esquissées : le Congrès, réuni à Versailles, adopte, le 19 juillet 1993, la réforme de la Haute Cour de justice et du Conseil supérieur de la magistrature. Soit pour renforcer les moyens de leurs administrations : deux lois quinquennales, l'une sur la sécurité, l'autre sur la justice, sont adoptées par le Parlement le 22 décembre 1994. Dans les deux cas, un effort budgétaire substantiel est affiché, mais habilement inscrit dans le cadre de lois de programmation pluriannuelles dont la réalisation dépendra de la bonne volonté des prochains ministres du budget...

Le gouvernement fait aussi adopter, le 10 juillet 1993, la loi renforçant les possibilités de contrôle d'identité et il revient sur l'essentiel de la réforme du code de procédure pénale engagée par les socialistes. Les droits accordés aux gardés à vue sont limités, comme la présence de l'avocat à ce stade de la procédure. En outre, le juge d'instruction retrouve son pouvoir antérieur en matière de mise en examen ou en détention. Le 26 octobre 1994, le premier ministre fera d'ailleurs, à cet égard, son *mea culpa* en admettant : *« Nous avons sans doute eu tort de supprimer ces dispositions. »*

Un chef de gouvernement à mots comptés

Depuis vingt et un mois, l'opinion s'est familiarisée avec un nouveau vocabulaire, celui de la modestie obstinée qu'affectionne l'hôte de Matignon. Extraits

● **Union :** *« Divisés, nous échouons ; unis, nous gagnons. Pourrions-nous gouverner et agir autrement qu'ensemble ? Vous savez, comme je sais, que les Français qui nous soutiennent ne le comprendraient pas. Quel gouvernement a fait autant en six mois ? Je vous rappelle qu'il fut le plus important de notre histoire financière »* (20 septembre 1993, devant les parlementaires de l'UDF, Issy-les-Moulineaux).

« Il faut nous souvenir des leçons du passé. La dernière fois qu'un gaulliste a été élu président de la République, c'était Georges Pompidou. (...) Alors, notre problème est très simple : comment pouvons-nous assumer l'union ? » (23 septembre 1994, devant les parlementaires du RPR à Colmar).

● **Reprise :** *« J'aurais bien évidemment préféré conduire l'action de réforme et de redressement dans une situation plus favorable. (...) Aujourd'hui, la situation de l'emploi et des finances publiques est d'une exceptionnelle gravité (...). Compte tenu des mauvaises performances actuelles de l'économie, le chômage risque donc de continuer à augmenter d'ici la fin de l'année. »* (au conseil des ministres, le 10 mai 1993).

« La France est aujourd'hui dans la situation économique et budgétaire la plus difficile qu'elle ait connue depuis plus de trente-cinq ans. » (lettre de cadrage budgétaire adressée aux membres du gouvernement, fin mai 1993)

Après cent jours de gouvernement, le premier ministre espérait *« pouvoir arrêter l'aggravation du chômage à la fin de l'année (...) Lorsque nous sommes arrivés, nous avions deux objectifs : redresser les comptes de l'Etat et de la sécurité sociale et relancer l'activité et l'emploi. Nous l'avons fait en deux phases. »* (4 juillet 1993, France 2).

● **Confiance :** *« Les Français n'attendent pas de nous la prudence, mais l'audace et le courage. Ils n'attendent pas non plus de nous la maladresse, mais la capacité de faire évoluer les choses en suscitant l'adhésion de tous sans secousses inutiles »* (5 février 1994, devant le Mouvement national des élus locaux à Paris).

« Les Français doivent se convaincre, parce que c'est la vérité, que nous sommes sur la bonne voie. (...) Si les Francais se convainquent que le mieux est devant nous (...), ils doivent consommer davantage (...). Mon moral est bon. De façon générale, j'ai un moral plutôt optimiste » (14 août 1994, RMC).

● **Election présidentielle :** *« Dans quelques mois, le débat politique va devenir un peu plus nourri. Ce n'est fait ni pour effrayer ni pour impressionner personne (...). Je souhaite que nos concitoyens n'aient pas l'impression que nous perdons du temps dans des débats inutiles, mais que, au contraire, nous travaillons jusqu'au bout »* (10 octobre 1994 à Tours).

1990 : être premier ministre ou candidat

EN 1990, M. Balladur avait estimé que le premier ministre de la cohabitation ne devait pas être candidat à l'élection présidentielle :

« Si elle doit se produire, la cohabitation prochaine devrait, pour réussir, être marquée par une certaine paix ; celle-ci ne serait obtenue que si le premier ministre et le président n'étaient pas en compétition. Le choix du premier ministre de 1993 ne soulèverait pas de grande difficulté dès lors qu'il serait décidé, dès le départ, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle deux ans plus tard. Personne ne pourrait plus voir dans Matignon le vestibule obligatoire de l'Elysée. Voilà qui refroidirait les enthousiasmes !

» Comment en avoir l'assurance ? Il est vrai que les intentions peuvent changer, les ambitions naître ou se révéler au grand jour. Il est vrai qu'en politique les engagements pris ne sont pas toujours tenus éternellement, qu'il est d'usage de ne pas leur accorder trop de crédit.

» Mais il est évident qu'un premier ministre qui déclarerait publiquement, dès le départ, refuser d'être candidat pour quelque raison que ce soit y gagnerait pendant deux ans une efficacité fort utile pour mettre en œuvre la politique décidée, faire vivre le pays dans le calme et organiser dans les meilleures conditions l'élection présidentielle sans en être l'un des acteurs principaux. » (Le Monde, 13 juin)

Le 14 octobre, sur TF 1, M. Balladur réaffirmait qu'il ne serait *« pas candidat à l'élection présidentielle »* de 1995. *« Je ne vois pas comment un homme pourrait se présenter devant les Français en 1993, leur dire : « Je ne serai pas candidat dans deux ans », et l'être. Ce serait manquer à sa parole. Et s'il l'était, on lui en tiendrait rigueur, et ce serait normal et justifié. »*

Le Monde
BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
L'année 1994 en France et dans le monde



Production, emploi, revenus, démographie : 160 pays passés au crible. Environnement international, conjoncture, grandes productions, questions sociales. Situation de la France, avec le bilan économique des années Mitterrand.

Un document de synthèse unique, qui dresse le bilan économique et social de la France et de 160 pays.

49 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : « BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1994 »
Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Localité : ....
Pays : ....

FRANCE (métropole seulement)
Nombre d'ex. ..... 58 FF ..... FF*
DOM-TOM et ÉTRANGER
Nombre d'ex. ..... 58 FF ..... FF*
*Ces prix s'entendent port inclus, règlement à l'ordre du Monde par chèque ou mandat international

Bulletin à découper et à envoyer à :
Le Monde : Service vente au numéro – 15, rue Falguière 75501 PARIS CEDEX 15 FRANCE

MM. Jospin et Lang sollicitent l'investiture du PS pour l'élection présidentielle

M. Emmanuelli pourrait également se porter candidat

Au PS, la période de dépôt des candidatures à la candidature est officiellement ouverte depuis mercredi 18 janvier pour se clôturer le 25 janvier. Après l'annonce, mardi 17 janvier, d'une candidature conditionnelle de Jack Lang, Lionel Jospin a confirmé la sienne, mercredi matin. Malgré les protestations qu'elle suscite, celle d'Henri Emmanuelli semblait, selon son entourage, « remplir *de plus en plus de conditions* »

DANS UN DÉCOR évoluant d'heure en heure, les socialistes n'étaient assurés, mercredi 18 janvier au matin, que d'une chose. Qu'ils avaient sous la main un candidat à l'élection présidentielle pas du tout enclin à faire marche arrière et un candidat de secours, prêt à faire don de sa personne *« sauf si »* l'on déniche quelqu'un de mieux *« pour déplacer les montagnes »*... Le premier s'appelle Lionel Jospin, en lice depuis jeudi 5 janvier. Mercredi, jour de l'ouverture officielle du dépôt des candidatures, l'ancien premier secrétaire du PS a confirmé par un communiqué de deux lignes son engagement : *« Lionel Jospin a déposé ce matin au siège du PS sa candidature à l'élection présidentielle afin qu'elle soit soumise aux adhérents du Parti socialiste. »*

Le deuxième se nomme Jack Lang. Intervenant mardi 16 janvier au journal de 20 heures de TF1, en direct du Parlement européen de Strasbourg, sur fond d'une gerbe de drapeaux nationaux, l'ancien ministre de la culture a annoncé une candidature très conditionnelle et prudente. *« Candidat sauf si »*, M. Lang est apparu très en retrait sur ses ambitions premières. Sa prudence peut trouver une justification dans le double fait que les sondages semblent à présent pour lui moins porteurs et, surtout, que Laurent Fabius l'a abandonné, pour diverses raisons, en rase campagne. *« La candidature Lang n'est pas de notre fait*, assure Henri Weber, un proche de l'ancien premier ministre. *Il n'y a pas de candidat fabiusien. »*

Quant aux intentions d'Henri Emmanuelli, elles semblaient mercredi matin toujours insondables. Un pas en avant, un pas en arrière. Le premier secrétaire du PS a poursuivi mardi ses consultations notamment par un déjeuner avec l'état-major fabiusien et deux de ses principaux lieutenants, Jean Glavany et Jean-Pierre Bel, respectivement secrétaires nationaux à la communication et aux fédérations.

VENT DE PROTESTATION

Au fil de cette journée de tractations, M. Emmanuelli a semblé quelque peu refroidi par le vent de protestation qui s'est rapidement levé contre sa candidature. L'influent patron de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, lui a fait notamment savoir qu'il n'entendait pas se déjuger vis-à-vis de M. Jospin et que la mission de M. Emmanuelli était de garantir le bon fonctionnement du parti et rien d'autre. Un argument assez fréquemment utilisé. Dans un entretien mercredi au *Figaro*, François Hollande, tête de pont des deloristes, l'a, à son tour, agité : *« Pour ce qui concerne Henri Emmanuelli, à qui l'on ne peut rien reprocher dans sa gestion du PS, il doit d'abord préserver l'unité des socialistes. »*

D'autres se sont montrés beaucoup plus vindicatifs, en accusant M. Emmanuelli de jouer dangereusement avec Radical pour ne servir que ses intérêts personnels au sein du parti. Les tenants de la motion du congrès de Liévin « Agir en socialistes », animés par des jeunes rocardiens et des anciens jospinistes, ont dénoncé *« l'utilisation factice du thème du rassemblement (...) pour servir des intérêts tactiques internes au Parti socialiste et à la seule fin d'entraver une candidature »*.

M. Emmanuelli peut-il maintenant en rabattre ? C'est la question que beaucoup se posaient encore mercredi matin. Très fortement poussé par les animateurs de la Gauche socialiste, Julien Dray, Jean-Luc Mélenchon et Marie-Noëlle Lienemann – laquelle pourrait se décider à présenter une candidature de témoignage s'il reculait –, pris dans la tenaille des fabiusiens qui jouent avec lui leur dernier valet contre M. Jospin, M. Emmanuelli était mercredi face à lui-même. Son désir de s'affirmer, de montrer, comme l'assure un de ses proches, *« de quoi, il est capable »* allait-il être le plus fort ? Malgré tous les écueils, son entourage affirmait pourtant, mercredi midi, que *« de plus en plus de conditions étaient réunies »* pour sa candidature.

D. C.

La déclaration de l'ancien ministre de la culture

Voici l'essentiel de la déclaration de Jack Lang, maire de Blois, mardi 17 janvier, au journal de 20 heures de TF 1 :

« Je suis prêt à me porter candidat à la présidence de la République sauf si quelqu'un d'autre, un homme ou une femme, incarne mieux que moi cette exigence d'unité et de rassemblement et d'enthousiasme. Si c'est le cas, alors je m'effacerai.

» Il ne faudrait pas que les organisations, les mouvements politiques qui historiquement incarnent l'idéal de justice sociale se divisent ou se subdivisent ou s'autodétruisent en clans ou en sous-clans. Cet idéal de justice qui nous est commun, il habite ma vie personnelle, je l'ai fait gagner dans une terre de mission à Blois, dans le centre de la France. Je crois l'avoir défendu et exprimé à travers des actes concrets comme ministre de la République sous l'autorité de François Mitterrand et de ses premiers ministres. (...) Et je ne peux pas ignorer que toute une série de gens, de mouvements, d'opinions me demandent d'être l'un de ceux qui éventuellement pourraient porter les couleurs de ce combat pour la justice.

» Il faut que dans les prochaines heures ou les prochains jours le débat soit ouvert et non pas figé et bloqué. Je suis prêt, et si j'y vais je me bats avec la volonté de vaincre.

» Je suis prêt à me porter candidat à cette haute fonction, a-t-il ajouté, sauf s'il y a une convergence, un assentiment en faveur d'une personnalité qui incarne mieux que moi cette exigence d'unité et enthousiasme, une personne prête à déplacer les montagnes, à faire bouger la France, à faire que ceux qui croient en nous cessent de désespérer.

» Le débat est ouvert et j'espère qu'en amitié et en sérénité nous saurons les uns et les autres trouver la bonne solution (...) pour incarner ces idées qui aujourd'hui avancent en France, vaincre les inégalités sociales et donner à la société plus de mouvement, plus d'espoir, plus d'envie. Il faut que ces idées-là soient incarnées par un homme ou une femme qui fasse l'assentiment général, et c'est possible. »

Le gouvernement accepte une augmentation des honoraires médicaux au 1er mars

Les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie sont parvenus à un accord

LES SYNDICATS de médecins ont obtenu gain de cause. Au terme de plusieurs semaines de négociations en coulisse, ponctuées par des menaces de dénonciation de la convention médicale conclue en octobre 1993, ils sont parvenus à un accord, mardi 17 janvier dans la soirée, avec les caisses d'assurance-maladie qui leur donne satisfaction sur leurs revendications essentielles ; ils ont ainsi obtenu une hausse des honoraires médicaux à compter du 1er mars.

Le *« relevé de conclusion »*, signé par les trois caisses (salariés, indépendants, agricoles), sous la houlette du président de la Caisse nationale d'assurance-maladie, le dirigeant de FO Jean-Claude Mallet, et deux organisations de médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), se présente, il est vrai, comme un compromis. Les représentants des médecins ont en effet accepté de ne pas faire dépendre leur accord d'une disposition prévoyant automatiquement une nouvelle augmentation des actes médicaux au 1er octobre. En contrepartie, le gouvernement a fait savoir aux négociateurs qu'il n'opposerait pas son veto à un protocole prévoyant d'autres dispositions favorables aux médecins.

Ainsi, à compter du 1er mars, la consultation des généralistes passera de 105 francs à 110 francs, celle des spécialistes de 145 francs à 150 francs. Seuls les psychiatres seront un peu mieux lotis, avec une hausse de 10 francs, qui fera passer le prix de leur consultation à 225 francs. En revanche, le prix des visites à domicile ne change pas. De surcroît, le gouvernement a accepté que l'objectif prévisionnel de croissance des dépenses de médecine libérale pour 1995 soit de 3 %.

Au début du mois de décembre, le ministre des affaires sociales, Simone Veil, avait indiqué qu'elle n'accepterait d'entériner un accord qu'à la condition que ce taux ne soit que de 2,3 % ; à la fin, elle disait encore qu'il ne devrait pas dépasser 2,8 %. Toutefois, le gouvernement estime que le compromis est honorable. Dès la signature du projet, Mme Veil a fait savoir qu'elle accueillait *« favorablement la conclusion de l'accord »*.

Le gouvernement peut en effet trouver dans le protocole plusieurs motifs de satisfaction. Un premier compromis avait en effet été conclu entre les caisses et les syndicats de médecins en décembre, mais le gouvernement y avait alors opposé son veto. Il était pourtant très proche du texte définitif. En particulier, son coût pour la Sécurité sociale aurait été identique : 1,7 milliard de francs en 1995 dont 1 milliard de francs pour les médecins généralistes et 700 millions de francs pour les spécialistes. Mais, à la différence du texte définitif, il retenait précisément la clause d'une seconde revalorisation en octobre, pour d'autres actes médicaux, ce qui aurait alourdit les dépenses de santé en 1996.

Pour le ministère des affaires sociales, c'était inacceptable. Le gouvernement entend en effet lier les hausses d'honoraires médicaux aux résultats de la maîtrise des dépenses de santé. Or la croissance des dépenses de médecine libérale n'a pas dépassé 2 % en 1994. Le gouvernement juge donc qu'il n'est pas déraisonnable de faire un geste en 1995. Mais, dans la même logique, il ne veut pas donner tout de suite son agrément à une revalorisation pour 1996, avant de savoir si la *« maîtrise médicalisée »* des dépenses de santé a été effective au cours de l'année précédente.

Le dispositif retenu est cependant très favorable aux médecins. La précédente revalorisation est en effet récente. Le gouvernement avait déjà donné son agrément à une hausse des honoraires médicaux, également de 5 francs, à compter du 1er juillet 1994. En huit mois, pour les généralistes, la hausse aura donc atteint 10 %, ce qui est évidemment sans commune mesure avec l'évolution de l'inflation.

Enfin, la décision intervient alors que les comptes de la Sécurité sociale sont plus que jamais préoccupants. Lors du Forum de *L'Expansion*, jeudi 12 janvier, le premier ministre, Edouard Balladur, a lui-même confirmé que le déficit du régime général avait atteint 54 milliards de francs en 1994 et qu'il se situerait encore *« aux environs de 50 milliards de francs en 1995 »*. Mais, dans l'immédiat, le gouvernement se refuse à prendre des mesures de redressement pour combler ces déficits. Officiellement, si des mesures de financement complémentaires se révèlentnécessaires, il sera bien assez tôt de les prendre, au lendemain de la présidentielle, par exemple sous la forme, évoquée par M. Balladur, d'un élargissement de l'assiette de la contribution sociale généralisée.

L. M.

COMMENTAIRE

RÉVÉLATEUR

ALORS qu'il était encore dans l'opposition, Edouard Balladur avait vivement critiqué Pierre Bérégovoy pour sa gestion du dossier de la Sécurité sociale, dans les derniers mois précédant les élections législatives de mars 1993. Pour ce faire il avait de solides arguments. A quelques mois du scrutin, le premier ministre de l'époque avait refusé d'entendre certains de ses conseillers qui lui recommandaient de relever la CSG afin de compenser la dérive des comptes sociaux. La commission des comptes de la Sécurité sociale n'ayant même pas été réunie, la mauvaise nouvelle ne fut confirmée qu'au lendemain du changement du gouvernement : les déficits cumulés avoisinaient 100 milliards de francs pour les années 1991, 1992 et 1993. Un très lourd héritage...

Deux ans plus tard, M. Balladur semble avoir oublié les leçons de rigueur qu'il administrait. Car, s'il préconise une politique salariale rigoureuse et se dit, en particulier, hostile à tout *« coup de pouce »* en faveur du SMIC, il entend en apparence loger les médecins à meilleure enseigne, eux dont Jacques Chirac et lui-même vont se disputer les voix.

Pourtant, les comptes de la Sécurité sociale sont encore plus dégradés qu'auparavant, puisque le déficit cumulé pourrait avoisiner 110 milliards de francs pour les deux années 1994 et 1995. La revalorisation des honoraires médicaux, acceptée par le gouvernement, n'intervient donc pas au meilleur moment. De plus, il faudra bien qu'elle soit financée. Tous les experts d'ailleurs en conviennent : de nouveaux prélèvements seront indispensables dans le courant de l'année 1995 pour éviter un nouvel accroissement du déficit. Un geste immédiat en faveur des médecins, une probable hausse des cotisations sociales ou de la CSG d'ici quelques mois : la campagne présidentielle qui commence dessine les contours d'une politique des revenus révélatrice.

Laurent Mauduit

M. Juppé n'entrera « pas en campagne contre M. Balladur »

« JE SOUTIENS SANS AMBIGUÏTÉ JACQUES CHIRAC, mais je n'entrerai pas en campagne contre Edouard Balladur », a déclaré Alain Juppé, président par intérim du RPR, mardi 17 janvier, à Brumath (Bas-Rhin). Devant un millier de fidèles du *« candidat naturel du RPR »*, M. Juppé a estimé que tout est *« encore possible »*, à quatre mois de l'élection présidentielle, car *« un Français sur deux n'a pas encore fait son choix »*. Il a appelé les électeurs à choisir entre *« la recherche du consensus à tout prix, du plus petit dénominateur commun »* et *« un projet qui s'appuie sur une volonté réformatrice, un rassemblement aussi large que possible pour redonner à la France et aux Français l'esprit de conquête »*. *« Le gaullisme*, a-t-il précisé, *n'est ni fatalisme, ni opportunisme, il est volontarisme »*.

« Ce dont la France a besoin, c'est d'un homme qui sache allier la lucidité, la clarté, l'esprit de décision. Si j'ai choisi d'être aux côtés de Jacques Chirac, c'est parce qu'il a cette force-là et cette exigence-là », a lancé M. Juppé. Le ministre des affaires étrangères a cependant gâché une partie du plaisir de l'auditoire. Il respectera une stricte neutralité envers le premier ministre. *« Au risque de déplaire aux uns ou aux autres, ou les uns et les autres »*, a commenté M. Juppé. – *(Corresp.)*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **UDF-PR : Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale**, vient de créer une association intitulée « Audace et convictions », dont l'objet est d'assurer le financement de sa campagne pour l'élection présidentielle. Son président est Jean-Marc Nesme, député (UDF-PR) de Saône-et-Loire, et son trésorier Guy Poirieux, sénateur (Rép. et ind.) de la Loire. Cette association a ouvert une permanence à Tassin-la-Demi-Lune, dans la banlieue de Lyon.

■ **UDF : Hervé de Charette, délégué général des clubs Perspectives et réalités, ministre du logement, a regretté, mardi 17 janvier**, que *« la force, l'unité et l'identité de l'UDF soient trop souvent sacrifiées à des jeux tactiques inutilement précipités »*. Devant les députés et sénateurs membres des clubs, M. de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, a confirmé *« l'intention des clubs Perspectives et réalités d'être présents dans le débat présidentiel au nom des valeurs de l'UDF »*.

■ **PARTI RÉPUBLICAIN : Hervé Novelli, député de l'Indre-et-Loire** et coordinateur des députés PR, a adressé, lundi 16 janvier, une lettre à ses collègues parlementaires dans laquelle il estime que le *« soutien »* du PR *« lors de l'élection présidentielle au candidat le plus apte à rassembler ne saurait, à lui seul, fournir toutes les réponses »*. M. Novelli réclame notamment une *« meilleure transparence des décisions »*, un *« meilleur respect des procédures »* et une *« meilleure collégialité de la direction »*.

■ **DISSOLUTION : Pierre Méhaignerie, ministre de la justice**, a justifié, mardi 17 janvier, devant les étudiants de l'Essec de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), la nécessité d'une dissolution de l'Assemblée nationale après l'élection présidentielle, en expliquant que *« le candidat qui sera élu devra faire preuve de beaucoup de courage, et qu'il faudra avoir cinq ans devant soi »*. *« Il ne faudrait pas qu'un président, au bout de dix-huit mois à deux ans, perde 50 % de son autorité, parce que, dans l'ensemble des capitales européennes, on se demanderait ce que sera la future majorité »*, a ajouté M. Méhaignerie.

■ Bernard Tapie, député européen (Alliance radicale européenne) a déclaré, mardi 17 janvier, après le discours prononcé par le président de la République dans l'hémicycle du Parlement européen : *« On vient de trouver notre candidat d'union. Quelqu'un qui plaise à eux, à nous, à tous »*. *« Il me paraît moins ringard que certains qui paraissent en pleine forme »*, a ajouté M. Tapie. Avant l'arrivée de M. Mitterrand, le député des Bouches-du-Rhône s'était longuement entretenu avec son voisin d'hémicycle, Jack Lang.

■ Jacques Valade, président (RPR) du conseil régional d'Aquitaine, opposé à Alain Juppé pour la succession de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux, a annoncé, mardi 17 janvier, son intention de soutenir Edouard Balladur à l'élection présidentielle.

DÉPÊCHES

■ **COMMERCE : le Parlement a définitivement adopté, mardi** 17 janvier, le projet de loi sur *« les clauses abusives et la présentation des contrats et régissant diverses activités d'ordre économique et commercial »*. D'abord adopté par le Sénat, ce texte a ensuite été approuvé, dans les mêmes termes, par l'Assemblée nationale. Outre une réglementation plus sévère des *« ventes pyramidales »*, la loi contient notamment une série de dispositions concernant le respect des conditions de travail par les entreprises de transport routier, initialement inscites dans le projet de loi sur la modernisation des transports. Mais, malgré une ultime tentative de Joëlle Dusseau (RDE, Gironde), le Sénat a écarté la réintroduction du délit de très grand excès de vitesse.

■ **AGRICULTURE : le Parlement a définitivement adopté, mardi** 17 janvier, le projet de loi relatif à la modernisation de l'agriculture, présenté par Jean Puech, dans le texte établi par la commission mixte paritaire. La majorité RPR et UDF a voté pour, les communistes contre, les socialistes se sont abstenus. Le texte définitif prévoit que l'écrêtement de la taxe sur le foncier non bâti sera calculé de manière globale, que les communes fassent ou non partie d'un groupement à fiscalité propre. M. Puech a rappelé que le coût de l'application de cette loi serait de 15 milliards sur cinq ans.

■ **RETRAITES : le tribunal de grande instance de Paris** a renvoyé au 28 mars la mise en délibéré de son jugement sur l'accord Agirc (retraite des cadres) conclu le 9 février 1994. Cet accord qui vise à assurer l'équilibre financier des retraites complémentaires des cadres est contesté par la CGT, seul syndicat non signataire, et par la Fédération des familles de France. La CGT et Familles de France demandent notamment que les majorations de retraites accordées en fonction du nombre d'enfants, partiellement remises en cause par l'accord, soient entièrement rétablies.

■ Le comité national du Parti communiste français doit se réunir jeudi 19 janvier pour entendre un rapport d'Henri Malberg, ancien secrétaire de la fédération de Paris, consacré à un projet de création d'un nouveau journal mensuel.

Jean Gandois complète son état-major au CNPF

LE PRÉSIDENT DU CNPF, Jean Gandois, a complété, mardi 17 janvier, son état-major en faisant approuver, par le conseil exécutif de l'organisation patronale, la nomination de huit vice-présidents. Seuls deux nouveaux sont venus intégrer l'équipe des vice-présidents, Pierre Joly, président d'honneur de la Fédération française des industries de santé, qui devient aussi trésorier, et Georges Drouin, qui était déjà président du comité de liaison des services du CNPF.

Les six autres vice-présidents choisis mardi ont été reconduits : il s'agit d'Ernest-Antoine Seillière, ancien président de la commission économique du CNPF, de Jean Domange, ancien président de la commission sociale du CNPF, de Francis Bazile, président de l'Union des industries chimiques, de Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières, de Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles, et de Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics. Outre ces huit vice-présidents, le CNPF compte dix autres vice-présidents, qui sont les responsables des commissions mises en place par Jean Gandois dès son élection à la tête du CNPF (*Le Monde* du 15 décembre 1994).

هكذا من الأصل

MAIS QUE FAIT LA POLICE?

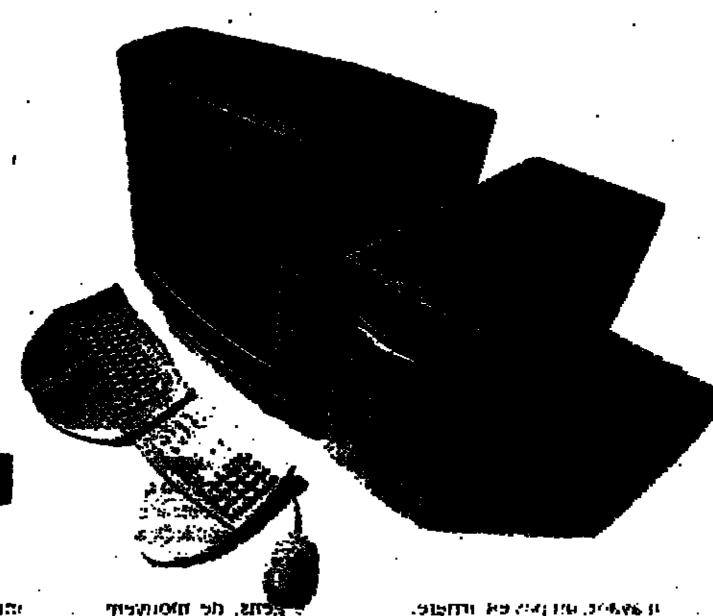
Attention, à partir du 18 janvier 1995
IC explose les prix. N'appelez pas le GIGN, mais sautez sur l'occasion :
le 30 janvier 1995, ces offres s'autodétruiront.
Vous devriez déjà être chez IC.



PowerMacintosh 6 100. 8/250 Mo.
Clavier Apple Design + Pack Office Microsoft 4.2 ou Newton MessagePad 110. **9 250 Fht.** 10 970 Fttc.



PowerMacintosh 7 100. 8/350 Mo.
Clavier Apple Design + Pack Office Microsoft 4.2 ou Newton MessagePad 110. **14 590 Fht.** 17 304 Fttc.



PowerMacintosh 8 100. 8/500 Mo.
Clavier Apple Design + Pack Office Microsoft 4.2 ou Newton MessagePad 110. **21 690 Fht.** 25 725 Fttc.

Options communes aux PowerMacintosh : Moniteur 14" Apple Trinitron. **2 350 Fht.** 2 787 Fttc.
Moniteur 15" Apple Multisynchrone. **2 450 Fht.** 2 906 Fttc. Moniteur 17" Apple Multisynchrone. **5 590 Fht.** 6 630 Fttc.



Powerbook 540. 4/240 Mo.
+ Sac Apple.
19 990 Fht. 23 708 Fttc.



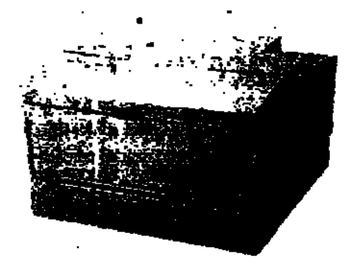
Macintosh Performa 460. 4/80 Mo.
Moniteur Performa Plus. Clavier Apple Design. ClarisWorks 2.1, At Ease 2.0, Tous Comptes Faits, Echange PC, Oxyd Magnum.
+ Imprimante Apple StyleWriter II.
6 290 Fht. 7 460 Fttc.



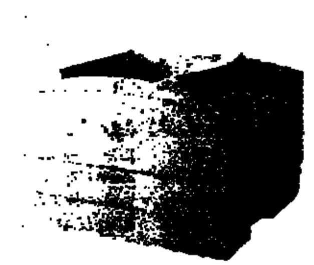
Macintosh LC 475. 4/250 Mo.
Moniteur Performa Plus. Clavier Apple Design. ClarisWorks 2.1. + Imprimante Apple StyleWriter II. **7 411 Fht.** 8 790 Fttc.
Avec Moniteur 14» Apple Trinitron.
7 990 Fht. 9 476 Fttc.



Powerbook 150. 4/120 Mo.
+ Sac Apple.
8 350 Fht. 9 903 Fttc.



LaserWriter 360.
600 DPI. 10 PPM. Pour Mac et PC.
8 890 Fht. 10 544 Fttc.



LaserWriter 16/600.
600 DPI. 16 PPM. Ports Ethernet, Localtalk, Parallèle.
Protocoles Appletalk, Novell et TCP/IP.
13 690 Fht. 16 236 Fttc.



Scanner Apple One.
Scanner Couleur. + PhotoFlash et Easy Reader Classic (OCR).
5 130 Fht. 6 084 Fttc.

WELLDONE

Avec la carte IC Pluriel, payez en quatre fois sans frais.*

IC BEAUBOURG *OUVERT LE SAMEDI* 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS (1) 44 78 26 26 • IC MICRO VALLEY 7 RUE SAINTE LUCIE 75015 PARIS (1) 40 58 00 00
IC VENDÔME 21 PLACE VENDÔME 75001 PARIS (1) 42 86 90 90 • IC LAFAYETTE 100 RUE LAFAYETTE 75010 PARIS (1) 45 23 34 84 • IC NEUILLY 48 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY (1) 46 37 17 17 • IC MARSEILLE 94 AVENUE DU PRADO 91 37 25 03 • IC AIX EN PROVENCE 33 BD DE LA REPUBLIQUE 42 38 28 08
IC AVIGNON 12 BD RASPAIL 90 82 22 22 • IC MONTPELLIER ANTIGONE 450 RUE LEON BLUM 67 15 94 94 • IC TOULOUSE 25 RUE OZENNE 61 25 62 32 • IC NANTES 3 ALLÉE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 40 47 08 62 • IC RENNES 11 PLACE DE BRETAGNE 99 67 21 00 • IC LYON 47 COURS DE LA LIBERTÉ 78 62 38 38
IC ESCOM STRASBOURG 12 RUE DE LA 1re ARMEE 88 21 27 00 • IC ESCOM METZ 44 RUE HAUTE SEILLE 87 74 28 34 • IC ESCOM COLMAR 4a RUE GOLBERY 89 24 55 77

Apple

IC

LES MEILLEURES MARQUES ONT UN SPECIALISTE

**25% comptant, le solde en trois mensualités, sous réserve d'acceptation du dossier par Franfinance. Unités centrales, disques durs, mémoires, écrans et claviers sont garantis d'origine Apple. Photos non contractuelles. Offres valables jusqu'au 30 janvier et dans la limite des stocks disponibles.*

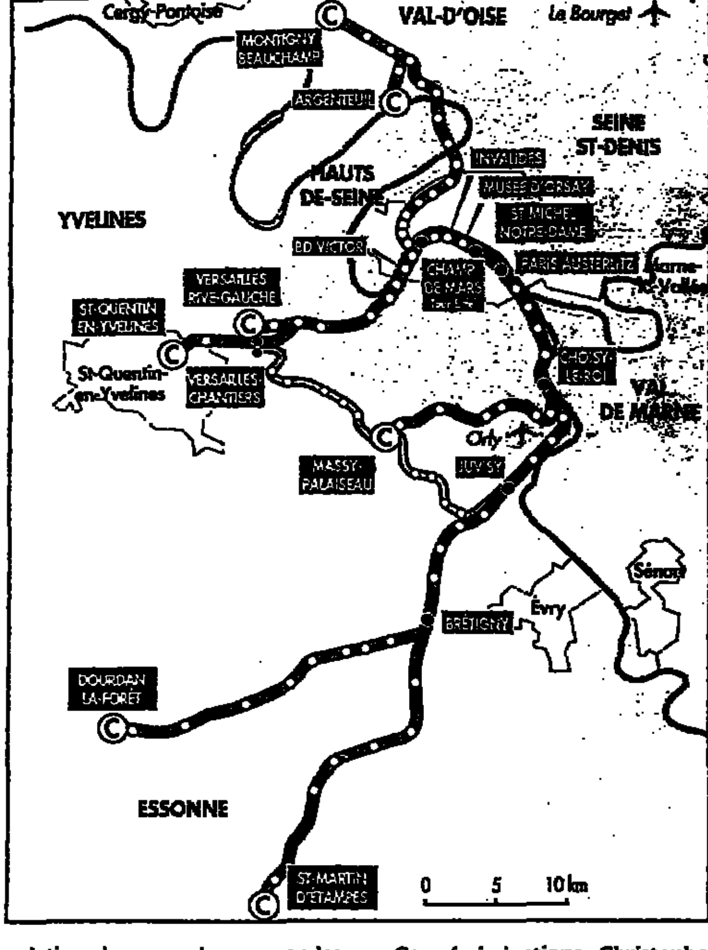
La région parisienne dans la galère des transports

II. – Les maux chroniques de la ligne C

Après avoir évoqué l'érosion de la fréquentation des lignes de la SNCF et de la RATP (« Les clients perdus du métro et des trains de banlieue », *Le Monde* du 18 janvier), nous continuons notre série sur la crise des transports en Ile-de-France avec un voyage sur la ligne C. Taux record d'incidents, retards, travaux : la « C » a mauvaise réputation auprès des voyageurs.

LES CONTRÔLEURS de la ligne C sont soumis depuis plusieurs années à des stages d'« analyse transactionnelle ». Ces formations, à base de jeux de rôle, sont devenues indispensables à ceux que la SNCF appelle les ACT (agents commerciaux trains). En parcourant des rames où s'entassent jusqu'à mille banlieusards, les agents affrontent des situations souvent critiques.

Jean-Louis C., chef d'équipe, qui a perdu un doigt au cours d'une altercation avec un voyageur, raconte : « *Nous contrôlons des voyageurs tendus, mécontents. Sur les quais, où le public s'impatiente à cause des retards, nous sommes pris à partie. On nous dit qu'on ferait mieux d'améliorer le trafic plutôt que de verbaliser les fraudeurs. On nous reproche la mauvaise qualité du service, l'absence d'informations. Souvent, il nous faut prendre le temps de discuter pour désamorcer les tensions. Mais que répondre à celui qui nous dit avoir raté une occasion d'embauche dès qu'il a annoncé qu'il emprunte la ligne C ?* »



MILLE INCIDENTS PAR AN

Avec plus de mille incidents par an, la ligne C du RER détient un record peu enviable. L'ensemble de la ligne est désorganisée par le moindre problème : retard dans une prise de service, panneau de signalisation récalcitrant, signal d'alarme tiré dans une gare... Et ces incidents sont d'autant plus fréquents que la « C » est un invraisemblable assemblage de tronçons disparates. Certains sont parmi les plus anciens du réseau ferré français, comme Paris-Juvisy, construit entre 1832 et 1840, ou Paris-Versailles.

D'Etampes à Orsay, elle emprunte le tracé des grandes lignes qui convoyaient jusqu'en 1939 les habitants du Sud-Ouest et ceux d'Orléans vers le centre de la capitale. Mais la ligne C, c'est aussi un morceau de grande ceinture entre Versailles-Chantiers et Savigny-sur-Orge, avec son parcours de tortillard dans la vallée de la Bièvre. A l'ouest de Paris, la ligne a été construite par petites sections à l'occasion de plusieurs expositions universelles : du boulevard Victor au Champ-de-Mars en 1878, puis jusqu'aux Invalides en 1900.

Toutes ces sections sont restées indépendantes les unes des autres jusqu'en 1979. La SNCF avait abandonné à la RATP les deux premières lignes de RER, décidées par le premier schéma directeur de la région Ile-de-France (SDAU) en 1965. Convaincue tardivement de l'intérêt commercial des lignes de banlieue, la SNCF ne voulait plus être en reste en 1976. Elle obtient donc que soit inscrite au SDAU une nouvelle ligne du réseau express régional (RER). Les 900 mètres de tunnel creusés entre les gares d'Orsay et Invalides assurent la continuité de la ligne en 1979. Ils permettent la liaison du tronçon ouest, dont l'un a été prolongé au-delà de Versailles-Chantiers vers la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et du tronçon sud, avec un branchement à Brétigny vers Dourdan et l'autre vers Etampes.

Il faudra attendre 1988 pour que la banlieue nord soit reliée à la ligne par l'embranchement du Champ-de-Mars. La ligne C fait près de 200 kilomètres de long à travers sept départements, avec 83 gares, dont 18 dans Paris intra-muros. Aujourd'hui, sous la pression de l'urbanisation le long de la ligne, 600 trains circulent pour transporter 400 000 voyageurs chaque jour. Une grande partie de ces trains traversent Paris par des tunnels qui datent du début du siècle. Malgré une vitesse parfois limitée à 40 kilomètres-heure, des stations espacées de 800 mètres contre 2,5 kilomètres sur les autres lignes de RER, la cadence aux heures de pointe atteint un train toutes les deux minutes et demie.

Entre 7 et 9 heures le matin, la tension est forte dans le poste d'aiguillage et de régulation (PAR) de la gare d'Austerlitz. Les équipes ont les yeux rivés sur un immense panneau où figure l'ensemble de la ligne. Une lumière qui clignote signale un incident. Le chef de circulation n'a que quelques secondes pour prendre la décision qui va éviter des conséquences sur l'ensemble de la ligne. « *C'est comme un virus qui peut tout contaminer,* explique Jean-Michel Gaudry, directeur de l'exploitation. *Il faut alors supprimer un train, demander à un autre de sauter plusieurs arrêts, en laisser un autre perdre son tour avant d'arriver à Paris.* »

Une rame qui approche de Paris peut alors être détournée vers le terminus grandes lignes de la gare d'Austerlitz, laissant des centaines de banlieusards se précipiter vers la station de métro. « *L'autre jour, les portes se sont ouvertes du mauvais côté,* raconte Michel Mombrun, conseiller régional (GE, Essonne). *Les voyageurs étaient tellement pressés et excédés qu'ils sont descendus sur les voies.* »

Trois compagnons d'infortune, qui ont lié connaissance sur les quais de la gare de Juvisy, commentent leur parcours du combattant quotidien : « *Là où je mettais cinquante minutes il y a dix ans, il faut aujourd'hui une heure et quart* », dit pour sa part Yvonne L. « *On part rarement à l'heure, mais on ne sait jamais quand on va arriver* », renchérit Philippe K. « *Mon patron ne veut plus entendre parler de la ligne C,* ajoute Dominique T. *Il me dit que je n'ai qu'à partir plus tôt.* »

Ces récriminations, Christophe Rozenfeld, responsable du service clientèle de Paris-Austerlitz, s'étonne de ne pas les entendre plus souvent : « *Nous recevons surtout les voyageurs organisés comme ceux de Dourdan, qui se sont regroupés en association. Leur démarche nous a conduits à demander au poste de commandement d'éviter de supprimer ou de dévier systématiquement les trains qui venaient de cette zone.* » C'est son service qui a pris l'initiative de remettre le soir aux voyageurs le tract d'excuses « Flash-ligne C », qui donne les raisons des incidents.

MANQUE D'INFORMATION

Les lettres de réclamation et les enquêtes auprès des voyageurs de la ligne font du manque d'information un motif de mécontentement presque aussi important que les retards. Alain Trabuchet, directeur commercial régional, admet que la SNCF a tardé à comprendre l'importance de la communication. « *Nous n'avons commencé à informer systématiquement le public qu'avec l'opération « Castor », pendant l'été 1993. La ligne avait été complètement fermée au mois d'août entre Invalides et Austerlitz pour permettre le renouvellement des voies. Nous avions annoncé une amélioration, mais le message était sans doute trop bien passé, parce qu'à la rentrée, les protestations se sont multipliées au moindre retard.* »

L'opération « Castor » a marqué le début d'un très long processus de modernisation qui aggrave encore les difficultés de la ligne. « *Le trafic a augmenté de 70 % en quinze ans. On fait passer de lourdes rames à deux étages sur des rails qui ont été conçus pour les « machines à sel », les petites motrices électriques du début du siècle* », explique Jean-Loup Espieussas, adjoint au directeur de la ligne.

Non seulement la ligne est perpétuellement en travaux, mais elle est sans cesse l'objet de nouveaux aménagements. C'est ainsi que la construction de la gigantesque gare souterraine Masséna, au pied de la Bibliothèque de France, va ralentir pendant des mois encore tous les trains qui circulent sur la partie sud de la ligne.

Et les passagers, excédés, ne semblent même plus prendre la peine de lire les panneaux d'information installés le long des voies. Ils leur expliquent que cette gare leur permettra d'accéder à Météor, le futur métro automatique qui lui aussi traversera Paris (*Le Monde* du 17 janvier).

Signaux rapprochés au maximum, câbles de caténaires remplacés par des rails pour éviter qu'ils ne fondent à force d'être sollicités, mais aussi systèmes de sécurité draconiens qui arrêtent automatiquement les trains en infraction : des centaines de millions de francs vont être investis dans les prochaines années pour améliorer la fiabilité de la ligne. « *Nous allons ainsi tenter de passer sous le seuil psychologique de 5 % des trains ayant plus de cinq minutes de retard aux heures de pointe, au lieu de 8,8 % actuellement,* assure M. Espieussas. *Mais les problèmes internes à la ligne ne sont à l'origine que d'un peu plus de la moitié des retards. Un autre tiers des incidents sont provoqués par la malveillance ou des questions de personnes, comme les suicides. Le reste, ce sont les répercussions des retards des trains de grandes lignes à Austerlitz et à Versailles.* »

Une fois la ligne modernisée, les responsables de la SNCF craignent d'avoir à faire face à une nouvelle augmentation de la fréquentation. Il passe déjà 50 000 voyageurs chaque jour sur les quais trop courts et trop étroits de la station Saint-Michel, qui ne peut pas être agrandie.

La ligne C risque de garder longtemps une mauvaise réputation que n'ont jamais réussi à adoucir les énigmatiques noms des rames – Elsa, Amie, Jill, Dufy, Polo, Sara, Vick ou Nora –, qui ne rendent pas plus douce aux voyageurs la galère quotidienne de la ligne.

Christophe de Chenay
(à suivre)

La Chambre de commerce de Paris élit son président

Hubert Flahault devra prendre en compte les intérêts de 270 000 adhérents éparpillés dans quatre départements

« *PROXIMITÉ et partenariat* » : Hubert Flahault, a trouvé deux mots pour définir la politique qu'il va mener dans les trois années à venir à la tête de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Peu connu du grand public, il est cependant l'un des grands notables parisiens. On ne peut imaginer une manifestation dans la capitale et en Ile-de-France sans qu'il y soit convié. Jeudi 12 janvier, son élection, par les soixante-quatre membres de la nouvelle assemblée a eu lieu sous les ors de l'immense hôtel particulier de l'avenue de Friedland, dans le huitième arrondissement de Paris, en présence du préfet de la région.

A-t-il pour autant du pouvoir ? Difficile à dire tant cette lourde machine qui gère 2,5 milliards de francs et emploie 3 680 personnes est diverse avec ses 270 000 adhérents, des commerçants, industriels, garagistes, banquiers, entrepreneurs du bâtiment, patrons de sociétés informatiques dont elle est censée représenter les intérêts. Au total, 273 000 adhérents éparpillés dans Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

Pour présider aux destinées de cette institution, M. Flahault va s'éloigner de la direction des Etablissements Mane, spécialisés dans les produits aromatiques pour la parfumerie et l'alimentation. Ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, il est entré en 1958 dans ce secteur des senteurs et des arômes. Pour son prestige et son plaisir, il a participé à l'élaboration de fragrances pour Hermès, Dior, Givenchy ou l'américain Calvin Klein. Des postes au Brésil et à Genève ont enrichi sa carrière d'une dimension internationale. Mais c'est l'adhésion dans les années 70 aux syndicats professionnels qui l'ont conduit sur la voie des responsabilités dans les chambres de commerce. « *Mon élection est le résultat d'un engrenage* », résume ce sexagénaire au regard bleu qui aime le bridge, le tennis et ses petits-enfants.

Riche, employant un personnel nombreux, la CCIP, qui a un statut d'établissement public, gère des équipements, dispense de la formation et émet des avis sur les textes en préparation. La formation est son activité essentielle et sans doute la moins contestée : 65 % du budget total et trente-deux écoles accueillant 12 000 élèves et 40 000 stagiaires en formation permanente. Le nouveau président souhaite « *l'adaptation du système éducatif au marché du travail* ».

L'unanimité est plus difficile à réaliser sur la « mission consultative » et celle d'« appui aux entreprises ». Comment trouver le dénominateur commun entre des commerçants, particulièrement touchés par la crise et qui réclament « *une réflexion profonde sur l'avenir du commerce de centre-ville* » et des PME qui ont besoin qu'on leur enseigne l'art d'exporter ? Sans compter les problèmes de transmission d'entreprise, de fiscalité, etc., Hubert Flahault prône une volonté de partenariat avec les collectivités publiques, l'Etat et la région et de coordination avec les organisations professionnelles, notamment patronales.

A propos de la consultation lancée par Alain Madelin, ministre du développement, du commerce et de l'artisanat pour une réforme des CCI, M. Flahault estime : « *Le rapport Gérolami pose des questions pertinentes, présente des solutions intéressantes sur le mode de scrutin, mais toute tentative de recentralisation irait à contresens de l'Histoire.* » Son inquiétude est toutefois tempérée par la proximité de la campagne présidentielle, qui n'est guère propice aux réformes de ce genre...

Avec la Ville de Paris, il y aura bien sûr accord pour « *faire de Paris la capitale économique de l'Europe* ». Dans son rôle d'aménageur et de gestionnaire d'équipements, M. Flahaut devra faire avancer deux dossiers : l'extension du parc des expositions de Paris-Nord Villepinte et la rénovation du Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, pour laquelle deux maquettes ont été proposées à Jacques Chirac.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Il reste le fonctionnement interne de la CCIP. « *Nos ressortissants ne nous perçoivent pas suffisamment comme des institutions de défense de leurs intérêts. Nous ne sommes pas assez proches du terrain* », estime Hubert Flahault qui l'a emporté sur deux autres candidats, Henri-Claude Sonolet, président de la délégation de Seine-Saint-Denis et Jean-Maurice Espault, élu des Hauts-de-Seine et membre du conseil économique de la région Ile-de-France. Difficile de savoir ce qui opposais les postulants dans cette institution, où les apparences de l'unanimisme et la discrétion sont de rigueur.

A son actif, Hubert Flahaut avait le travail réalisé dans les Hauts-de-Seine : réunions régulières de commerçants, stages de formation, organisation de Salons à l'étranger, etc. Il lui reste à tenter d'étendre cette méthode à l'ensemble de la CCIP. « *Cela exigera un redéploiement du personnel du siège vers les antennes locales. Il faudra privilégier le travail de terrain plutôt que de multiplier les études* », avertit le premier vice-président, Henri-Claude Sonolet. Une des premières tâches de Hubert Flahault sera peut-être de choisir un nouveau directeur général pour succéder à Raymond-François Le Bris, qui pourrait partir diriger l'ENA.

Françoise Chirot

L'Assemblée nationale adopte la réforme des services d'incendie et de secours

L'ASSEMBLÉE nationale a adopté, mardi 17 janvier, en première lecture, le projet de loi qui réforme les services d'incendie et de secours présenté par Charles Pasqua. La majorité a voté pour, le PS et le PC, contre. Les élus ont manifesté leur mauvaise humeur d'avoir à examiner un texte qui n'avait aucune chance d'être adopté lors de la session extraordinaire, puisqu'il n'est même pas inscrit au Sénat pour une première lecture.

« *Alors que ce projet de loi est déposé depuis plus de quatre mois sur le bureau du Sénat sans avoir été examiné, nous devons le voter en première lecture, à la hussarde* », s'est étonné le rapporteur Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente), relayé par Michel Berson (PS, Essonne) : « *Une seule lecture dans une seule Chambre... N'est-on pas en droit de parler d'effet d'affichage ?* » Ces piques n'ont pas désarçonné le ministre de l'intérieur, qui a rétorqué que cette lecture « *prouvait au moins clairement la volonté de réforme du gouvernement et de la majorité* ».

Elle prouve aussi que ce texte « *était très attendu par les sapeurs-pompiers* » et les élus locaux, comme l'ont fait remarquer plusieurs députés. Il s'agit de réussir, progressivement à compter du 1er janvier, la « départementalisation » des services d'incendie et de secours, déjà tentée lors du vote de la loi du 6 février 1992, mais effective seulement dans quelques départements. Le projet de loi transforme les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) en établissements publics et les dote d'un corps spécifique. Contre l'avis du gouvernement, qui voulait « *maintenir les centres de première intervention sous l'autorité des maires et placer leurs cadres sous celle du département* », l'Assemblée a inclus dans ces services départementaux rénovés tous les sapeurs-pompiers volontaires, sans distinction de grade. Alors que les députés avaient imposé, dans la nuit, au gouvernement que le conseil d'administration des SDIS fixe les conditions d'utilisation des moyens de secours, dont disposent les maires et les préfets, une nouvelle délibération lui a fait perdre une partie de ses prérogatives en matière de prévention, à l'avantage des préfets.

A droite comme à gauche, les députés ont souligné le « *flou* » ou la « *dualité de pouvoirs* » qui demeurent encore entre le président du conseil d'administration et le préfet. Charles Pasqua, pour répondre à la grogne persistante des élus sur la « *méthode législative curieuse* » qu'il avait employée, a saisi l'occasion pour promettre aux députés que l'Assemblée qui examinerait le texte lors d'une prochaine session, au retour du Sénat, serait « *la même* » qu'aujourd'hui...

Béatrice Gurrey

Négociations délicates pour le tracé du TGV Rhin-Rhône

BESANÇON
de notre correspondant

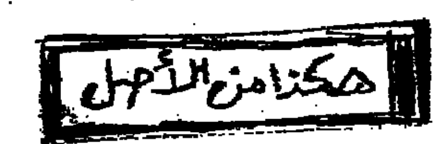
Au cours d'un débat organisé le 16 janvier sur le TGV Rhin-Rhône par le conseil régional, les discussions ont été parfois vives entre les tenants du bouclage rapide des études de la première phase (Mulhouse-Dijon) et les partenaires d'un « *moratoire* » permettant d'étudier un tracé desservant le Jura (*le Monde* du 17 janvier).

Accusée par Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des citoyens) de vouloir « *torpiller le projet pour des considérations d'ordre purement local* », la majorité du conseil régional n'en a pas moins demandé « *l'accord des pouvoirs publics pour attribuer immédiatement le lancement des études préliminaires de la branche sud se rattachant à la branche nord, dans la région de Dole (Jura), dans des conditions propres à relier la Franche-Comté à la région lyonnaise par la ligne la plus directe* ».

En dépit de l'opposition de deux élus du Mouvement des citoyens et de quatre écologistes, l'avis que le conseil régional destine au préfet co-ordonnateur et au comité de pilotage suggère qu'il soit procédé à la seconde tranche des études sur le tronçon Mulhouse-Besançon de manière à ne pas prendre de retard.

Claude Fabert

■ **PARIS : les touristes n'ont plus accès aux catacombes depuis samedi 14 janvier.** Leur fermeture est prévue jusqu'en juillet. Ces anciennes carrières, qui ont servi de réceptacle aux ossements exhumés jadis de divers cimetières parisiens, supportent mal les 160 000 visiteurs qu'elles accueillent chaque année et nécessitent l'installation d'une climatisation artificielle. Le devis initial des pompes, machines de traitement d'air, refroidisseurs et canalisations, est monté de 4 à 5,7 millions de francs.



EDUCATION Un an après l'installation de la commission Schléret, chargée d'évaluer les besoins en matière de sécurité des établissements, le ministère de l'éducation nationale tarde à mettre en application les mesures annoncées.
● Prévue pour début janvier, la création d'un Observatoire national de la sécurité a été de nouveau différée. Les élus locaux souhaitent voir leur représentation renforcée en son sein et redoutent de trop vives mises en cause à la veille des élections municipales. ● De même, les négociations engagées avec les dirigeants d'établissement sur leur statut, qui devaient aboutir mardi 17 janvier, ont été reportées. Les « patrons » des lycées et des collèges, qui ont vu leur responsabilité engagée à l'occasion de plusieurs procès, menacent toujours de fermer des locaux ou équipements non conformes aux normes de sécurité.

M. Bayrou laisse en attente les mesures de sécurité scolaire

La création d'un observatoire, promise par le ministre de l'éducation nationale, n'a toujours pas abouti, et la conclusion des négociations avec les dirigeants d'établissement est remise à plus tard. Un dossier qui entache ses engagements sur son nouveau Contrat pour l'école

« Si des équipements ne sont pas conformes ou se révèlent dangereux, nous avons la responsabilité, donc le devoir, de les fermer. » Les chefs d'établissement n'ont pas encore mis à exécution la menace brandie le 27 novembre 1994 par Marcel Peytavi, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN). Ce jour-là, 5 000 à 6 000 d'entre eux manifestaient à Paris leur mécontentement après la condamnation de Françoise Louys, proviseur du lycée Paul Eluard de Saint-Denis et de Marc Agaesse, l'intendant, jugés pour la mort d'un élève victime de l'écroulement d'un panneau de basket défectueux (*Le Monde* des 27 et 28 novembre). Depuis, un autre proviseur, Francis Gibello, du lycée Vaucanson de Grenoble, a été condamné pour un accident grave sur une machine dépourvue de système de sécurité (*Le Monde* du 7 janvier), tandis que des affaires de même nature sont en cours d'instruction. Les *« patrons »* des lycées et des collèges ont aussitôt demandé une clarification de leur rôle. A leurs yeux, elle passe inévitablement par une *« revalorisation morale et financière. »* Le message paraissait entendu. Après la manifestation, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait annoncé, sans donner de précisions, l'ouverture de *« discussions »* sur la revalorisation des carrières et du statut des proviseurs. Chez ces derniers, une discrète mais fort paralysante *« grève administrative »* s'engageait.

L'OBSERVATOIRE EN PANNE

Mais les propositions du ministre tardent à venir. Sitôt engagées, les négociations sur les carrières, qui devaient aboutir mardi 17 janvier, ont été reportées à une date ultérieure. François Bayrou n'a pas obtenu de garanties suffisantes de son collègue du budget. Sur le statut des chefs d'établissement, les conditions d'exercice du métier et la responsabilité, le débat reste ouvert et risque de durer. Deux groupes de travail ont été constitués simultanément par le ministre de l'éducation nationale et celui de la fonction publique.



Pour les responsables du SNPDEN, les chefs d'établissement devraient pouvoir saisir une instance de concertation, indépendante des collectivités locales, placée sous l'autorité du préfet et capable, après constat de dangerosité du proviseur, d'ordonner la mise en conformité ou la fermeture des installations mettant gravement en péril la sécurité des usagers.

Et ce sans attendre les plans de rénovation, de mise aux normes ou en conformité décidés par les collectivités locales.

Ce dossier de la sécurité entache les promesses de François Bayrou quant à l'application de son nouveau Contrat pour l'école. Après le gel de la loi de programmation, c'est cette fois le projet de création de l'observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires qui bute sur d'ultimes négociations. Annoncé pour début janvier, puis reporté au 26 de ce mois, l'examen du décret correspondant par le Conseil supérieur de l'éducation a de nouveau été différé.

Un an après l'installation, le 19 janvier 1994, de la commission d'évaluation et des besoins présidée par Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, cet observatoire national appelé à lui succéder avait pourtant été présenté comme une urgente nécessité. En établissant un diagnostic sans complaisance des causes d'accident, en instaurant une échelle des risques majeurs, cette instance ne devait pas en rester là. Or, depuis cette date, elle a été placée en *« état de veille prolongée »*, comme le souligne M. Schléret.

La poursuite de sa mission sur l'évaluation du patrimoine des 66 000 écoles primaires et maternelles, propriété des communes, n'a pas abouti. Les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves dénoncent les pressions du ministère de l'intérieur et de l'Association des maires de France, inquiets des conséquences de cet état des lieux à la veille des élections municipales.

L'AIDE AU PRIVÉ EN QUESTION

Tel qu'il résulte des arbitrages du premier ministre, le nouveau projet de décret, sans cesse remanié, est pourtant loin de satisfaire les différents partenaires.

En premier lieu, cet observatoire, dont la compétence resterait limitée aux établissements scolaires publics et privés sous contrat, serait placé sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale et non du premier ministre. Se retrouvent exclus de son champ d'investigation les établissements d'enseignement supérieur (*voir ci-contre*) et les écoles dépendant du ministère de l'agriculture.

Pressenti pour en assurer la présidence durant trois ans, M. Schléret estime que *« l'indépendance »* de la commission dépendra essentiellement de la qualité de ses membres. Or sa composition, fixée à trente-sept représentants de l'Etat, des élus, des syndicats, des associations de parents d'élèves, du secteur privé et des experts, suscite une double controverse.

L'Association des maires de France revendique sept sièges au lieu des trois proposés. Principaux bailleurs de fonds, les élus veulent corriger, par une *« représentation équitable »*, souligne son président Jean-Paul Delevoye, les effets d'éventuelles mises en accusation par une commission qui, après les risques incendie, envisage de s'attaquer à la présence d'amiante et de pyralène dans les constructions.

De leur côté, la FEN, le Comité d'action laïque et la FSU ont réagi en qualifiant de *« provocation »* la présence ès-qualités d'un représentant du secrétariat général de l'enseignement catholique aux côtés des deux syndicats d'enseignants du privé, CFTC et CFDT, et de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel).

Selon eux, en effet, cet organisme n'a aucune compétence en matière de locaux, propriétés des associations de gestion. Une façon de rappeler au ministre que, un an après la manifestation du 16 janvier 1994, la question de la sécurité, prétexte de la réforme avortée de la loi Falloux, reste un dossier sensible.

Michel Delberghe

Le patrimoine des universités en suspens

Fallait-il inclure le patrimoine des universités dans les missions du futur observatoire national de la sécurité ? Les syndicats d'enseignants et de personnels l'avaient demandé et François Fillon, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, y était favorable. L'arbitrage du premier ministre a tranché négativement. Pourtant les risques existent bel et bien.

Outre les bâtiments historiques, telle la Sorbonne, qui nécessiteraient une rénovation complète, un grand nombre de constructions, érigées dans les années 60 avec des structures métalliques, ne sont plus aux normes, notamment d'incendie, pour recevoir des effectifs de plus en plus nombreux. Ailleurs, comme à Jussieu, la facture d'enlèvement de l'amiante est évaluée à quelque 300 millions de francs. Responsables, depuis 1989, de la maîtrise d'ouvrage des bâtiments et de l'affectation des crédits de maintenance, les universités se sont, pour la plupart, dotées d'équipes d'ingénieurs de sécurité qui veillent également au respect des règles de stockage et de maniement de produits toxiques et dangereux dans les laboratoires scientifiques. En 1994, le ministère a demandé à chacune d'entre elles d'établir une fiche santé du patrimoine pour évaluer les besoins. Responsable financièrement des constructions, il s'est, pour l'instant, bien gardé d'en dévoiler le coût.

Les oubliés du château du Gué, à Tresmes

CONGIS-SUR-THÉROUANNE (Seine-et-Marne)
de notre envoyé spécial

Avec son passé de principal de collège de banlieue, Daniel Bach, quarante-sept ans, n'a guère l'allure d'un châtelain, malgré un profil râblé et un visage revigoré par l'air de la campagne briarde. Proviseur du lycée technique professionnel et du centre de formation d'apprentis (CFA) du Gué, à Tresmes, il règne sur un domaine de 37 hectares peuplé de chevreuils, avec, en bordure d'une rivière, un château du XVIII[e] siècle, inscrit à l'inventaire des monuments historiques. A 10 kilomètres de Meaux (Seine-et-Marne), à l'écart du village de Congis-sur-Thérouanne, les apparences sont trompeuses et la sérénité illusoire.

Après neuf années passées à se coltiner les « durs » de Champigny-sur-Marne, le proviseur aux champs est loin d'avoir recouvré la tranquillité. Car ici, l'éducation nationale, qui a hérité, peu après la guerre, d'un leg familial pour y créer un centre d'aprentissage, s'est conduite en roturière désargentée. Et le conseil régional d'Ile-de-France, qui a pris le relais, pourvoit aux besoins minimaux.

Certes, il y a le château, centre de formation aux métiers du tourisme et de l'hôtellerie. Midi et soir, son restaurant d'application accueille une clientèle locale ou de passage. Depuis peu, les chaises et les fauteuils de la « clientèle » ont été changés. Mais les cours continuent d'être assurés dans des chambres, en attendant un plan de rénovation inachevé pour cette immense bâtisse.

Le pire est ailleurs, dans un ensemble de constructions des années 70, coeur de cette cité de 660 élèves, dont 340 internes, qui accueille des formations, à recrutement régional et national, en arts appliqués, sculpture et moulures de staff, décoration de céramique, graphisme et second oeuvre du bâtiment. En guise de cache-misère, les élèves ont reproduit, sur les façades, des illustrations de Corto Maltese. Même les logements de fonction n'ont pas échappé au modèle unique de ces bâtiments, salles de classe, dortoirs et ateliers en constructions métalliques, de type Pillod, cousines des Pailleron, de sinistre mémoire.

Le dortoir de l'internat de garçons est une vaste salle aux murs écaillés, avec quarante-deux lits métalliques séparés par des armoires. Voilà peu, il a fallu réparer en catastrophe les fuites des douches et des toilettes qui inondaient l'étage inférieur. Lors de son dernier passage, en 1991, la commission départementale de sécurité a émis un avis défavorable à l'accueil dans le bâtiment d'enseignement commun à tous les élèves. Les cloisons, en plaques de plâtre gravées de l'empreinte des générations successives, tremblent à la moindre poussée, tandis que des plaques métalliques surajoutées procurent l'illusion d'une certaine solidité.

Dans la salle de physique, l'alimentation en gaz a été coupée, mais les fils électriques continuent de pendre d'une gaine apparente. *« Nous sommes loin des cercles influents des parents d'élèves des établissements parisiens. »* Pointant du doigt les nouveaux *« lycées de l'opulence »*, Daniel Bach craint d'être, une nouvelle fois, sacrifié sur l'autel des priorités budgétaires du conseil régional. Même étalée sur plusieurs années, la rénovation du domaine du Gué, à Tresmes est, il est vrai, estimée entre 80 millions et 120 millions de francs.

« Bien sûr qu'on a peur du feu et que ça se casse la figure, souligne une élève. *Mais l'ambiance est bonne avec les profs et les autres élèves. Alors on finit par s'habituer et ne plus y penser. »* Depuis son arrivée, voilà trois ans et demi, Daniel Bach a fixé ses objectifs. Avant les bâtiments, il a inscrit la rénovation pédagogique, avec de nouvelles sections, les conditions de vie des élèves, la recherche des stages en entreprises et les échanges à l'étranger.

Du conseil régional sans cesse sollicité, il a obtenu des équipements informatiques, un labo de langues, des installations sportives et culturelles pour le foyer socio-éducatif. Quitte à puiser sur les maigres crédits d'entretien, il a recours aux élèves de la section de peinture pour l'aménagement des salles.

« Le bénévolat et la prise de risques, ça suffit », dit-il pourtant. Un instant, sa fonction de responsable syndical et de trésorier académique du SNPDEN (Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale) prend le dessus. *« On ne peut pas continuer à vivre dans l'anxiété de se faire inquiéter pour des risques qu'on ne maîtrise pas »*, explique-t-il après la condamnation de ses deux collègues de Saint-Denis et de Grenoble. Des risques assumés par l'ensemble de l'équipe de direction, tôt le matin et tard le soir. Mais Daniel Bach finit par avouer : *« Si j'ai choisi ce métier, ce n'est pas pour fuir les responsabilités. »*

M. D.

La fabrication de la méthadone va être confiée au secteur privé

La pharmacie centrale des hôpitaux, qui a assuré son expérimentation, s'inquiète de ce choix

A COMPTER de la publication au *Journal officiel* de son autorisation de mise sur le marché (AMM), prévue avant le 31 mars, la méthadone deviendra un médicament. D'un type certes très particulier, puisque classé dans la liste des stupéfiants et parmi les produits à prescription restreinte, ce produit de substitution à l'héroïne ouvre tout de même un marché aux laboratoires pharmaceutiques. La fabrication de cet opiacé de synthèse était assurée depuis 1971 par la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), dépendante de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), dans un contexte expérimental. Désormais, l'augmentation du nombre de places offertes aux toxicomanes – 52 en 1993, environ 1 325 aujourd'hui, 5 000 à terme – impose d'envisager sa fabrication à une échelle industrielle. Malgré les protestations de certains personnels de l'AP-HP, c'est à l'industrie pharmaceutique privée que s'adresse l'appel d'offres du ministère des affaires sociales et de la santé.

Le dossier d'autorisation de mise sur le marché de la méthadone comportant ses indications, sa posologie, ses conditions d'administration, ses contre-indications et ses règles de prescription, a été élaboré par la PCH. Celui-ci ne concerne que la méthadone sous forme de sirop (cette forme galénique empêche le détournement du produit vers la voie intraveineuse), dans ses dosages à 5 mg, 10 mg et 20 mg. Les dosages à 40 mg, 60 mg et 80 mg devaient l'être dans un deuxième temps, mais la perspective d'une rétrocession de la fabrication au secteur privé a interrompu les chercheurs dans leur élan. Les héroïnomanes de moins de dix-huit ans ne devraient pas y avoir accès, et les candidats devront accepter de subir des contrôles urinaires réguliers. Sa prescription initiale sera effectuée dans des centres spécialisés et pourra être par la suite renouvelée par un médecin généraliste choisi par les praticiens des centres, en concertation avec leur patient. La méthadone fera donc son entrée dans les pharmacies d'officine (*Le Monde* du 7 décembre 1994).

DES LABORATOIRES INTÉRESSÉS

Une partie du personnel de la PCH s'inquiète aujourd'hui des futures conditions de fabrication du médicament. *« Nous ne voulons pas voir bradé, pour des raisons mercantiles, un produit proposé comme traitement social de la drogue »*, ont affirmé lundi 16 janvier les délégués CGT lors d'une rencontre avec Alain Cordier, directeur de l'AP-HP. *« Comment obtenir d'un laboratoire privé la garantie que le prix de la méthadone restera accessible à tous, qu'elle sera délivrée de manière équitable ? »*, ont-ils encore demandé.

Pour Michel Baur, directeur de la PCH, *« la sensibilité actuelle des personnels »* s'explique par le fait qu'ils *« ont été capables, en quelques semaines, d'accompagner le programme gouvernemental, ce qui n'est pas banal dans l'administration »* et que cet effort a nécessité *« un fort engagement »* de leur part. Une dizaine de personnes ont travaillé pendant cinq mois à mettre au point le dossier d'AMM et quatre personnes sont employées à temps plein sur les lieux de fabrication. D'une production de 50 000 doses par an jusqu'au dernier trimestre 1993, la PCH est passée à 500 000 doses en 1994.

Certains chercheurs de la PCH doutent encore que l'industrie pharmaceutique investisse dans ce marché. Ils dénoncent la *« méconnaissance des missions de la PCH, qui a notamment pour finalité de fabriquer des produits qui n'ont jamais intéressé l'industrie »* (les fameux « médicaments orphelins ») et vantent l'expérience comme les capacités techniques de la PCH, qui fournit *« 2 500 clients »* dans la France entière. Surtout, ils redoutent que le soudain transfert au secteur privé d'un produit conçu par le service public ne décourage les vocations. Selon M. Baur, 5 millions de francs et l'embauche de sept personnes avaient été demandés en vue de satisfaire aux exigences d'une production appelée à devenir massive. *« Un audit du ministère est en cours depuis octobre pour évaluer nos capacités de production »*, précise M. Baur, qui ajoute que la méthadone représente *« à peine 2 % »* du chiffre d'affaires réalisé par la PCH dans le secteur de la production (environ 110 millions de francs par an).

En réalité, les pouvoirs publics ont déjà tranché. Dès lors qu'ils renonçaient à publier un décret en Conseil d'Etat conférant à la PCH le statut d'établissement pharmaceutique, le recours au privé s'imposait. Dans l'entourage de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, on justifie ce choix par *« des raisons de qualité et de sécurité »*, afin d'éviter notamment un *« risque de rupture de stock »* qui pourrait se révéler dramatique, et l'on indique que *« plusieurs laboratoires »* ont déjà manifesté leur intérêt. Pour sa part, la direction de l'AP-HP admet que *« le privé a davantage de savoir-faire »*.

Le principal critère retenu pour choisir le fabricant tiendra dans *« sa capacité technique à faire évoluer le produit »*, renchérit M. Baur. La PCH conservera cependant la propriété de l'autorisation de mise sur le marché, car seule l'exploitation de la méthadone sera dévolue à un laboratoire pharmaceutique privé. *« Il est évident pour tout le monde que les industriels ne tireront pas profit de l'opération, si ce n'est un « plus » en terme d'image de santé publique,* ajoute-t-on à l'AP-HP. *Et il reste une épée de Damoclès sur la tête du fabricant puisque nous gardons la possibilité de retirer l'exploitation. »*

Laurence Folléa

Trois policiers parisiens poursuivis pour coups et blessures

Trois policiers de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) de la préfecture de police de Paris ont comparu mardi 17 janvier devant le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines). Le 5 septembre 1989, vers 20 heures, un réfugié politique béninois de vingt-huit ans, Lucien Djossouvi, avait percuté avec son cyclomoteur l'arrière d'une voiture de police conduite par un enquêteur de la BSP, François Mancuso. Après une première altercation, le réfugié avait poursuivi son chemin mais M. Mancuso l'avait coincé avec son véhicule. Averti de l'incident par radio, un inspecteur, Gilbert Cavarec,était venu lui prêter main-forte, bientôt rejoint par un autre inspecteur, André Grass. Les trois hommes avaient entraîné M. Djossouvi sous un porche et l'avait passé à tabac. A la barre, les policiers ont expliqué qu'ils avaient répliqué à un *« acte de rébellion caractérisée »*. Le procureur, Jacques Hossaert, a requis de dix-huit à vingt-quatre mois d'emprisonnement, dont six mois fermes, à l'encontre des trois policiers. Jugement le 7 mars. – *(corresp.)*

La sécurité temporairement renforcée à Nice

Deux semaines après la fusillade du quartier de l'Ariane, à Nice, au cours de laquelle un policier avait été tué (*Le Monde* des 5 et 6 janvier), plus de cinq cents personnes ont manifesté en silence, mardi 17 janvier, devant les grilles de la préfecture des Alpes-Maritimes, afin de protester contre l'insécurité et réclamer des mesures d'urgence. A la même heure, les commerçants du quartier ont baissé leurs rideaux afin d'appuyer la manifestation. Le préfet des Alpes-Maritimes, Maurice Joubert, qui a reçu une délégation de la coordination des commerçants et habitants de l'Ariane conduite par le député (UDF-PR) de la circonscription, Rudy Salles, et l'élu du canton, Honoré Colomas, a annoncé un renforcement temporaire du dispositif policier à Nice. En plus des cinquante CRS affectés depuis quelques jours à la surveillance de la ville, quarante-cinq hommes effectueront des patrouilles, à l'Ariane, de 14 heures à 2 heures du matin, *« le temps que le calme revienne dans le quartier »*. – *(corresp.)*

■ **IMMIGRATION : les corps de deux Ghanéens** ont été retrouvés, mardi 17 janvier, dans l'une des cales du *Wadyslaw Jagiello*, un cargo polonais transportant du manioc, par des dockers de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Les deux hommes auraient embarqué clandestinement dans le port de Tema (Ghana). Ils se seraient réfugiés dans une cale complètement chargée de sacs de manioc, traitée aux insecticides et raticides et dont les entrées d'air avaient été obstruées. Auprès du corps des deux hommes, les dockers ont retrouvé un jerrican d'eau et un peu de nourriture. L'état des corps n'a pas permis leur identification et une autopsie devrait être pratiquée.

■ **AFFAIRES : Gérard Longuet, président du Parti républicain,** a été entendu, mardi 17 janvier, par le juge d'instruction parisien chargée d'instruire les dossiers concernant le financement du PR et le patrimoine de M. Longuet, Mireille Filippini. A sa sortie, l'ancien ministre de l'industrie s'est borné à rappeler qu'il était *« très attaché au secret de l'instruction »* et qu'il ne parlerait pas du dossier. Mireille Filippini entendait M. Longuet sur les modalités de financement de sa villa de Saint-Tropez (Var). Gérard Longuet et René Céréda, l'entrepreneur chargé de la construction de la villa, ont été mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux. Le 12 janvier, le juge d'instruction avait perquisitionné au domicile de M. Longuet ainsi qu'au cabinet d'avocat de son épouse, Brigitte Fossorier-Longuet.

■ **FAUSSES FACTURES : le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen,** a mis en examen un chef d'entreprise des Hauts-de-Seine, Paul Versini, pour abus de biens sociaux, le 12 janvier dans l'affaire des fausses factures de la région parisienne. M. Versini est soupçonné d'avoir réglé plusieurs centaines de milliers de francs de factures fictives au promoteur proche du RPR, Jean-Claude Méry, mis en examen et incarcéré depuis le 29 septembre. Le juge Eric Halphen avait également mis en examen, le 11 janvier, Francis Colmont, gérant d'une société de sécurité du Val-d'Oise, soupçonné d'avoir favorisé le transfert illicite de fonds vers l'étranger à l'occasion de marchés publics.

■ **POLICE : un décret portant création de la Direction centrale des renseignements généraux (DCRG)** a été publié au *Journal officiel* du 17 janvier. Les RG, qui avaient été réduits à la dimension d'un service central le 20 janvier 1992, retrouvent ainsi leur statut de direction centrale après avoir fait l'objet d'une réforme à l'automne (*Le Monde* du 4 octobre).*« La DCRG est chargée de la recherche et de la centralisation des renseignements destinés à informer le gouvernement ; elle participe à la défense des intérêts fondamentaux de l'Etat ; elle concourt à la mission générale de sécurité intérieure. Elle est chargée de la surveillance des établissements de jeux et des champs de courses »*, stipule le décret.

■ **EXCLUSION : La Caisse d'épargne du Languedoc-Roussillon** a décidé de consacrer 1 % de ses bénéfices (100 millions de francs en 1994) à l'aide aux plus démunis. L'établissement bancaire subventionnera les projets d'association ayant pour objet l'aide au maintien de personnes défavorisées dans leur domicile ou la rénovation de foyers d'hébergement par exemple. La Caisse d'épargne du Languedoc-Roussillon, qui compte renouveler cette opération chaque année, envisage également de mettre en place des prêts à faibles taux d'intérêt pour les associations et d'aider les foyers d'accueil. Elle a d'ores et déjà accordé une subvention de 100 000 francs à un foyer de femmes du centre de Montpellier. – *(corresp.)*

Sept membres d'un commando anti-avortement condamnés à Grenoble

Sept membres d'un commando anti-avortement – dont un moine bénédictin, le père abbé Dom Gérard Calvet –, qui s'étaient enchaînés le 24 octobre 1994 dans le bloc opératoire de l'hôpital Albert-Michallon de Grenoble, ont été condamnés, mardi 17 janvier, à trois mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Grenoble. Le cas d'un huitième membre du commando a été disjoint et celui de deux autres membres le seront le 21 février. Le ministère public avait requis quatre à six mois de prison avec sursis à l'encontre de huit des dix membres du commando. Une responsable du planning familial, Mme Annie de Palma, a protesté contre ce qu'elle a estimé être un jugement trop favorable. *« Cela veut dire qu'on peut tout faire »*, s'est-elle indignée. Par ailleurs, le centre hospitalier de Nevers (Nièvre) reprendra les interruptions volontaires de grossesse à partir du 23 janvier, grâce à la venue, une fois par semaine, d'un gynécologue-obstétricien de la région parisienne, a annoncé, mardi 17 janvier, le maire (PS) de la ville, Didier Boulaud. *« Il apparaît bien sûr nécessaire à tous que la pratique des interruptions volontaires de grossesse ne relève pas d'une seule personne mais d'une équipe médicale qu'il conviendra de constituer dès que possible »*, a précisé M. Boulaud. Les IVG étaient interrompues depuis le mois d'octobre à la suite du départ d'une gynécologue qu'aucun des quatre praticiens du service de gynécologie de l'établissement n'avaient accepté de remplacer.

Deux anciens préfets sont renvoyés en correctionnelle après la catastrophe de Barbotan-les-Thermes

Vingt et une personnes sont mortes asphyxiées dans un bâtiment qui n'avait pas d'existence légale

Trois ans et demi après l'incendie de l'établissement thermal de Barbotan-les-Thermes (Gers), dans lequel vingt et une personnes avaient péri, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse a rendu, mardi 17 janvier, un arrêt de renvoi devant le tribunal correctionnel d'Auch de treize personnes poursuivies pour *« homicides et blessures involontaires »*. Parmi elles figurent ès qualités deux anciens préfets du Gers.

AUCH

de notre correspondant

La décision de renvoyer treize personnes – dont deux préfets – poursuivies pour *« homicides et blessures involontaires par maladresses, négligences ou manquements à une obligation de sécurité imposée par la loi ou les règlements »* devant le tribunal correctionnel a été accueillie avec satisfaction par les familles des victimes mobilisées depuis ce funeste 27 juin 1991. Ce jour-là, vingt personnes – dix-neuf curistes et une employée – trouvaient la mort au sein des thermes de Barbotan, appartenant à la chaîne thermale du Soleil, asphyxiées par des émanations de gaz toxiques provoqués par la combustion de matériaux non conformes. Un curiste devait décéder quelques mois plus tard, portant le total des victimes à ving et une, sans compter plusieurs personnes souffrant de séquelles de l'intoxication. Après avoir un temps stigmatisé les lenteurs – en comparaison notamment avec l'instruction de la catastrophe de Furiani – de l'instruction menée à Auch, puis *« délocalisée »* Toulouse, les deux associations de défense, regroupant les proches des victimes, qui se sont constituées partie civile, se félicitent aujourd'hui du travail effectué par la justice : *« Ce qui nous importait,* soulignent ainsi Jacky Terreau et Nicole Creac'h, qui président l'Association et la coordination des familles des victimes de Barbotan (AFVB), *c'était que les responsabilités des principales autorités ne soient pas occultées, afin que cela serve de leçon aux futurs préfets pour éviter de nouvelles catastrophes. »* Un sentiment résumé sur les ondes par Me Françoise Mathe, conseil de l'AFVB : *« Le pouvoir ne donne pas une immunité, il donne des obligations... »*

Dans ce dossier complexe, trois non-lieux ont été prononcés. Ils concernent un fournisseur de matériaux, le commandant des pompiers du Gers, ainsi que le président du conseil de surveillance de la chaîne thermale du Soleil, Adrien Barthélemy. Pour le reste, Gilbert Cousteau, conseiller à la chambre d'accusation, qui s'est appuyé sur un accablant rapport d'expertise en date du 21 juin 1993, a mis en lumière les responsabilités de chacun dans l'accumulation des négligences techniques ou administratives ayant abouti, par *« effet de chaîne »*, au drame du 27 juin 1991.

Dix personnes plus ou moins impliquées dans les travaux sont ainsi renvoyées devant le tribunal correctionnel : quatre responsables de la chaîne thermale du Soleil, l'architecte des bâtiments en construction, trois entrepreneurs, un responsable de l'APAVE, organisme des contrôles techniques, et enfin l'ouvrier qui, le jour du drame, manipulait du bitume en fusion sur le toit des thermes.

GRAVES NÉGLIGENCES TECHNIQUES

Or, première grave négligence relevée par les experts, sous le toit des thermes il y avait des curistes ! *« Ces travaux auraient dû s'effectuer en l'absence de tout public dans l'établissement »*, notent-ils. Ce n'est pas tout : la dalle de béton du toit est perforée d'un trou de trente millimètres par lequel va s'écouler le béton brûlant sur des « cloisons provisoires » installées pour séparer la partie où se trouvent les curistes et le chantier. Ces cloisons sont construites en matériaux classés dans la catégorie qui offre la plus faible résistance au feu. Même observation pour les faux plafonds dont la construction est également à l'origine de l'asphyxie des victimes. Plus incroyable encore : les experts relèveront dans le secteur du drame l'absence d'un dispositif de désenfumage réglementaire, d'un dispositif d'appareils d'extinction, de système d'alarme, de service de sécurité incendie et de consignes affichées en cas de sinistre : *« Malgré le déclenchement du sinistre,* concluent-ils *(...), le respect de ces dispositions aurait très vraisemblablement permis à la très grande majorité des personnes présentes, voire à la totalité, d'être secourues. »*

Les experts ont aussi constaté que les curistes les plus éloignés devaient parcourir plus de soixante-cinq mètres avant d'atteindre la première issue. Les pensionnaires se sont ainsi trouvés pris dans une véritable « nasse ». Les familles des victimes sont d'autant plus scandalisées que la partie de l'établissement où le drame a eu lieu n'avait pas d'existence légale. C'est sans doute l'aspect le plus extravagant du dossier Barbotan, car la partie de l'établissement thermal construite sans autorisation par la chaîne thermale du Soleil entre 1985 et 1988 recevait des curistes depuis le mois de septembre 1987 sans que la moindre *« autorisation d'ouverture au public »* n'ait été sollicitée !

Du coup les autorités administratives – préfets successifs et maire de Cazeaubon-Barbotan, la commune qui accueille l'établissement – ont essayé de faire valoir au cours de l'instruction qu'elles n'étaient pas *« officiellement informées »*. Une réponse « administrative » cohérente mais en pratique difficile à admettre pour le magistrat instructeur. Le Gers, avec 170 000 habitants, est un grand village ; Cazeaubon-Barbotan, qui en compte 1 630, un tout petit. Dans ce contexte, après l'extension illégale des thermes, les autorités administratives pouvaient-elles ignorer leur ouverture au public depuis 1987 ?

La chambre d'accusation de Toulouse n'a pas retenu cette hypothèse et a renvoyé devant le tribunal correctionnel le maire Marc Déro (PS) – qui a souvent désigné les thermes comme un *« Etat dans l'Etat »* sur sa commune – arguant *« qu'il a délivré le permis de construire de l'établissement thermal en 1988 et qu'il ne pouvait ignorer, notamment compte tenu de la taille de sa commune, l'ouverture au public de cette partie de l'établissement. »*

Pour ce qui concerne Jean-Michel Bérard, préfet du Gers entre le 1er décembre 1987 et le 9 juillet 1990, et aujourd'hui directeur de la sécurité et de la circulation routière au ministère de l'équipement, la chambre d'accusation souligne *« qu'il ne pouvait ignorer les chiffres de fréquentation de l'établissement thermal (...) ni le nombre de personnes qui y étaient employées. »* Ce qui aurait dû l'obliger à reclasser les thermes dans une nouvelle catégorie administrative. Une telle opération, quand elle a lieu, provoque une visite de la commission de sécurité.

Le préfet est par ailleurs tenu d'établir annuellement la liste des établissements recevant du public, rappelle encore la chambre d'accusation. Il se trouve que Gérard Guiter, actuellement trésorier-payeur général de Tarn-et-Garonne, et qui fut le successeur de Jean-Michel Bérard comme préfet du Gers à partir du 13 août 1990, *« n'a pas respecté l'obligation qui lui incombait (...) après avis de la commission consultative départementale de sécurité qui n'a pas été réunie entre sa prise de fonctions et le sinistre... »*

Autant d'éléments qui ont conduit les magistrats toulousains à joindre les cas des deux préfets à ceux des autres prévenus pour un procès qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année à Auch, sauf nouveau retard dû, par exemple, à un éventuel pourvoi en cassation.

Daniel Hourquebie

Au procès de Furiani, les larmes dans le prétoire

Le témoignage des victimes a bouleversé les magistrats, les avocats et l'assistance

BASTIA

de notre envoyé spécial

Un lit recouvert d'un drap bleu est poussé au milieu du prétoire. L'homme allongé dit simplement : *« Je suis paralysé complètement »* et, avec un sens inouï de l'abnégation, il ajoute : *« D'autres victimes ont été plus gravement atteintes. Je suis très heureux d'être aujourd'hui dans cette salle. »*



PROCÈS

Une jeune femme avance son fauteuil roulant et raconte : *« Ma sœur et moi, on avait des billets pour la tribune est. Mais c'était complet. On nous a envoyées en haut de la tribune nord. Quand la tribune est tombée, j'étais à côté de ma sœur. Je croyais qu'elle était dans le coma, je ne savais pas qu'elle était morte. »* Un silence, un irrésistible sanglot, et brusquement, ce cri : *« Je ne voulais pas y croire ! »* Se tournant vers le box, elle soupire : « (...) *Et ils disent qu'ils n'ont rien fait. »* Nouveau silence, puis, comme se parlant à elle-même, la jeune femme poursuit : *« Une dizaine d'opérations, je suis paralysée jusqu'à la poitrine. Je ne sais pas de quoi ma vie sera faite. »* Elle s'interrompt et rêve un instant : *« Être comme avant... faire du sport... »*

Un autre fauteuil roulant s'approche. L'homme tend la main vers la jeune femme dans un déchirant geste de soutien. Puis, à son tour, il décrit son calvaire : les neuf mois d'hôpital, la paralysie, l'incompréhension, la colère. Et il s'adresse aux prévenus : *« Regardez-moi tous dans les yeux ! Que personne ne baisse la tête. »*Après un long et douloureux face-à-face silencieux, il quitte la barre en murmurant : *« Je ne sais pas quoi dire... J'ai trop de haine. »*

Le président, visiblement bouleversé, appelle une autre victime. C'est le compagnon de la jeune femme décédée le 18 décembre 1994 des suites de ses blessures. *« Je témoigne au nom d'Alexandra, (...) elle était paralysée, un an d'hôpital, nous avions essayé de refaire les gestes normaux de la vie courante... ça se passait relativement bien. »* Il répète, perdu dans ses pensées : *« relativement bien... »*. Et, brusquement, sa voix se fait plus forte : *« Ce que nous attendions, c'est que ces gens disent : « Oui, j'ai fait une erreur. » Mais apparemment personne n'est responsable. »* Incapable d'en dire plus, il rejoint sa place en se tordant les mains.

> « En bas c'était les places à 500 francs. C'était le prix à payer pour ne pas mourir. »

Devant une salle en larmes, les victimes défilent à la barre. Elles expriment leur douleur mais aussi leur colère et leur déception : *« Il fallait aller en haut de la tribune. En bas c'était les places à 500 francs. C'était le prix à payer pour ne pas mourir. Le principal de la catastrophe, c'est l'argent sale. »* Avec ce témoignage, on se rapproche de l'angle judiciaire de l'audience, sauf que l'aspect financier n'a été qu'effleuré, comme si personne ne voulait en parler. *« J'ai appris ensuite que les sièges de la presse avaient été vendus à prix d'or, et la presse placée en haut de la tribune,* raconte l'épouse d'un journaliste tué dans la catastrophe ; *je pensais que ce procès m'apporterait un peu de baume au cœur, mais je crois que j'en sortirai encore plus désespérée. »*

Le président ordonne une longue suspension. Un soleil insolent éclaire une foule en état de choc qui sort du tribunal. Hormis les victimes, ce ne sont que des professionnels. Mais avocats, journalistes, magistrats, gendarmes ou policiers du GIPN arpenteront longtemps les arcades du palais de justice avant d'être capables de dire un mot, forcément dérisoire.

L'instruction à l'audience est terminée. Et, déjà, apparaissent les aspects objectivement décevants de ces débats ouverts depuis le 4 janvier. Certes, le plus parfait des procès ne consolera jamais une victime et ce n'est pas son rôle, même si elle peut espérer y trouver un juste réconfort. Mais ce procès a fait apparaître une étrange sélection dans les poursuites, car la présence des uns comme l'absence des autres a troublé le débat. Il fallut attendre le dernier jour pour qu'Eugène Bertucci, le maire de Furiani, soit entendu comme témoin après avoir bénéficié d'un non-lieu. Personne n'avait jugé nécessaire de le citer et c'est sur l'ultime demande d'une partie civile que le maire a accepté de venir sans que rien ne l'y oblige. Son témoignage fut pourtant accueilli avec satisfaction par le procureur Roland Mahy. Face à M. Bertucci qui semble mal connaître les prérogatives d'un maire, le magistrat déclarait : *« Vous avez une tribune qui se construit, vous ne vous inquiétez pas, vous croyez en la parole de vos services qui vous disent que la préfecture s'occupe de tout ! »*. Avec cet argument qui sert la défense de Henri Hurand, ancien préfet de Haute-Corse, le procureur dévoilait une partie d'un réquisitoire qui s'annonce favorable à une relaxe du haut fonctionnaire. Et devant la colère de l'avocate ayant proposé le témoignage du maire, M. Mahy rétorquait en s'abritant derrière un souci d'objectivité : *« Ce n'est pas moi qui l'ai fait venir. »* Avant d'ajouter : *« Si M. Bertucci n'est pas dans le box, ce n'est pas de ma faute. »* Premier conseil des partie civiles à prendre la parole, Me Paul Lombard s'est en revanche attaqué au préfet et à son directeur du cabinet Raymond Le Deun, coupables à ses yeux, *« d'imprudence et de négligences »*. Il a aussi regretté l'absence de l'ancien président de la Fédération française de football, Jean Fournet-Fayard, en soutenant : *« La FFF porte une responsabilité morale considérable. »* Mais sa plaidoirie avait une autre facette. Tout en fustigeant l'attitude des prévenus *« qui se renvoient la balle »*, Me Lombard a fait une sorte d'appel à la raison en évoquant *« l'opinion publique qui, quelquefois, tire le juge par la manche »*, pour lui préférer la *« preuve »*, meilleur moyen *« d'aider le droit à cohabiter avec la douleur »*.

Maurice Peyrot

■ **DOSSIER CLAUDE BEZ : le Syndicat de la magistrature (SM)** a vivement critiqué, mardi 17 janvier, l'attitude de Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, concernant le procès en appel de Claude Bez, qui s'est tenu à Bordeaux du 10 au 12 janvier. Dans un communiqué, les sections du SM de Bordeaux constatent *« avec stupéfaction »* que le maire, qui s'est *« prévalu d'un état de santé qui lui permettait de présenter ses vœux au personnel de la communauté urbaine de Bordeaux mais lui interdisait de déposer en justice »*, ait *« attendu la mise en délibéré de l'affaire Bez pour livrer ses déclarations à la presse »*. Cité par la défense, M. Chaban-Delmas avait transmis à la cour un certificat médical indiquant que des *« difficultés locomotrices »* l'empêchaient de se présenter. Selon le SM, cette attitude traduit *« un mépris inadmissible de l'institution judiciaire »*.

HORIZONS

ENQUÊTE

La nouvelle guerre des zapatistes

Au Mexique, des paysans sans terre mènent « la première guérilla postcommuniste », selon la formule de l'écrivain Carlos Fuentes. Leur chef, le « sous-commandant Marcos », est un étrange personnage, dont l'identité est inconnue

C'EST la faute à « Marcos »! Sans tirer un seul coup de feu, le chef de la guérilla zapatiste du Chiapas, le « sous-commandant Marcos », serait, selon la thèse officielle, le responsable de tous les malheurs qui ne cessent de s'abattre sur le Mexique depuis un an. Y compris de la grave crise financière déclenchée par la dévaluation du 20 décembre 1994.

Encerclé par l'armée dans un coin de forêt subtropicale, près de la frontière avec le Guatemala, « Marcos » jubile de se savoir si important et n'a pas résisté à la tentation d'envoyer un communiqué ridiculisant le *« gouvernement suprême »* et les banquiers *« criminels »*, qu'il accuse d'avoir provoqué la débâcle économique.

« Ici, les relations sociales sont restées féodales. Les grands propriétaires terriens continuent de traiter leurs travailleurs comme au Moyen Age. Il ne faut pas exclure que la guerre s'étende à tout le pays. »

Comme elle le fait régulièrement depuis que l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) a surgi sur la scène mexicaine, le 1er janvier 1994, en s'emparant de plusieurs petites villes de l'Etat du Chiapas, la presse a publié en bonne place ce texte, qui rappelle, sous forme de conte onirique, les principales revendications des rebelles : démocratie, liberté et justice. L'objectif final étant le démantèlement de la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), accusé de recourir à la fraude électorale systématique pour se perpétuer à la tête de l'Etat, au profit d'une *« oligarchie financière »*.

Commentaire contrit d'un des plus puissants hommes d'affaires du Mexique, Carlos Abedrop : *« Une fois de plus, "Marcos" a gagné la bataille de la propagande. Grâce aux caméras de télévision, il a porté un nouveau coup à la crédibilité du pays. Après ça, on n'est pas prêt de retrouver la confiance des investisseurs étrangers. »*

Depuis son fief de Guadalupe-Tepeyac, au cœur de la forêt lacandone, le chef zapatiste continue de narguer le pouvoir, posant des conditions difficilement acceptables pour reprendre le dialogue interrompu le 8 octobre 1994. Protégé par le strict anonymat que lui donne son éternel passe-montagne surmonté d'une casquette de type Mao, « Marcos » consacre l'essentiel de son temps à recevoir la presse et à écrire des textes qui révèlent un indéniable talent littéraire et qui font déjà l'objet de plusieurs compilations vendues dans les librairies.

DEPUIS l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 12 janvier 1994, à l'issue de quelques jours de combats, les zapatistes contrôlent un territoire d'environ 3 800 kilomètres carrés, où vivent à peine 65 000 personnes, dispersées dans une région difficile d'accès. La plupart appartiennent aux groupes ethniques d'origine maya – Tzeltales, Tzotziles, Choles, Tojolabals –, qui représentent un tiers des 3,2 millions d'habitants du Chiapas et qui sont surtout concentrés sur les hauts plateaux et les vallées entourant la ville de San Cristobal de Las Casas. L'influence de l'EZLN s'étend à l'ensemble de cette région, où elle a prouvé qu'elle pouvait mobiliser des milliers de miliciens pour bloquer les routes, avant de disparaître de nouveau dans la clandestinité.

La piste qui mène au poste de commandement de « Marcos » traverse une région accidentée où les plantations de café succèdent à la canne à sucre, en fonction de l'altitude. Les militaires contrôlant l'accès à la zone zapatiste se bornent à noter les noms des journalistes qui passent de *« l'autre côté »*. Les rebelles sont, en revanche, beaucoup plus tatillons : la fouille des véhicules et les consultations par radio avec leurs supérieurs, dans un espagnol laborieux, peuvent prendre des heures avant qu'ils ne délivrent l'autorisation d'avancer jusqu'au prochain barrage.

Tous portent l'uniforme zapatiste : chemise café, pantalon kaki, passe-montagne ou foulard cachant le visage. Des cartouchières en plastique de piètre qualité, une machette, des fusils de chasse et, pour les chefs, quelques fusils automatiques AR-15 américains et kalachnikovs russes : pas de quoi faire peur à l'armée mexicaine, qui patrouille dans les environs avec des blindés et survole sans cesse la zone.

Un dernier barrage permet d'arriver au QG de « Marcos », dans le village de Guadalupe-Tepeyac. Une banderole souhaite la bienvenue dans l'« Etat rebelle du Chiapas ». Quatre mois à peine avant l'insurrection, les pouvoirs publics avaient inauguré, en présence du président Carlos Salinas, un énorme hôpital dans ce coin perdu de jungle. Depuis, la Croix-Rouge internationale s'est logée dans les installations désertes, garantissant par sa présence le respect du cessez-le-feu.

En grandes lettres sur la façade, les noms d'Emiliano Zapata et de Che Guevara, les deux références idéologiques du mouvement zapatiste. Le premier, héros de la révolution mexicaine de 1910 et promoteur de la réforme agraire, est le porte-drapeau des paysans sans terre qui forment la troupe de l'EZLN. Le second est l'emblème des mouvements révolutionnaires d'origine urbaine qui ont participé aux diverses guérillas d'Amérique centrale dans les années 80 et se sont associés aux Indiens du Chiapas pour donner naissance à ce que l'écrivain mexicain Carlos Fuentes a qualifié de *« première guérilla postcommuniste »*.

« Marcos », affirme l'un de ses nombreux admirateurs au sein de l'intelligentsia mexicaine, *« a renouvelé le langage de la gauche et s'est imposé comme l'interprète de la réalité indienne pour le reste de la société : il est à la fois le sabre et la plume »*. C'est du moins la vision que le « sous-commandant » a voulu donner de lui-même, se présentant comme le *« porte-parole »* du Comité clandestin révolutionnaire indigène (CCRI), qui réunit les « commandants » des différentes ethnies du Chiapas et serait l'instance suprême de l'EZLN. Cinq cents ans après la conquête espagnole, un « bon Blanc » aurait donc décidé de se mettre au service des Indiens pour réparer les torts de la colonisation.

Le narcissisme exacerbé de « Marcos » semble démentir cette interprétation, qui a contribué à créer une image positive du mouvement zapatiste au Mexique et, surtout, à l'étranger. Sur le terrain, « Marcos » commande, et les Indiens assurent sa sécurité. Son plus fidèle collaborateur, le « mayor Moïse », un Indien tojolabal à peine plus haut que son fusil automatique et doté d'un merveilleux sens de l'humour, fait partie du décor en trompe l'œil monté par les commanditaires anonymes de cette étrange organisation qui, à partir de revendications sociales plus que justifiées, a réussi à tenir en échec le puissant gouvernement mexicain.

« Vous êtes prêts à passer une semaine avec nous, dans les conditions que vous connaissez ? », demande « Moïse » sur un ton espiègle. En fait, il sait que la rencontre aura lieu quelques heures plus tard, en pleine nuit, pour montrer que *« le chef ne dort jamais »*, selon une méthode soigneusement entretenue au cours des années par le dirigeant cubain Fidel Castro. La réunion se déroule dans une petite salle, près de l'hôpital éclairé par de puissants projecteurs. Double incongruité : le gouvernement continue de fournir, gratuitement, l'électricité à la guérilla, qui dénonce sans cesse les survols de la force aérienne mais ne prend pas la précaution d'éteindre les lumières pour se protéger. Sans être excessives, les mesures de sécurité autour de « Marcos » sont un peu plus strictes. Une dizaine de rebelles armés, le visage couvert d'un passe-montagne, entourent le « sous-commandant », qui, assis à son bureau, signe une pile de communiqués tout en tirant sur sa pipe. *« Au Chiapas, il faut faire la révolution, qui n'est pas venue jusqu'à nous*, dit-il pour expliquer les origines du soulèvement zapatiste. *Ici, les relations sociales et les formes d'exploitation sont restées féodales. Les grands propriétaires terriens continuent à traiter leurs travailleurs comme au Moyen Age. Mais nos revendications ne se limitent pas au Chiapas : elles s'appliquent à l'échelle nationale, et il ne faut pas exclure que la guerre s'étende à tout le pays. »*

Malgré les menaces répétées de « Marcos », aucun mouvement de guérilla n'a surgi jusqu'à présent dans les autres Etats mexicains, mais des petits groupes armés ont été signalés dans les régions du Guerrero, de Puebla, d'Oaxaca, de Veracruz ou dans la capitale, Mexico. Il est vrai que l'EZLN reste un mouvement de pauvres mal équipés. « Marcos » l'admet à demi-mots : *« Notre organisation n'est pas militariste, elle est politique. »*

Les autorités savent cependant qu'elles ne sont pas à l'abri d'une autre surprise. Selon le président de la République de l'époque, Carlos Salinas, les services de renseignement n'avaient pas vu venir le soulèvement du 1er janvier 1994, jour de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis, dénoncé par les zapatistes.

EN fait, les témoignages sur la présence d'un mouvement de guérilla au Chiapas abondaient depuis longtemps, mais personne n'avait évalué la capacité réelle de l'organisation qui, depuis 1983, avait commencé à accumuler des forces en silence, sous l'impulsion de quelques intellectuels révolutionnaires, dont « Marcos ».

Le Mexique, qui avait impitoyablement écrasé sa propre guérilla dans les années 70, appuyait alors les sandinistes au Nicaragua et les rebelles salvadoriens. Réprimés dans leur propre pays, les internationalistes mexicains firent de l'Amérique centrale leur terrain d'entraînement. De source sandiniste, on signale alors la présence de « Marcos » au Nicaragua, où il aurait collaboré avec le ministre de l'intérieur de l'époque, Tomas Borge.

Selon le jésuite Mardonio Morales, qui sillonne le Chiapas depuis plus de trente ans et appuie les revendications des Indiens par la voie pacifique, *« tout a commencé avec le congrès indigène de 1974 »*, organisé à San Cristobal de Las Casas grâce à l'évêque Samuel Ruiz. Celui-ci aurait été trompé par quelques idéologues maoïstes qui, après avoir mené des expériences sociales intéressantes dans le nord du pays, obtinrent l'appui de Mgr Ruiz pour étendre leur action au Chiapas et utilisèrent la couverture de l'Eglise pour monter leurs propres réseaux dans la clandestinité, jusqu'à la formation de l'EZLN en 1993, quelques mois avant le soulèvement.

« Le chef guérillero a renouvelé le langage de la gauche et s'est imposé comme l'interprète de la réalité indienne pour le reste de la société : il est à la fois le sabre et la plume. »

On sait aujourd'hui que de nombreux catéchistes, formés dans les communautés indigènes à l'initiative du diocèse, préparaient en fait la rébellion du 1er janvier 1994 et vivent dorénavant dans la clandestinité. Plusieurs d'entre eux sont membres du CCRI et ont participé, à ce titre, aux négociations avec le gouvernement dans la cathédrale de San Cristobal, en février. Selon un prêtre du diocèse, qui a voué une grande sympathie aux zapatistes, *« les catéchistes ont utilisé nos réunions pour mener un travail clandestin auprès de la population. Ils nous ont eus, et ils nous l'ont fait savoir ensuite. L'un d'eux n'a pas hésité à dire que la Bible lui servait désormais de papier toilette ! C'était une façon de nous faire savoir qu'ils nous avaient utilisés »*.

A ceux qui affirment que « Marcos » est un curé, ce prêtre répond : *« Sûrement pas, mais son discours est proche de l'Evangile. Je crois qu'il appartient plutôt à l'élite. Ce pourrait être le fils d'un grand chef d'entreprise. »* Officiellement, les autorités ignorent l'identité réelle de « Marcos », mais les services de renseignement connaîtraient depuis longtemps le nom du chef de l'EZLN et, pour des raisons tactiques, auraient décidé de ne pas le rendre public.

Un autre prêtre, d'origine espagnole, le Père Rodolfo, qui exerce son ministère dans la petite ville de Sabanilla, estime que la similitude des engagements sociaux du diocèse avec les revendications zapatistes ne signifie pas qu'il existe un lien entre les deux : *« L'Eglise n'est pas derrière l'EZLN, comme on l'en accuse ; elle est devant, car elle a commencé à lutter pour les Indiens bien avant. »*

Tous ces arguments ne suffisent pourtant pas à expliquer l'étonnant succès de quelques milliers de paysans mal armés qui ont obtenu, en un temps record, ce que les guérillas d'Amérique centrale mirent des années à conquérir : l'ouverture immédiate de négociations sur tous les thèmes, comme s'est engagé à le faire le président Ernesto Zedillo dès sa prise de fonctions, le 1er décembre 1994.

Au-delà des circonstances favorables pour les rebelles, en particulier l'impossibilité politique d'écraser militairement l'EZLN au moment où le Mexique s'associait commercialement avec les Etats-Unis, les zapatistes pourraient avoir bénéficié de la lutte pour le pouvoir au sein du Parti révolutionnaire institutionnel.

Selon l'écrivain Gabriel Zaid, auteur de plusieurs analyses percutantes sur les mouvements de guérilla, l'organisation zapatiste stagna jusqu'en 1992, *« lorsqu'elle commença à recevoir une aide financière, probablement fournie par des secteurs du PRI en désaccord avec la politique menée par le président Salinas »*, en particulier le rapprochement avec les Etats-Unis, la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican et la remise en question de la réforme agraire. *« La vieille famille révolutionnaire aurait décidé d'utiliser ses importantes ressources financières pour mettre en difficulté l'équipe au pouvoir et l'obliger à négocier en coulisse. »*

L'ancien président Salinas reprend cette hypothèse lorsqu'il souligne les liens entre les divers événements violents qui ont secoué le Mexique l'an dernier : le Chiapas, les enlèvements d'hommes d'affaires liés à son gouvernement, les assassinats de deux personnalités très proches de lui, le candidat officiel à la présidence de la République, Luis Colosio, et le secrétaire général du PRI, José Ruiz. *« Je crois qu'il y a un fil conducteur, même si nous n'avons aucune preuve*, affirme-t-il. *Les changements que nous avons réalisés ont dérangé beaucoup de gens et remis en question des intérêts puissants. Nous avons sans doute involontairement contribué à réveiller les vieux démons. »*

Bertrand de La Grange



Pour une candidature unique à gauche

par Georges Sarre et Anicet Le Pors

IL n'y aura pas de raccourci pour la gauche. Beaucoup de socialistes imaginaient que la personnalité de Jacques Delors leur permettrait de toucher à nouveau aux rivages du pouvoir sans avoir à entreprendre l'examen critique des raisons de la défaite historique de 1993. Beaucoup de communistes espèrent encore tirer des décombres de leur ancien partenaire les forces nécessaires à la remontée d'influence promise en faisant l'économie d'un retour sur ce qui subsiste de leur passé. La première hypothèse s'est effondrée. La seconde va à la rencontre d'un verdict prévisible des urnes.

Et pourtant ! L'élection présidentielle de 1995 pourrait préfigurer le redressement possible des espoirs. Une candidature de toute la gauche à partir d'un travail d'examen critique pourrait amorcer la réalisation d'une nouvelle donne à gauche, contredire le récit d'une déroute annoncée, faire obstacle à la résistible ascension balladurienne et à la nouvelle restauration qui se profile. Pourquoi accepter une logique suicidaire amenant chaque formation à préparer la défaite, chacun dans son camp ?

Comment ignorer l'appel à un renouveau profond de toute la gauche, exprimé par des formations qui ont su prendre leurs distances avec des partis ossifiés, mais aussi par les militants et les électeurs de ces partis ? Faut-il laisser se développer jusqu'à la caricature des intrigues de cour, des orgueils déplacés, des isolements qui n'ont rien de splendide sans que jamais la voix des citoyens soit entendue ?

Trois choix simples mais moteurs pourraient sortir les uns et les autres de l'ornière du défaitisme et remettre sur les rails un projet sérieux pour une gauche solide, républicaine, fidèle au monde du travail.

> Pourquoi accepter une logique suicidaire amenant chaque formation à préparer la défaite ?

1) Le rejet du libéralisme économique et la volonté de forger en France une ligne de résistance au mondialisme marchand, à la logique de l'Organisation mondiale du commerce, aux délocalisations. Le monétarisme est une catastrophe pour l'Europe. La gauche ne doit plus confondre l'Europe des peuples, son contenu politique, culturel, moral, avec l'opération monétaire et financière inscrite dans le traité de Maastricht. La renégociation du traité en 1996 doit être l'occasion de remettre l'ouvrage sur le métier.

2) La définition de *l'autre politique* – c'est-à-dire en peu de mots : l'emploi avant la monnaie, l'investissement avant la rente, l'industrie avant la finance. C'est le niveau de l'emploi qui doit être le premier critère de convergence. Cela suppose la restauration d'une demande solvable au niveau national et international, une nouvelle croissance économe en capitaux et respectueuse de l'environnement, l'utilisation des énormes gains de productivité pour la réduction du temps de travail, le développement de la formation et de toutes les formes de création.

3) Enfin, la citoyenneté devrait être au coeur du ressaisissement de la gauche. Elle a besoin pour s'épanouir d'une France libre et souveraine : à quoi rimeraient les appels aux citoyennes et aux citoyens si nous nous en remettions à des décisions échappant au suffrage universel, à Bruxelles, Francfort ou Washington ? Des partages de compétences sont non seulement acceptables mais dans certains domaines souhaitables, à condition qu'ils soient accompagnés dans chaque cas d'un contrôle démocratique. C'est par la mise en commun des qualités nationales spécifiques des différents peuples que se développera la solidarité et la coopération internationales. C'est le devoir de la gauche de porter la voix des Françaises et des Français, de faire vivre et rayonner les idéaux modernes de la République : le sens de l'intérêt public, le droit au travail, la laïcité, l'intégration fondée sur le droit du sol, le statut du corps humain, des rapports équitables avec le Sud, etc.

Dans un tel projet qui est celui de la gauche authentique, le pays reconnaîtrait les exigences simples et justes qui forment, au-delà de clivages périmés, le grand parti du mouvement. Cela appelle les uns et les autres à des remises en cause parfois difficiles ? Certes, mais le choix est limpide : le dépassement ou la défaite. Il n'est pas encore trop tard pour faire de l'échéance présidentielle, au lieu d'un échec suplémentaire ouvrant la voie de tous les dangers, la première étape des temps nouveaux.

Georges Sarre, député de Paris, est le porte-parole du Mouvement des citoyens.
Anicet Le Pors est ancien ministre.

AU COURRIER DU MONDE

HISTOIRES D'ARCHIVES

Je me réfère à l'article « Histoire d'archives » de Nicolas Weill paru dans *Le Monde* du 23 décembre 1994.

Si j'ai pu photocopier, en pleine illégalité, des milliers de documents datés de 1938-1948, que nul avant n'avait encore pu examiner, c'était par suite de circonstances et d'erreurs, dont j'ai pu tirer les conséquences, disons suivant des données acquises dans la clandestinité sous l'Occupation. Pour se couvrir, l'administration des archives avait dû déposer plainte – contre X... – alors que selon le courrier peu amène échangé, mon identité ne faisait pas de doute et que les principaux journaux d'Europe et d'Amérique, dont *Le Monde*, ont fait à ce sujet des reportages. Apparemment, les historiens « officiels » de l'Institut d'histoire du temps présent étaient fort mécontents. Mais la simple lecture des documents ultra-secrets photocopiés par moi – ils sont à votre disposition si vous le désirez – montre déjà que la version officielle de « Vichy » est plutôt une légende. On conçoit que dans ces conditions, il serait « gênant » d'accorder libre accès à ces documents.

Kurt Werner Schaechter
(Alfortville)

UNE « COMMUNAUTÉ D'HISTORIENS »

La lecture de l'article de Nicolas Weill consacré dans vos éditions du 23 décembre 1994 aux réactions de plusieurs historiens à la lecture du livre de Sonia Combe, *Archives interdites*, ne m'a pas rassurée. Pour plusieurs raisons : la première est que votre enquête semble vouloir annuler un précédent compte rendu (avec la distance de date, c'est si facile), en faisant apparaître une « *communauté des historiens* » (je vous cite) totalement soudée et unanime contre le livre de Sonia Combe (...) « *Factum* » ; « *tissu d'erreurs* » ; « *naïf* » ; « *grotesque* » : commencer ainsi l'article, c'est annuler totalement toutes les questions que beaucoup se sont posées à la lecture du livre de Sonia Combe. Il n'y a guère d'objectivité dans votre papier, même si chacun – j'en suis sûre – est scrupuleusement respecté dans ses paroles dites.

Arlette Farge
historienne (Paris)

MISTER FRANCE

« *M. Lang s'interroge sur la sévérité à l'égard de Skyrock* » (*Le Monde* du 8 janvier). La stature d'homme d'Etat qu'il s'efforce de se donner devrait plutôt l'inciter à se demander s'il n'y a pas lieu de déposer plainte pour apologie du crime. Nous sommes arrivés au « *demain j'enlève le bas* ». Flagorneur, M. Lang tente de racoler les voix des jeunes en vue de sa très probable candidature. Mais attention, ces jeunes ne sont pas forcément dupes et ne confondent pas l'élection présidentielle avec l'élection de type Miss France vers laquelle on dérive de plus en plus. Et M. Lang se trompe de cible à vouloir ainsi taper dans le vil.

Pierre Berrut
(Maisons-Laffitte)

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU

Le Monde daté 25-26 décembre 1994 a publié un article intitulé « *L'Evangile de Saint Matthieu daterait du début du Ier siècle* » qui se fonde sur des fragments du papyrus Magdalen Gr 17 portant quelques lignes du chapitre 26 de l'Evangile selon Saint Matthieu, calligraphiés dans une forme d'écriture tombée en désuétude au milieu du Ier siècle après J.-C. L'article note que certains experts d'Oxford seraient sceptiques devant les conclusions qui font remonter à une date plus ancienne cet Evangile. Pourtant, ces conclusions sont déjà, depuis 1976, celles de John A.T. Robinson, qui a étudié, non pas le type d'écriture, mais le contenu des Evangiles, et qui a remarqué que la prise de Jérusalem par les Romains et la ruine du Temple en 70 après J.-C. n'est mentionnée dans aucun des quatre Evangiles, ce qui confirme la datation proposée par M. Thiede pour l'Evangile selon Saint Matthieu (début du Ier siècle).

John A.T. Robinson développa sa thèse dans *Redating the New Testament* (SCM Press, Street, Londres, publié en français sous le titre *Redater le Nouveau Testament*, aux éditions P. Lethielleux, 1987).

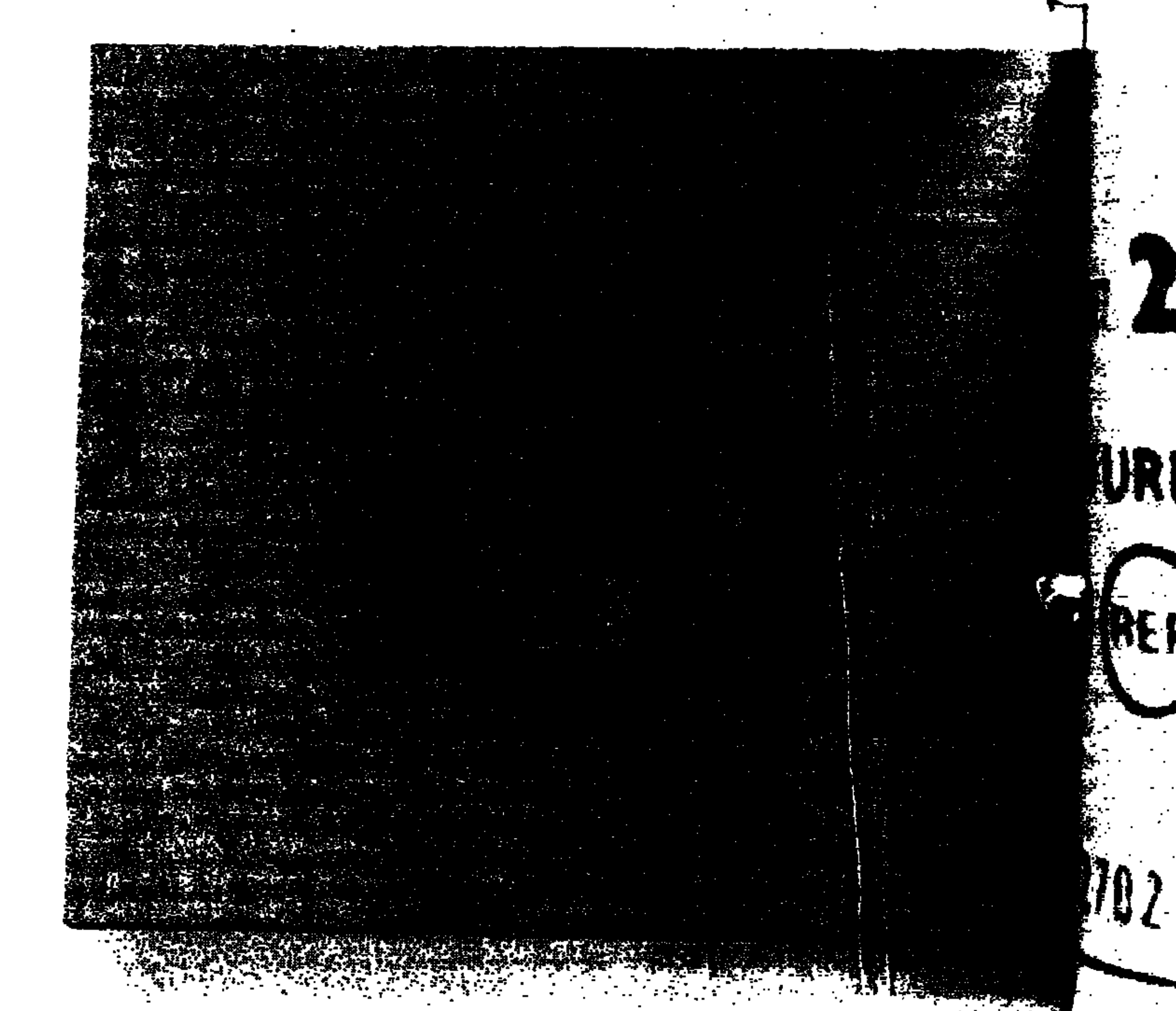
Jacques Monnot
écrivain

ZÉRO À L'ÉCRIT

Je suis déçu des réactions des lecteurs (votre « Courrier » du 7 janvier) qui vous reprochent d'avoir complaisamment prêté vos colonnes à Bernard Tapie. Il me semble au contraire, qu'en le faisant, vous lui avez porté un mauvais coup. Autant M. Tapie, le verbe haut et l'expression truculente, est séduisant et convaincant lorsqu'il se produit à la télévision (hélas d'ailleurs), autant son écrit est terne et banal et ses justifications filandreuses et peu crédibles. Il s'est servi abondamment de son talent de bateleur pour séduire MM. Haberer, Bérégovoy et Mitterrand. Il faut donc comprendre les 12 % de Français et les 30 % de Marseillais qui y succombent !

Peut-être faudrait-il cesser d'invoquer la vertu pour le condamner ? Il y a de plus en plus une clientèle pour être séduite par ceux qui la tournent en dérision. D'autant qu'en général ces derniers se dédouanent, les larmes dans la voix, en invoquant les malheurs des orphelins, des pauvres et des « exclus » que la vertu n'a jamais consolés. Bernard Tapie est décidément un excellent « vendeur » qui vendrait n'importe quoi à n'importe qui. Il faut démonter cette belle mécanique en faisant appel au bon sens, qui a manqué à tous ceux qui l'ont cautionné jusque là.

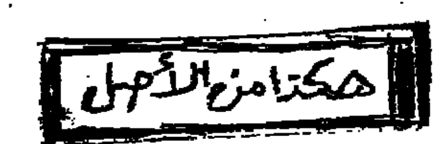
Bernard Sauvaire
(Boulogne-Billancourt)



Au cinéma, 90% des spectateurs 15-24 ans* ont aussi

METROBUS, publicité Métro et Bus Paris-Province, Abris d'autobus Paris.

* 90% des 15-24 ans utilisent les transports en commun en région parisienne.



La sanction du Vatican envers Mgr Gaillot doit être annulée

par le groupe Paroles

LAICS catholiques de sensibilités et de générations différentes, nous voulons exprimer publiquement notre tristesse et notre désapprobation devant la mesure qui frappe Mgr Gaillot et dire à l'évêque d'Evreux toute notre fraternelle amitié.

Nous n'avons pas toujours été d'accord avec les gestes et les paroles de Jacques Gaillot. Nous avons parfois été déçus par la façon dont il s'est laissé piéger par les médias, par son absence de réactions ecclésiales dans certaines émissions et par une prise de distance trop systématique avec ses frères dans l'épiscopat. Tel ou tel d'entre nous se dit même exaspéré par sa *« manière »*. Mais nous avons apprécié la générosité de l'homme, la saveur évangélique de son sourire fraternel, la liberté de sa parole, son souci constant d'être la voix des sans-voix et des exclus, le courage avec lequel il a posé des problèmes brûlants dans notre Eglise. Beaucoup parmi nous ont regretté ses imprudences, douté quelquefois de son sens des responsabilités dans la division qui déchire la communauté ecclésiale. Mais nous estimons tous qu'il a toujours cherché à annoncer l'Evangile et que son action a, tout compte fait, largement servi l'Eglise, et amélioré son image, en bien des milieux éloignés d'elle.

C'est pourquoi, au nom du droit qui est celui de tout membre du peuple de Dieu de dire son avis pour le bien de l'Eglise, nous estimons de notre devoir de regretter publiquement la sanction romaine et de demander qu'elle soit rapportée.

D'abord, les motifs n'apparaissent pas clairement, et ceux qu'on invoque ne semblent guère convaincants. Que reproche-t-on vraiment à Mgr Gaillot ? Son style médiatique ? Sa présence auprès des exclus ? Ses prises de position sociales ou politiques ? Le fait d'avoir posé des problèmes tabous dans l'Eglise ?

La mesure prise revêt un caractère disciplinaire. Elle n'est pas la sanction d'un débat ou même d'un procès qui auraient pu la justifier. Elle a été prise sans consultation de l'ensemble des évêques de France, qui l'ont apprise par les médias. L'impression a prévalu d'un fonctionnement de l'Eglise à la manière d'une entreprise ou d'une administration.

L'extrême gravité de la sanction, sa sévérité et sa brutalité apparaissent, en tout état de cause, abusives et disproportionnées par rapport aux reproches que l'on pourrait faire à Mgr Gaillot. La sévérité dont on fait preuve à son égard contraste avec la mansuétude dont ont bénéficié des opposants notoires au concile.

Enfin et surtout, nous sommes convaincus que la décision qui frappe Mgr Gaillot va faire, fait déjà, un mal considérable à notre Eglise. Elle provoque un désordre, une division et un scandale beaucoup plus graves que ceux qu'elle prétendait conjurer. Elle manifeste une appréciation déficiente de la réalité ecclésiale et un sens contestable du dialogue fraternel en Eglise. Ses auteurs n'ont apparemment pas mesuré les conséquences qu'elle va entraîner : désarroi et sentiment d'injustice de tous ceux qui, à la frange de l'Eglise, voyaient en Mgr Gaillot le seul fil qui les rattachait à celle-ci ; renforcement d'un visage d'Eglise autoritaire, refusant la liberté d'expression, n'écoutant pas la voix de ceux qui sont loin d'elle ; décalage flagrant avec l'opinion publique et avec la société ; triomphe facile de tous ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Eglise, se sont fait une spécialité de la critiquer ; enfin, discrédit porté sur l'autorité de l'évêque sanctionné, sur celle des évêques français, qui n'ont pu empêcher la sanction, sur celle du Saint-Siège, ce qui risque d'accroître la crise de confiance dont il est victime dans une large fraction des chrétiens de France.

Si le Vatican voulait faire cesser la surenchère médiatique à laquelle Mgr Gaillot a parfois cédé, et dont le ressort essentiel était l'écart vis-à-vis de la norme, il a pris exactement la décision qu'il ne fallait pas prendre. L'activité dénonciatrice d'une minorité traditionaliste semble avoir exercé à Rome une remarquable influence, ce qui manifeste au moins une certaine prise en compte de l'opinion publique chrétienne. C'est pourquoi nous souhaitons que tous les catholiques de France, et en particulier nos évêques, interviennent vigoureusement pour faire rapporter une décision qui fait mal à notre Eglise.

***Le groupe Paroles** est constitué de dix-sept laïcs catholiques de générations, de sensibilités et d'expériences différentes : Dr. Maurice Abiven, médecin ; Guy Aurenche, avocat ; Elisabeth Bourel, consultante ; Jean-François Bouthors, journaliste ; Régine du Charlat, religieuse ; Michel de Chatillon, ingénieur ; Jean Delumeau, historien ; Laurent Grzybowski, journaliste ; Monique Hebrard, journaliste ; Emmanuel Lecaron, directeur de « Vie chrétienne » ; Roger Lelièvre, agriculteur ; Gabriel Marc, économiste ; Bernard Perret, économiste ; René Rémond, historien ; Jean-Pierre Rosa, éditeur ; Gérard Testard, président des Fondations pour un monde nouveau ; Philippe Warnier, journaliste.*

La conscience française entre mémoire et savoir

par François Bédarida

LES années ont beau s'écouler entre notre temps et les fractures de l'histoire de la France contemporaine, de l'affaire Dreyfus au défi communiste, de Pétain à de Gaulle, de Vichy à la guerre d'Algérie, rien n'y fait : la mémoire des Français continue d'être à vif. Polémiques et anathèmes, batailles idéologiques et crises de conscience se succèdent sans relâche. De là des interpellations sourcilleuses sur l'accès aux sources et des controverses sans fin sur les interprétations.

En vérité, sur le premier point, une donnée d'évidence s'impose : contrairement aux affirmations complaisamment répandues sur la confiscation de la mémoire, le verrouillage des archives, l'occultation de secrets honteux par le pouvoir maléfique de l'Etat, on constate que chaque jour des centaines de professeurs, de chercheurs, d'étudiants travaillent sur les archives contemporaines sans obstacle ni récrimination. Que l'on ouvre simplement quelques thèses et ouvrages récents, et on sera édifié par la masse des références tirées des sources publiques. Dans ces conditions, qu'une poignée d'obsédés de la mémoire cessent de faire passer nos contemporains pour des obsédés de l'amnésie !

Au demeurant, pour faire litière de l'illusion selon laquelle une plongée *ad libitum* dans les archives permettrait aux citoyens de se réapproprier le passé et de redevenir maîtres d'une histoire dont ils auraient été dépossédés, il suffit de regarder ce qui s'est passé outre-Rhin avec les archives de la Stasi. Très vite sont venues les déceptions, à la mesure des espoirs naïvement caressés. Et l'idée a fait long feu qu'on pouvait assimiler à la bouche de vérité les millions de fiches et de dossiers d'un Etat bureaucratique. C'est pourquoi parler d'une *« enclave de totalitarisme »* chez les historiens du temps présent et les archivistes relève de la paranoïa. L'histoire ne s'élabore pas avec des scoops, ni en mettant bout à bout quelques pièces d'archives. Elle ne s'écrit pas non plus à coups de réquisitoires, de soupçons, de croyances à un complot ubiquitaire, mais avec modestie, sans fétichisme.

Quant aux paladins de la mémoire, ils devraient savoir que, non contente de cheminer le long des sentiers de l'irrationnel, elle suit un processus arbitraire de sélection consistant à plaquer le présent sur le passé. Il faut donc lui appliquer la plus grande rigueur critique. Par ailleurs, ce n'est pas en traitant injurieusement d'*« historiens officiels »* ceux qui ont été à la pointe du combat pour faire reconnaître la légitimité scientifique de l'histoire du temps présent que l'on fera croire que leurs travaux manquent aux règles du métier.

Deuxième point en débat dans la démarche conduisant des archives à l'histoire : le travail de l'historien. Ici le danger est grand d'un désastreux appauvrissement de la discipline comme instrument de culture et de réflexion. En effet, la mission de l'historien n'est pas de légitimer, encore moins de consacrer telle mémoire particulière. Elle est d'introduire de l'intelligibilité dans le passé, lointain ou proche, en faisant comprendre les articulations et les enchaînements entre les êtres et les événements, entre les structures et les temporalités, entre le collectif et l'individuel. C'est pourquoi ce serait une dramatique régression que de retomber dans le positivisme le plus plat en jetant par-dessus bord les avancées méthodologiques du dernier demi-siècle. Des *Annales* à Aron et à Ricoeur, de Marrou, il y a quarante ans, à Vernant et à Veyne, n'a-t-on pas enregistré des percées décisives, depuis la volonté de conceptualiser l'investigation ou l'élargissement de la notion de source jusqu'au primat de la problématique sur le fait historique (l'*« histoire-problème »* de Lucien Febvre) ? A l'encontre des tenants de l'hypercritique, Marrou, il y a quarante ans, dénonçait l'illusion selon laquelle le fait existerait à l'état brut dans les documents, à la manière d'une pièce détachée dans un stock, alors qu'en réalité l'initiative appartient non point à l'archive, mais à la question posée par l'historien.

On est loin dès lors des tirades hargneuses contre les archivistes ou des jérémiades sur le triste sort des chercheurs sevrés de documents. Le point capital, c'est la démarche de l'historien, qui construit son objet d'étude en élaborant une problématique et en formulant des hypothèses en même temps qu'il circonscrit son donné documentaire et choisit ses outils d'analyse. Par là, l'histoire se définit comme une discipline d'interprétation. Par là aussi, l'historien s'inscrit dans une fonction sociale. Ainsi, face à ceux qui invoquent une prétendue opposition entre les historiens et les citoyens, on doit affirmer avec force le lien consubstantiel entre vérité scientifique et esprit civique. D'où la lourde responsabilité des détenteurs du savoir historique dans la société, à laquelle ils ont pour tâche de fournir, en toute indépendance, des repères et des clefs. A eux d'assumer cette mission en pleine conscience avec fermeté et sérénité.

***François Bédarida** est directeur de recherche au CNRS et directeur honoraire de l'Institut d'histoire du temps présent.*



…ectateurs …ns* ont aussi ce ticket dans la poche.

METROBUS
LE PREMIER MEDIA DU CINEMA
15 rue du Dôme 92100 Boulogne. 49 10 32 32

Le Monde

Les adieux de Strasbourg

QUELQUES phrases définitives claquant comme une ultime mise en garde. Une Assemblée debout applaudissant son hôte. Une brise d'émotion soufflant sur l'hémicycle. François Mitterrand aura réussi, mardi 17 janvier, sa sortie de scène européenne.

Ces « adieux de Strasbourg », coup d'envoi solennel des six mois de présidence française de l'Union, n'eurent pas la hauteur ni la grandiloquence d'un discours-testament que certains attendaient. Ils ressemblaient plutôt à un passage de relais entre générations, où l'Histoire est prise à témoin pour éviter de nouvelles tragédies. Ils mêlaient à la fois l'avertissement et l'exhortation, la fidélité au passé et la vigilance face à l'avenir.

Le chef de l'Etat, qui n'est jamais meilleur que lorsqu'il pratique, dans ses discours, la semi-improvisation, a su, en quelques formules heureuses, faire vibrer un Parlement évidemment acquis à ce qui est sa raison d'être : construire une Europe unie et démocratique. Sur son chemin buissonnier, François Mitterrand a exalté l'*« Europe des citoyens »*, l'*« Europe des cultures »*. Vaste programme, comme aurait dit Charles de Gaulle, qui aurait sûrement apprécié l'hommage de son lointain successeur aux *« nations »*, opposées aux *« nationalismes »*.

« Le nationalisme, c'est la guerre, et la guerre, ce n'est pas seulement notre passé, cela peut être notre avenir. » Comment ne pas voir dans cet opprobre et cette inquiétude la grande leçon apprise par une génération, celle qui se lança avec enthousiasme au lendemain du carnage dans l'édification de l'Europe pour y conjurer à jamais le retour des guerres ? Une génération qui, constate François Mitterrand, *« achève son cours »* et doit donc *« absolument transmettre »*.

Qui ne souscrirait à ce louable souci de léguer intact aux plus jeunes l'héritage reçu des pères fondateurs ? Et le chef de l'Etat a raison de prôner une Europe volontariste, vigilante et apte à se doter des instruments de sa puissance, en premier lieu d'une monnaie unique.

Il n'empêche. Au-delà de l'effet oratoire, le message antinationaliste de Strasbourg manque de nuances. Car, que cela plaise ou non, il y a nationalisme et nationalisme. La haine indiscriminée qu'il inspire au chef de l'Etat, si noble soit-elle, a empêché ce dernier de comprendre toutes les données de la tragédie yougoslave. Au fond de lui-même, François Mitterrand n'a jamais admis que l'expression du nationalisme, avec ses excès, puisse refléter aussi une farouche volonté de libération, un désir légitime d'autodétermination, une juste révolte contre l'oppression.

D'emblée, il jugea suspecte l'aspiration à l'indépendance des Slovènes, et surtout des Croates, soutenus par l'Allemagne. A ses yeux, il fallait choisir entre l'Europe unie et les *« tribus »*. Cette vision marquée par les drames du passé fait fi, de Sarajevo à Grozny, de la volonté des peuples libérés du communisme. Et elle conduit, cruel paradoxe, à renforcer tous ceux qui, de Belgrade à Moscou, habillent d'un autre « nationalisme » leur désir d'hégémonie.

M. Balladur dans l'arène

EDOUARD Balladur s'est imposé à la plus grande partie de la droite. Il se porte candidat à la présidence de la République alors qu'il est en position dominante dans les intentions de vote exprimées aux sondeurs par l'électorat de la majorité. L'appareil institutionnel – les partis, l'« opinion » – lui est favorable. C'est tout l'acquis qu'il pouvait espérer de sa présence à l'hôtel Matignon. L'essentiel est néanmoins à venir : il lui faut entraîner les Français.

Le bilan du gouvernement est incontestable, si l'on considère les critères auquel se réfère le premier ministre. La majorité portée au pouvoir par les élections de mars 1993 a été disciplinée. La secondecohabitation – avec un président de la République en « fin de parcours » et qui, sans être « inerte », a été, par la force des choses, beaucoup moins présent qu'entre 1986 et 1988 – n'a pas exposé le pays à des heurts préjudiciables à sa cohésion et à son image internationale. Les conflits provoqués par certaines réformes – celle de la loi Falloux et celle du SMIC-jeunes – ont été apaisés à temps.

M. Balladur peut donc faire valoir qu'il a rempli le contrat qui était le sien. C'est son principal argument, et on ne saurait lui en faire grief. Cependant, situer sa candidature dans la droite ligne des élections de 1993 ne peut suffire. Il s'agit, à présent, d'autre chose.

L'ancien conseiller social de Georges Pompidou, l'ancien secrétaire général de l'Elysée au début des années 70, l'ancien grand maître de l'économie et des finances de Jacques Chirac durant la première cohabitation et le futur ex-premier ministre, se porte candidat à la direction d'un pays désorienté. La reprise économique, qu'il lui revenait d'orchestrer – et dont il a failli manquer le rendez-vous – doit davantage à la conjoncture internationale qu'à la confiance consommatrice de Français.

Le chômage, qu'il promettait de stabiliser, ne l'a été que tardivement et approximativement. Le nombre de ceux qui sont privés d'un emploi depuis plus d'un an a très fortement augmenté, et aucune solution convaincante ne se dessine pour les intégrer dans la vie sociale. Si le choix européen de la France et les contraintes qu'il impose en matière de politique économique ne sont plus guère contestés au sein de la majorité, rien ne garantit que les critiques de M. Le Pen,M. de Villiers ou, à l'opposé, celles de M. Hue ne trouveront pas à s'alimenter, aux yeux des électeurs, dans la situation sociale.

L'adhésion que rencontre aujourd'hui M. Balladur a toutes les caractéristiques d'un choix par défaut. Le premier ministre a montré qu'il sait gouverner sans brimer les groupes sociaux influents – il vient d'en donner une nouvelle preuve en concédant aux médecins une revalorisation de leurs honoraires dont il ne voulait pas entendre parler à l'automne. M. Balladur rassure. Saura-t-il convaincre ?

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Comité exécutif : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alday, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction ;
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde. Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

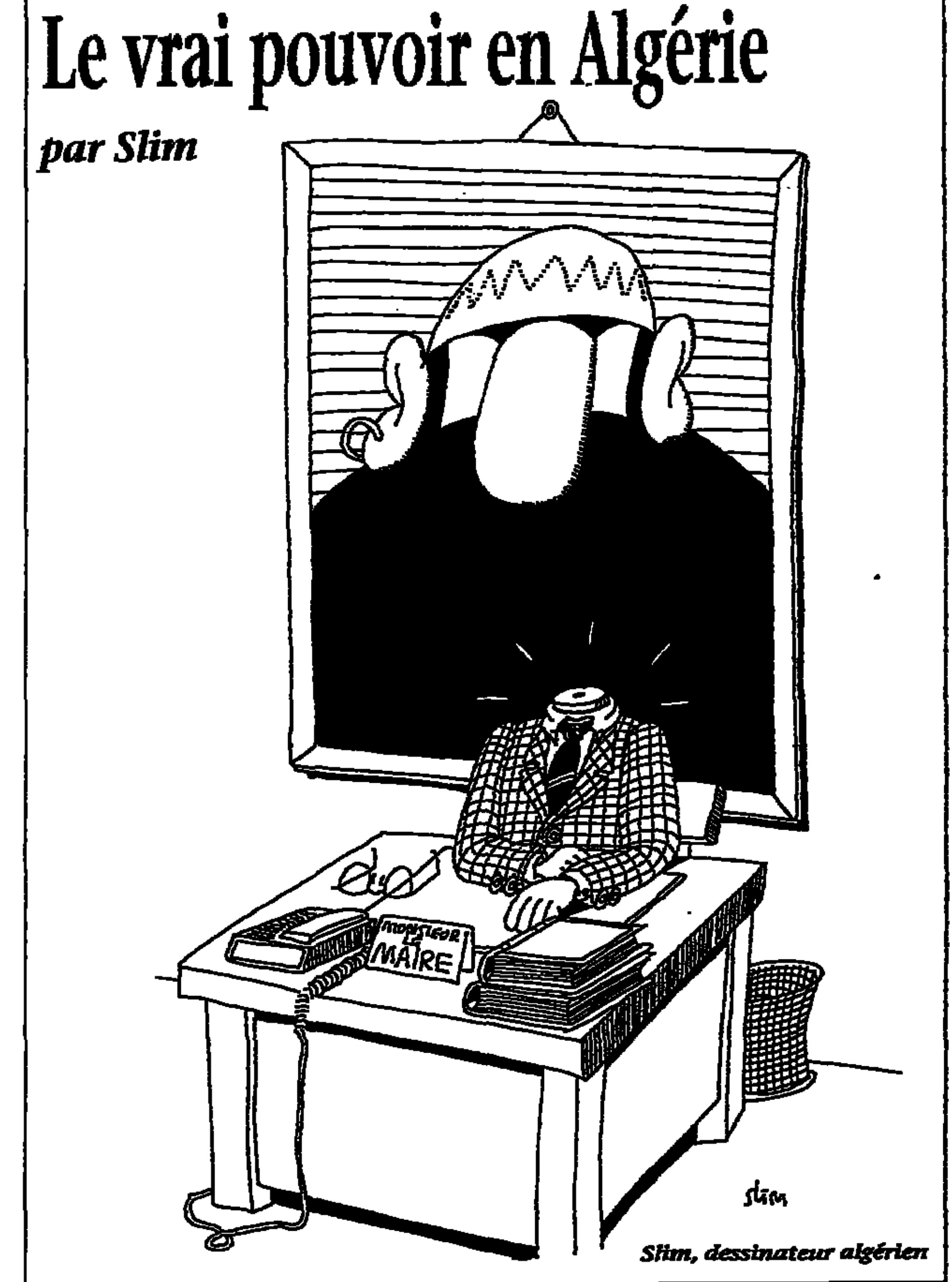
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le vrai pouvoir en Algérie

par Slim



Slim, dessinateur algérien

L'entreprise à tout faire

Suite de la première page

Il faut rendre cette justice à Michel Giraud, le ministre du travail, qui prône publiquement la *« non-prolifération »* des dispositifs et leur cohérence au sein de la loi quinquennale pour l'emploi, d'avoir accueilli plutôt fraîchement de telles suggestions. Ses services ont certes travaillé sur un projet de 100 000 places en 1995 dans un *« stage jeune entreprise »* (*Le Monde* du 11 janvier), légèrement différent du schéma réclamé, mais, en l'attente des choix d'un prochaine réunion interministérielle, il affirme sa préférence pour le développement de programmes existants – dont le stage d'accès à l'entreprise (SAE), qui pourrait augmenter ses effectifs de 50 000.

Mais pourra-t-il arrêter la mécanique, alors que les exigences statistiques sur le chômage se précisent à l'approche de la campagne pour la présidentielle et que l'orientation gouvernementale est constante sur ce point ? Depuis l'arrivée de M. Balladur à Matignon, plus que jamais auparavant le discours général porte presque exclusivement sur les efforts en faveur de l'emploi que devraient accomplir les entreprises. Sans parler des projets avortés, qui allaient jusqu'à réclamer des promesses d'embauches en contrepartie d'un remboursement accéléré de la TVA, ou de ces « cadeaux » au patronat accompagnés de pressions insistantes, qui provoquaient régulièrement des protestations de la part du CNPF, l'équipe du premier ministre a toujours voulu croire que la réponse au chômage passait par une mobilisation volontaire des employeurs. Mieux, elle a privilégié, dans l'élaboration de sa politique, les actions qui ont l'entreprise pour seul débouché possible.

INFIRMIÈRE SOCIALE

Dans les meilleurs des cas, il s'agit de toute la filière de la formation en alternance, dont l'apprentissage, promise à un doublement de ses effectifs en cinq ans, et qui doit passer de 400 000 jeunes en 1994 à 500 000 en 1995 avec l'essor, enfin promis, du contrat d'orientation pour les jeunes en difficulté. Mais il y a aussi les contrats de retour à l'emploi (CRE), destinés à faciliter le recrutement de chômeurs de longue durée et âgés, et dont le nombre serait actuellement de 200 000. Il faut y ajouter la prochaine formule d'aide pour les RMistes et les chômeurs depuis plus de deux ans, dont l'allocation restera financée par l'Etat et qui bénéficiera d'exonérations de charges sociales. Un rendement de 50 000 personnes placées dans les entreprises est espéré.

Et ce n'est pas tout. Outre ces programmes de formation ou de traitement social, auxquels on pourrait adjoindre les « CES consolidés » (ces contrats emploi-solidarité qui ont la particularité de permettre l'intégration au terme d'un premier CES), les entreprises sont également sollicitées par l'éducation nationale – ou les grandes écoles – pour une floppée de stages. Plus le système éducatif souhaite légitimement organiser la découverte de la vie professionnelle ou rapprocher les connaissances théoriques de la pratique, plus les entreprises croulent sous les demandes. A certaines périodes, et uniquement en fonction du calendrier scolaire, les jeunes stagiaires vont jusqu'à représenter 10 % des effectifs de certaines entreprises. A tel point que nombre d'employeurs, à l'origine désireux de voir l'entreprise revendiquer pleinement une fonction formatrice, se montrent maintenant plus réservés. Dominique de Calan, secrétaire général de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), se fait souvent l'écho de ces craintes, alors qu'il est l'un des ardents propagandistes patronaux de la formation. Or, avec le développement des baccalauréats professionnels, le mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur.

Peut-on continuer ainsi à tout exiger de l'entreprise, tour à tour désignée comme l'infirmière sociale ou comme l'indispensable formatrice ? Peut-on, surtout, lui demander d'en faire autant ? Non seulement la question vaut d'être posée, mais elle suppose qu'intervienne une clarification. A trop attendre de l'entreprise, on court le risque de l'éloigner de ses missions, d'entretenir à son égard des illusions qui peuvent nuire à son efficacité, et on compromet les chances de la voir définir clairement le champ acceptable pour elle et l'économie de ce que Jean Gandois, président du CNPF, nomme *« l'entreprise citoyenne »*. Après avoir été paternaliste, puis fordiste, et maintenant exclusivement compétitive, l'entreprise se cherche une nouvelle responsabilité sociale qui lui donnerait une autre place dans la société. En la submergeant de fonctions « à tout faire », impossibles à remplir, on pourrait aboutir au résultat exactement contraire, et accréditer ainsi la thèse du divorce entre l'entreprise et la société.

FAUX OBJECTIF

Ce faisant, cette insistance est également pernicieuse. Quoi qu'on fasse, l'entreprise ne peut pas résoudre à elle seule le problème du chômage, ou, à vouloir le croire, on crée une situation inextricable. Au regard des besoins, la création d'emplois restera toujours insuffisante et, à multiplier les dispositifs d'aide ou d'accès, un phénomène de goulet d'étranglement se produira. Alors que, avec la montée du chômage de longue durée et de l'exclusion, l'« offre » de publics concernés augmente, le nombre de bénéficiaires de telles actions paraîtra toujours trop faible proportionnellement. Parce que l'emploi traditionnel est devenu une denrée rare, la logique du « tout entreprise » conduit à une impasse et s'apparente à un refus de voir la réalité en face.

En entretenant au-delà du raisonnable ce qui peut être considéré comme un leurre, nous passons collectivement à côté de l'occasion de redéfinir la place du travail dans nos sociétés, d'élargir le champ de ce que nous appelons l'emploi et qui ne se limite sûrement pas à ce que nous admettons sous sa version industrielle ou d'entreprise. Bref, en poursuivant un objectif faux, nous nous privons de la possibilité de découvrir des solutions plus adaptées à la crise du chômage. Pour le retour de tous dans l'activité.

Au lieu de cela, l'obsession actuelle de « l'entreprise à tout faire » peut se terminer, dos au mur, sur un constat d'échec. A force de chercher dans une seule direction, les conditions d'une société du non-travail seront créées, rassemblant, pour le coup, tous ceux que l'entreprise n'aura pas pu intégrer.

Alain Lebaube

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Enfances volées

NOUS sommes, paraît-il, immédiatement reconnaissables dans le métro, nous, les DF, dont le comportement assuré et le regard fuyant ou méprisant n'échappent pas aux SDF (les sans-domicile-fixe). C'est ce qu'affirme Lydia Perréal, qui a appartenu pendant un an au parti des errants. Lydia Perréal ? Ou Perréal Lydia, comme le veut la bonne tradition paperassière à laquelle sont soumis, beaucoup plus qu'on ne le croirait, ces passagers de la nuit, continuellement à la recherche d'un souper, d'une place dans un foyer, d'un travail ou d'une maigre allocation ? De toute manière, ce n'est pas son vrai nom. Elle a préféré s'abriter derrière l'anonymat par respect pour sa famille.

La force de ces pages ne tient pas à des faits particulièrement horribles mais, au contraire, à leur côté quotidien, presque ordinaire. Parmi les dix mille SDF de la région parisienne, il y a des personnes beaucoup plus malheureuses que Lydia : des alcooliques, des drogués, des filles violées par leur père... Lydia, elle, a seulement failli, à six ans, être tuée par sa mère, qui avait tenté de l'étouffer sous des oreillers. L'année suivante, elle voyait son père quitter leur HLM de la Cité Dunlop à Châteauroux, un sac poubelle sur l'épaule, sans même se retourner, alors qu'elle le suppliait de rester. Un transfert à la DDASS, un séjour chez son père, remarié, un passage en internat, un retour chez sa mère, deux tentatives de suicide... Et, à dix-huit ans, après cette enfance volée, Lydia débarque seule à Paris, pour trouver un emploi. Elle le trouve, le perd, perd aussi son sac à main avec son argent et ses papiers. Brusquement, elle n'a plus rien et n'est plus personne. C'est une SDF.

On ne devient pas SDF par hasard, souligne-t-elle aujourd'hui dans le livre simple et vrai qu'elle a écrit avec Florence Hernandez. Avant de basculer dans la galère, on erre beaucoup dans sa tête. La nouvelle vie de Lydia, aboutissement d'une longue souffrance, se résumait à deux gros sacs contenant ses habits, quelques cassettes, son magnétophone et son Walkman. *« Ils étaient devenus ma maison, mon seul bien, mon unique repère. »*

> On ne devient pas SDF par hasard.
> Avant d'errer dans la rue,
> on erre beaucoup dans sa tête.

Si Paris compte quelques *« cantines trois gamelles »*, beaucoup de foyers ressemblent à des casernes. Leurs surveillants ne sont pas aimés : on les surnomme *« les matons »*, comme en prison. La solidarité n'existe pas spontanément parmi ces blessés de la vie. C'est un monde dur, plein de rencontres dangereuses, où il faut toujours veiller sur ses affaires – les chaussures, en particulier, qui sont très prisées. Un monde qui a aussi ses pudeurs et son orgueil. Un monde sans fin : *« Nous, on est à la mode en hiver. Mais la rue, c'est toute l'année. »* L'été peut même être plus dur que l'hiver parce que beaucoup de portes sont alors fermées et qu'il faut se débrouiller seul.

Lydia a connu, comme tant d'autres, *« l'aspiration vers le bas »* et la tentation de se jeter dans le vide. Elle en a été retenue *in extremis* par un animateur social, puis par le garçon avec lequel elle allait vivre. Vivre, enfin...

Faut-il préciser que tous les SDF ne sont pas jeunes et beaux, ne trouvent pas le grand amour et ne se retrouvent pas un jour sur un plateau de télévision puis sur la couverture d'un livre, même avec un nom d'emprunt ? Ce sont des silhouettes de tous âges, souvent affalées ou recroquevillées, que fait revivre Elsie, une jeune peintre pleine de sensibilité, après avoir passé plusieurs mois dans un lieu d'accueil du Quartier Latin, La Moquette. Mais des hommes et des femmes qui revivent, se redressent et recommencent à sourire, à partir du moment où on les incite à donner un peu d'eux-mêmes et pas seulement à tendre la main. Les bénéfices de ce reportage original iront à l'association Les Compagnons de la nuit.

Robert Solé

★ ***J'ai vingt ans et je couche dehors,*** **de Lydia Perréal, éditions Jean-Claude Lattès, 169 p., 85 F ;** ***Viens chez moi, j'habite dehors,*** **écrit et dessiné par Elsie, Albin Michel, 79 F.**

RECTIFICATIFS

ALGÉRIE

Dans la page consacrée à la *« plate-forme »* de l'opposition algérienne (*Le Monde* daté 14 et 15 janvier), l'encadré sur les principaux signataires comportait une erreur. Lors du premier tour des élections législatives de décembre 1991, le Front islamique du salut (FIS) avait obtenu 47,3 % des suffrages exprimés, et non 24,7 % – chiffre qui correspond au pourcentage des suffrages des électeurs inscrits.

ALBERT JACQUARD

André Miquel, administrateur du Collège de France, nous demande de préciser qu'Albert Jacquard n'est pas professeur au Collège de France, comme nous l'avions indiqué par erreur dans nos éditions du 10 janvier.

Enfances volées

DISPARITIONS

Tino Carraro

L'acteur fétiche de Giorgio Strehler

L'ACTEUR ITALIEN Tino Carraro est mort d'une crise cardiaque, dans la nuit du 12 au 13 janvier, à l'hôpital Fatebenefratelli de Milan. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Lundi matin, sa dépouille, avant d'être inhumée dans un cimetière de la ville, a été transportée au Piccolo Teatro où, pendant plus de quarante ans, il a interprété les plus grands rôles classiques et contemporains sous la direction de Giorgio Strehler.

« Ce n'était pas seulement un ami, c'était un frère, a déclaré le directeur du Piccolo Teatro à notre confrère *La Repubblica* (le 14 janvier). *Tino Carraro fait partie des cinq ou six acteurs qui par leur voix, leur présence, ont construit le Piccolo. »* Le compliment n'est pas mince quand on sait que cette institution milanaise, née en 1947, marquera pour longtemps la création théâtrale.

Alors qu'il était critique dramatique au journal *Milano Sera*, à l'automne 1945, Giorgio Strehler remarque Tino Carraro et lui demande de participer, deux ans plus tard, à la création du Piccolo, *« un théâtre d'art pour tous »*. Tino Carraro appartient à la troupe d'un des spectacles fondateurs – et fétiches – du Piccolo : il est le premier Pantalon d'*Arlequin, serviteur de deux maîtres*, de Goldoni (1947), puis le frère de Nina dans *La Mouette* (1948). Un peu plus tard, Tino Carraro quittera le Piccolo pour y revenir grandi, après une « fugue » de moins de dix ans. Il ne sera plus désormais que l'interprète des principaux rôles dans plusieurs des plus grandes mises en scène de Strehler : inoubliable Mackie (*L'Opéra de quat'sous*, de Brecht, 1958), Platonov dans *Platonov et les autres* (de Tchekhov, 1958), Togasso dans *El Nost Milan* puis *l'Egoïste*, deux pièces de Bertolazzi (1960). Il sera aussi Schön (dans *Lulu* de Wedekind, mise en scène de Patrice Chéreau, 1971-1972).

Le rôle-titre du *Roi Lear* (de Shakespeare, 1972) lui vaut d'entrer dans la mémoire des scènes européennes. Le spectacle sera joué plus de 1 200 fois sous un chapiteau archicomble de 1 200 places à Gratosoglio. Giorgio Strehler déclarera alors que Tino Carraro était pour lui la figure emblématique du théâtre populaire dont il rêvait. *« Il dessine l'itinéraire spirituel de Lear, sa reconnaissance de lui-même, pénible, douloureuse et finalement déchirante, avec une lucidité et une passion, une finesse et une violence qui consacrent sa grandeur d'acteur et le classent parmi les plus grands interprètes du personnage »* (Agostino Lombardo, *in Strehler, les voies de la création théâtrale*, éditions du CNRS). Il sera encore Prospero dans *La Tempête*, de Shakespeare (1979).

Strehler appréciait en lui *« l'acteur vrai, simple, honnête envers lui et les autres, sachant travailler dur »*. Preuve de la connivence entre les deux artistes, Tino Carraro reprendra en 1975 le rôle de Brecht-Strehler dans *Io Bertolt Brecht*, créé une première fois en 1967.

Olivier Schmitt

Miguel Torga

Une grande voix portugaise

MALADE depuis de longs mois, l'écrivain portugais Miguel Torga est mort à Coïmbra, mardi 17 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Torga était, dans son pays, une référence, un candidat virtuel pour le Nobel – dont le jury n'eut jamais l'idée de consacrer un auteur de langue portugaise.

Né le 12 août 1907 dans les montagnes de Tras-os-Montes, province pauvre du nord du pays, Miguel Torga, de son vrai nom Adolfo Correia Rocha, fils d'une famille modeste, passe une partie de son adolescence au Brésil, avant de mener à bien, au Portugal, des études de médecine. Opposant farouche au régime salazariste, emprisonné et censuré, il refusera toujours l'exil et restera un « ennemi de l'intérieur ». Tenu à partir de 1933, son *Journal* – publié, comme toute son œuvre, à compte d'auteur – exprime sa double et complémentaire vocation, médicale et littéraire.

Les nombreux volumes de ce *Journal* – des extraits en français ont paru, en 1985, sous le titre *En franchise intérieure*, Aubier, 1982 –, comme ses nouvelles, ses poèmes et son grand roman, *La Création du monde*, publié à partir de 1937 et dont la rédaction s'étale sur plus de quarante ans (Aubier, 1985), témoignent d'une perpétuelle inquiétude morale et d'une volonté d'enracinement dans la terre natale. Toujours traduits par Claire Cayron, de nombreux livres de Torga ont paru en français.

Nous reviendrons sur l'oeuvre de cet écrivain dans *Le Monde* du 20 janvier.

Patrick Kéchichian

Annie Hervé

Déportée le jour du Débarquement

RÉSISTANTE et communiste de bonne heure, Annie Hervé, née Noël, est morte à Paris le 12 janvier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Née le 17 juin 1917, issue d'un milieu d'enseignants, Annie Noël milite avec les étudiants communistes du Quartier latin, dont elle épouse en mai 1940 le secrétaire, Pierre Hervé. Le couple s'engage très tôt dans la Résistance. L'arrestation de son mari, le 11 juin 1941, fait bifurquer leur destin. Annie Hervé organise son évasion dans la nuit du 8 au 9 juillet 1941 et plonge dans la clandestinité. Après quelques mois d'errance, Annie et Pierre Hervé trouvent le contact avec le mouvement Libération-Sud. Parallèlement à ses activités au service de la propagande-diffusion de Libération, Annie Hervé travaille avec Georges Bidault au sein du Bureau d'information et de propagande. Arrêtée le jour du Débarquement allié en Normandie, elle sera déportée à Ravensbrück puis à Sachsenhausen. A son retour, elle est désignée comme membre de l'Assemblée consultative, puis reprend son métier d'enseignante. Annie Hervé était médaillée de la Résistance, officier de la Légion d'honneur et croix de guerre.

Sir Alexander Gibson

Le fondateur de l'Opéra d'Ecosse

LE CHEF D'ORCHESTRE Sir Alexander Gibson est mort samedi 14 janvier dans un hôpital londonien, à l'âge de soixante-huit ans. Une crise cardiaque l'avait terrassé lors d'une séance d'enregistrement avec le Royal Philharmonic Orchestra. Un des fondateurs de l'Opéra d'Ecosse, en 1962, il en fut le directeur musical jusqu'en 1987. Il était né à Motherwell, en terre écossaise, le 11 février 1926.

Cet élève de Markevitch à Salzbourg et de Van Kempen à Sienne avait remporté en 1951 le premier prix du concours des chefs d'orchestre de Besançon. Il devient aussitôt chef assistant de l'Orchestre de la BBC écossais (1952-54). Il monte dans la hiérarchie musicale du Théâtre de Sadler's Wells – dont il prend la direction musicale entre 1957 et 1959 – puis se retrouve premier chef de l'Orchestre national écossais (1959-1984).

A la direction de l'Opéra d'Ecosse, Sir Alexander Gibson avait notamment donné la première représentation intégrale des *Troyens* de Berlioz (1969) et, pour la première fois en Ecosse, *la Tétralogie* en allemand (1971). Depuis 1981, il était le premier chef invité de l'Orchestre symphonique de Houston, aux Etats-Unis.

A. Ry.

■ **DIDIER DRUCKER**, trente-cinq ans, alpiniste français, a trouvé la mort samedi 14 janvier en Argentine, sur le mont Tronador, des suites d'une chute dans une crevasse. Deux autres Français, Thierry Poncet et Jean-Louis Letis, tous deux âgés de trente-quatre ans, qui participaient à la même expédition sur ce sommet de 3 478 mètres des Andes, à 1 540 km au sud de Buenos Aires, sont indemnes après avoir fait la même chute.

■ **MGR DAVID JOHNSON**, évêque du plus important diocèse épiscopalien des Etats-Unis, s'est suicidé, dimanche 15 janvier à son domicile de Boston (Massachusetts), en se tirant une décharge de fusil à la tête. Aucun motif n'a été avancé pour expliquer ce suicide. Mgr Johnson avait succédé à Mgr John Coburn en 1986 à la tête de l'Episcopal Diocese of Massachusetts, le plus important diocèse de cette dénomination aux Etats-Unis, comptant 193 paroisses et 95 000 fidèles pratiquants. Mgr Johnson, âgé de soixante et un ans, avait annoncé son départ à la retraite en novembre et devait prendre un congé sabbatique pour aider d'autres diocèses à organiser des programmes pour enfants. – *(AFP.)*

■ **PAUL DELOUVRIER** est décédé lundi 16 janvier à l'hôpital de Provins (Seine-et-Marne). Né le 25 juin 1914 à Remiremont (Vosges), il avait été notamment délégué général du gouvernement en Algérie de décembre 1958 à novembre 1960 et président d'EDF de 1969 à 1979 (*Le Monde* du 18 janvier).

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Vendredi 20 janvier :
– 12 heures : le président de la République inaugure le Musée Maillol.

PREMIER MINISTRE
Jeudi 19 janvier :
– 10 heures : le premier ministre reçoit Jacques Santer, président de la Commission européenne.
– 12 heures : le premier ministre reçoit Jean-Pascal Delamuraz, président de la Confédération helvétique.
– 17 h 30 : le premier ministre reçoit l'écrivain Jean Raspail.
Vendredi 20 janvier :
Le premier ministre inaugure le pont de Normandie reliant la Seine-Maritime au Calvados.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 16-mardi 17 janvier sont publiés :

● **Sumatriptan** : un arrêté modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux. Le médicament Imiject, dont le principe actif est le sumatriptan, molécule antimigraineuse, et dont le coût est très élevé, n'est pris en charge par la Sécurité sociale que lorsqu'il est prescrit dans le traitement de la *« crise aiguë d'algie vasculaire de la face »*. Il s'agit là d'une affection rare, devant être distinguée de la crise de migraine, plus courante (*Le Monde* du 29 septembre 1994).

● **Sécurité scolaire** : une circulaire précisant les conditions dans lesquelles les collectivités locales pourront bénéficier de l'aide financière pour la mise en sécurité des établissements d'enseignement du second degré. En 1995, cette enveloppe s'élèvera à 8 milliards de francs. Les préfets devront veiller à ce que les aides de l'Etat respectent la hiérarchie du risque exposée dans le rapport Schléret (*Le Monde* du 3 août 1994).

Au *Journal officiel* du mercredi 18 janvier sont publiés :

● **Maladies professionnelles** : un décret complétant le tableau des maladies professionnelles prévu par le code de la Sécurité sociale.

● **Appareils médicaux** : un arrêté fixant la liste du matériel médical soumis à une homologation.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Viviane de CHARRIÈRE,
Telmino et Mafalda CADEDDU,
Thierry, Josiane,
Antoine et Maxime FOUGÈRES,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Ugo.

Décès

– Le 15 janvier 1995,

Alice (Lizzi) BEHDJET,
née Kramer,

a quitté, à quatre-vingt-douze ans, la vie qu'elle aimait tant.

Selon sa volonté de faire don de son corps, il n'y aura pas d'obsèques.

Ses filles tiennent à remercier tous ceux qui les ont soutenues ainsi que toute l'équipe de l'unité George-Sand de l'hôpital Saint-Périne pour ses soins attentifs.

17 *bis*, place Saint-Germain-des-Longs-Prés,
92100 Boulogne.
13, rue de la Libération,
78660 Craches, Prunay-en-Yvelines.

– Saint-Baldoph. Paris. Lyon. Bourg-en-Bresse. Saint-Forgeux.

Mme Blanchard,
son épouse,
M. et Mme Rémi Blanchard,
Sophie et Alix,
Mme Anne Blanchard,
Delphine, Hubert, Emmanuel et Benoît,
M. et Mme Christian Percie du Sert,
Alice, Charles, François-Gabriel et Constance,
M. et Mme Dominique Delorme,
Maïeul et Agathe,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Blanchard, parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude BLANCHARD,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques seront célébrées le vendredi 20 janvier 1995, à 15 heures, en l'église de Saint-Innocent (Savoie), suivies de l'inhumation dans le caveau familial.

– M. Claude Contamine
et Mme Hélène Fatou,
M. et Mme Philippe Contamine,
Mme Brigitte Cami,
M. et Mme Jacques Delaisi,
M. Patrick Contamine,
ses enfants,
Charles-Henry Contamine,
Jérôme et Chantal Contamine,
Benoît et Armelle Contamine,
Anne-Sophie Contamine,
Stéphane et Bénédicte Cami,
Antoine et Lorène Cami,
Bertrand et Christine Delaisi,
Christine et Olivier Chapuis,
Etienne et Armelle Delaisi,
Alexis et Aurélie Contamine,
Julien Contamine,
ses petits-enfants,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
Mlle Colette Dufays,
sa sœur,
Mme Jacques Dufays,
Mme Philippe Dufays,
ses belles-sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henry CONTAMINE,
née Marie-Thérèse Dufays,

le 16 janvier 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Rennes. Le Mans. Versailles.

Mme Jean JOLY,
née Chantal Péan,
professeur,

nous a quittés le 14 janvier 1995, dans sa cinquante-huitième année.

Mme Madeleine Péan,
sa mère,
Jean Joly,
son époux,
Jean-Stéphane et Emmanuelle Joly,
ses enfants,
Marine Joly,
sa petite-fille chérie,
Les familles Joly et Péan,
Et tous ses amis,
demandent à ceux qui l'ont connue et aimée, qui ont apprécié sa personnalité généreuse, son courage devant l'adversité et sa joie de vivre, de garder vivant son fidèle souvenir.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Rennes, le 17 janvier, suivies d'une incinération au crématorium de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

Selon les souhaits de la défunte, des dons peuvent être adressés de sa part à Médecins sans frontières, CCP 4060U, Paris, ou à France-Liberté, 1, place du Trocadéro, Paris-16e.

46, boulevard Raymond-Poincaré,
35700 Rennes.

– La direction
Et le personnel du Centre de Valence de l'Institut universitaire de formation des maîtres (ex-Ecole normale de la Drôme),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel GRADELET,
ancien professeur à l'Ecole normale.

Ils expriment leurs sincères condoléances et l'assurance de leur sympathie à son épouse et à ses enfants.

L'inhumation aura lieu à Gap-Tréchatel (Hautes-Alpes), mercredi 18 janvier 1995, à 17 heures.

– Les prières de l'année à la mémoire de

M. Maurice LEMALET

seront prononcées le vendredi 20 janvier 1995, à 8 h 30, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à la porte principale.

De la part de
Martine Lemalet-Philippe
et Nicolas Philippe,
Jacques-Antoine et Mathieu,
Evelyne Lemalet-Sillam
et Marc Sillam,
Julie.

Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son épouse,

Hélène LEMALET,
née Kerez,

décédée le 17 octobre 1980.

– Mme Simone Lortie,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès du

Pasteur Pierre LORTIE,

le 15 janvier 1995, au Châtelet, 3 *bis*, rue du Bel-Air, Meudon (Hauts-de-Seine).

« Nos destinés sont dans Ta main. »
Psaume XXXI, 16.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Henri Rey,
son époux,
Anne-Lise Rey,
sa fille,
Carmen Poupignon,
sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Roselyne REY,
née Poupignon,

survenu le 15 janvier 1995, à l'âge de quarante-trois ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 19 janvier, à 14 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, entrée boulevard de Ménilmontant.

– Le directeur
Et les membres du Centre Alexandre-Koyré (Ecole des hautes études en sciences sociales, Centre national de la recherche scientifique et Muséum national d'histoire naturelle),
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et amie,

Mme Roselyne REY,
chargée de recherche au CNRS.

– Le 15 janvier 1995,

Pierre ZUCCA,
cinéaste,

nous a quittés, à cinquante et un ans.

Sylvie Quesemand-Zucca,
son épouse,
Maxime et Samuel,
leurs enfants,
Jérôme Zucca,
son fils aîné,
Nicole Zucca, sa sœur,
et Thierry Dumanoir,
Freda Anjorand et Mary Costa,
ses tantes,
Anne Quesemand
et Laurent Berman,
Catherine Quesemand
et Jean-François Goyet,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Michel et Mylène Quesemand,
ses beaux-parents,
Frédéric Zucca,
Julien et Sophie Emmanueli,
David Quesemand,
Mara et Louise Goyet,
Léonor Dumanoir,
ses neveux et nièces,
Danie Dubos, Xavier Emmanueli,
Sa famille, tous ses amis,
Ceux à qui il manquera,
se retrouveront le vendredi 20 janvier, à 9 heures, à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, là où nichent les oiseaux de Paris et d'ailleurs qu'il aimait.

(*Le Monde du 18 janvier.*)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Richard
ROUËT de CLERMONT,

survenu dans sa quarante-sixième année.

De la part de
Mme Rouët de Clermont,
sa mère,
M. et Mme Hubert Rouët de Clermont,
Catherine et Sylvie,
ses nièces,
Mlle Geneviève Revöyron,
La famille Fleurette.

Les obsèques auront lieu le 20 janvier 1995, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Cordeliers, à Laval.

157, rue Bernard-Le Pecq,
53000 Laval.

Pierre THIERIOT

s'est endormi dans la paix du Christ, le 16 janvier 1995.

De la part de
Anne-Marie Thieriot,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 janvier, à 10 h 30, en l'église de Teigny (Nièvre).

Rue Potin,
58190 Teigny.

Remerciements

– La famille et les proches de

Jean FISCHER,

remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur.

Anniversaires

– Il y a un an, le 11 janvier 1994,

Eugène MANNONI,
journaliste à *Combat*,
grand reporter au *Monde*, à *France-Soir* et au *Point*,
écrivain,
lauréat du prix Aujourd'hui pour *Moi, général de Gaulle*,
auteur du *Vent des rêves*,
lauréat du prix du Mémorial et du prix du Livre corse pour son ouvrage *l'Insulaire*,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient en ce jour une pensée affectueuse et pieuse pour lui.

Colloques

– L'Institut d'allemand d'Asnières (Paris-III) et l'Institut Goethe organisent, dans le cadre d'Expolangues, un colloque sur « L'allemand et le français, langues partenaires pour l'Europe ? » Il se tiendra le samedi 21 janvier 1995, de 9 heures à 19 heures, dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne (Paris-I), entrée libre.

Réunissant des universitaires, des hauts fonctionnaires et des représentants du monde économique, quatre tables rondes traiteront des besoins, des problèmes et des priorités en langues vivantes en France et en Allemagne, avant de s'interroger sur le rôle du français et de l'allemand dans l'Europe en construction.

Institut Goethe,
17, avenue d'Iéna,
75116 Paris.
Tél. : 44-43-92-30.

Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 19 janvier 1995, à 20 h 30 : « Intégration et paix en Israël », avec D. Friedman, *Les Enfants de la reine de Saba* (éd. A.-M. Metayer).

– Les anciens des Chantiers de la jeunesse et leurs amis sont invités à se rendre à l'assemblée générale de la délégation Ile-de-France de

l'Association nationale des anciens des Chantiers de la jeunesse française et des anciens combattants des Chantiers,

le jeudi 2 février 1995, à 15 heures, 128, rue du Bac, Paris-7e.

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

Conférences

Jean Bianchi, professeur de l'université catholique de Lyon, animera, lundi 23 janvier à 20 h 30, au FEC de Strasbourg (17, place Saint-Etienne, salle Léon-XIII), une conférence sur le thème : y a-t-il une culture de télévision.

Thèses

Roland Amoussou-Guenou, avocat au barreau de Paris, soutiendra une thèse de doctorat en droit privé sur « Le droit et la pratique de l'arbitrage commercial international en Afrique subsaharienne », le jeudi 19 janvier 1995 à 14 heures, à l'université Panthéon-Assas Paris-II, 12, place du Panthéon, 75005, Paris. Bureau des directeurs de l'IHEI, escalier A, 2e ét., porte 222.

ENTREPRISES

TRAFIC L'impuissance des autorités russes à endiguer la contrebande des diamants, qui aurait représenté l'an dernier un demi-milliard de dollars (environ 260 milliards de francs) déprime le marché dont De Beers est le numéro un. Le groupe sud-africain a de plus en plus de mal à jouer son rôle de tampon pour éviter une dégringolade des prix. ● Les analystes financiers américains s'interrogent sur la capacité de De Beers à soutenir les cours et recommandent ces jours-ci la vente de ses actions. ● Le géant De Beers est au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des participations croisées. De Beers possède 38 % de sa société mère, Anglo American Corporation, premier groupe industriel sud-africain et 22 % de son émanation luxembourgeoise, Minorco. Pour sa part « Anglo » contrôle 40 % du capital de De Beers.

De Beers pâtit de la contrebande des diamants d'origine russe

Les ventes illégales dépriment les prix, empêchant le géant sud-africain de soutenir les cours. Une renégociation est indispensable

LONDRES
correspondance

Les difficultés rencontrées dans la renégociation de l'accord de commercialisation entre la Russie et le conglomérat diamantaire sud-africain De Beers risque d'accentuer les problèmes du secteur du diamant. Selon des informations recueillies à Londres, ce contrat, qui vient à expiration à la fin de l'année, devrait être prorogé de manière informelle jusqu'à la mi-1996 afin d'éviter un effondrement du marché.

En 1990, De Beers a signé un accord exclusif de cinq ans avec l'URSS accordant à sa centrale de vente, la Central Selling Organisation (CSO), l'exclusivité de la distribution de 95 % de la production russe de diamant brut sur le marché international. En revanche, Moscou conserve toute liberté pour vendre sa production de diamant taillé. Le chaos prévalant aujourd'hui en Russie, la lutte d'influence que se livrent le Trésor (Gohran), les autorités de Yakoutie (nord-est de la Sibérie) où se trouve concentrée la quasi-totalité des mines, la société de production Almazi Rossi Sakha, compliquent la tâche du négociateur de la CSO, Gary Ralfe.

L'impuissance des responsables à endiguer la contrebande des joyaux de carbone pur est un obstacle supplémentaire à la reconduction de l'accord. Reprochant à la CSO de sous-payer la production nationale et de s'enrichir sur le dos du pays, les milieux nationalistes, qui ont actuellement le vent en poupe, exigent la vente en dehors du cartel sud-africain, non pas de 5 % de la production mais de 30 % à 50 %.

« Proroger cet accord au-delà de l'échéance en attendant un accord définitif n'a rien d'insolite. Cela s'est fait dans le passé avec le Botswana et l'Australie », nous déclare un porte-parole de De Beers. Reste que ce retard suscite une vive émotion sur le marché d'Anvers, le premier au monde par où transitent plus de 80 % du brut et plus de 50 % du diamant taillé sur la planète. Depuis plus d'un an, Pelikaanstraat, le cœur du quartier diamantaire, voit affluer des quantités importantes de pierres brutes russes en rupture ouverte du contrat.

Ces ventes « illégales » dépriment les « prix » (il n'existe pas, à proprement parler, de cours du diamant, chaque pierre étant unique, mais les tarifs pratiqués par De Beers servent de référence). En 1994, cette contrebande aurait atteint un demi-milliard de dollars. Par ailleurs, depuis un an, les autorités moscovites, à la recherche de devises, ont donné ordre au Gohran de liquider une partie du stock stratégique rassemblé par l'URSS lors de la guerre froide. Il s'agit de pierres brutes de pauvre qualité, à usage surtout industriel mais qui viennent engorger un marché anversois déjà largement excédentaire. La CSO s'inquiète de ce déversement qui vient concurrencer la production australienne et zaïroise dont il a déjà la charge. Les Russes trafiquent par exemple des diamants bruts, petits et faciles à négocier en taillant une facette minuscule, échappant ainsi aux stipulations du contrat.

QUASI MONOPOLE

Aux soubresauts du diamant russe s'ajoute la contrebande angolaise qui se poursuit *via* le Zaïre malgré la fin de la guerre civile. Le système De Beers, jusque-là bien verrouillé grâce à un quasi-monopole fondé dans les années 30, vacille. Traditionnellement la société agit comme un tampon pour adapter l'offre à la demande, stockant les diamants quand les temps sont difficiles pour éviter une dégringolade des prix et déstockant en période de prospérité. S'adressant récemment à un groupe de diamantaires anversois, Gary Ralfe a déclaré que le trafic de diamants russes a empêché De Beers de tirer profit de la reprise économique aux Etats-Unis et en Asie pour augmenter ses prix.

Stopper le rachat de diamants russes hors contrat (« *l'outside* », selon le jargon) au risque de provoquer une chute des cours ou continuer le stockage au détriment des résultats financiers : cette gageure, De Beers va devoir la réussir en l'espace de dix-huit mois. *« L'incertitude ne peut pas durer plus longtemps. La compagnie est sur la sellette depuis trois ans. On ne peut comparer la situation en Russie avec ce qui s'est passé au Botswana ou en Australie, des pays politiquement très stables. Les investisseurs institutionnels doivent être rapidement rassurés »*, déclare Steve Oke, analyste minier auprès du courtier londonien Smith New Court. Il y a en effet urgence : les gestionnaires de fonds d'investissement américains recommandent ces jours-ci la vente du titre De Beers. A l'instar de Jim Rogers, chef d'un organisme de placement new-yorkais, qui proclame : *« La De Beers supporte le marché diamantaire de manière tout à fait artificielle qui n'est pas sans rappeler la tentative avortée de Drexel Burnham à la veille de l'effondrement du marché des junks bonds. »* Cette célèbre banque d'investissement new-yorkaise, qui s'était spécialisée dans les *junk bonds* (« obligations pourries »), ces instruments financiers émis pour le compte d'investisseurs démunis d'une assise financière suffisante, avait fait faillite en 1990. L'avertissement est donc sérieux…

Marc Roche

La production mondiale

En 1993, la production de brut (exprimée en millions de carats) s'est répartie de la manière suivante (source : *Mining Journal*):

– Australie :	41,00
– Zaïre :	16,50
– Botswana :	14,70
– Russie : (estimation)	11,50
– Afrique du Sud :	9,80
– Amérique du Sud :	2,90
– Namibie :	1,10
– Angola :	1,00
– Ghana :	0,70
– Autres pays :	1,65
– Total :	100,85

Le monopole des « pierres de feu »

LONDRES
correspondance

La compagnie De Beers se tapit au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des participations croisées complexes. De Beers possède 38 % de sa société mère, Anglo American Corporation, premier groupe industriel sud-africain et 22 % de son émanation luxembourgeoise, Minorco. Pour sa part, *« Anglo »* contrôle 40 % du capital de De Beers. Comme l'a affirmé l'actuel président du conglomérat Anglo American-De Beers, Julian Ogilvy-Thompson, les deux sociétés, c'est *« bonnet blanc et blanc bonnet »*. Aucune n'a la paternité de l'autre, *« mais elles sont cousines »*.

Pendant des lustres, le nom de De Beers a symbolisé la filière diamant. Ce cartel unique au monde dispose du quasi-monopole de la commercialisation des « pierres de feu ». Les gemmes ont conservé longtemps leur formidable pouvoir de fascination auprès des milieux financiers. La centrale de ventes, basée à Londres, achète la totalité de la production à l'ensemble des fournisseurs de De Beers. Celle-ci extrait le minerai produit dans ses propres mines (Afrique du Sud, Namibie, Botswana – soit 50 % de la production mondiale en valeur) mais traite aussi la majeure partie de la production des autres pays associés (Russie, Zaïre, Angola, Australie…). A ces producteurs affiliés, De Beers garantit des débouchés réguliers et des prix stables. Pour écouler ces diamants, la centrale londonienne dispose de quelque cent soixante clients *« privilégiés »*, des courtiers capables de justifier une surface financière pouvant résister au ressac des affaires.

Lors des dix représentations annuelles qui ont lieu simultanément à Londres, Kimberley et Lucerne, ces diamantaires exclusifs doivent accepter les yeux fermés les petites enveloppes renfermant les pierres brutes, bonnes et moins bonnes, et toujours payables au comptant.

Les sociétés diamantaires membres de la De Beers ne travaillent elles-mêmes qu'une partie des pierres qu'elles achètent. Les autres sont revendues aux professionnels des différentes centrales de taille (New York, Tel Aviv, Bombay…) directement ou par l'intermédiaire d'une Bourse du diamant.

DYNASTIE

Il convient de distinguer le marché du diamant brut, totalement contrôlé par le *« syndicat »* De Beers, de celui du diamant taillé où son influence est moindre. Enfin, la Central Selling Organization met sur pied les campagnes de publicité mondiales pour encourager la vente des diamants, autour du slogan *« Le diamant est éternel »*. Concilier la vente en série et le privilège d'offrir des pièces uniques nécessite un formidable savoir-faire. Les ventes de De Beers dans le monde se sont élevées à 4,2 milliards de dollars lors de l'exercice 1994. Malgré les aléas conjoncturels ou le développement de la contrebande, De Beers reste solidement juchée sur le socle impérial bâti en 1889 par l'entrepreneur anglais Cecil Rhodes et renforcé par la dynastie Oppenheimer qui a marqué la légende du produit. Aujourd'hui Nicky Oppenheimer, quarante-six ans, petit-fils du fondateur Sir Ernest Oppenheimer et vice-président de la De Beers, est chef de la CSO.

M. R.

Avis financier

EMPRUNTS JANVIER 1995

La Caisse Française de Développement émet deux emprunts garantis par l'Etat.

Emprunt obligataire à 12 ans et à taux fixe de 500 millions de francs.

Forme : Emprunt obligataire pris ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Montant : 500 millions de francs, représenté par 100.000 obligations de 5.000 francs nominal.

Taux d'intérêt : 8,25 %, soit un coupon de F 412,50 par obligation, payable le 30 janvier de chaque année et pour la première fois le 30 janvier 1996.

Date de jouissance et de règlement : le 30 janvier 1995.

Prix d'émission : 99,84 %, soit F 4.992,00 par obligation.

Amortissement : Remboursement au pair, in fine le 30 janvier 2007.

Durée : 12 ans.

Taux de rendement actuariel brut au moment du règlement : 8,27 %.

Amortissement anticipé : Possible par rachat en bourse, OPA et OPE.

Cotation : Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Aider au développement, c'est aller partout où les pays ont besoin de moyens pour leur croissance économique. C'est pour cela que la zone d'intervention de la Caisse Française de Développement a été récemment étendue.

Du Vietnam au Maroc, du Sénégal à l'Afrique du Sud, nous finançons dans plus de 70 pays l'industrie, l'agriculture, les transports, l'énergie électrique, les télécommunications.

En souscrivant aux emprunts de la Caisse Française de Développement, vous lui donnez les moyens de remplir sa mission.

Les émissions domestiques de la CFD sont garanties par l'Etat et ses émissions internationales bénéficient d'un triple A décerné par Standard & Poor's.

Emprunt obligataire à 10 ans et à taux fixe de 500 millions de francs.

Forme : Emprunt obligataire pris ferme par un groupe d'établissements dirigé par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Montant : 500 millions de francs, représenté par 100.000 obligations de 5.000 francs nominal.

Assimilation : Ces obligations seront assimilées à celles de l'emprunt de la Caisse Française de Développement 8,60 % février 2005, le 10 février 1995 après paiement du coupon.

Taux d'intérêt : 8,60 %, soit un coupon de F 430 par obligation, payable le 10 février de chaque année et pour la première fois le 10 février 1996. Exceptionnellement, le premier intérêt payable le 10 février 1995 s'élèvera à 0,2592 %, soit F 12,96 par titre.

Date de jouissance et de règlement : le 30 janvier 1995.

Prix d'émission : 102,61 %, soit F 5.130,50 par obligation.

Amortissement : Remboursement au pair, in fine le 10 février 2005.

Durée : 10 ans et 11 jours.

Taux de rendement actuariel brut au moment du règlement : 8,21 %.

Amortissement anticipé : Possible par rachat en bourse, OPA et OPE.

Cotation : Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris).




CAISSE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Une note d'opération (visa COB n° 95-013 du 11.01.95) est mise gratuitement à la disposition du public au siège de la Caisse Française de Développement, 35, rue Boissy-d'Anglas, 75008 PARIS, et auprès des établissements chargés du paiement, BALO du 16 janvier 1995.

Décidée à se développer à l'étranger EDF s'implante en Italie

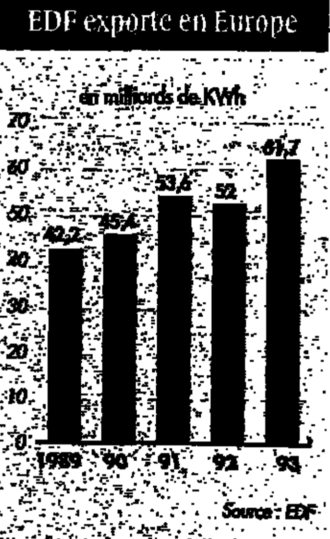
Électricité de France guette de nouvelles privatisations dans la péninsule

ELECTRICITÉ DE FRANCE et l'italien Edison, premier producteur privé d'électricité de la Péninsule, ont annoncé, le 17 janvier, l'acquisition prochaine de la filiale électricité des aciéries Ilva. En concurrence avec d'autres groupes internationaux, leur offre porte sur un minimum de 74 % du capital d'Ilva SE, Edison détenant 60 % des parts acquises et EDF 40 %. La valeur totale de l'entreprise a été évaluée à 500 milliards de lires (1,5 milliard de francs). Néanmoins, cette proposition est soumise à l'accord définitif de l'autorité anti-trust italienne et pourra faire l'objet de mises au point avant la signature.

Filiale des aciéries Ilva en cours de privatisation, cette firme comprend plusieurs unités de production thermiques fonctionnant au gaz de hauts fourneaux d'aciéries. La puissance totale, soit 600 MW, est répartie entre les sites de Piombino en Toscane et de Tarente dans les Pouilles. Une unité de 500 MW comportant un cycle combiné est, par ailleurs, en cours de construction à Tarente, tandis qu'une unité complémentaire de 170 MW est en projet à Piombino.

Après le Portugal, l'Espagne et la Suède, l'Italie est ainsi le quatrième pays européen où EDF devient producteur en prenant une participation minoritaire.

Ce premier investissement pourrait être suivi d'un autre, en cas de privatisation de l'ENEL – la compagnie qui produit, transporte et distribue environ 85 % de la consommation d'électricité du pays. L'arrivée dans le privé de ce groupe est prévue au printemps et les banques conseils chargées de l'opération sont Mediobanca et Merryl Lynch. Chez EDF, on se garde toutefois d'infirmer ou de confirmer une telle hypothèse de prise de participation. Les *« conditions de privatisation de l'ENEL ne sont pas définies »*, précise un porte-parole, en soulignant toutefois que les deux groupes transalpins se connaissent bien, qu'il existe une *« longue coopération »* et des *« échanges fréquents »*.



En 1993, le solde bénéficiaire des échanges d'EDF a représenté 14,6 % de sa production.

Fondée initialement sur l'exportation d'électricité et sur des accords d'ingénierie, le développement international d'EDF a pris une autre dimension en 1992, lorsque l'établissement public a décidé de devenir investisseur et producteur d'électricité hors des frontières. Quatre zones sont actuellement explorées : l'Europe, mais aussi l'Argentine et l'Afrique (Côte-d'Ivoire, notamment), sans oublier la Chine. Sur le Vieux Continent, hormis les quatre pays cités précédemment, EDF a tenté de s'implanter en ex-Allemagne de l'Est, *via* les privatisations, mais n'y est pas parvenu, tandis qu'en Grande-Bretagne son projet est au point mort.

UN BUREAU À PÉKIN

L'Argentine a été le théâtre de la première opération d'envergure d'EDF hors d'Europe. L'entreprise française, qui gérait depuis 1992 des services de distribution électrique de la moitié nord de Buenos Aires, est devenue producteur en prenant, en mai 1994, une participation majoritaire dans un complexe hydraulique dans la province de Mendoza. *« L'Amérique du Sud est la deuxième grande zone dans le monde en besoin énergétique après l'Asie »*, expliquait alors Gilles Ménage, le président d'EDF. Ce dernier revient aujourd'hui de Chine, où la firme, qui participe à la construction de la centrale nucléaire de Daya Bay pour l'ingénierie (*Le Monde* du 17 janvier), entend devenir également investisseur. Dans cette perspective, un bureau de représentation a été ouvert à Pékin, qui étudie entre autres projets des investissements dans le secteur du charbon.

Dominique Gallois

La SEP améliore ses performances grâce à la fusée Ariane

Cette filiale de la SNECMA pourrait avoir des difficultés en 1998

La Société Européenne de Propulsion (SEP), constructeur des moteurs d'Ariane, a réalisé en 1994 des résultats « supérieurs à 120 millions de francs », selon son président, et un chiffre d'affaires consolidé d'environ 4,9 milliards, contre 109 millions de bénéfice et 4,56 milliards de chiffre d'affaires en 1993.

LA SEP est *« en bonne santé »*, s'est félicité, mardi 17 janvier, son président, Roger Vignelles. Avec un bénéfice et un chiffre d'affaires consolidés en hausse de 10 % et 7,5 % respectivement, il eût été, en effet, difficile de prétendre le contraire. Cette filiale de la SNECMA réalise 76 % de son chiffre d'affaire sur un secteur encore largement porteur actuellement : l'espace européen. Elle construit les moteurs des trois étages de la fusée Ariane-4 qui a réussi à capter plus de la moitié du marché mondial du lancement des satellites civils. Elle développe, aussi, le gros moteur Vulcain de 100 tonnes qui équipera le premier étage du futur lanceur lourd européen Ariane-5, d'une capacité de 6 tonnes en orbite géostationnaire (contre 4 pour Ariane-4).

Cette position enviable n'en constitue pas pour autant une rente, et M. Vignelles entend se garder de toute euphorie. La SEP devrait connaître *« une phase un peu difficile »* à partir de 1998, a-t-il prévenu. A cette date, si tout se passe comme prévu, Ariane-5, qui aura effectué son vol inaugural depuis deux ans, entrera dans sa phase d'industrialisation. Et la chaîne de fabrication des moteurs d'Ariane-4 n'aura plus que quelques mois de fonctionnement en perspective. Un manque à gagner important pour la SEP dont la production passera alors d'une quarantaine de moteurs d'Ariane-4 à 5 ou 7 Vulcains – certes beaucoup plus gros – d'Ariane-5.

TESTS

En attendant, a précisé M. Vignelles, les différentes campagnes d'essais des composants d'Ariane-5 se poursuivent, et *« leurs résultats sont en cohérence avec les objectifs qui ont été fixés à la fois par l'Agence spatiale européenne et par son homologue française, le CNES. »* Quatre tests du moteur Vulcain ont été réalisés avec succès la semaine dernière, et le premier essai (au sol) de l'étage complet est programmé pour le 27 janvier au Centre spatial de Kourou. *« Le moteur Vulcain et les divers éléments du lanceur pour le premier vol seront fournis en mars-avril. »*

La date du 29 novembre, prévue actuellement pour ce premier tir, *« reste crédible »*, a indiqué récemment Charles Bigot, PDG d'Arianespace. Dans un premier temps, a-t-il ajouté, une série de 14 lanceurs devrait être commandée sous peu aux industriels dont, évidemment la SEP. M. Bigot espère pouvoir réitérer ensuite avec une seconde commande d'une cinquantaine de lanceurs destinés à couvrir les besoins jusqu'en 2010 environ, tout en précisant cependant que, pour l'instant, aucune décision n'était prise à ce sujet. Arianespace table sur 5 tirs par an à partir de 1998, plus deux autres pour amener du matériel à la future station internationale R-Alpha, à condition que ce projet soit effectivement lancé et que l'Europe y participe.

Le président de la SEP se veut confiant. *« Je prends pour acquis que la station se fera et que, dans ces conditions, l'Europe ne pourra en être absente, ne serait-ce que politiquement »*, a-t-il lancé. Reste la décision, qui implique des choix financiers douloureux au sein de l'Europe, n'est toujours pas prise.

La SEP et les autres motoristes européens ont créé un « pôle industriel » destiné à favoriser l'évolution d'Ariane-5, qui pourrait servir de base pour de futurs lanceurs. *« Notre plan stratégique est prêt. Nous espérons que les agences prendront rapidement une décision sur le moteur Vulcain Mark-II* [un moteur Vulcain amélioré] *et que celui-ci, comme les autres modèles d'Ariane-5 que nous proposons seront acceptés par elles en mars-avril puis entérinés par les ministres européens à l'automne »*, a indiqué M. Vignelles.

Jean-Paul Dufour

Les carcasses de voitures devront être recyclables à 85 % d'ici à 2002

Des accords sont signés pour réduire la part des déchets non réutilisables

Aujourd'hui, une voiture sur quatre finit à l'état de carcasse rouillée dans une décharge. Un pourcentage bien trop élevé qui devra être inférieur à 15 % en 2002 et à 5 % en 2015. Pour se mettre à l'heure européenne et partager les coûts, les constructeurs nouent des accords en vue de réduire la part de déchets utimes.

LE 11 JANVIER, Paul Percie du Sert, délégué général de Renault chargé de la politique environnement, et le professeur Claus Razim, son homologue chez Mercedes Benz AG, signaient un accord de coopération technique en matière de recyclage. L'objectif consiste à concevoir des véhicules facilement recyclables, élaborer des outils de démontage des véhicules hors d'usage, ou encore rechercher de nouvelles applications pour les combustibles issus des résidus de broyage.

Cet accord vient s'ajouter à la liste des collaborations existant déjà entre constructeurs européens en matière de recherche sur le recyclage. Le programme Recap, par exemple, qui associe PSA, Fiat, Enichem et Redel, est consacré à l'étude de l'ensemble des problèmes liés à la récupération et à la réutilisation de matériaux plastiques, depuis la production du véhicule jusqu'à sa destruction. Renault et PSA ont également mis au point en 1994 une norme commune sur la conception des véhicules en vue d'un recyclage optimal.

Ces programmes de recherche en matière de recyclage ont surtout pour objectif de préparer leurs concepteurs à l'échéance de 2002: une loi de juillet 1992 prévoit de réserver l'usage des décharges aux déchets « ultimes », ceux qui ne peuvent en aucune manière être réutilisés. Or les résidus de broyage sont encore bien souvent envoyés dans des décharges alors qu'ils peuvent encore être utilisables.

« ZÉRO-DÉCHARGE »

PSA a certes élaboré le concept « zéro-décharge » qu'il a mis en œuvre en collaboration avec la Compagnie française des ferrailles et le cimentier Vicat, en 1991, sur le site pilote de Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône) : les résidus de broyage y sont utilisés sous forme de combustible pour fours de cimenterie, ce qui permet de recycler 95 % des véhicules hors d'usage (VHU). Mais ce type d'expérience reste encore marginal, et c'est en moyenne 25 % du poids de ces véhicules qui part à la décharge.

Afin de ne pas être pris de court par la vogue des préoccupations écologiques, les constructeurs d'automobiles, les équipementiers, les industriels de la démolition, de la récupération et du recyclage, ainsi que les producteurs de matériaux ont conclu en mars 1993 un accord-cadre avec l'Etat sur le retraitement de ces véhicules.

Ils s'engagent à ce qu'en 2002 les déchets « ultimes » ne dépassent pas 15 % du poids total du véhicule, ce plafond devant, en vertu d'une proposition européenne, être ramené à 5 % à l'horizon 2015. En mars, les constructeurs étrangers qui importent des véhicules en France devraient à leur tour accepter cet accord.

Virginie Malingre

■ **ALLIEDSIGNAL : l'équipementier automobile** américain a signé lundi 16 janvier 1995 une lettre d'intention pour acquérir l'activité de Fiat Auto Poland, filiale polonaise du constructeur italien, dans la fabrication de systèmes de freinage. Cette unité restera le fournisseur de Fiat en Pologne, mais sa production sera également destinée à d'autres équipementiers ainsi qu'au marché des pièces détachées. Le groupe américain a l'intention d'investir 10 millions de dollars (environ 53 millions de francs) dans le but de moderniser le site et d'en augmenter les capacités. Avec cette première opération en Europe de l'Est dans le secteur des équipements automobiles, AlliedSignal réaffirme sa volonté de se renforcer sur le Vieux Continent.

Aux Etats-Unis, le rachat des réseaux câblés de Viacom provoque une controverse

Une astuce fiscale due à Frank Washington n'est pas du goût des républicains, opposés aux mesures en faveur des minorités ethniques

WASHINGTON
de notre correspondant

L'itinéraire personnel de Frank Washington est aussi exemplaire que l'étonnant contrat qu'il s'apprête à conclure. L'homme jouit d'une bonne réputation et d'états de service flatteurs dans le monde de la communication, mais il pourrait apparaître aussi comme un « petit malin ». La Commission fédérale des communications (FCC, instance de régulation de l'audiovisuel outre-Atlantique), qui examine les termes de l'accord qui doit permettre à M. Washington d'acheter les réseaux câblés de Viacom, deuxième groupe multimédia mondial après Time Warner, se demande d'ailleurs si elle va lui accorder son feu vert.

La FCC craint que le génie des affaires de M. Washington sonne le glas d'un programme original, créé à son initiative. Elle craint aussi que la nouvelle majorité républicaine, toute puissante au Congrès, ne se saisisse de l'importance des sommes en jeu pour annuler ce programme dont elle n'approuve ni la justification socioculturelle ni les conséquences financières.

Viacom veut céder ses réseaux câblés pour 2,2 milliards de dollars (plus de 11 milliards de francs). Or, si M. Washington a été retenu comme acquéreur potentiel, c'est notamment en raison de... la couleur de sa peau. En vendant à un homme d'affaires noir, Viacom devrait bénéficier pendant deux ans d'un allégement d'impôt de quelque 400 millions de dollars (près de 2,5 milliards de francs) ! Cette disposition de la loi fédérale vise à accroître les participations des minorités ethniques dans l'industrie de la communication, en accordant au vendeur de larges exemptions fiscales s'il choisit un acheteur noir, d'origine indienne, hispanique ou asiatique. Lancé en 1978, ce programme administré par la FCC veut corriger l'inégalité frappant ces minorités: elles constituent 25% de la population des États-Unis mais ne détiennent que 3% du *business* de la communication (0,5% avant 1978).

Sur le plan politique, cette affaire relance la querelle « historique » entre républicains et démocrates: les premiers, ardents promoteurs de l'effort individuel, veulent réduire au minimum le rôle de l'Etat auprès des citoyens ; les seconds estiment qu'il doit aider les individus de couleur ou d'origine sociale modeste. Mais le climat politique américain a tourné en faveur des premiers depuis les élections de novembre 1994. Et l'administration Clinton traque aussi tous les exemples de *big government* (État providence).

SATISFACTION

Le programme de la FCC est d'autant plus controversé que l'auteur de cet ingénieux mécanisme fiscal n'est autre que... M. Washington lui-même. En 1977, travaillant pour des avocats, il fut recruté comme consultant par la Maison Blanche et conçut ce programme en faveur des minorités. Entré ensuite à la FCC, il y a mis son projet à exécution. Et après avoir travaillé pour des entreprises de communication, l'ingénieux Frank Washington a créé son propre groupe de réseaux câblés, RCS Pacific, dont il possède 21%.

Dans le cas de Viacom, M. Washington est associé à Tele-Communications Inc. (TCI, numéro un du câble aux Etats-Unis) et à Intermedia Partners. Il est prêt à engager personnellement 1 million de dollars (environ 5,6 millions de francs) dans cette opération, la plus importante jamais réalisée selon cette disposition fiscale particulière. Viacom, après avoir acquis Paramount et s'être associé à Blockbuster, premier réseau de distribution vidéo des Etats-Unis, doit céder certains actifs dont ses réseaux câblés, pour réduire son endettement. Il a commencé par la vente du célèbre Madison Square Garden de New York à ITT (*Le Monde* du 14 janvier). Le groupe de Sumner Redstone, dont le bénéfice dans cette vente devrait dépasser 1 milliard de dollars (environ 5,6 milliards de francs), souhaite se concentrer sur le cinéma et les programmes télévisés.

Bref, tous les acteurs de cette affaire ont des motifs de satisfaction. Exceptée la FCC, inquiète des accusations la rendant responsable d'un important manque à gagner pour le Trésor, et des critiques du Parti républicain. Hostiles à un système de « préférence raciale », les dirigeants républicains soulignent que le mécanisme mis au point par Frank Washington a surtout bénéficié – outre à lui-même –, à des « grands » de la profession : Times Mirror, Viacom, TCI, Capital Cities et Time Warner, tout en enrichissant une minorité d'hommes d'affaires aisés, appartenant aux minorités ethniques.

Toutefois, la loi précise que l'investisseur « ethnique » doit conserver – au moins en titre – la propriété de l'objet de la transaction pendant au moins un an. Après, la vente à des repreneurs – blancs – est autorisée. Mais d'aucuns imaginent l'entrée en scène d'« hommes de paille »... de couleur !

Laurent Zecchini

■ **TÉLÉVISION : Ted Turner, PDG du groupe de** communication américain Turner Broadcasting System (TBS, qui diffuse la chaîne d'information continue CNN et TNT-Cartoon Network), a rompu, dimanche 15 janvier, les négociations visant au rachat de NBC, un des quatre *networks* américains. La volonté de General Electric de rester l'actionnaire majoritaire de NBC semble avoir fait échouer les discussions avec TBS. NBC a été évaluée à environ 36 milliards de francs, au terme des discussions. Après le retrait de Ted Turner, Walt Disney, ITT et Time Warner pourraient être à leur tour intéressés par NBC. Turner Broadcasting System, contrôlé en partie par TCI et Time Warner, affirme toutefois qu'elle reste candidate au rachat d'une chaîne hertzienne, pour la coupler à ses réseaux câblés.

■ **PRESSE : l'hebdomadaire *L'Echo de la presqu'île* a été racheté par le groupe Hersant.** Implanté à Guérande (Loire-Atlantique), cet hebdomadaire régional, diffusé à 16 505 exemplaires (chiffre OJD 1994), vient de rentrer dans le giron de France-Antilles, dirigée par Philippe Hersant. *L'Echo* était, depuis un siècle, propriété de la famille Lechat. L'offre de France-Antilles a été préférée à celle de *Ouest-France*, également candidat au rachat de l'hebdomadaire. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. *L'Echo de la presqu'île*, qui emploie cinquante personnes, connaît des difficultés financières, malgré une restructuration en septembre 1993 qui lui a permis d'augmenter ses ventes de 5% en 1994. En juillet 1994, Philippe Hersant avait déjà acheté un autre hebdomadaire régional, *La Dépêche d'Evreux*.

■ **PRESSE : Francis Morel quitte la présidence de la** branche française de l'éditeur britannique Emap, qui a racheté, en juin 1994, les Éditions mondiales et les magazines grand public du groupe Hersant (*Le Monde* du 18 juin 1994). Kevin Hand, directeur du groupe Emap, contrôlera directement la branche française. *« On ne peut pas diriger une entreprise à deux, on a essayé et on a décidé de se séparer »*, nous a déclaré Francis Morel. Il conservera toutefois un rôle de consultant auprès de Kevin Hand sur les dossiers concernant l'imprimerie, le papier et les relations professionnelles. Francis Morel était entré aux Éditions mondiales en 1984, avant d'en devenir PDG en 1987.

« L'Evénement du jeudi » présentera une nouvelle formule à l'automne

« L'EVÉNEMENT DU JEUDI » a bien failli ne pas avoir dix ans. Au lieu de souffler ses bougies à l'automne 1994, l'hebdomadaire déposait son bilan et partait à la recherche de nouveaux actionnaires. Non sans mal. Mais vendredi 13 janvier, le tribunal de commerce de Paris donnait son accord au plan de reprise proposé par Thierry Verret, nouveau PDG et possesseur de 51 % du nouveau capital, aux côtés d'Hachette (environ 23 %), d'EDJ Partenaires, une société d'investisseurs présidée par Jacob Abbou (25 %), le reste étant réservé aux sociétés de personnel et aux Amis de *l'Evénement du jeudi* (*Le Monde* du 11 janvier).

Fini le recours à l'actionnariat, terminés les dossiers sur « les cons » et « les salauds », fini aussi l'omniprésence de Jean-François Kahn sur le titre qu'il a fondé. Il devient éditorialiste, comme Albert du Roy, ancien président du directoire, qui continuera à assister Thierry Verret. En 1995, *l'Evénement du jeudi* entame donc sa nouvelle vie. Avec, à sa tête, deux hommes : Thierry Verret et Gilles Le Gendre. Le premier a quarante-deux ans, une allure d'étudiant qu'il n'a pas été. Portant costume gris et polo noir, il aime Tintin. Depuis qu'il s'est déclaré comme candidat à la reprise de *L'Evénement*, il a franchi tous les obstacles qui se sont accumulés sur sa route, réussissant à gagner la confiance de la direction, comme celle des salariés et du tribunal.

Il commence à travailler à *Marchés tropicaux* en 1974, après avoir vécu trois ans à Berlin, en étudiant vaguement la littérature, faisant des petits boulots et profitant de la vie. En 1975, il rejoint *Jeune Afrique* où il reste sept ans. Il voyage, fait du journalisme et se forme à la gestion en s'occupant de tous les produits qui dépendaient de l'hebdomadaire. Il crée ensuite une société de conseil pour les entreprises de presse et se souvient avec quelques malices d'avoir réalisé une étude de toutes les études commandées par un groupe et restées inutilisées. *« Mais je cherchais à avoir une activité industrielle »*, explique-t-il. En 1986, il rachète les éditions juridiques et médicales Lamarre, qu'il redresse et développe, se taillant une réputation de bon gestionnaire, avant de les céder, à l'été 1994, au groupe néerlandais Walters Kluwers.

Le voilà désormais aux commandes de *l'Evénement*, où il compte agir avec pragmatisme. D'abord le journal va déménager, tout en restant dans le centre de Paris, pour regrouper rédaction et administration, une opposition qui lui déplait : *« Il n'y a pas d'un côté la rédaction, de l'autre l'administration, il y a une entreprise. »* Adieu donc les couloirs tortueux de la rue Christine. C'est aussi la fin d'une époque. En architecture comme en bande dessinée et en gestion, Thierry Verret est un adepte de la « ligne claire ». La maquette du journal a aussi besoin d'un sérieux dépoussiérage. *« Il faut reborner le journal, mieux le rythmer. L'offre de l'information, les habitudes de lecture ont changé en dix ans. L'Evénement doit en tenir compte. »*

Il va s'y employer dès les prochaines semaines, avec l'aide de Francis Lambert, le maquettiste qui a refait *L'Entreprise* et *L'Expansion*, avant de lancer une nouvelle formule à l'automne. *« On ne va pas faire un journal tiède et édulcoré, mais la provocation pour la provocation ne crée que des ventes éphémères »*, constate Thierry Verret. *« On est dans une époque qui a besoin de davantage d'explications, de pédagogie que d'imprécations »*, renchérit Gilles Le Gendre, directeur délégué de la rédaction.

LES CHANTIERS DE LA RENTRÉE

Les deux maîtres mots du futur *Evénement* seront « sélectivité » et « société ». *« Il n'est pas question d'être la voiture-balai de l'actualité*, explique Gilles Le Gendre. L'Evénement *ne traitera pas de tous les sujets, mais affichera un propos original sur les sujets qu'il traite. » « Il n'y a plus de débats de fond sur les problèmes économiques,* dit Thierry Verret, *les vrais débats aujourd'hui sont des débats de société.* L'Evénement *a un rôle éthique à jouer. »*

Parmi les chantiers de la rentrée, la culture devra, pour Gilles Le Gendre, *« retrouver une certaine proximité avec le lecteur, donner des services aux consommateurs de culture, mais aussi donner des repères plus précis sur la société dans laquelle on vit. La télévision occupera aussi une place significative dans* l'Evénement, *car la télévision parle de la société ».* Dernier grand dossier : l'économie, spécialité de Gilles Le Gendre, qui, à trente-six ans, a fait l'essentiel de sa carrière au *Nouvel Economiste* : *« On sort de dix ans où l'économie a été dominée par le technique. Aujourd'hui l'économie bute sur des obstacles qui ne sont plus techniques, mais sur le lien entre l'économie et l'humain. C'est vrai dans l'entreprise comme dans la nation. »*

Les projets et les idées ne manquent pas. Reste à remobiliser une équipe usée par un an de crise, soulagée qu'une solution soit trouvée, mais blessée par les cinquante départs prévus par le plan de reprise, parmi lesquels des piliers de la rédaction comme Marie-Ange d'Adler, Anne-Marie Casteret, Lionel Duroy, Odile Grand, Andrée Mazzolini, Jean-Francis Held, et bien d'autres.

Alain Salles

REPRODUCTION INTERDITE

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'MMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

SÉCURITÉ ET COPROPRIÉTÉ

La loi du 21 Juillet 1994, dite Loi Relative à l'Habitat, a amélioré le fonctionnement des copropriétés en prévoyant quatre nouvelles dispositions :

1° La création d'un privilège au bénéfice des copropriétés permettant à celles-ci en cas de vente de son lot par un copropriétaire d'être payées par préférence à tout créancier pour les charges de copropriété des deux dernières années plus l'année en cours pouvant être dues par le vendeur. Ce privilège, qui était demandé, évitera désormais que les copropriétaires ne supportent les charges des copropriétaires défaillants.

2° La possibilité en cas de difficultés graves de faire nommer un administrateur provisoire de la copropriété qui disposera de larges pouvoirs, notamment l'arrêt des poursuites et la recherche de solutions pouvant prendre en compte l'aspect social en concours avec des organismes à but non lucratif.

3° Un abaissement des majorités pour la réalisation de travaux de transformation, d'addition ou d'amélioration touchant les parties communes de l'immeuble. Cela traduit une conception plus dynamique de la copropriété.

4° L'obligation faite aux assemblées de copropriétaires de voter sur la constitution éventuelle de provisions pour financer les travaux d'entretien prévisibles dans les 3 ans à venir. Il s'agit ici de faire prendre conscience aux copropriétaires qu'il ne suffit pas d'acheter, mais qu'il faut ensuite entretenir.

Ces dispositions nouvelles se révéleront plus ou moins efficaces en fonction de l'usage que la pratique en fera, mais encore fallait-il qu'elles existent. C'est chose faite.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France.

Ventes

2e arrondt

2e CLERY-BEAUREGARD
Petite copro. entièr. restaurée superbe 4 pièces, calme, soleil Décoration très raffinée
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41.

3e arrondt

DUPLEX TERRASSE dans hôtel particulier, charme, 3/4 P. 2 bains Tél 42-78-64-33

FRANCS-BOURGEOIS
imm. 1969. Bail emphytéotique. 3 P. ascenseur. 60 m². Prix : 1 175 000 F
AGENCE ÉTOILE 42-40-41-41

4e arrondt

NOTRE-DAME
3 P 55 m², 4e ét., asc. pierre de tail., 1 550 000 F. PARTENA : 42-66-36-53.

5e arrondt

ESPACE ARTISTE
Luxembourg, séj. + mezzanine 42 m², 4e et dernier ét. charme, qualité : 43-36-17-36.

MAUBERT 3 P., 50 m²
5e ét., asc. possible, balcon très belle vue : 43-36-17-36.

R. HENRI-BARBUSSE récent 2 p., 61 m², impecc. 1 450 000 F. MEL : 43-25-32-56.

PANTHÉON, P. de T. bon stand. 3/4 P. 83 m², vue dég. sud-est 2 400 000. MEL : 42-84-28-28.

R. MOUFFETARD Studio 31 m² Calme, équipé, PARF. ETAT 785 000 F. M.L. 45-48-15-15.

6e arrondt

N.D. CHAMPS récent stand. beau 3/4 p. balcs. 3.350.000 F MEL 43-25-32-56.

Quart. BUCI imm. XVIIe p. de t. 4e ét. 2/3 p. entrée, cuis., bns, wc restauré 73 m² soleil, calme 8cq de charme. 43-35-18-36.

RASPAIL-VAUGIRARD Séj., 5 chbres, 5e asc., calme serv., 5 700 000 F – 42-22-70-63.

ST-GERMAIN Gd studio (anc. 2 p.) TT cft 5e ét., asc. 1 150 000 AWI 42-67-37-37.

7e arrondt

ASSEMBLÉE NATIONALE
Beaucoup de charme env. 310 m² Gd salon 55 m² + salle à manger + 6 ch. donnant sur jardin. Hôtel particulier + 2 chambres, service + garage 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

VUE SUPERBE LATOUR-MAUBOURG 145 m², bon plan, 2e ét. Ancien séjour s/balcon LARGIER – 42-65-18-83.

7e rue verneuil
Beau 2 p., 3 m sous plafond imm. standing 780 000 F 42-66-36-65.

R. VERNEUIL 3 P. cuis. bains 52 m², 1 750 000 F Rive gauche – 42-22-70-63.

8e arrondt

AV. MONTAIGNE élégant 2-3 p., Gd balc SUR l'AVENUE park. PARTENA ÉLYSÉE – 47-20-17-82.

EXCEPTIONNEL PROX. CHPS. ÉLYSÉES 7 p. 210 m² caractère 5 000 000 F PARTEMA ÉLYSÉE – 47-20-17-82.

10e arrondt

10e ST-VINCENT-DE-PAUL
imm. bourgeois interphone 4 pièces à réaménager Prix : 920 000 F
AGENCE ETOILE 42-40-41-41

10e RÉPUBLIQUE CANAL
P.d.t 3/4 pièces plein sud calme et en parfait état Prix : 1 070 000 F
AGENCE ETOILE – 42-40-41-41

115m² bel appt. dans imm. 1895 - 1 480 000 F ERA – 43-27-00-16

11e arrondt

11e VOLTAIRE
Bonne copro. 2 Pièces Tout confort clair et calme Prix : 411 800 F
AGENCE ETOILE 42-40-41-41

13e arrondt

GLACIERE Récent 8e ét. beau 5p. 140m² Park dble expo 3 200 000 F FONCIA – 45-44-55-50

AVENUE D'ITALIE GD STDG. PISCINE DS IMM. – 3 p., 88 m² + loggia. 2 chbres, 2 bains, park., 1 780 000 F. – 2 p., 61 m² + logia. Possible park. 1 250 000 F. FONCIA – 45-44-55-50.

14e arrondt

Denfert bel imm. 1930, 2 p., entrée, cuis, bns, wc, rénové sf peint. 40 m², calme 43-35-18-36

Plaisance ds anc. petit hôtel part. 3e et dern. ét., 2/3 p., 45 m². Faibles ch. 43-35-18-36

Denfert Pdt ét. élevé, asc. voté, 3/4 p., 80 m², serv., chff. ind., faibles ch. 43-35-18-36

PLAISANCE Imm. récent beau 4 p., dégagement plein sud, park., 1 735 000 F. ERA 43-27-00-16

14e, RUE DU COMMANDEUR Séj. chbre cuis., bains, 55 m² Park. 4e asc. Vue 1 200 000 F RIVE GAUCHE – 42-22-70-63

14e PROCHE ALESIA
Maison chaleureuse, 250 m². 3 ch. studio service volume 80 m² à aménager garage. 4 000 000 F. PPI. 40-43-08-17

14e MONTPARNASSE
Maison de charme, 4 ch., gde terrasse, soleil, calme. Prix : 5 000 000 F.
PPI. 40-43-08-17

15e arrondt

PTE VERSAILLES 4 P TT CONFORT Imm. Standing 1 200 000 AWI. 42-67-37-37

15e RUE DOMBASLE
MAISON d'architecte 150 m² gds volumes et terrasses sur jardin paysager. 4 300 000 F. PPI. 40-43-08-17

FRONT DE SEINE
VUE EXCEPTIONNELLE TOUR PERSPECTIVE – 2P 63m² park. 1 600 000 F – 4 P 98m² 2 500 000 F FONCIA 45-44-55-50

PRES VILLAGE SUISSE 2 P 5e plein sud 540 000 F CONVENTION 3 P 3e ét. triple expo, verdure, bel imm. anc. 1 090 000 F. PRES MOTTE-PICQUET bel imm. 3e ét. séj. 2 Chambres plein sud. 1 320 000 F ERA 43-27-00-16

50 m² grand séjour + ch; 7e asc. Vue sur tour Eiffel 1 050 000 F Tél. : 34-93-44-06

16e arrondt

Studio 21 m² SdB Cuis. 6e asc. calme, verdure, 450 000 F. Tél. : 34-93-44-06

RANELAGH 132 m²
BEAU 5/6 PIÈCES 3 600 000 F – 47-27-84-24

PRÈS FOCH 152 m²
ÉLÉGANT 4/5 P à rafraîchir 4 200 000 F – 47-04-88-18

STUDETTE 15 m² refait nf possib. mezzanine 270 000 F ERA 43-27-00-16

LE CABINET « MÉDIA » Administrateur de Biens propose : R. de Passy (16e) stud. ds part. 590 000 F 2 et 3 P Tél 47-63-55-20

TROCADERO 4 P.
ÉLÉGANT, 85 m², 6e, asc 2 450 000 F. 47-04-88-18

TROCADERO
BEAU 2 P., 50 m², tt cft dble expo. 1 190 000 F PARTENA. 42-66-36-53

GEORGES MANDEL
Prox. TROCADERO, superbe 3-4 P., 140 m². s/balc., plein sud chbre serv., parking PARTENA ELYSÉE. 47-20-17-82

18e arrondt

32 m², 495 000 F J. Joffrin, imm. récent Immo. Marcadet. 42-51-51-51
Mairie 18e studio, 26 m², confort imm. brique 395 000 F Immo. Marcadet. 42-51-51-51

RUE MARCADET
récent 3 P., refait neuf balcon, 1 050 000 F Immo. Marcadet. 42-51-51-51

90 m², 890 000 F Marché Dejean 1er étage 5/6 Pièces à rénover triple expo - local mixte Immo. Marcadet. 42-51-51-51

78 Yvelines

VERSAILLES NOTRE-DAME près gare, r.d. imm. 18e, superbe appt 217 m², séj., s. à manger, 5 chbres, cave, remise. 4 400 000 F. Exclusivité ST-LOUIS IMMO. 39-02-38-10.

VERSAILLES ST-LOUIS R.G. Ligne C RER, imm. 18e, 184 m², séj., bur., s. à manger, 3 chbres, 2 bains (possib. duplex 2 chbres), 2 caves. 3 600 000 F. ST-LOUIS IMMO. 39-02-38-10.

VERSAILLES NOTRE-DAME près gare, r.d. imm. 18e, superbe appt 257 m², séj., s. à manger, 5 chbres, cave, remise + studio indép. 30 m². 4 800 000 F. Exclusivité ST-LOUIS IMMO. 39-02-38-10.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE, 3 mn RER SNCF Beau 3 p. 74 m², calme sud. 1 040 000 F. Tél. : 34-93-44-06.

Maisons

Fourqueux, secteur calme. Belle villa spacieuse sur beau terrain arboré. Vaste séj., 6 chambres. 2 600 000 F - 30-61-46-26.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, prox. Notre-Dame, confortable maison 6-7 pièces parfait état. Joli jard. clos. Urg. 1 980 000 F - 30-61-46-26.

Achats

PARTENA ÉLYSÉE
16, av. Montaigne 47-20-17-82 rech. beaux appartements Demeures de prestige VENTE ou LOCATION

IMMO MARCADET
recherche appartements PARIS toutes surfaces 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

Locations

19e STUDIO 24 m² tout confort, calme, clair. Vue dégagée. 2 650 F H CH. - 42-66-36-65

1er PALAIS-ROYAL
beau 2 pces, 70 m², dble exp. 7 500 F H.CH. PARTENA 42-66-36-53

8e TRIANGLE D'OR
sup. 4 p., 140 m² en angle, s/bal., 4e ét., p. de t. 15 000 F. H CH. - PARTENA 47-20-17-82

MAIRIE 15e 2 P. 65 M²
caractère parfait état. 6 400 F net - 45-77-98-42

AV. FOCH
lux. 2 p., clair, vue jardins, 6 500 F H. CH - PARTENA 47-20-17-82

ÉTOILE 425 m², luxueux hôtel particulier, 2 000 F/m²/an. AWI 42-67-37-37

MADELEINE 5 P.
150 m², parfait état, caractère profess. poss. 15 000 F H. CH. PARTENA - 42-66-36-53

15e CONVENTION, 4 p., 100 m², ét. él., vue superbe, gds balcons, box. 10 300 F. H CH. PARTENA 42-66-36-53

ILE SAINT-LOUIS Exceptionnel, vue Seine, grand 6 p., refait neuf. CH. LEBRUN Tél. : 42-88-01-58

AUTEUIL HIPPODROME très gd 2/3 p., refait neuf, standing. 9 000 F C.C. CH. LEBRUN - Tél. : 42-88-01-58

NEUILLY-CHARCOT gd stand., belle récept. 1 chbre, luxueusement meublé, park. 13 000 F ch. c. Tél. : 42-54-86-86

13e Mo GOBELINS
Studette avec coin cuisine, salle d'eau, 1er étage sans ascenseur. 2 200 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

14e Mo ALÉSIA
Rdc, 2 p. ppales avec cheminée, sdb, cuis., chauffage collectif. 4 500 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

12e Mo NATION
5e ét., asc., beau 2 p., clair, calme, balcons, chauf. eau chaude Immeuble, parking, cave. Prix : 4 890 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e Mo VAUGIRARD
9e étage, ascenseur, beau 3 pièces avec balcons, clair, calme. Refait neuf, cuisine avec placards, salle de bains, cave, parking, nombreux placards. Prix : 8 820 F TCC Tél. : 42-80-30-32

15e RUE BRANCION 1er étage ascenseur, 3 pièces, refait neuf, chauffage collectif. Prix : 4 600 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e BIR-HAKEIM
1er ét. asc., clair, cuisine, gd séjour, 2 ch., s. de b., débarras, chauf. coll. Prix : 7 700 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

15e Mo CONVENTION 1er étage, ascenseur, cuis. équipée, séjour avec terrasse, 2 ch. avec balcons, belle salle de bains, dressing, WC, chauffage eau chaude, immeuble. Prix : 8 900 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

14e PARC MONTSOURIS
4e ét. asc., cuis., s. de b., WC, séjour dble, 2 ch., cave, box fermé. 10 300 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

BOULOGNE
Proche pte de Saint-Cloud, 4e ét. asc., clair, calme, studette avec s. d'eau, balcon, chauf. collectif. Prix : 2 700 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

NEUILLY Boulevard de la Jatte, 3e étage, studio avec cuisine équipée, salle de bains, cave, parking. chauffage collectif. Prix : 4 320 F TCC. Tél. : 42-80-30-32

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

PL. DAUPHINE. Vue Seine Gd liv. + chbre 73 m², tt confort, 4e ét., asc. 2 450 000 AWI 42-67-37-37

MARAIS STUDIO de charme 2e ét., imm. XVIIe. 630 000 F. PDG 42-77-77-57

LOUVRE-SAINT-HONORÉ part. vend. appart., 3 p., 70 m² immeuble XVIIIe, refait neuf, parquet Versailles, 3 m hauteur de plafond. 2e ét., asc. Prix : 2 100 000 F. Tél. : 44-58-13-92.

2e arrdt

2e ARTS ET MÉTIERS Dans imm. P. de t., 5 p., de 140 m² Au 3e avec asc., balcon. Dble expo., séjour de 40 m², 3 chbres, bonne distrib. Parking possible. AG. ÉTOILE – 42-40-41-41

PL VICTOIRES
2 P 35 m² tt cft Bel imm 1.100.000 F – 42.66.36.53

4e arrdt

MARAIS AVEC ASC.
STUDIO depuis 610 000 F
2 PCES depuis 880 000 F
3 PCES depuis 1 280 000 F
4 PCES depuis 1 250 000 F
5 PCES depuis 2 450 000 F
AIM : 42-78-40-04
23, BD HENRI-IV

Hôtel-de-Ville, studio, poutres. 3e ét.. 650 000 F IMMO MARAIS 42-74-61-43.

Vieille-du-Temple, 5 pces. Sud. P. de T. 2 850 000 F IMMO MARAIS 42-74-61-43.

Dans imm. XVIIe, style maison. Dernier ét., charme (terrasse) 4 950 000 F – 42-74-61-43.

5e arrdt

Imm. récent Vue S/ PANTHÉON. 3 P., cuis., bains, 55 m² env., park. 1 950 000 F – DVI 44-18-07-07

CENSIER MOUFFETARD
3 p., cuis, bains, 3e ét., poutres, charme, soleil 43-36-17-36

257R ST-JACQUES
dans résidence neuve de stand. très beau 4/5 P., 130 m², 3e ét., avec 3 chbres, séj. 37m2, cuis. 14m², suite parents, 2 S. de bains, Nbx placards, exposition sud, très belle présentations, cave et park dble en sous-sol, disponible immédiatement. Frais notaires réduits. Tél. bur : 46-03-22-00

6e arrdt

VAVIN, 2 p., vue jardins, 3e ét., sud, calme, asc. 980 000 F Syndic : 43-20-77-47

R. DAUPHINE, studio 20 m² env., 3e ét., calme 530 000 F CIMP 45-03-30-40

QUARTIER CHERCHE-MIDI dans imm. stand., 2 p., calme. Px : 1 800 000 F NOTAIRE : 44-77-37-63

ST-PLACIDE BEAU 3 P. 6e ÉT., ASC., SUD
vue, balcon, exclusivité CFCI 44-39-02-82

7e arrdt

AV. BOSQUET, 300 m² env. Triple récept., 6 chbres + serv. DVI 44-18-07-07

CHAMP-DE-MARS
Exceptionnel, vue Tour Eiffel très bel imm., 3e ét., 6 P. + services et parking. Prix : 9 000 000 F. NOTAIRE : 44-77-37-63

SUR CHAMP-DE-MARS, 225 M² 3 serv., box, balc., soleil 45-51-99-60 – 45-67-88-55

CHAMP-DE-MARS
Appt.170 m² sur jard. récep. 3 ch., serv., park. poss.

AV. DE BRETEUIL : 170 m²,
6e ét. Récep., 4 ch., serv., balc., soleil 7 500 000 F

GRENELLE BEL IMM.
ancien 240 m², 4e ét., beaux vol. Récep. 4 ch. park., appt. de caractère.

LATOUR-MAUBOURG 300 M²
bel imm. ancien, 5e ét. Récep. 5 ch., serv., park., + vue Seine et Paris.

SUR CHAMP-DE-MARS
200 m². Récept. 4 ch.
300 m². Récept. 4 ch.
400 m². Récept. 5 ch.
calme, clair, soleil.

QUARTIER VARENNE
Bel imm. XVIIIe, 300 m², 2e étage, s./jardins récep. 5 ch., calme, soleil

CHAMP-DE-MARS 320 M², 6e ÉTAGE
Bel imm. p. de t. Récept. 100 m² + 5 ch. Balcon panoramique sur T. Eiffel et Invalides

EURO-BUILDING 40-65-99-99

CH. FLOQUET
Beau 6 pièces 150 m², triple récept., cheminée, parquet. IMMOVIDÉO 47-05-02-02

BOSQUET
Beau 4 pièces, 100 m² IMMOVIDÉO 47-05-02-02

VANEAU
2 P. 60 m² IMMOVIDÉO 47-05-02-02

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
BEAU STUDIO 42 M². Tout confort 1 260 000 F. PARTENA – 42-66-36-53

PROX. SQUARE LOUIS-XVI Beau 2 P., 65 m². Parfait état. 5e, asc., P. de t. 1 200 000 F. PARTENA – 42-66-36-53

TRIANGLE D'OR IDÉAL PIED-À-TERRE Beau 2 p., 5e ét., ascens. Pierre de t. – 1 980 000 F PARTENA 42-66-36-53

ÉTOILE imm. bourgeois pierre de t. 2/3 p. caractère 1 600 000 F 40-27-72-63

AV. GEORGES-V
230 m², gde réception avec atelier, 6 p., 4 chbres, 2 bains, 5e ét., balcon. FEAU 40-08-10-00

CHAMPS-ÉLYSÉES, 2 P. refait neuf, 6e, asc., 41 m². 1 250 000 F – 43-74-03-39.

8e St-Augustin 5 pièces, 148 m² P. de taille, 4e étage 2 740 000 F AG ÉTOILE 40-16-14-00

HAUSSMANN COURCELLES
5 p., 167 m² + balcon, 5e ét. VUE SOLEIL, PARKING. FEAU 40-08-10-00

9e arrdt

TRINITÉ 3/5 P, 138 M² Imm. ancien p. de t., très bon stand. Bel appt. bourgeois, hauteur sous plafond 5 m, 3 P. princ. et 2 gdes p., mezzanines. Prix : 2 940 000 F Tél. : 48-05-58-12

9e N.-D.-de-Lorette Beau 2 pièces, poutres, parquet, cheminée et balcon 900 000 F AG ÉTOILE 40-16-14-00

SQUARE TRINITÉ
3 P., donnant sur square 1 200 000 F – 42-82-11-39

10e arrdt

10e ST-VINCENT-DE-PAUL Dans imm. P. de t. cossu de 1904, au 5e, ascenseur, plein sud 5 PIÈCES, SÉJOUR 45 M², 3 ch. HSP 3 00. Parquet, plafond à caisson, cheminée originale 2 900 000 F. AG ÉTOILE 42-40-41-41

10e QUAI DE JEMMAPES Dans bon imm., c. esc. repeinte STUDETTE au 6e ét., cuisine, s. bains, WC à créer. Idéal investissement 250 000 F AG ÉTOILE 42-40-41-41

10e 2 PIÈCES 35 m² tout confort. Bonne copropriété, clair et calme 475 000 F AG ÉTOILE 40-16-14-00

RÉPUBLIQUE proche Canal St-Martin, 3 p. 80 m², mansardé ds imm. ancien rénové, 6e ét., asc. excellent état. 1 450 000 F Tél. : 48-05-58-12

11e arrdt

RÉPUBLIQUE, 2 P., 50 M², imm. ancien de bon stand., appart. de caractère, belle cuis., vraie s. d. b., poutres moulures, parquet, prix : 1 050 000 F.

11e, RÉPUBLIQUE-ST-MAUR, dans imm. récent, sur jardin, grand 2 p., 5e, ascenseur, sud-est, sans vis-à-vis, calme, 804 000 F. AG ÉTOILE - 42-40-41-41

BASTILLE, imm. bourgeois, spacieux, 2-3 p., ensoleillé, balc., plein sud, 1 470 000. 40-27-72-63

RÉPUBLIQUE, STUDIO tt cft, 2e ét., 28 m², 460.000 F. Tél. : 47-00-85-70

CHARONNE, STUDIO tt cft, 21 m², idéal, 350 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

NATION t. b. 4 p. + ch. de service 110 m², 5e ét., asc., sud, imm. p. d. t. Tél. : 49-95-06-74

PROX. PL. DAUMESNIL
3e ét., asc., studio avec balcon, cuis., bns, w.c., cave, penderie, 450 000 F. DEJUST - 48-83-15-50

NATION p. de taille, part. vend 3 p., cuis., bains, w.c., cave, chauf. indiv., gaz, 3e, asc.. 1 050 000 F. Tél. : 43-67-52-09

12e Mo M.-BIZOT 37 m² : 2 pièces, cuis., s. de bains, w.c., séparés, 5e, balcon, ascenseur, interphone, 680 000 F. Tél. : 43-43-73-69

14e arrdt

14e FUTURE ZONE PIÉTONNE appart de charme en duplex, 145 m², dble orientation, poss. terrasse 30 m², refait neuf, prestations ht de gamme, prix : 3 360 000 F. Tél. 40-43-08-17

14e RUE DE RIDDER Maison chaleureuse. 250 m², 3 ch., studio service, volume 80 m² à aménager, garage, 4 000 000 F. PPI - 40-43-08-17

14e, RUE BOYER-BARRET 2 p. 35 m², 3e et 6e ét. à rafraî. dans bel imm. p. d. t., vue sud, pte charges, 590 000 F et 600 000 F. Syndic : 43-20-77-47

Port-Royal, p. de t., salon, 3 ch., gde cuis., bns, w.c., 160 m², à revoir + ch. serv. 43-35-18-36

15e arrdt

CAMBRONNE, 15e superbe duplex, plein ciel. 9-10e ét., 228 m², 2-3 ch. terrasse 100 m², 2 dble park., poss. ch. service. prix : 5 750 000 F. PPI - 40-43-08-17

Mo COMMERCE, 2-3 p., 75 m², 8e ét., récent. 1 590 000 F. DUTOT, 2-3 p., 62 m², récent, 7e ét., park., 1 390 000 F. BAUDEL - 45-31-51-10

SÈVRES-LECOURBE
imm. bourgeois, asc., 3 p. tt cft, 965 000 F. LACUÉE - 43-07-57-15

16e arrdt

RAYMOND-POINCARÉ, 3/4 P., 105 m² + terrasse + 2 chbres de serv. + box. 3 900 000 F PARTENA. 42-66-36-53

PASSY
Vue exception s/Paris beau studio, 22 m², tt conf dernier étage 595 000 F PARTENA. 47-20-17-82

RUE DE PASSY
ATELIER ARTISTE, 60 m². s/cour arborée, clarté, beaucoup de charme. 1 470 000 F PARTENA. 47-20-17-82

AUTEUIL, 3 P., 85 m²
imm. ancien, p. de t., standing appt spacieux, séjour 37 m² 2 ch. 14 m², cuis. studio à rafraîchir. 1 700 000 F Tél. : 48-05-58-12

VICTOR-HUGO, 5 P., 130 m², imm. p. de t., bon stand., 5e ét. asc., vue dégagée, bel appt à rafraîchir. 3 800 000 F Tél. : 48-05-58-12

PRÈS HENRI-MARTIN superbe pied-à-terre 107 m², gd séjour, 1 chbre VUE CALME SOLEIL FEAU. 40-08-10-00

MAILLOT MAUROIS
Gd standing, sur bois 2 appts 103 m², possib. Réunion. 47-00-77-27

Mo POMPE, 97 m² récent, tt cft, liv., 2 chbres park., loggia. 48-73-57-80

PASSY, STUDIO ancien, charme, soleil 435 000 F. 45-25-73-10

SQUARE ALBONI exceptionnel, imm. 1930 5e, vue s/jard., 185 m² env. gar. serv. DVI 44-18-07-07

EURO BUILDING : 40-65-99-99

– VOIE PRIVÉE, maison 300 m²
+ jardin, séjour, 100 m², gde chem., 5 m. hteur ss plaf., 5 ch., calme, soleil, caractère

– MUETTE, 290 m², imm. p. de t.
5e ét., gde récept. rotonde 5/6 ch., 3 serv., park. poss., trav. à prév. 8 400 000 F

– VILLA MONTMORENCY,
belle maison sur jard., gde réception, 5 ch., bur., gar. ss/sol. soleil, calme. 12 000 000 F

NBREUSES AUTRES AFFAIRES :
– Bd Suchet, 180 m², 6e étage
– Villa Montmorency, 220 m², 300 m²
– La Tour, maison 250 m²
– Henri-Martin, G.-Mandel
– V. Hugo, Foch-Raphaël, etc.

17e arrdt

Métro Brochant, 2 P., 1er ét. refait neuf, cuisine équipée 490 000 F. 43-74-03-39

WAGRAM, 2 P., 43 m²,
imm. récent, bon stand, 4e ét., asc., appt confortable nbx placards, vraie cuis. et salle de bains 875 000 F. 48-05-58-12

VUE PARC MONCEAU
3 P., 90 m², 5e ét., balc., soleil park. poss. 3 400 000 F EUROBUILDING. 40-65-99-99

LEGENDRE, 2 P., 5e ét., sud bon immeuble. 480 000 F SYNDIC. 43-20-77-47

18e arrdt

BEAU, 2 PIÈCES bel imm., tt confort 450 000 F. 42-82-11-39

IMMO. MARCADET
42-51-51-51. Fax 42-55-55-55 Montmartre, 27 m², 450 000 F imm. récent, standing, calme

ABBESSES, 2 P., 23 m²,
280 000 F. Tél. : 47-00-85-70

Mo LA CHAPELLE
part. vend 52 m², dans bel immeuble ancien Rdc, calme, 490 000 F Tél. (heure bur.) 42-62-80-54 (dom.) 42-62-92-94 ap 20 h

36 m², 490 000 F mairie 18e, 2 P. cuis, SB WC, clair, calme Immo. Marcadet. 42-51-51-51
56 m², 690 000 F 3 P., tt cft, parfait état face église Saint-Bernard Immo. Marcadet. 42-51-51-51
64 m², 790 000 F J. Joffrin, imm. récent Immo. Marcadet. 42-51-51-51

19e arrdt

Mo RIQUET
VILLA CURIAL DU STUDIO AU 5 P. libres ou occupés
PREBAIL 43-80-35-04

20e arrdt

PRÈS GAMBETTA imm. récent, 3 p. + balc. ensoleillé. 830 000 F – 45-00-48-05

GD 2 P. MARAICHERS
4e ét., ascenseur, soleil 550 000 F – 42-82-11-39

93 Seine-Saint-Denis

LE RAINCY
CENTRE-VILLE 3 p. 72 m² environ, 5e et dernier ét Prix : 950 000 F
PREBAIL 43-80-35-04

94 Val-de-Marne

VINCENNES Mo BÉRAULT 4 p., 3e, asc., ch. collectif 1 218 000 F – 43-74-03-39

SAINT-MAUR
RER St-Maur-Créteil, appt. parf. état, 4e et dern. ét., asc. Vue dégagée, entr., séjour avec balc., 2 chbres, cuis. équip., bns, wc, cave, box, park. 1 270 000 F DEJUST – 48-83-15-50

Province

Affaire except. vds appts
CANNES
97 m² + terrain vue impres. mer, frais très réd. 2 %, poss. échange. Pour tous rens. cont. le 93-63-57-24, 93-63-84-90 ou le 33-29-53-33.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.

maison individuelle

CHENNEVIÈRES
Superbe ppté style californ. constr. arch. piscine, s/ter. 1 590 m² tt pl.-p. surf. 350 m², séj. 60 m² gd s/sol Gar. 6 voit., s. de gym, sauna. Prix : 7 500 000 F DEJUST - 48-83-15-50

SCEAUX CENTRE
maison ancienne, 5 ch., charme, calme, jardin, sud près RER, commerces 3 500 000 F. 46-83-13-95

terrain

MANDELIEU
Sommet de colline. Vue panoram. sur mer, expos. Sud, ter. 12 650 m². DEJUST - 48-83-15-50.

Pays basque sur golfe Arcangues exceptionnel terrain 2,6 ha, 2,6 MF HT Pour projet de standing. Architecteurs - 59-93-09-20.

propriété

VIEUX SAINT-MAUR
Prox. R.E.R. écoles, lycée, commerces, s/1 200 m². BELLE PROPR. 220 m² + pav. garde + garage 4 voit. Conviendrait Profes. libér. ou promoteur COS 0,80. Px 3 675 000 F DEJUST - 48-83-15-50.

villa

BIDART BIARRITZ. Villa style basque, 220 m² habitables. 5/8 p., vue sur mer et montagne, 3 min golf d'Ilbarritz, 5 mn aéroport Part. Prix 1 800 000 F Tél. : (16) 59-54-94-30 ou (1) 47-88-77-56.

Boutiques

225, RUE DU FBG ST-HONORÉ
(vers place des Ternes) Cess. : 1 200 000 F bail neuf EURO BUILDING 40-65-99-99

immobilier d'entreprises

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

box parking

Propriét. vend PARIS 12e 25 park. et boxes, l'unité 130 000 F - 46-28-61-83.

fonds commerce

MAGASIN 3 NIV. mag., s/sol, appart 180 m², r. de Bourgogne Paris 7e. Libre de suite pour tous commerces. Tél. 45-51-78-36

06 VILLEFRANCHE SUR MER de part. à part. vends hôtel 1 ét 13 ch., restaurant parking, terrasse près plage Tél. : 93-01-06-70

06 CAGNES-SUR-MER Vends fonds de commerce confiserie ou droit au bail, neuf, ts commerces, loyer mens. : 7 631 F. Bon emplacement. Tél. : (16) 93-73-87-28.

locations offres

AV. GEORGE-V
6/7 P., 205 m², 4e ét., p. de t. refait selon goût preneur 25 000 h.c. Parténa 47-20-17-82

LOUVRE beau 2 P., 70 m², charme 7 900 F ch. compr 42-66-36-65

Métro Hoche, très beau 4 P., 110 m², 4e ss asc., 7 500 F + ch Tél. : 42-03-47-03 après 20 h

BUTTE AUX CAILLES
Superbe rénov. studio neuf cuis. séparée tte équipée qualité. 3 585 F cc/mois. Tél. : 43-21-41-14

Pptaire loue directement
208 R. LECOURBE 15e
Appt. 3 P. cuis + sdb refait neuf. Imm. Pdt Loyer 6 500 F + 700 F ch. Tél. : 45-53-07-72 (16/19 h)

MARAIS 2 p., 40 m², r. de jard. libre. 4 600 F + charges. Tél. : 39-74-64-33

Av. de Tourville 220 m² 3 récept. 4 chbres état nf vue 30 000 F c.c. 47-05-61-91

OURCQ 18e ét. dble séj chauf. compris 5 250 F cc Tél. : 43-43-67-15

Paris 75002 ds immeuble classé, charme, séj., jardin privat., 3 chbres, 2 bains grde salle voûtée 40 m², 16 800 F c.c. 30-61-46-25

5e MOUFFETARD, 2 STUDIOS
16 et 27 m², caract., poutre murs en pierre. Prix 3 000 e 3 500 F CC, com. : 6 500 e 7 500 F à partager avec prop. Tél. : 48-05-58-12

DUROC, sans vis-à-vis 2 P., gd balc. s/jard., 4e ét. 7 100 F ch. comp. 45-66-67-47

location demande

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

URGENT Associations rech. pour héberger Australiens, Anglais, Allemands CHBRES chez l'habitant au centre de Paris. Indemnisation 100 F/nuit pour 1 personne. FRANCE LODGE 42-46-68-19

MERCREDI 25 DATE 26 JANVIER
SPECIAL LOCATIONS PARIS

هكذا من الأصل

PSA étudie son retour aux Etats-Unis

COMPTE TENU des éléments nécessaires pour retourner sur la marché américain (implantation d'un réseau de vente et d'installations industrielles), PSA devrait consacrer quelque 20 milliards de francs à ce projet pour le concrétiser, estime notre confrère, le *Wall Street Journal*. Il est vrai que PSA étudie depuis plusieurs mois cette possibilité. Une délégation de 40 personnes a d'ailleurs été envoyée outre-Atlantique à cet effet au début du mois à l'occasion du Salon de Détroit. La remplaçante de la Peugeot 405, qui doit être commercialisée au deuxième semestre de cette année, a été conçue pour être facilement transformée selon les standards américains. Mais on précise chez PSA que pour l'heure aucune décision n'a encore été prise et qu'il faudra attendre le mois de juin prochain pour que le groupe se prononce.

Marie Brizard prend le contrôle de la société Berger

LA SOCIÉTÉ MARIE BRIZARD a pris le contrôle de la société marseillaise Berger (815 millions de francs de chiffre d'affaires pour un résultat net de 23 millions), spécialisée dans les produits anisés, les sirops et les vins mousseux. Marie Brizard, producteur de liqueurs, de champagne et de jus de fruits, a acquis l'intégralité des actions de la Compagnie de gestion mobilière (CGM), société familiale de contrôle de Berger qui détient 42,36 % de son capital et 57,51 % de ses droits de vote. Berger étant cotée au règlement mensuel, Marie Brizard va déposer *« dans les prochains jours »* un projet d'offre publique d'achat. Sur la base d'un dernier cours coté de 1 430 francs, Berger vaut 580 millions de francs.

■ **LIVRET A : Philippe Lagayette, le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,** a plaidé mardi 17 janvier pour un usage plus souple du taux de rémunération du Livret A. M. Lagayette, qui intervenait au cours d'un colloque sur l'épargne, organisé par l'Assemblée nationale, a émis trois voeux : une plus grande *« souplesse »* pour le taux de rémunération du Livret A, la naissance de fonds de pension pour assurer le financement des retraites et des dispositions récompensant le placement dans les PME. Concernant le Livret A, M. Lagayette a souligné que *« de temps en temps, il n'est pas anormal d'adapter le taux de rémunération du Livret A à l'évolution normale des taux d'intérêt »*.

■ **KMART : le troisième groupe américain de distribution** change de président du conseil d'administration. Joseph Antonini sera remplacé par Donald Perkins, administrateur de la société depuis 1986, a annoncé Kmart mardi 17 janvier. M. Antonini reste directeur général de la firme. *« Ce n'est pas une manifestation de défiance »* du conseil, a commenté un porte-parole de Kmart. M. Antonini faisait toutefois l'objet de critiques pour ne pas parvenir à redresser la situation de l'entreprise malgré deux plans de restructuration en juin et en septembre, se traduisant par 6 000 suppressions d'emplois et 110 fermetures de magasins et la vente de sa participation dans l'australien Coles Myers.

■ **CHRYSLER : Chrysler a dégagé en 1994 un bénéfice record de 3,7 milliards de dollars** (près de 20 milliards de francs), grâce à des ventes également record de 52,2 milliards de dollars, en hausse de 19,7 %. En 1993, le groupe américain avait annoncé un résultat de 2,4 milliards de dollars, qui s'était transformé, suite à une modification des règles comptables, en une perte de 2,5 milliards de dollars.

Les pertes du GAN atteindraient 3 milliards de francs en 1994

La compagnie d'assurances publique a décidé d'apurer ses comptes. Ils sont plus catastrophiques que prévu. La privatisation est compromise

Le GAN a annoncé lundi 17 janvier dans la soirée à la surprise générale que ses pertes pour l'ensemble de l'exercice 1994 pourraient être le double de l'estimation initiale. L'assureur public est victime de la dégradation continue de ses activités dommages et du poids des risques immobiliers portés par sa filiale UIC. L'Etat est venu récemment en aide au GAN en lui apportant 1 milliard de francs en titres CIC. La privatisation de la compagnie annoncée encore il y a quelques semaines comme possible en 1996 semble sérieusement compromise.

Le président du GAN, Jean-Jacques Bonnaud, a réagi instantanément à la remise d'un rapport d'audit sur la situation de sa filiale l'UIC, mardi 17 janvier, pour annoncer *« un exercice 1994 lourdement déficitaire »*, le second semestre, dont les résultats ne sont pas encore connus, s'annonçant *« du même ordre ordre, peut-être pire »* que le premier, au cours duquel l'assureur public avait accusé une perte de 846,2 millions de francs. Déjà, lors de la présentation des comptes semestriels, les analystes prévoyaient des pertes de l'ordre de 1,5 à 1,7 milliard pour l'ensemble de l'année. La situation laissée par François Heilbronner, son prédécesseur, semble pire que prévu. La compagnie a, quelques heures plus tard, annoncé officiellement que le trou pourrait atteindre entre 2,5 et 3 milliards de francs.

Arrivé en juillet dernier à la tête de la compagnie de la rue Pillet-Will, Jean-Jacques Bonnaud, a décidé de mettre les compteurs à zéro. La politique de baisse des tarifs et de conquête de marché menée depuis 1992 par le GAN a coûté au premier semestre de 1994 à la branche incendie-accident 702 millions de francs de pertes et entraîné 1,2 milliard de provisions

En accédant enfin à une présidence qui lui avait déjà échappé deux fois, Jean-Jacques Bonnaud se doutait-il que le rachat en 1993 à sa filiale CIC de la filiale immobilière UIC – rachat décidé par François Heilbronner faute de pouvoir apporter à sa filiale bancaire les 2 milliards de francs qu'il s'était engagé à lui verser – pèserait à ce point sur les comptes ? Qui sait d'ailleurs aujourd'hui quelle en sera la facture finale. Certes, les filets de sécurité ont déjà été tendus. A l'instar de l'ensemble de ses confrères, le GAN a concocté – avec l'aide du CCF – la sortie de 18,9 milliards de francs de créances immobilières douteuses sur les quelque 50 milliards qu'elle détient dans son portefeuille. Les dossiers immobiliers de l'UIC ne sont pas les seuls à empoisonner l'assureur public. La filiale du GAN, dont Jean-Jacques Bonnaud a récemment pris la présidence, se retrouve en première ligne dans la mise en redressement judiciaire de la Banque commerciale privée. L'UIC en détient en direct 14 % et a acquis 34 % des actions de l'Union normande investissements au titre de garantie.

Pour traverser cette passe délicate, Jean-Jacques Bonnaud s'est tourné vers son actionnaire. Jeudi 15 décembre, le gouvernement a décidé de lui venir en aide en lui apportant 1 milliard de francs, correspondant à la cession des titres CIC encore détenus par l'Etat. Le ministère de l'Economie a souligné que cette recapitalisation en titres témoignait de la volonté de l'Etat de soutenir *« les efforts de redressements »* menés par l'assureur. Le GAN, actionnaire à 85 % du groupe CIC, se retrouve donc maître chez lui en attendant une privatisation que son président espérait encore récemment pour *« fin 1995 ou début 1996 »*. La mise sur le marché de l'assureur public serait alors l'occasion de céder une partie de la Compagnie financière de CIC qui détient douze banques régionales à 100 %. Pour Jean-Jacques Bonnaud, il ne s'agirait cependant pas d'une rupture avec la politique de bancassurance menée par le GAN. De fait, le groupe bancaire contribue aux résultats du groupe. En 1994, près de 8 milliards de francs ont été collectés en assurance-vie par le CIC.

Babette Stern

La conquête à tout prix de parts de marché

L'annonce par le GAN d'une perte qui pourrait atteindre pour 1994 entre 2,5 et 3 milliards de francs n'est qu'une demi-surprise. Elle est la conséquence d'une politique d'expansion incontrôlée menée à la fin des années 80 et au début des années 90 par la plus petite des compagnies d'assurances publiques. En matière de services financiers, la conquête à tout prix de parts de marché débouche inévitablement sur des catastrophes car les risques augmentent toujours plus vite que le chiffre d'affaires. Par bien des aspects, le GAN a été le Crédit lyonnais de l'assurance. Il a tenté sous la férule d'un président trop ambitieux (de 1986 à 1994), François Heilbronner, de croître sur tous les marchés en même temps. Il a cassé les prix en matière d'assurance-dommages, il s'est lancé à corps perdu dans la banque-assurance en prenant le contrôle du CIC et a subi au final de plein fouet l'explosion des risques en dommages et la crise de l'immobilier *via* le CIC et plus encore l'UIC. Pour tenter de masquer les conséquences de ses erreurs, François Heilbronner a épuisé une bonne partie de son stock de plus-values. On est aujourd'hui loin des fanfaronnades de l'ancien patron du GAN qui promettait encore au printemps dernier un exercice bénéficiaire de plus de 700 millions de francs.

Sans plus-values pour lisser ses comptes, la réalité de la situation économique de l'assureur apparaît au grand jour et la privatisation annoncée imprudemment, il y a quelques semaines, pour 1996, semble singulièrement compromise.

E. L.

L'épineuse rationalisation de la Banque de France

Devenue indépendante, l'institution affronte son premier conflit social

Dix-huit mois après son accession à l'indépendance, la nouvelle Banque de France essuie, le jeudi 19 janvier, son baptême du feu social, annonciateur de longues discussions sur l'avenir des 17 000 salariés. C'est en mars que le gouverneur Trichet avait confié à trois cabinets la délicate mission d'éclairer la stratégie de la banque pour les six à dix ans à venir. Mi-décembre les trois cabinets – Bernard Brunhes Consultants, Gide Loyrette Nouel et surtout Mc Kinsey qui avait déjà procédé à l'audit du siège de la Bundesbank – ont remis leur copie. Le gouverneur ne s'est pas encore exprimé sur ce rapport, mais à l'occasion d'une rencontre avec les syndicats, le jeudi 19 janvier, cinq d'entre eux (Autonomes, CFDT, CFTC, CGT, Force ouvrière) ont appelé à une journée d'action le même jour. Si certains comme la CFTC l'ont fait *« contre le rapport et non contre le gouverneur dont on ne connaît pas la position »*, d'autres sont plus directs : *« son intention étant de devenir le gouverneur de la Banque centrale la mieux gérée du monde, il y a peu de chance qu'il récuse le rapport »* estime Force ouvrière. De fait, la direction de la banque parle désormais ouvertement de *« compétitivité »*, de *« besoin de rationalisation »* et d'*« effort d'adaptation »*. La diffusion du rapport aux 17 000 salariés et à tous les retraités ne signifie-t-elle pas que Jean-Claude Trichet entend en faire une pièce maîtresse de la modernisation de son entreprise ?

Or, s'il récuse toute privatisation ou toute filialisation d'activités ce rapport est sans ambiguïté sur les changements à effectuer. *« L'évolution des activités entraînera au cours des dix années à venir des diminutions sensibles de l'emploi dans la plupart des activités »*. Principales entités concernées : la fabrication (2 000 salariés) et les deux cent onze succursales dont trente-cinq, dites *« à caisse allégée »* ne font déjà plus de transactions avec les autres institutions financières. Une caisse par département serait suffisante estime le rapport.

1 700 EMPLOIS MENACÉS

Une analyse que la direction ne reprend pas à son compte mais que les syndicats entendent bien exploiter auprès des salariés à quelques jours d'élections de représentativité fin janvier... et auprès des élus locaux à la veille des échéances électorales. Bien que le rapport ne fournisse aucun chiffre, les syndicats annoncent que 1 700 emplois seraient menacés dans les prochaines années, une affirmation que la direction se garde bien de démentir. Pierre Bérégovoy n'avait-il pas indiqué dans sa lettre de cadrage de 1992 que les effectifs devaient diminuer de 1 % chaque année ? Si les syndicats préparent des contre-propositions afin de développer l'emploi dans certaines activités porteuses comme le conseil aux PME, beaucoup de délégués reconnaissent en privé que la sous-productivité de l'imprimerie de Chamalières, fief de la CGT, est patente. Contrairement à la plupart de ses homologues européennes, celle-ci ne fonctionne qu'en trois équipes travaillant six heures par jour et cinq jours par semaine. Résultat : le coût de fabrication d'un billet dépasse un franc alors qu'il tournerait autour de quatre-vingt centimes à l'étranger. La comparaison des effectifs, bien que difficile à établir, n'est pas non plus à l'avantage de la Banque de France : ses homologues britanniques et italiennes sont nettement sous la barre des dix mille salariés.

F. Le.

COMMENTAIRE

CLIGNOTANTS

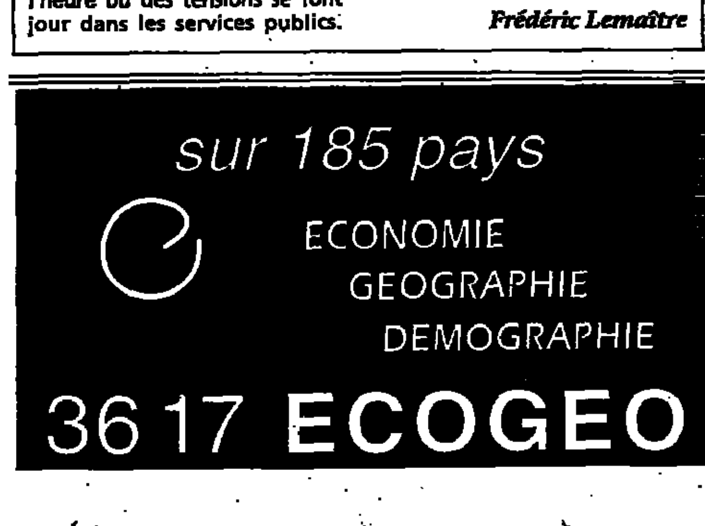
LE SCÉNARIO est désormais bien connu : l'ouverture à la concurrence européenne oblige les services publics ou les entreprises en situation de monopole à adopter les mêmes critères de gestion que les entreprises privées. Pour préparer les esprits, les directions font appel à un consultant : son rapport cristallise les oppositions, provoque quelques mouvements sociaux puis sert de base de négociation. Après La Poste, France Télécom, Air France et d'autres, c'est au tour de la Banque de France d'entrer dans ce cycle. Même si le rapport ne remet pas en cause ce que nombre de Français considèrent comme des privilèges, les agents vivent avec inquiétude les changements en cours. Pour autant, ils sont conscients qu'une page de leur histoire est définitivement tournée.

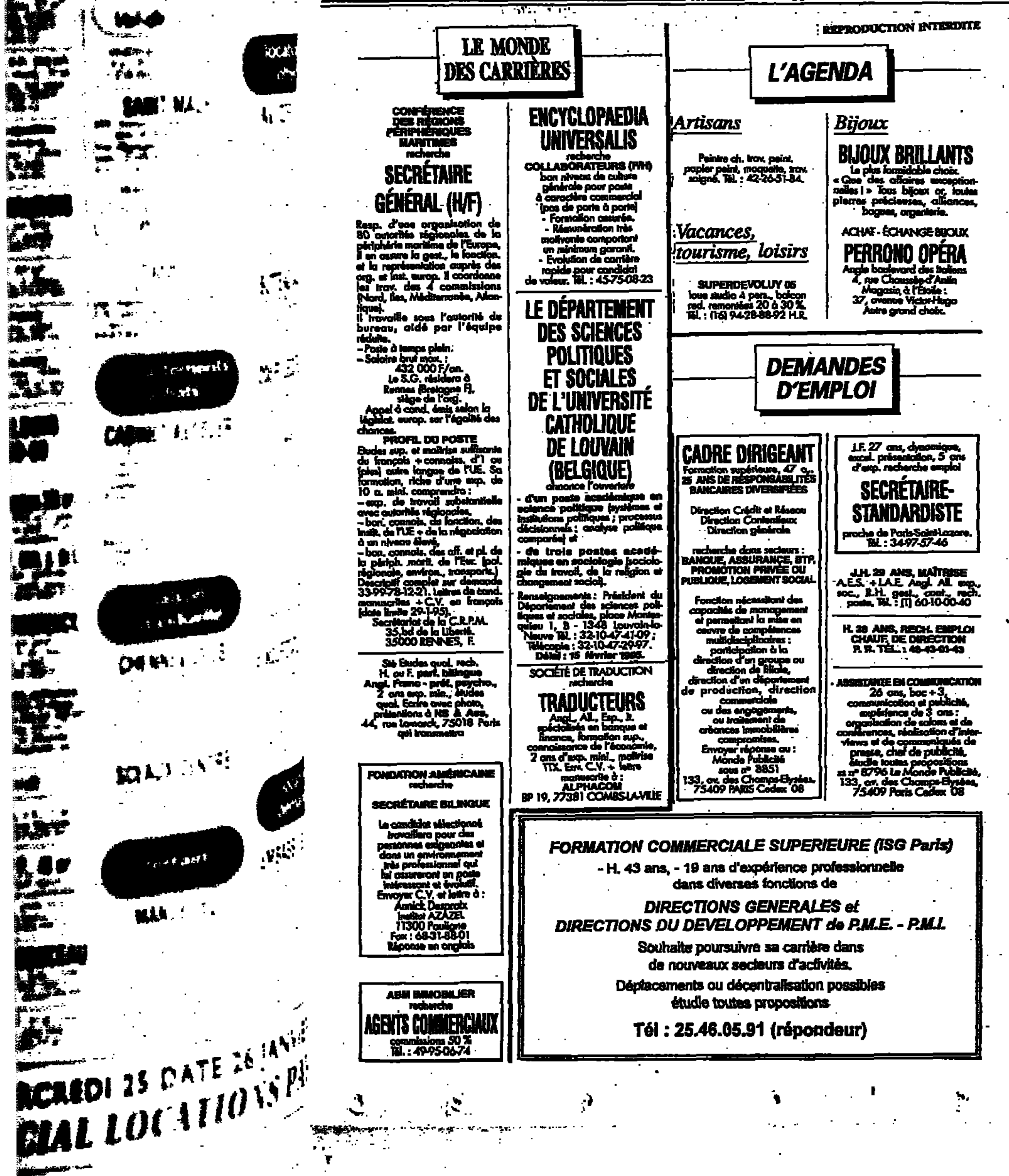
Mais cette grève fera aussi office de baromètre social à l'heure où des tensions se font jour dans les services publics. Outre une grève des contrôleurs de la SNCF le vendredi 20 janvier, la percée du syndicat contestataire SUD à France Télécom (+16,5 %) et à La Poste (+7,9 %), la confirmation de la suprématie de la CGT déjà majoritaire à EDF (+1,26 %) sont des signes qui ne trompent pas.

Les syndicats réformistes en tirent les conséquences : à EDF, la plupart d'entre eux participent à nouveau à des conflits locaux qui durent parfois plusieurs semaines. A La Poste et à France Télécom, la CFDT, qui y a respectivement perdu 5 % et 8,9 % des voix, subit le contre-coup de sa politique participative. Marie-Pierre Liboutet, secrétaire général de la CFDT-PTT, a compris le message : *« Sans tomber dans la démagogie (...), nous devons être plus fermes dans l'expression de nos désaccords. »*

A peu près admise tant que la construction européenne avait le vent en poupe, la réforme des services publics est aujourd'hui de plus en plus discutée par les agents.

Frédéric Lemaître





■ **LA BANQUE DU CANADA** a annoncé une forte hausse de son taux d'escompte, fixé à 8,21 %, contre 7,24 % la semaine précédente. La plupart des analystes financiers prédisaient une hausse d'un demi-point.

■ LES TAUX D'INTÉRÊT sur les bons du Trésor américain à trois mois ont reculé mardi à 5,77 % contre 5,87 % la semaine précédente et les taux sur les bons à six mois se sont établis à 6,19 % contre 6,42 %.

■ LE DOLLAR valait 98,94 yens mercredi 18 janvier sur le marché des changes de Tokyo, en baisse de 0,32 yen par rapport à son cours de la veille. Mardi soir, à New York, le dollar cotait 99,13 yens.

■ LA PÂTE À PAPIER ne cesse d'augmenter au grand bénéfice des producteurs nord-américains et scandinaves. La tonne de pâte fibre longue devrait passer de 750 dollars à 825 dollars au mois de mars.

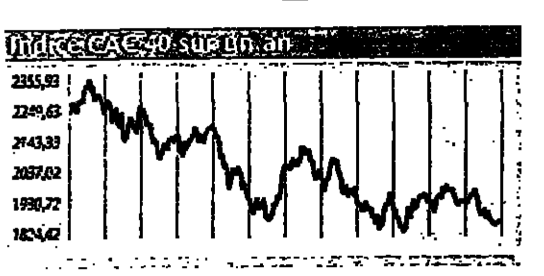
■ LES DIX VALEURS les plus traitées à la Bourse de Tokyo ont toutes un rapport avec le séisme : on compte sept firmes du BTP, un cimentier, un fabricant de verre et un assureur IARD.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Nouvel accès de faiblesse à Paris



La Bourse de Paris accusait un nouvel accès de faiblesse mercredi 18 janvier en raison notamment de la faiblesse du dollar et de nouveaux remous sur les monnaies sud-européennes.

En recul de 0,12 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,61 %.

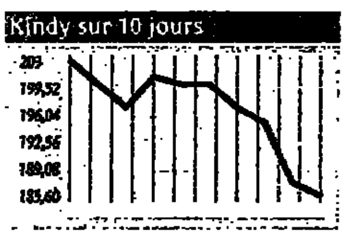
Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises n'abandonnaient plus que 0,30 % à 1851,46 points. Le marché s'animait quelque peu par rapport aux dernières séances, le volume des échanges atteignant sur le compartiment à règlement mensuel 1,37 milliard de francs.

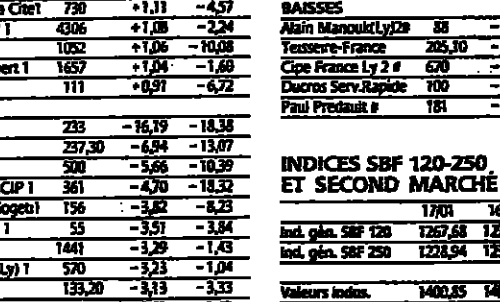
Les marchés, qui depuis des semaines tiennent pour acquise la candidature de M. Edouard Balladur à l'élection présidentielle, ne devraient pas réagir en début d'après-midi à cette annonce officielle, estimaient les boursiers.

Du côté des valeurs, le marché souffrait des résultats très décevants annoncés notamment par le GAN. En effet, UIC, la filiale immobilière de la Compagnie d'assurances, devrait afficher une perte de l'ordre de 2,5 à 3 milliards de francs pour 1994. Le GAN perd 5,9 % et UIC 16,2 % à 237,70 FF. Les autres assureurs, UAP et AGF, abandonnaient respectivement 2,6 et 2,5 %.

Kindy, valeur du jour

Le groupe Kindy, spécialisé dans la chaussette, a annoncé, mardi 17 janvier, qu'il avait décidé de prendre le contrôle de la société Arthur (sous-vêtements masculins). Arthur a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de 90 millions de francs et un résultat « *très positif* ». Introduit sur le second marché, à 260 francs au mois de mai 1994, le titre Kindy a, depuis cette date, eu un parcours boursier on ne peut plus morose. En clôture, mardi 17 janvier, le titre a terminé à 185,60 francs, son plus bas niveau jamais atteint, soit un recul de près de 30 % en huit mois.



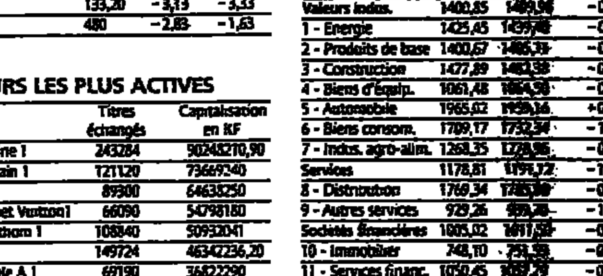


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	clôture Francs	Variation sem. F	Variation sem. %
Ciments Fr.Priv.B1	220	+4,02	−4,34
Casino Guichard 1	140,90	+1,37	−6,68
Nordon (Ny) 2	411	+1,31	−4,64
Poliet	375	+1,24	+6,08
Damart 1	5220	+1,16	−8,42
Groupe De La Cite1	730	+1,11	−4,57
Legrand ADP 1	4306	+1,08	−2,24
CGIP 1	1052	+1,06	−10,08
Sommer-Allibert 1	1657	+1,04	−1,60
SCOR S.A 1	111	+0,91	−6,72
BAISSES			
UIC 1	233	−16,19	−18,38
GAN 1	237,30	−6,94	−13,07
NRJ # 1	500	−5,66	−10,39
Credit Lyonn.CIP 1	361	−4,70	−18,32
Cap Gemini Sogeti 1	156	−3,82	−8,23
Rochette (La) 1	55	−3,51	−3,84
Europe 1-1	1441	−3,29	−1,43
Plastic-Omni.(Ly) 1	570	−3,23	−1,04
UAP 1	133,20	−3,13	−3,33
Unibail 1	480	−2,83	−1,63

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Clôture Francs	Variation semaine F	Variation semaine %
Clayeux (Ly)	115	+9,52	+74,24
Gel 2000 2	109,20	+5	+51,03
ASAP	21	+5	+10,52
Labor.Dolisos	185	+3,35	+3,35
Goillard Mus. (Ly)	160	+3,23	—
BAISSES			
Alain Manoukl(Ly)2#	88	−9,28	−14,48
Teisseire-France	205,30	−6,35	+0,04
Cipe France Ly 2 #	670	−4,96	−6,81
Ducros Serv.Rapide	100	−4,76	−6,54
Paul Predault #	181	−4,74	−6,70

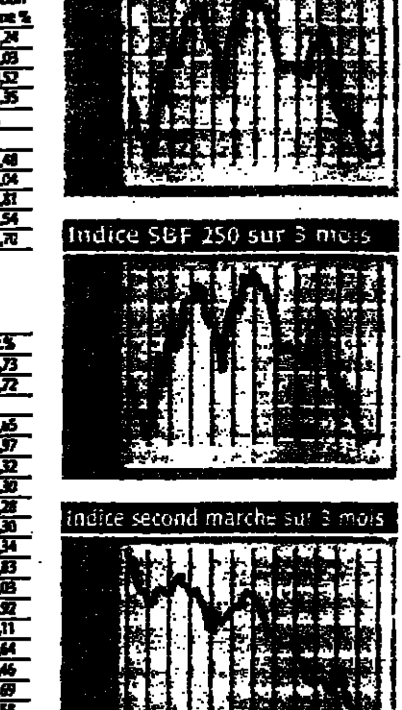


VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	243284	90248210,90
Saint-Gobain 1	121120	73669240
Peugeot 1	89300	64638250
LVMH Moet Vuitton1	66090	54798180
Alcatel Alsthom 1	108840	50932041
Total 1	149724	46342236,20
Societe Gale A 1	69190	36822290
Pinault-Prin.Red.1	36000	34773540
Michelin 1	167580	34598365
Lafarge Coppee 1	90840	32845110

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	17/01	16/01	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1267,68	1277,06	−0,73
Ind. gén. SBF 250	1228,94	1237,80	−0,72
Valeurs indus.	1400,85	[illegible]	−0,65
1 - Energie	1425,45	[illegible]	−0,97
2 - Produits de base	1400,67	[illegible]	−0,32
3 - Construction	1477,89	[illegible]	−0,30
4 - Biens d'équip.	1061,48	[illegible]	−0,28
5 - Automobile	1965,02	[illegible]	+0,30
6 - Biens consom.	1709,17	1732,34	−1,34
7 - Indus. agro-alim.	1268,35	[illegible]	−0,83
Services	1178,81	[illegible]	−1,03
8 - Distribution	1769,34	[illegible]	−0,92
9 - Autres services	929,26	[illegible]	−1,11
Sociétés financières	1805,02	[illegible]	−0,64
10 - Immobilier	748,10	[illegible]	−0,46
11 - Services financ.	1050,45	[illegible]	−0,69
12 - Sociétés invest.	1091,46	[illegible]	−0,58
Ind. Second Marché	240,78	[illegible]	+0,15



Repli généralisé

Les places boursières internationales, dans leur ensemble, ont cédé du terrain dans des proportions plus ou moins importantes, à commencer par Tokyo, qui a terminé la séance du 18 janvier sur un repli symbolique de 0,09 % à 19 223,31 points. Seules les valeurs liées au bâtiment ont poursuivi leur hausse après le séisme de mardi. Le reste du marché était sans direction précise, subissant des prises de bénéfices. Le volume des affaires s'est considérablement étoffé, avec 340 millions de titres échangés. Repli symbolique également la veille à New York, où Wall Street s'est accordé une pause après une progression de près de 70 points en deux séances. L'indice Dow Jones a terminé la séance en baisse de 1,68 points (0,04 %) à 3 930,66 points. La grande Bourse new-yorkaise a nettement limité ses pertes en fin de séance, grâce à un recul des taux d'intérêt à long terme. La Bourse de Francfort a plutôt bien résisté aux prises de bénéfices après sa récente progression, ne cédant que 0,08 % à 2 083,87 points. Londres a, en revanche, accusé plus sensiblement le coup abandonnant 0,7 % à 3 054,44 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/01	Cours au 16/01	var. en %
Paris CAC 40	1856,940	1872,810	—
New-York/DJ indus.	3920,570	3932,340	—
Tokyo/Nikkei	19241,300	19331,200	—
Londres/FT100	3054,600	3076,700	—
Francfort/Dax 30	2083,870	2085,640	—
Frankfort/Commer.	778,950	778,470	—
Bruxelles/Bel 20	1533,250	1543,670	—
Bruxelles/Général	1360,310	1369,550	—
Suisse/SBS	282,160	282,440	—
Milan/MIB 30	15409	15624	—
Amsterdam/Gé. Cbs	276,700	277,900	—
Stockholm/Affarsal	1171,050	1175,400	—
Londres FT30	2346,300	2366,600	—
Hong Kong/Hang S.	7606,510	7504,240	—
Singapour/Strait t	2106,040	2107,390	—

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

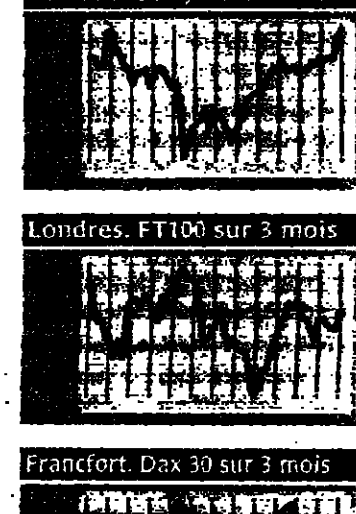
	17/01	16/01
Alcoa	87,12	87,12
Allied Signal	36,12	36,12
American Express	30,37	30,37
AT & T	49,50	49,50
Bethlehem	18,12	18,12
Boeing Co	49,62	49,62
Caterpillar Inc.	58,37	58,37
Chevron Corp.	44,75	44,75
Coca-Cola Co	50,87	50,87
Disney Corp.	47,62	47,62
Du Pont Nemours&Co	57,12	57,12
Eastman Kodak Co	48,62	48,62
Exxon Corp.	61,37	61,37
Gén. Motors Corp.H	36,25	36,25
Gén. Electric Co	52	52
Goodyear T & Rubbe	38,25	38,25
IBM	77,50	77,50
Intl Paper	79,12	79,12
J.P. Morgan Co	60,62	60,62
Mc Don Dougl	48	48
Merck & Co.Inc.	38,37	38,37
Minnesota Mng.&Mfg	53	53
Philip Moris	57,62	57,62
Procter & Gamble C	63,25	63,25
Sears Roebuck & Co	46,37	46,37
Texaco	60,75	60,75
Union Carb.	29,37	29,37
Utd Technol	64	64
Westingh. Electric	14	14
Woolworth	16	16

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/01	16/01
Allied Lyons	5,40	5,39
Barclays Bank	5,85	5,90
B.A.T. industries	4,57	4,60
British Aerospace	4,51	4,46
British Airways	3,75	3,80
British Gas	3,10	3,14
British Petroleum	4,24	4,22
British Telecom	3,98	4,05
B.T.R.	3,03	3,06
Cadbury Schweppes	4,10	4,12
Eurotunnel	3,13	3,15
Glaxo	6,76	6,88
Grand Metropolitan	3,73	3,85
Guinness	4,28	4,34
Hanson Plc	2,46	2,45
Great Ic	5,42	5,41
H.S.B.C.	6,47	6,51
Impérial Chemical	7,77	7,84
Lloyds Bank	5,53	5,56
Marks and Spencer	3,91	3,96
National Westminst	4,85	4,88
Peninsular Orienta	5,74	5,82
Reuters	4,39	4,40
Saatchi and Saatch	1,18	1,12
Shell Transport	7,07	7,10
Smithkline Beecham	4,73	4,72
Tate and Lyle	4,37	4,39
Univeler Ltd	11,73	11,82
Wellcome	6,62	6,55
Zeneca	8,88	8,95

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/01	16/01
Allianz Holding N	2445	2435
Basf AG	317,80	318
Bayer AG	351	354
Bay hyp&Wechselbk	396,20	399
Bayer Vereinsbank	434	439
BMW	773	774
Commerzbank	326	324,50
Continental AG	227,50	226,50
Daimler-Benz AG	755,50	761,20
Degussa	455	454
Deutsche Babcock A	195	198,50
Deutsche Bank AG	712,50	716
Dresdner BK AG FR	402	401,50
Henkel VZ	537	540
Hoechst AG	326,50	326,70
Karstadt AG	536	531
Kaufhof Holding	449	447,50
Linde AG	919	915
DT. Lufthansa AG	193	194,50
Man AG	415,50	414
Mannesmann AG	421,50	421
Mettallges AG	139,80	139,50
Preussag AG	454,50	453,50
Rwe	438,10	435
Schering AG	1054	1058
Siemens AG	656,60	657
Thyssen	294,80	295
Veba AG	528,50	525,80
Viag	498,50	496
Wellag AG	1002	1000



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Léger effritement

Le marché obligataire était en légère baisse, mercredi 18 janvier, effectuant un léger mouvement de consolidation après plusieurs séances de hausse et bien que certains opérateurs n'excluaient pas une légère reprise technique en cours de séance. L'échéance mars du notionnel a ouvert sans grand changement avant de se replier de 10 points de base à 110,58. Le sentiment des opérateurs est que l'échéance mars devrait toucher le niveau des 110,50. L'adjudication de BTAN à cinq ans de jeudi pourrait peser sur les cours, prévoyait un intervenant, alors qu'un autre esimait que la candidature d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle pourrait être saluée par un bref mouvement de hausse. Le Pibor était encore vulnérable, cédant 3 points de base à 93,62.

Notionel 10 % première échéance, sur 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,31
Pibor 3 mois	6
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,69
Fed Funds	5,50
Eurodollar 3 mois	93,32
Bund 6,75 % 2004	7,50
Allemagne jour le jour	4,75
Euro DM 3 mois	94,61
Gilt 6,75 % 10/2004	8,60
Royaume-Uni jour le jour	6,37

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/01	Taux au 16/01	indice (base 100 fin 93)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,79	7,80	100,26
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,93	7,93	100,38
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,11	8,17	100,65
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,18	8,22	101,07
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,49	8,54	101,29
Obligations françaises	8,35	8,39	100,42
Fonds d'État à TME	−0,63	−0,66	99,76
Fonds d'État à TRE	−0,58	−0,55	99,76
Obligat. franç. à TME	−0,53	−0,55	99,64
Obligat. franç. à P3R	+0,18	+0,15	100,02

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	17/01	16/01
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,42	5,54
3 mois	5,78	5,90
6 mois	6,24	6,36
1 an	6,77	6,89
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,56	—
2 mois	5,75	—
3 mois	5,93	—
6 mois	6,35	—
9 mois	6,67	—
1 an	6,93	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,26	—
Pibor Écu 6 mois	6,61	—
Pibor Écu 12 mois	7,14	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONEL 10 %					
Mars 95	143308	110,68	111,02	110,56	110,68
Juin 95	365	109,90	110,22	109,90	109,92
Sept. 95	150	109,62	109,62	109,52	109,34
Déc. 95	10	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	23129	93,66	93,66	93,61	93,65
Juin 95	14858	93,15	93,17	93,12	93,14
Sept. 95	4967	92,86	92,89	92,84	92,86
Déc. 95	3311	92,60	92,62	92,58	92,59
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	2819	80,80	81,06	80,70	80,82
Juin 95	—	—	—	—	80,56

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Janvier 95	19615	1862	1891	1859	1862
Février 95	607	1872,50	1899,50	1872,50	1871,50
Mars 95	259	1881	1908	1881	1880
Juin 95	50	1863	1863	1863	1861

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,308 | US/DM ↘ 1,509 | US/¥ ↘ 97,250 | DM/F → 3,457 | £/F ↗ 8,331

Le deutschemark toujours soutenu

Le deutschemark continuait de gagner du terrain, mercredi 18 janvier, à 3,4597 francs au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4580 francs mardi soir. Le dollar reculait pour sa part à 5,2821 francs, 1,5265 deutschemark, et 98,90 yens contre respectivement 5,2927 francs, 1,5327 mark, et 98,95 yens dans les échanges interbancaires de mardi en fin de journée. A New-York, mardi soir, le dollar s'échangeait à 5,2980 francs contre 5,2965 francs, vendredi soir. La peseta était en léger recul mercredi matin face au mark, s'échangeant à Madrid à 87,12 pour 1 deutschemark, contre 86,92.

	18/01	17/01
FRANCFORT : USD/DM	1,68	1,50
TOKYO : USD/Yens	103,65	97,25

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,6900	333	357
Ecu	6,5460	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2855	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,7765	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	308,2500	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2995	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,7500	83	93
Irlande (1 iep)	8,2090	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,2890	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2215	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,0100	66	76
Suisse (100 F)	412,2200	398	422
Norvège (100 k)	79,0800	74	83
Autriche (100 sch)	49,1310	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	3,9775	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7131	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3589	5,1000	5,4500

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Etats-Unis (dollar)	5,31	5,31	5,30	5,31
Yen (100)	5,35	5,35	5,37	5,37
Deutschemark	3,45	3,45	3,45	3,46
Franc Suisse	4,11	4,11	4,12	4,12
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	3,32
Livre sterling	8,30	8,31	8,30	8,30
Peseta (100)	4,03	4,03	4,03	4,03
Franc Belge	16,77	16,78	16,78	16,79
Dollar Canadien	3,76	3,76	3,75	3,75

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,37	5,75	6,18
Eurodollar	5,63	6,04	6,43
Eurolivre	6	6,43	6,88
Eurodeutschemark	4,83	5	5,26

L'OR

	cours 17/01	cours 16/01
Or fin (k. barre)	64000	64300
Or fin (en lingot)	64600	64500
Once d'Or Londres	377,45	377,90
Pièce française(20f)	372	370
Pièce suisse (20f)	372	371
Pièce Union lat(20f)	372	371
Pièce 20 dollars us	2510	2510
Pièce 10 dollars us	1260	1200
Pièce 50 pesos mex.	2405	2400

LE PÉTROLE

	cours 17/01	cours 16/01
WTI (New York)	16,37	16,40
Brent (Londres)	16,57	16,44
Crude Oil (New York)	17,92	17,76

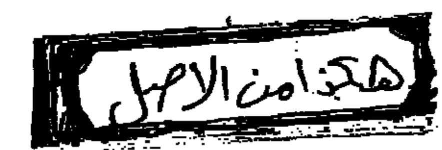
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/01	16/01
Dow-Jones comptant	—	—
Dow-Jones à terme	186,40	186

MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	2946
Cuivre à 3 mois	—	2955
Aluminium comptant	—	2046,50
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb	—	—
Plomb à 3 mois	—	6140
Etain	—	6220
Etain à 3 mois	—	1142
Zinc	—	1167
Zinc à 3 mois	—	9560
Nickel	—	9560

MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,82	[illegible]
Platine	405,50	[illegible]
Palladium	156,75	157,50
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,22	1,22
Maïs (Chicago)	2,34	2,36
Grain. soja (Chicago)	5,53	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	155,70	[illegible]
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	105,40	105,15
Carc. porc (Chicago)	0,40	0,41
SOFTS		
Cacao (New York)	1379	[illegible]
Café (Londres)	2801	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1745,99	[illegible]
Sucre roux (Paris)	395,50	[illegible]
Coton (New York)	0,88	[illegible]
Jus d'orange (NY)	1,05	1,05

مكتبة من الأمل



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 18 JANVIER
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,41 %
CAC 40 : 1849,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6200	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Renault (T.P.)	1799	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1956	[illegible]	− 2,35	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1111	[illegible]	+ 2,61	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	− 1,75	[illegible]
Accor 1	541	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Air Liquide 1	732	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	466,90	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Alcatel Cable 1	405,30	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Aspi 1	360	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	196,90	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Axa 1	234,20	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Bail Invest. 1	891	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	512	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Bque Colbert C2#	105,90	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	556	[illegible]	− 1,98	[illegible]
Berger (M) 2	1430	[illegible]	—	[illegible]
BIC 1	681	[illegible]	—	[illegible]
BIS 1	327	[illegible]	− 1,53	[illegible]
B.N.P. 1	249	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bollore Techno.1	470	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Bongrain 1	2805	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Bon Marche (Au) 1	903	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Bouygues 1	521	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Canal + 1	818	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	162,20	[illegible]	− 3,82	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	185,90	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Carrefour 1	2063	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Casino Guichard 1	139	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	119,10	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	692	[illegible]	− 0,87	[illegible]
C.C.F. 1	199	[illegible]	− 0,05	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	59,90	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Cegid (Ly) 1	425	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication 1	428	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	86,10	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Cetelem 1	915	[illegible]	− 1,64	[illegible]
CGIP 1	1041	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Chargeurs 1	1104	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Christian Dior 1	403,50	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	211,50	[illegible]	+ 4,02	[illegible]
Clarins 1	411,80	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Club Mediterranee 1	403	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Coflexip	253,10	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Colas 1	889	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1338	[illegible]	− 0,07	[illegible]
CPR Paris.Reesc. 1	338,20	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cred.Fon.France 1	764	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Credit Local Fce 1	371,20	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	378,80	[illegible]	− 4,70	[illegible]
Credit National 1	382,10	[illegible]	− 2,12	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	338,10	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Damart 1	5160	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Danone 1	729	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation 1	481,10	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Dassault Electro 1	385	[illegible]	− 1,14	[illegible]
De Dietrich 1	2748	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Degremont 1	377	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	70,20	[illegible]	− 1,57	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	302,50	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Docks France 1	650	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Dynaction 1	136,50	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	498,50	[illegible]	− 0,72	[illegible]
E.B.F 1	903	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Ecco 1	604	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Eiffage 1	795	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Elf Aquitaine 1	370,80	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Eridania Beghin 1	724	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Essilor Intl 1	748	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	490	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Esso 1	685	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Eurafrance 1	1658	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Euro Disney 1	10	[illegible]	—	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	524	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Europe 1-1	1490	[illegible]	− 3,29	[illegible]
Eurotunnel 1	26,30	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Filipacchi Medias 1	901	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Finextel 1	89,80	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Fives-Lille 1	480	[illegible]	—	[illegible]
Fromageries Bel 1	4450	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Galeries Lafayet. 1	2200	[illegible]	− 2,27	[illegible]
GAN 1	255	[illegible]	− 6,94	[illegible]
Gascogne (B) 1	498	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1755	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Geophysique 1	298	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
G.F.C. 1	387	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Groupe Andre S.A. 1	520	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Groupe De La Cite 1	722	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
GTM-Entrepose 1	354	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Guilbert 1	464	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1310	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Havas 1	385	[illegible]	− 0,31	[illegible]
I.D.I.A 1	154	[illegible]	—	[illegible]
Imetal 1	524	[illegible]	− 2,10	[illegible]
Immeubl.France 2	386	[illegible]	—	[illegible]
Immob.Phenix 1	46,60	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Ingenico 1	88,35	[illegible]	− 2,49	[illegible]
Interbail 1	354,90	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Intertechnique 1	590	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre 1	328	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre 1	556	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Labinal 1	773	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Lafarge Coppee 1	367,50	[illegible]	− 1,99	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	122,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Lapeyre CI	270	[illegible]	—	[illegible]
Lebon 2	292,80	[illegible]	—	[illegible]
Legrand 1	6350	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Legrand ADP 1	4260	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Legris indust. 1	304	[illegible]	—	[illegible]
Locindus 1	862	[illegible]	− 0,12	[illegible]
LVMH Moet Vuitton 1	838	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	444	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Marine Wendel 1	347	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Matra-Hachette 1	116,50	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Metaleurop 1	75	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Metrologie Inter. 1	21,60	[illegible]	—	[illegible]
Michelin 1	206,90	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Moulinex 1	101	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Navigation Mixte 1	990	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Nord-Est 1	143	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Nordon (Ny) 2	405,70	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
NRJ # 1	530	[illegible]	− 5,66	[illegible]
Olipar 1	9,10	[illegible]	—	[illegible]
Oreal 1	1092	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Paribas 1	346	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Pechiney CIP 1	340	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Pechiney Intl 1	158	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Pernod-Ricard 1	307,20	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Peugeot 1	739	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Pinault-Prin.Red. 1	969	[illegible]	—	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	588	[illegible]	− 3,23	[illegible]
Poliet	370,40	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Primagaz 1	815	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Promodes 1	953	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Publicis 1	412	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Radiotechnique 1	570	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Remy Cointreau 1	175,20	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Renault 1	177,50	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Rexel 1	680	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	130,80	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Rochette (La) 1	57	[illegible]	− 3,51	[illegible]
Roussel Uclaf 1	626	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Rue Imperiale(Ly) 1	3505	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Sade (Ny) 1	179	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Sagem 1	2590	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Saint-Gobain 1	617	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Saint-Louis 1	1352	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Salomon (Ly) 1	2040	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	432	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Sanofi 1	254,30	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Sat 2	1940	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1215	[illegible]	—	[illegible]
Schneider 1	373	[illegible]	− 0,35	[illegible]
SCOR S.A 1	110	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
S.E.B. 1	536	[illegible]	− 2,05	[illegible]
Sefimeg 1	349,10	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Selectibanque 1	153,90	[illegible]	− 0,26	[illegible]
SFIM 2	860	[illegible]	− 1,16	[illegible]
SGE 1	187	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Sidel 1	1014	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Simco 1	428	[illegible]	− 1,64	[illegible]
S.I.T.A 1	665	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Skis Rossignol 1	1839	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Sligos 1	377,80	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Societe Gale A 1	536	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Sodexho 1	848	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1640	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Sophia 1	404	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Sovac 1	359	[illegible]	− 2,23	[illegible]
Spie Batignolles 1	264,10	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Strafor Facom 1	600	[illegible]	—	[illegible]
Suez 1	245,30	[illegible]	− 0,53	28/07/94
Synthelabo 1	218,80	218,20	− 0,27	27/06/94
Technip S.A. 1	258,60	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Thomson-CSF 1	155	153,10	− 1,23	[illegible]
Total 1	309	[illegible]	− 0,13	[illegible]
UAP 1	137,50	[illegible]	− 3,13	[illegible]
UFB Locabail 1	367	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
UGC DA (M) 1	193,50	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Ugine S.A 1	375,80	[illegible]	− 0,21	[illegible]
UIC 1	278	[illegible]	− 16,19	[illegible]
UIF 1	429	[illegible]	− 0,47	[illegible]
UIS 2	219,50	[illegible]	—	[illegible]
Uniball 1	494	[illegible]	− 2,83	[illegible]
Union Assur.Fdal 1	503	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Valeo 1	256,60	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Vallourec 1	254	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Via Banque 1	365	[illegible]	− 2,19	[illegible]
Worms & Cie 1	244,50	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Z Gr.Zannier (Ly) 1	147	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Zodiac 1	2170	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Elf Gabon 1	995	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN AMRO Holding 1	188	[illegible]	—	[illegible]
American Express 1	161	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Anglo American 1	271,10	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Angold 1	493	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
A.T.T. 1	264,90	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Banco Santander 1	190,10	[illegible]	− 0,05	[illegible]
American Barrick 1	116,20	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
B.A.S.F. 1	1090	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Bayer 1	1212	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Blenheim Group 1	20,40	[illegible]	− 19,61	[illegible]
Buffelsfontein 1	39,50	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Chase Manhattan 1	185	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz 1	2626	[illegible]	− 0,50	[illegible]
De Beers 1	119	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Deutsche Bank 1	2453	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Dresdner Bank 1	1399	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Driefontein 1	71,40	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Du Pont Nemours 1	300,10	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Eastman Kodak 1	259,60	[illegible]	− 0,92	[illegible]
East Rand 1	6,65	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Echo Bay Mines 1	54,55	[illegible]	—	[illegible]
Electrolux 1	270	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson 1	296,30	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Exxon Corp. 1	322	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Ford Motor 1	154	[illegible]	—	[illegible]
Freegold 1	70,90	[illegible]	+ 2,96	[illegible]
Gencor Limited 1	17	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
General Electric 1	275,20	[illegible]	− 0,76	[illegible]
General Motors 1	220	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Generale Belgique 1	356	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Grd Metropolitan 1	32	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc 1	35,65	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Hanson Plc 1	20,30	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Harmony Gold 1	47,40	[illegible]	+ 2,32	[illegible]
Hewlett-Packard 1	560	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Hitachi 1	50,65	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Hoechst 1	1131	[illegible]	—	27/04/94
I.B.M 1	412	[illegible]	− 0,49	10/12/94
I.C.I 1	64,65	[illegible]	− 1,01	03/10/94
I.T.T. 1	479	[illegible]	− 0,71	01/01/95
Ito Yokado 1	278,70	[illegible]	− 0,36	15/11/94
Matsushita 1	83,20	[illegible]	− 0,90	09/12/94
Mc Donald's 1	154	[illegible]	− 0,06	16/12/94
Merck and Co 1	197,10	[illegible]	+ 2,54	10/01/95
Minnesota Mining 1	279,70	[illegible]	+ 0,50	12/12/94
Mitsubishi Corp. 1	65,55	[illegible]	− 0,15	08/12/94
Mobil Corporat. 1	442,50	[illegible]	—	12/12/94
Morgan J.P. 1	320	[illegible]	—	13/01/95
Nestle SA Nom. 1	4977	[illegible]	+ 0,06	30/05/94
Nippon MeatPacker 1	70,50	[illegible]	—	29/06/94
Norsk Hydro 1	200,80	[illegible]	+ 0,10	26/05/94
Petrofina 1	1542	[illegible]	+ 0,13	19/05/94
Philip Morris 1	304	[illegible]	+ 0,03	10/01/95
Philips N.V 1	167,20	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Placer Dome Inc 1	108,10	[illegible]	+ 1,39	19/12/94
Procter Gamble 1	334	[illegible]	+ 0,03	15/11/94
Quilmes 1	238,50	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Randfontein 1	49,60	[illegible]	+ 4,44	[illegible]
Rhone Poul.Rorer 1	193,30	[illegible]	− 0,57	30/11/94
Royal Dutch 1	577	[illegible]	− 0,17	27/09/94
R T Z 1	67,10	[illegible]	− 0,15	19/12/94
Saatchi & Saatchi 1	10	[illegible]	− 3	[illegible]
Sega Enterprises 1	292	[illegible]	—	14/12/94
Saint-Helena 1	48,30	[illegible]	—	16/09/94
Schlumberger 1	270,40	[illegible]	+ 1,22	06/01/95
SGS Thomson Micro.	139,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Shell Transport 1	58,30	[illegible]	—	03/11/94
Siemens 1	2254	[illegible]	− 0,22	11/03/94
Sony Corporation 1	279,30	[illegible]	+ 1,15	01/12/94
Sumitomo Bank 1	95,70	[illegible]	+ 0,31	08/12/94
T.D.K 1	245,60	[illegible]	—	14/12/94
Telefonica 1	60	[illegible]	+ 0,17	22/07/94
Toshiba 1	35,50	[illegible]	+ 1,13	09/12/94
Unilever 1	623	[illegible]	+ 0,16	21/12/94
Unit.Technologie 1	338,60	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Vaal Reefs 1	429,70	[illegible]	+ 2,63	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1433	[illegible]	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	102,90	[illegible]	− 2,33	02/05/94
Western Deep 1	180,20	[illegible]	+ 2,94	18/08/94
Yamanouchi 1	109	[illegible]	+ 0,92	10/12/94
Zambia Copper 1	3,87	[illegible]	+ 0,78	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88 CA	101,65	[illegible]
CEPME 9% 89 CA#	103,70	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	101,55	[illegible]
CFD 9,7% 90 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92 CB	103,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,25	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,01	[illegible]
CFF 10,25% 90 CB#	103,31	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	103,25	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,20	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	104,60	[illegible]
CRH 8,6%92-93-94CB	100,65	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	102	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,15	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	102,22	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	103,30	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,94	[illegible]
Finansder 9%91CB#	104,21	[illegible]
Finansd.8,6%92#CB	101,86	[illegible]
Floral9,75%90 CA#	106,40	[illegible]
OAT 8,70%5/95 CA#	100,85	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,05	[illegible]
OAT 8,50% 6/97CA#	102,48	[illegible]
OAT 9,90%12/97 CA#	106,10	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,20	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	99	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,32	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,35	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	101,03	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	102,35	[illegible]
OAT 9/00 TRA CA	102,10	[illegible]
OAT 10% 5/00 CA#	108,40	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,35	[illegible]
OAT 8,5%11/02 CA#	102,48	[illegible]
OAT 8,50% 19 CA#	99,98	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	99,68	[illegible]
PTT 11,2% 85 CB#	103,57	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	101,50	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	806	[illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	447	[illegible]
Bains C.Monaco 2	625	[illegible]
B.N.P.Intercont. 2	281	[illegible]
Bidermann Intl.	110	[illegible]
B T P (la cie) 2	18,20	[illegible]
Cambodge	860	[illegible]
Carbone Lorraine 2	664	[illegible]
CBC 1	247,90	[illegible]
Centenaire Blanzy	290	[illegible]
Ceragen Holding	33	[illegible]
Champex (Ny)	21	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP 1	316	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	2817	[illegible]
Cpt Lyon Alem. 2	370	[illegible]
Concorde-Ass Risq 2	805	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP	17,25	[illegible]
Crédit Gen.Ind.	30	[illegible]
Darblay	580	[illegible]
Didot Bottin	632	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2660	[illegible]
Ecia 1	668	[illegible]
Ent.Mag. Paris	3816	[illegible]
Eridania Beghin CI	660	[illegible]
Fidei(ex Immofice) 2	142	[illegible]
Finalens	366,10	370
F.I.P.P.	111	[illegible]
Fonciere (Cie)	510	[illegible]
Fonciere Euris	189	[illegible]
Foncina #	487	[illegible]
France I.A.R.D.	580	[illegible]
France S.A 1	703	[illegible]
From. Paul-Renard	2050	[illegible]
Gaumont 1	292	[illegible]
Genefim	193	[illegible]
Gevelot	1075	[illegible]
G.T.I (Transport) 2	414	[illegible]
Immobail 2	305	[illegible]
Immobanque 2	790	[illegible]
Im.Marseillaise 2	5460	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	1403	[illegible]
Lille Bonnieres	1599	[illegible]
Localinanciere	448	[illegible]
Louvre 1	214	[illegible]
Lucia	81,30	[illegible]
Machines Bull	22,10	[illegible]
Monoprix	178	[illegible]
Metal Deploye	400	[illegible]
Mors 2 #	16,90	[illegible]
Navigation (Nie)	85	[illegible]
Origny-Desvroise	1302	[illegible]
Paluel-Marmont	375	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	829	[illegible]
Parfinance 2	199,90	195
Paris Orleans	249	242,20
Piper Heidsieck	800	[illegible]
Porcher	260	[illegible]
Promodes (CI)	671	[illegible]
Rochefortaise Com.	195	190
Rosario 2	204,50	205
Rougier #	790	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	300	[illegible]
Saga	380	[illegible]
Salins du Midi 2	470	[illegible]
Savoisienne M.	156	[illegible]
Silic 2	671	[illegible]
S.I.P.H.	192	[illegible]
Sofal	300	[illegible]
Soffo	307,50	[illegible]
Sofitam act.a reg.	85	[illegible]
Sofragi	3730	[illegible]
Soudure Autogene	926	[illegible]
Sovabail	400	[illegible]
Taittinger 1	2305	[illegible]
Tour Eiffel	292	[illegible]
Elyo 2	278	[illegible]
Vicat 2	520	506
Virax	123	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 18 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	55,50	[illegible]
AFE 2 #	428	[illegible]
Algle 2	245,10	[illegible]
Alain Manoukian(Ly)2#	97	[illegible]
Albert S.A (Ns)	126	[illegible]
Altran Techno 1 #	467,50	[illegible]
Arnault Associes ◆	449	[illegible]
Axime (ex.Segin)	258	[illegible]
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	587	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	485	[illegible]
Bque Tarneau (B)#	203,80	[illegible]
Bque Vernes ◆	672	[illegible]
Beneteau #	394	[illegible]
B I M P	107	[illegible]
Boiron (Ly) 1 #	435,10	[illegible]
Boisset (Ly)#	290	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns) 1	585	[illegible]
But S.A. 1	870	[illegible]
Cardif SA 1	455	[illegible]
CDA-Cie des Alpes 2	161,50	[illegible]
C.E.E 2#	420	[illegible]
CEGEP #	163	[illegible]
Cermex 2 # (Ly) ◆	336	[illegible]
CFJPE(exGAN part) 2	90	[illegible]
CFPI	253,10	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	708	[illegible]
Change Bourse (M)	291	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	705	[illegible]
CNIM (a ech.) ◆	877	[illegible]
CNIM CA#	260	[illegible]
Codetour	260	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	158	[illegible]
Confiandey S.A.	366	[illegible]
C.A. de la Brie 2	355	[illegible]
C.A.Gironde (B)	431,50	[illegible]
C.A.Haute Normand.	394	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	328	[illegible]
C.A.Indre et Loire	302,50	[illegible]
C.A. Paris IDF 1	840	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly	370	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	350	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire ◆	815	[illegible]
C.A. du Loiret CCI	469	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	345	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	450	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	295	[illegible]
C.A.Pas de Calais	405,50	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	237,80	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	343	[illegible]
Chaine et Trame #	268,80	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	187,50	[illegible]
Credit de l'Est ◆	380	[illegible]
Creeks ◆	109,80	[illegible]
Dapta-Mallinjoud 2	128	[illegible]
Darnal Expansion# 2	57,80	[illegible]
Dauphin OTA ◆	270	[illegible]
Delta Prot.# C2 Ly	280	[illegible]
Desquenne Giral	139,70	[illegible]
Devanlay 2	872	[illegible]
Deveaux(Ly)	680	[illegible]
Devernois (Ly)	420	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	105	[illegible]
Ecco Trav. Tempo 1	284,90	[illegible]
Editions Belfond ◆	90	[illegible]
Elysee Inv. 1	31,80	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	495	[illegible]
Eramet 2	350	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	269	[illegible]
Europ Propulsion 2	305	[illegible]
Expand 2	319	[illegible]
Factorem	470	[illegible]
Faiveley #2	266	[illegible]
Finabail 2	134	[illegible]
Finacor 2	135	[illegible]
Fininfo	465	[illegible]
Fructivie 1	601	[illegible]
Gautier France 2#	356,50	[illegible]
Gel 2000 2	104	[illegible]
GFI Industries #	355	[illegible]
Girodet # (Ly)	65,95	[illegible]
GLM S.A.	398	[illegible]
Grandoptic.Photo #	396,50	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	122,50	[illegible]
Kindy #	185,60	[illegible]
Guerbet 2	291	[illegible]
Hermes Internat. 1#	550	[illegible]
Hurel Dubois	440	[illegible]
ICBT Groupe # 2	166,80	[illegible]
I.C.C. 2	185	[illegible]
Idianova	64	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	188	[illegible]
Installux (Ly) 2#	515	[illegible]
Int. Computer #	146	[illegible]
Invest.Paris 1	128,70	[illegible]
IPBM 2	66	[illegible]
J.Clairbois(Ly)	112,10	[illegible]
Lambert-Riviere	470	[illegible]
M6-Metropole TV 2	320	[illegible]
Manitou 2#	345	[illegible]
Manutan	435	[illegible]
Marie Brizard 2 ◆	1250	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	430	[illegible]
Mecadyne	175	[illegible]
Mecelec 2 # (Ly)	129,90	[illegible]
MGI Coutier 2#	558	[illegible]
Michel Thierry# 2	750	[illegible]
Monneret Jouet #	97	[illegible]
Naf-Naf 1#	175,90	[illegible]
Norbert Dentres 2#	328,10	[illegible]
N.S.C Schlum. 2 Ny	1023	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. 1 ◆	690	[illegible]
Onet	1108	[illegible]
Paul Predault #	190	[illegible]
P.C.W. 2 #	97	[illegible]
Petit Boy # ◆	106	[illegible]
Pier Import	96,10	[illegible]
Pochet 2 ◆	1091	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	211,90	[illegible]
Radiall 2#	300	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	156,50	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	930	[illegible]
Robertet #	1105	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	407	[illegible]
Securidev 2 #	116	[illegible]
Sediver 2 #	220	[illegible]
Serbo 2	449,50	[illegible]
Siparex (Ly) #	80	[illegible]
Smoby (Ly) 2	520	[illegible]
Sofco (Ly)	160	[illegible]
Softbus ◆	418	[illegible]
Sogepag 2 #	715	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	605	[illegible]
Sopra 2 ◆	289	[illegible]
Spir Communication	586	[illegible]
Steph.Kelian #	120,50	[illegible]
Sylea 2	454,20	[illegible]
Teisseire-France	219	[illegible]
TF1-1	482,50	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	400	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	152	[illegible]
Unilog 2	270	[illegible]
Union Fin.France 1	559	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	159,10	[illegible]
Viel et Cie #	169,50	[illegible]
Vilmorin et Cie# 2	364	[illegible]
Virbac	539	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 janvier

VALEURS	Émission Frais inc.	Rachat net
Actimonétaire C	34420,06	[illegible]
Actimonétaire D	30876,84	[illegible]
Améri-gan	7965,46	[illegible]
Amplia ◇	107721,09	[illegible]
Amplitude Monde D	713,95	[illegible]
Antigone Trésorerie	793380	[illegible]
Arbitr. Court Terme	8773,10	[illegible]
Associa Première	34694,27	[illegible]
Associc	1144,55	[illegible]
Atout Amérique	100,86	[illegible]
Atout Asie	99,72	[illegible]
Atout Emergent ◆	860,80	[illegible]
Atout Futur C	525,56	[illegible]
Atout Futur D	511,09	[illegible]
Aurecic	1464,51	[illegible]
Avenir Alizes	1828,46	[illegible]
Axa Valeurs PER	147,52	[illegible]
Cadence 1	1020,77	[illegible]
Cadence 2	1029,47	[illegible]
Cadence 3	1017,14	[illegible]
Capimonétaire	7501,24	[illegible]
Capiobli	7556,40	[illegible]
Capitacic	1518,60	[illegible]
Cicamonde	1150,38	[illegible]
Conxis	1556,30	[illegible]
Comptavalor	4250,40	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1461,49	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	786,95	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	93,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	91,45	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	20910,19	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	206,65	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1120,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1062,52	[illegible]
Dieze	1571,19	[illegible]
Ecocic	1178,55	[illegible]
Ecupar	126,48	[illegible]
Ecur. Actions futur	190,79	[illegible]
Ecur. Capicourt	208,21	[illegible]
Ecur. Capitalisation	196,68	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10121,08	[illegible]
Ecur. Expansion	295079,60	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2666,75	[illegible]
Ecur. Investissement	159,74	[illegible]
Ecur. Monepremière	10185,20	[illegible]
Ecur. Monétaire	11866,20	[illegible]
Ecur. Trésorerie	291,97	[illegible]
Ecur. Trimestriel	1928,07	[illegible]
Elancie D	119,44	[illegible]
Elicash ◇	852468,65	[illegible]
Emergence Poste D	99,86	[illegible]
Energia	336,77	[illegible]
Eparcic	4594,58	[illegible]
Epacourt-Sicav	203,26	[illegible]
Epargne-Unie	1440,89	[illegible]
Eurl Cash capi ◆	9466,48	[illegible]
Euro Solidarité	1147,76	[illegible]
Eurocic Leaders	1229,07	[illegible]
Eurodyn	1407,43	[illegible]
Euro Gan	7844,83	[illegible]
Fonsicav	17639,67	[illegible]
France-gan	13063,16	[illegible]
France Garantie	262	[illegible]
France Obligations	459,46	[illegible]
Francic	487,49	[illegible]
Francic Pierre	112,91	[illegible]
Francic-Regions	1398,68	[illegible]
GAN Rendement	5094,67	[illegible]
Gestilion	17784,88	[illegible]
Horizon	1492,23	[illegible]
HLM Monétaire	16951,93	[illegible]
Indicia ◆	1099,87	[illegible]
Indust.Fse.Court.T ◆	1804,89	[illegible]
Intensys D	187,73	[illegible]
Interepar ◆	104500,94	[illegible]
Interoblig	3570,35	[illegible]
Intersélection Fce	533,59	[illegible]
Japacic	175,74	[illegible]
Jeuneparge	330,23	[illegible]
Latitude C	2704,22	[illegible]
Lion Association	11414,95	[illegible]
Lion Institution	35725,62	[illegible]
Lionplus	1174,28	[illegible]
Lion Trésor	2170,37	[illegible]
Livret Bourse Inv. ◆	590,63	[illegible]
Livret Portefeuil.	781,68	[illegible]
Méditerranée	214,81	[illegible]
Mensual CIC	10127,72	[illegible]
Monedem	82997,22	[illegible]
Moné-Dis ◇	10824,35	[illegible]
Mone.J ◇	10836,10	[illegible]
Monévalor	49855,54	[illegible]
Mutualité dépôts	16340,86	[illegible]
Natio Court Terme	12747	[illegible]
Natio Court Terme2	348947	[illegible]
Natio Epargne	21336,65	[illegible]
Natio Ep. Capital	13116,57	[illegible]
Natio Ep. Croissance	1943,29	[illegible]
Natio Ep. Obligations	205,75	[illegible]
Natio Epargne Retraite	125,73	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9311,60	[illegible]
Natio Epargne Valeur	479,17	[illegible]
Natio France Index	1011,28	[illegible]
Natio Immobilier	1292,84	[illegible]
Natio Inter	1684,05	[illegible]
Natio Monétaire	5021,08	[illegible]
Natio Opportunités	140,16	[illegible]
Natio Patrimoine	1352,85	[illegible]
Natio Perspectives	1147,31	[illegible]
Natio Placements	71394,41	[illegible]
Natio Revenus	1017,49	[illegible]
Natio Sécurité	11450,35	[illegible]
Natio Valeurs	906,66	[illegible]
Nippon-Gan	6964,67	[illegible]
Nord Sud Develop.	1883,24	[illegible]
Oblicic-Mondial	2930,97	[illegible]
Oblicic-Régions	1072,42	[illegible]
Oblifutur	3274,68	[illegible]
Oblig. tres caté.	206,29	[illegible]
Oblilion	1623,40	[illegible]
Oblisécurité Sicav	15707,68	[illegible]
Oblitys D	512,87	[illegible]
Oraction	1453,70	[illegible]
Pervalor	584,11	[illegible]
Plénitude D	147,36	[illegible]
Poste Croissance C	3255,52	[illegible]
Poste Gestion C	40058,71	[illegible]
Première Oblig. C	11726,28	[illegible]
Première Oblig. D	10914,67	[illegible]
Prévoy. Ecureuil	98,55	[illegible]
Proficius	918,64	[illegible]
Rentacic	161,65	[illegible]
Revenus Trimestr.	5172,17	[illegible]
Revenu-Vert	1128,48	[illegible]
Sécuricic	2080,93	[illegible]
Sécuri-Gan	12456,82	12212,57
Sécuritaux	1671,56	1671,56
Sensivalor	31678,99	31678,99
SEVEA ◆	103,07	[illegible]
SFI-CNP Assur	724,56	[illegible]
S.G. France opport. C	1420,45	[illegible]
S.G. France opport. D	1407,52	[illegible]
S.G. Monde opport. C	957,11	[illegible]
S.G. Monde opport. D	957,11	[illegible]
Sicav Associations	2210,98	[illegible]
Sicav 5.000	476,12	[illegible]
S.I. Est	1286,42	[illegible]
Silvafrance	754,52	[illegible]
Silvam	426,20	[illegible]
Silvarente	213,13	[illegible]
Silvinter	504,89	[illegible]
Sogenfrance C	1383,97	[illegible]
Sogenfrance D	1239,85	[illegible]
Sogépargne	295,57	[illegible]
Sogevar	1117,60	[illegible]
Soginter	1564,07	[illegible]
Soleil Investissements	664,61	[illegible]
Solstice D	2235,35	[illegible]
State Street Act. Eur. ◆	12055,61	[illegible]
State Street Act. France ◆	11263,35	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1480,26	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	979,58	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1265,91	1227,60
State Street Alloc.France ◆	997	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	780,40	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1586,34	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1228,45	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12355,70	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	951,40	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1214,76	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12473,28	12473,28
Stratégie Actions	968,93	[illegible]
Stratégie Rendement	1602,32	[illegible]
Synthesis	12946,21	[illegible]
Techno-Gan	6430,92	[illegible]
Trésora D	783,92	776,16
Trésor Plus	1540,62	1525,37
Trésor Trimestriel	1003,80	[illegible]
Trésoricic	158936,50	[illegible]
Trilion	5051,41	[illegible]
Uni-Associations ◇	119,32	119,32
Uni-Foncier	1249,23	[illegible]
Unifrance	596,81	[illegible]
Uni-Garantie C	1411,61	[illegible]
Uni-Garantie D	1225,33	[illegible]
Uni Régions	1454,27	[illegible]
Univar ◇	280,76	280,76
Univers Actions	1546,28	[illegible]
Univers Obligations	1928,36	[illegible]
Valorg	2266,10	[illegible]
Valreal	32180,98	[illegible]
Winterthur St-Honoré	237,14	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

VOYAGES

RENOUVEAU Le choix de Lisbonne comme capitale culturelle de l'Europe en 1994 aura signé la renaissance de l'esprit de ce peuple, brimé par quarante ans de dictature et qui cherchait, depuis la révolution des œillets, en 1974, à retrouver ses rythmes et ses coutumes.

● De grands chantiers, comme celui du Musée d'art contemporain du Chiado ou l'ouverture de la Fondation Vieira-da-Silva, ont été menés à bonne fin et devraient inciter les amateurs à remettre Lisbonne sur l'itinéraire des principales étapes des villes européennes.

● Que la fête recommence semble être le mot que se passent les Lisboètes, partis, de jour et de nuit, à la redécouverte des anciens et des nouveaux plaisirs de leur cité : les cafés sont redevenus le lieu de rencontre et de brassage des générations et des classes sociales, si caractéristiques de l'âme nationale.

Lisbonne qui flâne et qui danse

Bâillonnée par quarante ans de dictature, la capitale portugaise a mis vingt ans, depuis la révolution des œillets du 24 avril 1974, à retrouver le plaisir de vivre nuit et jour

LISBONNE
de notre envoyée spéciale

Désormais Lisbonne ne se couche plus ; elle flâne et danse jusqu'à l'aube au Bairro Alto et dans les anciens entrepôts du port aménagés en discothèques futuristes.

8 h 30, ESTRELA

Le mécano de l'*electrico* (tramway) nº 28 bougonne en rendant la monnaie sur 500 escudos (environ 17 francs). Le ticket coûte 140 escudos. La voiture est bondée : des écolières avec leurs sacs à dos, des retraités en promenade matinale, et des employés de bureau occupent les banquettes en fonte recouvertes de moleskine chocolat. L'*electrico* avance par à-coups, avec des tchou-tchou… de locomotive à vapeur. Seule note de la modernité : l'affichette qui conseille un numéro de téléphone aux familles confrontées à un problème de drogue.

A bord du « 28 », on devient complice de la plus gaie, de la plus douce, de la plus humaine des capitales d'Europe. S'écartant des voies encombrées, le tram joue à saute-colline depuis Estrela, jusqu'au BairroAlto, avant de plonger vers la Baixa. Il passe devant la cathédrale Sé, escalade les pentes d'Alfama, s'arrête au pied du château Sao-Jorge, grimpe vers Graça. Tout au long du trajet, le regard plonge droit dans les échoppes et vole des images d'autrefois : là, des centaines de tiroirs à boutons ; plus loin, des cajots d'oranges à la peau granuleuse qui échappent à tout calibrage international ; ici, les nappes en papier blanc, les couverts d'inox et les assiettes de Pyrex d'une *pasteleria-cervejaria*, ces pâtisseries-brasseries-cafés-bars qui servent à toute heure soupe aux fanes de navets et morue grillée.

11 HEURES AU CHIADO

Dimanche, il n'y a pas âme qui vive dans les rues. Lisbonne la noctambule dort. Seuls les nouveaux musées attirent les plus courageux. Récemment ouvert, le Musée Chiado, cet espace baigné de lumière, est l'unique lieu animé du quartier Chiado, où artistes, collectionneurs, amateurs de tous bords se pressent sous des voûtes ogivales en briques datant du XVIIe siècle. Fermé depuis 1987, l'ancien Musée national d'art contemporain (le MNAC) renaît après une rénovation de grande envergure, financée par la France, et confiée à Jean-Michel Willmotte. L'architecte français l'a agrandi en utilisant les anciens fours du couvent de Saint-François. D'aériennes passerelles, des escaliers métalliques et un mobilier assorti permettent un cheminement circulaire discret sans rompre les volumes. Dalles de verre et de pierre, puits de lumière ajoutent à la sérénité du lieu.

A deux pas, A Brasileira, le café ouvert en 1905, demeure l'étape inéluctable. Centre intellectuel de Lisbonne durant les années 20-50 comme un équivalent du Café de Flore, il fut le premier Musée d'art moderne de la ville en accrochant à ses cimaises des œuvres d'Almada, Bernardo Marques, Viana… Il expose aujourd'hui les toiles peintes en 1971 par les surréalistes portugais.

Sur la place das Amoreiras (des Mûriers), la Fondation Arpad-Szenes - Vieira-da-Silva, inaugurée en novembre 1994, est, installée dans les anciennes soieries du marquis de Pombal. Jusqu'au 26 mars, on peut y admirer trente-deux tableaux, dont la *Bibliothèque en feu*, de Vieira da Silva et *L'Enfant au cerf-volant*, d'Arpad Szenes, son mari.

13 HEURES, LE BELVÉDÈRE

Là, à 100 mètres d'altitude, au sommet du plus haut *miradouro* (belvédère) de Lisbonne, poussent le pin maritime, l'olivier et l'oranger. La placette qui entoure la chapelle de Serrhora do Monte et sa terrasse à colonnades est balayée par une brise d'ouest qui souffle en rafales. Vue d'en haut, Lisbonne est rose. Coiffée de tuiles rondes, elle tourne le dos au continent, et dévale de colline en colline jusqu'au Tage, bleu vif. D'un même regard, on embrasse le pont qui enjambe le fleuve, la muraille crénelée du château Sao-Jorge, le bouquet centenaire du jardin botanique, le balcon de verdure de Sao-Pedro Alcantara, la nef décapitée de l'église do Carmo, l'ascenseur « julesvernesque » de Santa-Justa que Valery Larbaud comparait à une *« machine à visiter la lune »*… La poétesse Sophia de Mello Breyner Andresen, qui habite à deux pas, parle avec chaleur de ce quartier de Graça, son *« village figé dans le passé »*.

17 HEURES, AU BAIRRO ALTO

On a peine à le croire : ces paisibles venelles, cloutées de petits pavés, où le linge flotte au bout de mâts en bois comme des étendards dressés pour la fête, sont dès minuit envahies par les noctambules qui viennent s'y étourdir de musique et d'alcool. Et les habitants ne s'en plaignent pas. Que ce soit Albertina, en train de passer la lavette sur le trottoir, Cidalia qui revient en clopinant avec quatre roses en tissu blanc de chez le droguiste, ou Antonio, le boucher, un seul diagnostic : *« C'est mieux aujourd'hui. »*

Au Bairro Alto coexistent des échoppes sans âge et des lieux d'avant-garde. Tout ce monde semble vivre en parfaite harmonie et les générations se mêlent autour des mêmes comptoirs. Cinq tables en formica dépareillées, deux tubes au néon et une vitrine où sont présentés les plats du jours, croquettes et feuilletés variés : la Casa Matilde ne désemplit pas. C'est la *pasteleria-cervejaria* la plus cotée du quartier. On y rencontre souvent l'écrivain italien Antonio Tabucchi. La veuve, l'étudiant, l'ouvrier, l'artisan et l'intellectuel s'y côtoient tout au long du jour. Un client, parka kaki et barbe blanche, est plongé dans la lecture d'un article consacré à la disparition de Virgilio Martinho, l'une des figures du surréalisme portugais. C'est Jorge Listopad, écrivain et directeur au Conservatoire national de Lisbonne : *« Il y a au Bairro Alto*, dit-il, *coexistence des XIXe et XXe siècles. « C'était autrefois un quartier d'artisans, ferronniers, vanniers, et de prostituées. Certaines gens ne sont jamais sorties de leur rue. Ils se sont habituées au changement. Il y a une grande tolérance. Regardez la patronne, si jolie avec sa fleur orange piquée à la Gauguin dans son chignon, elle ne sait toujours pas bien compter. »* Dona Matilde materne ses clients depuis l'âge de dix-huit ans. A soixante-quatre ans elle en paraît dix de moins. Le quartier ? *« De mieux en mieux »*, confirme-t-elle.

1 HEURE AU FRAGIL

Rue Atalaia, au numéro 126, la monumentale porte d'acier du Fragil, peinte en noir, se repère par la foule agglutinée sur les pavés. Il suffit de sonner pour entrer dans ce bar disco où tout Lisboètes doit se montrer. *« Il n'y a pas de sélection »*, affirme Manuel Reis, qui se réjouit du mélange des publics. Béret noir vissé au ras des yeux, il discute avec Francisco Rocha, le designer, en sirotant un verre d'absinthe. La salle, archicomble, le confirme : ni uniforme « réglementaire » ni moyenne d'âge dominante. Manuel Reis a lancé le Bairro Alto en ouvrant Fragil, voilà douze ans, puis une galerie de design, Loja de Atalaia, où sont exposés les meubles des artistes contemporains qu'il fait éditer. Aujourd'hui, on ne compte plus les bars, les restaurants, les discothèques. Les enseignes fleurissent dans tout le quartier. Après 3 heures, la soirée se poursuit ainsi dans les entrepôts du port, ou sous les lustres en cristal d'Alcantara Mar, la plus folle des discothèques, capitonnée de velours cramoisi et éclairée par des candélabres à bougies, qui reste ouverte jusqu'à 10 heures !

« La naissance d'une nation », titrait, en août 1994, le *Publico*. Le quotidien portugais résumait ainsi l'explosion de la *Movida* à Lisbonne, et le « boom » du Bairro Alto. La capitale du Portugal a su préserver son identité, quand la plupart des pays européens se précipitaient dans le modernisme, au risque de la banalisation et de la standardisation. Il y a un miracle de Lisbonne. Comme si son retard était aujourd'hui une avance.

Florence Evin

LISBOA petit matin d'azulejos

Nonchalance et réflexion

« Je n'aime pas l'embouteillage du temps. » On dirait que Sophia de Mello Breyner Andresen, le poète portugais, parle pour sa ville : Lisbonne aime prendre son temps, au mépris de la ponctualité. Entrepris pour célébrer 1994 et « Lisbonne capitale culturelle de l'Europe », les grands travaux ne se sont achevés qu'à la fin 1994, avec la rénovation du Musée d'art contemporain, l'ouverture de la Fondation Vieira-da-Silva, et celle de l'Association des architectes installée dans les anciens bains publics de Sao Paulo, enfin avec la restauration des façades de la Septième Colline. Plus que jamais, Lisbonne réaffirme l'identité portugaise, dans cet éloge de la lenteur, source de réflexion et de tolérance qui nourrit depuis des siècles l'*« intégration des cultures de tous bords »*, comme aime à le rappeler Jorge Sampaio, son maire.

Carnet de route

● **Voyage.** Le vol charter, les lundis et vendredis, avec Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58 ou Minitel 3615 NF) coûte de 760 F à 1 500 F l'aller-retour, selon les dates. Sur vols réguliers quotidiens, avec Air France (en tarifs « Jumbo-Jet Tours ») ou Tap Air Portugal (chez Atout Voyages, tél. : (1) 43-20-78-78), tarifs à partir de 1 390 F. Avec Air Liberté, vols aller-retour à partir de 1 290 F (avec la nuit du samedi sur place).

● **Hébergement.** Il est important de choisir son quartier. Les établissements modernes sont situés autour de l'avenue de la Liberté, notamment le Ritz (réservation possible à Paris chez Atout Voyages : 605 F par personne en chambre double). L'Albergaria offre la plus belle vue sur Lisbonne (chambres avec terrasse privée pour 700 F environ à deux, tél. : 886-60-02). A Lapa, le luxueux Da Lapa, aménagé dans un palais avec jardin et piscine (un forfait « avion et 3 nuits » est proposé à 3 235 F par Marsans International, tél. : (1) 43-59-72-36, ou agences de voyages). Dans le quartier Alto, parmi les hôtels 2 étoiles, au confort modeste, le plus célèbre, le Borges, jouxte le café Brasileira (environ 200 F la chambre double, avec salle de bains, tél. : 346-19-51). Notez que la plupart des voyagistes proposent des formules associant avion et hôtel, pour le week-end ou la semaine, à des prix très raisonnables…

● **Restaurants.** On choisira, selon les itinéraires en ville : Martihno de Arcada, sur la place du Commerce, le café fréquenté par Fernando Pessoa ; A Mourisca, sur la place de l'église de Graça ; le restaurant du club nautique de Lisbonne, à Belem, sur la marina qui fait face au monastère des Jeronimos. Le soir, dans le quartier Alto : Pap'açorda (réservation indispensable), Fidalgo, 1er-de-Mayo (jusqu'à 22 heures).

● **GSTAAD en ballon.** Du 21 au 29 janvier, Gstaad, la station des Alpes suisses de Château d'Oex sera le théâtre de la 17e Semaine internationale de ballons. Une manifestation au cours de laquelle quatre-vingts ballons et MONTGOLFIÈRES se mesureront dans le cadre d'une quinzaine de compétitions telles que la Coupe David Niven, vol longue distance dont le record de 1992 (375 km) reste à battre. A cette occasion, le très typique Grand Hôtel Park de Gstaad propose, pour 1 155 francs suisses (4 720 F environ), un forfait de trois nuits/quatre jours en demi-pension qui comprend notamment un vol en MONTGOLFIÈRE d'une heure et demie et le libre accès aux diverses activités de son centre de remise en forme. Renseignements au Grand Hôtel Park, tél. : 19-41-30-833-77. Télécopie : 19-41-30-444-14.

● **INDE : un « Bleu » tout neuf.** L'Inde du Sud avait le sien. Voilà l'Inde du Nord pourvue à son tour d'un Guide Bleu avec, en plus, une section consacrée au Bhoutan. Ce guide, très complet sur le plan historique, religieux et culturel, consacre une place importante à la vie quotidienne des habitants. Parmi des auteurs chevronnés, on retrouve Pierre Amado, professeur à l'École pratique des hautes études et directeur de recherche au CNRS, qui conjugue érudition et talent narratif pour brosser un remarquable panorama de « l'Inde des réalités » : du système des castes à la montée des intégrismes, en passant par la société villageoise, l'univers urbain, la famille, le mariage, les langues et la vie politique. Ouvrage didactique, il multiplie les cartes, les encadrés et les « arrêts sur image » illustrés d'une cinquantaine de dessins au trait, sans oublier les renseignements pratiques. Avec un utile « petit dictionnaire » et un carnet d'adresses. *Inde du Nord/Bhoutan*, Guides Bleus (Hachette), 960 pages, 209 F.

● **ESPAGNE : Paradors moins chers.** Qu'ils soient châteaux, palais ou couvents restaurés et transformés en hôtels, 72 des 86 Paradors espagnols renouvellent, jusqu'au 31 mars, l'opération « Des jours en or » : une réduction de 35 % est offerte aux personnes âgées de plus de 60 ans ainsi qu'à leur conjoint sur le prix de la chambre avec petit déjeuner. Ainsi peut-on séjourner à Ronda (sur la route des villages blancs) pour 480 F la chambre double ou à Saint-Jacques de Compostelle pour 895 F.
D'autre part, une promotion spéciale est prévue – pour tous les visiteurs – pour un séjour minimum de 2 nuits en demi-pension dans 74 établissements de la chaîne. Par exemple, à Tolède pour 1 960 F. Renseignements et centrale de réservation au (1) 42-89-07-32.



PROMOTION
DirecTours.
VIETNAM 10J/7N 7369 F
(vol + hôtel + circ. indiv. + excursions)
MALTE *** 8J/7N 1490 F
LONDRES (avion + hôtel) W.End 750 F
THAILANDE 10J/7N 5990 F
CALIFORNIE 8J/6N (vol+voit+hôtels) 3990 F
DISPOS VACANCES FEVRIER
DES PRIX, DES SPECIALISTES EN DIRECT !
(Lic. : 554 A)
Brochures sur demande : 45 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

ILE MAURICE
DirecTours.
9 hôtels sur la plage depuis 240 F en 1/2 pension
et PROMO EXCEPTIONNELLE SUR L'HÔTEL MARITIM ***** L
8.190 F Séjour 8 jours
(Vol AR + Pdj., buffet + sports nautiques et golf inclus).
(Lic. : 554 A)
Brochures sur demande : 45 62 62 62 et 3615 DIRECTOURS

PARIS
HÔTEL BOILEAU **
Calme et sérénité en plein cœur du 16è
A 5 mn du Parc des Expositions du Parc des Princes et du Trocadero
Prestations de qualité à petits prix.
330 à 395 F
bain, wc, tv (17 chaines), jardin + bar.
81, rue Boileau - 75016 PARIS
Tél : 42 88 83 74 - Fax : 45 27 62 98

SORBONNE
HÔTEL DIANA **
73, rue Saint-Jacques, 5è
Chbre avec bain, W.C., télé couleurs.
Tél. direct, de 300 F à 450 F
Tél: 43 54 92 55 - Fax: 46 34 24 30

NICE
REMISE EN FORME EN DOUCEUR
Séjour comprenant :
1/2 pension, massages, gymnastique, sauna, Hammam
2 jours 1 000 F
7 jours 3 200 F
par personne
Hôtel WINDSOR
11, rue Dalpozzo
Tél: 93.88.59.35 - Fax: 93.88.94.57

SUISSE
LEYSIN - (Alpes Vaudoises, 1300m).
HÔTEL LE GRAND CHALET ***
Vacances de ski, 1/2 Pens.
à partir de Sfr.85.- par pers. (env. FF 340)
Arrangement famille. En ski depuis l'hôtel.
Famille Bonelli
Tél:19.41.25.34.11.36 - Fax:19.41.25.34.16.14

SABLES D'OLONNE


votre location de vacances estivales à réserver dès maintenant.
POOL IMMOBILIER SABLAIS
(16) 51 95 10 28
2, Place de Strasbourg - B.P. 77
85102 LES SABLES D'OLONNE

CASH AND GO
NEW YORK ou MONTREAL
Frs 1.890 A/R
3615 CASHGO 44.53.49.49

SAINT MARTIN (ANTILLES) PROMOTION EXCEPTIONNELLE
à l'Hôtel MISSISSIPI****, Oyster Pond
Séjour de 8 jours / 7 nuits en 1/2 pension, du 21 janv. au 12 fév.
9500 F par pers. *(base deux personnes)*, comprenant :
- *Le vol régulier A/R PARIS-ST MARTIN, le transfert à l'hôtel.*
- *Un cocktail tous les soirs. Une soirée langouste.*
- *Une voiture (catég. A) pendant une semaine, essence non comprise.*
Renseignements et réservations au (16).74.27.71.71, Fax (16).74.27.71.14

ILE DE LA REUNION PROMOTION EXCEPTIONNELLE
à l'Hôtel SAINT ALEXIS****, plage de BOUCAN CANOT
Séjour de 8 jours / 7 nuits en 1/2 pension, du 21 janv. au 12 fév.
9500 F par pers. *(base deux personnes)*, comprenant :
- *Le vol régulier A/R direct de nuit. Le transfert aéroport-Hôtel.*
- *Un cocktail tous les soirs. Une soirée gastronomique.*
- *Une voiture (catég. A) pendant une semaine, essence non comprise.*
Renseignements et réservations au (16).74.27.71.71, Fax (16).74.27.71.14



Les pionniers français d'Internet créent leur entreprise

Le parcours d'une équipe de l'Institut national de recherche en informatique et automatique illustre la genèse de l'implantation en France du réseau planétaire

Pour se connecter à Internet, concurrent mondial de notre Teletel national, il faut passer par un opérateur qui permet d'accéder à ses multiples services. Cinq chercheurs de l'Institut national de recherche en informatique et automatique ont quitté le 1er janvier leur laboratoire pour créer Eunet, premier opérateur français en nombre d'abonnés. Un passage du public au privé conforme à la genèse de ce réseau planétaire.

ENTRE NOËL et le jour de l'an, en cette période où il devient extrêmement difficile de trouver le moindre interlocuteur dans une entreprise, Yves Devillers, responsable de recherche à l'Inria (Institut national de recherche en informatique et automatique), était au contraire en pleine activité. La trêve des confiseurs devait lui permettre de déménager ses derniers dossiers de son laboratoire de Rocquencourt, à l'ouest de la capitale, pour les bureaux parisiens d'Eunet France. Une société, créée en mai dernier, qui, avec 600 clients, dont un tiers de particuliers, peut, à peine sortie des limbes, se vanter d'être déjà le premier opérateur français sur Internet. Car ce réseau, ressemble par bien des aspects à notre Télétel national, mais s'en différencie aussi sur de nombreux points. En particulier, il est necessaire de passer par un « opérateur », pour s'y connecter.

Tout comme Télétel, Internet permet à chacun d'échanger des messages, de passer des commandes à un marchand de pizzas, ou de se documenter sur un nombre immense de sujets. Mais, à la différence de Télétel, Internet n'est pas un réseau auquel il est possible de se brancher directement (comme cela est le cas pour Télétel avec un Minitel), mais bien plutôt un réseau de réseaux. On y accède via le réseau d'un « opérateur », lui-même relié aux 40 000 autres réseaux de la galaxie Internet, répartis dans 84 pays.

En outre, alors qu'un simple Minitel suffit pour se connecter sur Télétel, l'usage d'un micro-ordinateur est nécessaire pour utiliser pleinement les ressources d'Internet. Et l'établissement du raccordement est encore loin d'être évident, d'où une deuxième raison d'utiliser les services d'un opérateur.

Eunet France, est maintenant l'un d'entre eux. Il est membre du réseau européen Eunet qui utilise les infrastructures des télécommunications nationales dans les différents pays européens, mais dispose de ses propres liaisons câblées transatlantiques pour communiquer avec les réseaux du Nouveau Monde.

EN GESTATION DEPUIS DIX ANS

Dès sa constitution en société anonyme, Eunet France est l'opérateur ayant le plus grand nombre de clients connectés. Car cette entreprise ne naît pas ex-nihilo. Elle était en gestation à l'Inria depuis plus de dix ans.

Tout commence en 1982. Yves Devillers quitte l'université Paris-VIII où il enseigne la téléinformatique, pour rejoindre une équipe de recherche de l'Inria spécialisée dans l'étude des composants électroniques. Rien à voir, à priori, avec sa spécialité d'origine. Si ce n'est que les chercheurs ont absolument besoin de communiquer avec leurs collègues européens et américains. Yves Devillers sera donc leur homme réseau. Or, en cette même année 1982, des utilisateurs européens du système d'exploitation Unix, utilisant une même procédure de communication répondant au nom barbare de TCP/IP (Transmission Control Protocol/Internet Protocol), créent un réseau, Eunet, centralisé à Amsterdam. En France, leur interlocuteur est un professeur du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), Humberto Lucas. Il crée Fnet, la branche française de l'organisation. Yves Devillers est son interlocuteur à l'Inria.

Dans un premier temps, Eunet est essentiellement une messagerie. Ses adhérents européens peuvent échanger des informations avec des réseaux américains relativement inorganisés, les Uunet, créés par un laboratoire de séismologie souhaitant être informé de toutes les explosions souterraines dans le monde, dans le cadre du traité de non-prolifération des armes atomiques. D'autres laboratoires, trop petits pour avoir accès au prestigieux Arpanet, financé par le ministère de la défense des Etats-Unis, ne tardent pas à le rejoindre. Petit à petit, ces réseaux prennent de l'ampleur de part et d'autre de l'Atlantique.

En 1988, la National Science Foundation (l'organisme chargé du financement de la recherche publique aux Etats-Unis) met en place un sucesseur à Arpanet. Beaucoup plus puissant, il est à même de raccorder des laboratoires en bien plus grand nombre. Ce sera la colonne vertébrale de ce qui deviendra Internet.

Un autre chercheur de l'Inria, Christian Uitema (aujourd'hui président de l'IAB, Internet Architecture Board, association chargée d'établir des standards de communication sur Internet au niveau mondial), basé à Sophia-Antipolis, y raccorde son centre de recherche grâce à une ligne de télécommunication spécialisée. Elle sera rapidement utilisée par des chercheurs de tous horizons. Une autre ligne spécialisée devient vite nécessaire pour assurer le flux transatlantique engendré par les laboratoires privées. Elle relie Paris à Washington via Amsterdam. Car en Europe comme aux Etats-Unis, les différents réseaux s'ouvrent à toutes sortes d'applications, y compris à des utilisations commerciales.

En France, l'afflux des demandes nécessite en 1992 la création d'une association Fnet, pour répondre aux questions des entreprises et des particuliers qui désirent se connecter. Christian Devillers. aidé d'une équipe de huit personnes, en est l'opérateur technique. Il assure en effet depuis 1985 le rôle de correspondant français d'Eunet, le CNAM ayant à cette date décidé de passer la main.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Mais sa tâche s'éloigne de plus en plus de celle d'un animateur d'une équipe de recherche. Il s'agit d'attribuer les numéros d'accès au réseau, de gérer le paiement des redevances, d'assurer tout le soutien et le développement techniques. En mai dernier, l'association décide de céder à la société Eunet France, créée à cette occasion, la gestion commerciale et technique de ses adhérents. L'association est le principal actionnaire de cette nouvelle société présidée par Humberto Lucas.

Une activité, qui a vu le jour dans un laboratoire public, l'Inria, est ainsi à l'origine d'une entreprise privée dont une partie des profits contribuera en retour à financer des travaux de développement et de formation menés au sein d'une association d'usagers. Une belle boucle pour assurer aujourd'hui, et à l'avenir, le transfert de technologies.

Annie Kahn

Vingt-cinq millions d'utilisateurs

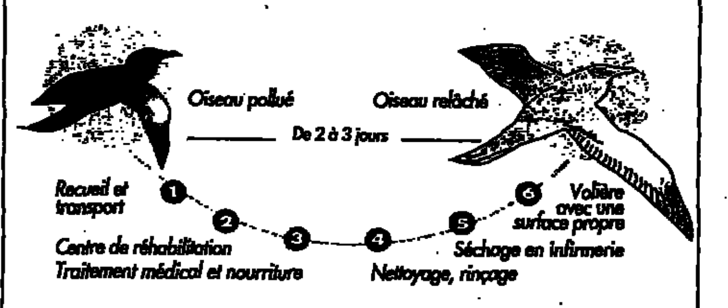
Pour dialoguer avec les vingt-cinq millions d'utilisateurs d'Internet dans le monde, ou accéder aux dizaines de milliers de services disponibles, il faut se connecter à un réseau déjà membre de la galaxie... à défaut de constituer son propre réseau.

Plusieurs réseaux existent en France : Eunet est le premier, avec 53 % des entreprises (ou laboratoires) raccordés ; Renater, réservé aux laboratoires de recherche publique, est le deuxième (37 % des connexions), suivi loin derrière par Oléane (4 %). De petites structures assurent les 6 % restants.

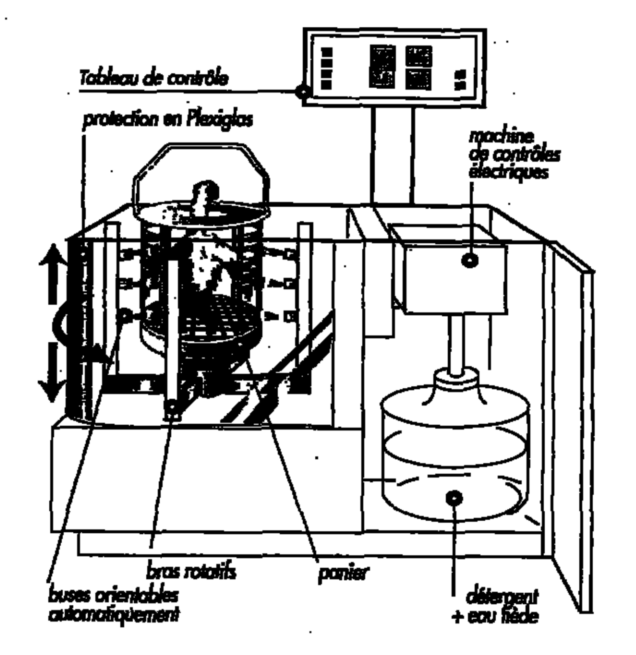
Les trois principaux réseaux français – Eunet, Renater et Oléane – sont interconnectés en un même point, ce qui évite aux messages émis par un utilisateur de l'un à destination d'un usager de l'autre de transiter par un autre pays européen pour parvenir à destination.

La machine à laver les oiseaux

Chaque année, de janvier à mars, plusieurs centaines d'oiseaux périssent englués dans des nappes de mazout, le long des côtes françaises, au cours de leur migration vers le Nord de l'Europe. Pour secourir ces victimes des dégazages et des pollutions pétrolières, le Centre d'hébergement et d'étude de la nature et de l'environnement (Chêne) d'Allouville-Bellefosse (Seine-Maritime) dispose depuis décembre d'un complexe sans précédent en France, qui doit permettre de traiter simultanément environ 200 oiseaux, et de faire face, le cas échéant, aux conséquences d'une nouvelle marée noire.



Le coeur du dispositif est une "machine à laver les oiseaux", essentiellement des guillemots et des petits pingouins, conçue par Sanofi, filiale du pétrolier Elf.



Le "programme" de cette machine comprend un cycle de nettoyage-rinçage du volatile. Le principe consiste à projeter sur le plumage un détergent, puis de l'eau tiède sous pression légère. L'opération dure dix minutes, alors qu'il fallait auparavant une demi-heure ou une heure à un ornithologiste averti pour mener à bien un démazoutage manuel. Elle évite en outre à l'animal le stress parfois mortel occasionné par les manipulations. En fin de lavage, le plumage est imperméable à 70%, et l'oiseau peut récupérer sa capacité de flottaison en vingt-quatre heures, contre deux à trois jours auparavant. Ce qui permet d'abréger d'autant sa "convalescence".

Seul inconvénient, le coût du dispositif, qui s'élève à près de 100 000 francs. La machine pourrait équiper deux ou trois centres en France, et autant aux Pays-Bas. Ses concepteurs envisagent son installation sur des camions, qui pourraient intervenir directement sur les côtes en cas de pollution massive. Mais cet "ornitho-samu" n'existe que sur le papier.

Les peintures rupestres d'Arcy-sur-Cure ont 27 000 ans

LES PREMIÈRES datations par carbone 14 de la grande grotte d'Arcy-sur-Cure (Yonne), un site exceptionnel par le nombre et la remarquable diversité de ses peintures préhistoriques, montrent que l'homme y a séjourné il y a environ 27 000 ans.

Des escarbilles de charbon de bois ont révélé un âge légèrement supérieur à 28 000 ans, mais elles ont été entraînées par l'eau et leur provenance exacte reste incertaine, estiment Dominique Baffier et Michel Girard (CNRS), chargés de la fouille. En revanche, des particules d'os brûlés, pouvant être considérées plus certainement comme des traces du séjour des artistes, ont donné des dates un peu plus récentes : 26 700 (+ ou – 410), 26 100 (+ ou – 390) et 24 660 (+ ou – 330) ans. Toutes les datations ont été effectuées au laboratoire mixte CNRS/CEA du centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Cette période correspond à la civilisation du gravettien, qui s'est développée à une époque du paléolithique supérieur coïncidant avec un refroidissement du climat. Cette culture est caractérisée par les pointes de pierre élancées, retouchées sur un seul bord, fabriquées par les chasseurs. Les peintures représentant une « main négative » (main dont seul le contour est dessiné), aux doigts incomplets, pourraient bien être considérées, désormais, comme une autre caractéristique de la culture gravettienne.

Catherine Chauveau

Des collégiens de Douai ont suivi la 1 500e classe de sciences à La Villette

Une formule pédagogique qui fait appel à l'expérimentation

PLONGÉS dans un dédale de rayons lumineux indociles, d'illusions d'optique déroutantes et de miroirs déformants, dans l'exposition « Jeux de lumière » à La Villette, Corrine, Natacha, Florian et Tanguy sont tantôt surpris, intrigués, interrogateurs, voire hilares, mais jamais indifférents. Du 10 au 14 janvier, alors que d'autres ont choisi les champs de neige ou opté pour un voyage de classe traditionnel, ils ont investi la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. Avec leurs camarades de cinquième du collège Gayant de Douai (Nord), ils constituent la 1 500e « classe Villette ».

Pendant quatre jours, ils se sont consacrés à l'étude de la lumière et des couleurs, à travers une pédagogie qui fait largement appel à l'observation et à l'expérimentation. « *Le thème de l'exposition n'est qu'un prétexte,* souligne Pierre Ricono, responsable de l'animation à la Cité. *Le but est d'apprendre à apprendre, de rendre les élèves autonomes, afin qu'ils fassent eux-mêmes le lien entre des connaissances éparses.* » La recette ? Plonger les élèves dans une exposition à caractère scientifique, susciter des questions sur les phénomènes observés, les amener à formuler des hypothèses pour les expliquer, avant de leur donner des éléments de réponse.

DÉPAYSEMENT PÉDAGOGIQUE

Une méthode pédagogique qui tranche avec la situation d'enseignement classique, où les élèves sont plus passifs face au savoir qui leur est transmis. « *Nous n'avons pas vocation à nous substituer à l'éducation nationale,* prévient cependant Réal Jantzen, directeur de la jeunesse et de la formation à la Cité, *mais à faire en sorte que la Cité soit un outil éducatif et, pour les enseignants qui le souhaitent, un élément de changement de pratique professionnelle.* » La formule fonctionne puisque depuis leur création à l'ouverture de la Cité des sciences, en 1986, les classes Villette, destinées aux 6-18 ans, ont accueilli environ 37 000 élèves sur des thèmes aussi variés que l'environnement, l'entreprise, les machines à explorer, les insectes sociaux, etc.

ÉVASION SCIENTIFIQUE

Les enseignants apprécient ce dépaysement pédagogique, qui s'ajoute aux innombrables classes de découverte, dont la formule fut inventée en 1954 par un instituteur de l'école Gambetta de Vanves, qui était alors parti pendant un mois en Savoie avec ses élèves. A La Villette, Danielle Couchot, professeur de sciences naturelles au collège Gayant, est une récidiviste, comme près d'un quart des enseignants qui proposent cette activité à leurs classes. Elle avait déjà accompagné un groupe de quatrième il y a deux ans et n'a pas hésité devant les quatre jours de formation obligatoire volés à ses vacances pour préparer le séjour.

Les résultats scolaires ne se trouvent pas bouleversés par cette semaine d'évasion scientifique. « *Mais on assiste parfois à des transformations étonnantes* », explique Mme Couchot, qui se réjouit qu'un élève généralement effacé soit venu demander, une fois rentré à l'hôtel, des compléments d'information sur une expérience qui l'avait particulièrement frappé. « *La classe Villette s'inscrit dans un projet d'établissement à long terme* », ajoute-t-elle. Au plan éducatif : la préparation a associé le professeur de dessin, chargé d'initier les élèves à l'utilisation de la couleur. Mais aussi au plan financier : au collège Gayant, on propose depuis l'année dernière force carnets de tombola, gâteaux et menus services à l'entourage, moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, pour réduire encore le prix du voyage. Les parents ont dû débourser 850 francs pour un séjour dont le prix de revient est double (hébergement et restauration compris). Cette somme, malgré les subventions des collectivités locales, reste encore dissuasive et une dizaine d'élèves, sur trente, n'ont pu accompagner la classe.

Leurs camarades ramèneront un petit montage vidéo de leurs aventures au sein de la formidable fourmilière de La Villette. Géode, planétarium, sous-marin, médiathèque... les élèves regrettent de ne pouvoir s'attarder, tout voir, tout explorer. Christophe, filtres colorés à l'œil, s'amuse à décomposer le spectre de l'arc-en-ciel : « *Les jeux de lumière, c'est des trucs qu'on n'apprend pas à l'école.* » « *Et surtout pas à Douai* », ironise Aurore, qui, avec ses copines, se réjouit de travailler « *sans en avoir l'impression* » !

H. M.

★ **Pour tous renseignements : Direction jeunesse formation, Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tél : (1) 40-05-74-11.**

Une deuxième vie pour les matières plastiques

Une méthode pour protéger l'environnement

DES MORCEAUX de polyéthylène remoulés sous forme de tubes d'irrigation, des bouteilles en PVC reconverties pour le revêtement intérieur des tuyaux d'arrosage, ou... pour fabriquer des pulls, des déchets plastiques transformés en hydrocarbures : le monde du recyclage est coutumier de ces coq-à-l'âne techniques et de cette faculté qu'ont les matières plastiques de se régénérer. Principalement en raison de leur origine commune : les hydrocarbures à partir desquels l'industrie chimique réalise les polymères dont elles sont constituées.

Le secteur du bâtiment n'est pas en reste de projets dans ce domaine. Le très sérieux Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) propose ainsi de mélanger des déchets de bouteilles en polyéthylène téréphtalate (PET), utilisées pour le conditionnement des boissons gazeuses, et des mousses souples de sièges d'automobiles, pour transformer le tout en mousses rigides de polyuréthane destinées à l'isolation.

L'intérêt économique semble évident : chaque année, le secteur de l'emballage produit environ 66 000 tonnes de PET et l'industrie automobile utilise 30 000 tonnes de mousses souples dont 12 000 tonnes pourraient être recyclées. Parallèlement, les besoins du bâtiment en mousses rigides de polyuréthane sont estimés à 30 000 tonnes par an.

Pour ce recyclage, le PET et les mousses souples de polyuréthane empruntent deux voies différentes. La première, chimique, consiste à inverser en quelque sorte le sens de la réaction, puisqu'on va « dépolymériser le polymère ».

Après récupération chez un récupérateur-broyeur, les bouteilles de PET, transformées en petits copeaux, sont traitées chimiquement, transformées en polyols, substances qui serviront ensuite à synthétiser des polyuréthanes.

La seconde voie concerne les mousses souples des sièges de voitures, déjà constituées de polyuréthane et qui n'ont donc pas besoin de traitement chimique.

Elles sont réduites en fragments, qui sont ensuite enrobés d'une colle particulière, puis compactés et agglomérés pour devenir les plaques souples ou semi-rigides souhaitées.

FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE

Les polyuréthanes ainsi obtenus permettent *in fine* de fabriquer des panneaux d'isolation thermique et thermo-acoustique pour le bâtiment.

Il reste, bien sûr, à démontrer la faisabilité économique des deux filières proposées par les chercheurs du CSTB. Cela implique d'engager des recherches avec les industriels du recyclage et de l'isolation.

Ces travaux résultent d'un travail commun entre les laboratoires grenoblois du CSTB (où ils ont été menés) et l'Ecole centrale de Paris. Ils ont été cofinancés par le CSTB et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Christiane Galus



Martina Hingis, la gamine prodige du tennis suisse

Malgré sa défaite au deuxième tour des Internationaux d'Australie, le bébé champion reste, à quatorze ans, promis au rôle de sauveur de sa discipline

Pete Sampras s'est qualifié, mercredi 18 janvier, pour le troisième tour des Internationaux d'Australie de tennis en disposant du Slovaque Jan Kroslak (6-2, 6-0, 6-1). Tout aussi expéditifs que l'Américain, numéro un mondial, ont été son compatriote Jim Courier, tête de série n° 9, qui a battu l'Italien Carlo Caratti (6-2, 6-2, 6-1) et l'Allemand Michael Stich (n° 7), vainqueur de l'Américain Alex O'Brien (6-0, 6-3, 6-4). Chez les Français, qualification pour le troisième tour, d'Olivier Delaitre et de Sandrine Testud, qui ont respectivement éliminé le Suédois Jan Apell (7-6, 6-4, 6-2) et la Néerlandaise Miriam Oremans (6-4, 7-6). En revanche, Sarah Pitkowski s'est finalement inclinée devant l'Israélienne Anna Smashnova (7-5, 7-5). Autre victime de ce deuxième tour : Martina Hingis, battue par la Japonaise Nagatsuka. Peu importe, la jeune Suissesse semble à l'orée d'une splendide carrière.

MELBOURNE
correspondance

Quand Schubidu, le cheval de Martina Hingis, s'est brisé la patte antérieure et a été piqué en novembre, c'est presque devenu une affaire d'Etat. *« Martina pleure son chéri »*, larmoyait la une de *Blick*, le plus grand quotidien helvétique. En quatre tournois sur le circuit professionnel (WTA) depuis l'automne dernier, le bébé champion de quatorze ans pointe déjà au 73e rang mondial. Du coup, la Suisse est en proie à une véritable « Hingismania ».

Pas moins de onze journalistes helvétiques ont été dépêchés à Melbourne où la petite participait à son premier tournoi du Grand Chelem dans le tableau principal, et restait l'unique représentante de son pays à l'issue du premier tour. Battu mardi, Marc Rosset, le champion olympique de Barcelone, ironisait : *« On devrait peut-être lui faire jouer la Coupe Davis puisque c'est la seule qui gagne des matchs. »*

Lundi, cette enfant aux bras épais comme des allumettes et au service de moineau avait renvoyé l'Américaine Jolene Watanabe à ses études (6-0, 7-5). *« Je n'étais pas inquiète, car elle est moins bien classée que moi, mais je crois qu'elle pourrait s'améliorer si elle jouait plus »*, disait tranquillement la gamine. Malgré sa défaite (6-3, 6-4), mercredi, face à la Japonaise Kyoko Nagatsuka, qui la précède d'une place au classement WTA, les spécialistes martèlent qu'elle tutoiera les cinq meilleurs mondiales dans moins d'un an.

Vainqueur à dix ans du célèbre tournoi des Petits As à Tarbes, plus jeune championne junior de l'histoire Roland-Garros en 1993 à douze ans et huit mois, la gamine possède un sens du jeu presque effrayant. Elle ne dispose sur le court d'aucune arme particulière, mais elle sait tout faire. En l'espace de quelques jeux, elle détecte les faiblesses de l'adversaire et la malmène comme un chat joue avec une souris avant d'en faire son repas. *« Elle semble éprouver un plaisir morbide à réduire psychologiquement l'autre en bouillie »*, observe un chroniqueur suisse.

Sur le circuit junior où elle s'adjugeait quasiment tous les titres, Martina commencait à s'ennuyer. Dès son quatorzième anniversaire fin septembre, elle est parvenue en quart de finale de son premier tournoi chez les grandes, profitant des dernières indulgences du règlement WTA, qui interdit depuis le 1er janvier 1995 aux fillettes de son âge de passer professionnelles.

Ses dispositions naturelles ont conduit la Fédération suisse de tennis, impatiente de reconstruire une équipe de Coupe de la Fédération digne de ce nom, à s'assurer les bons et loyaux services de la jeune fille en bombardant son entraîneuse de maman capitaine de la formation. Une fonction à laquelle Melanie Hingis-Zogg, émigrée il y a sept ans en Suisse allemande où elle est remariée à un informaticien, n'aspirait guère. La tâche qui lui incombe et la pression supplémentaire imposée à sa fille lui semblent un peu superflues.

Pourtant Melanie avance depuis toujours à force de défis. *Depuis sa* jeunesse rude dans la Tchécoslovaquie des années 60 et 70. Modeste joueuse nationale (numéro 22), elle côtoyait Martina Navratilova qui, elle, échappait par intermittence, grâce aux tournées à l'étranger, à l'existence ingrate d'alors. Un modèle de réussite pour Melanie, qui gratifia sa fille du même prénom et croisa les doigts pour que son voeu se réalise : donner à son enfant une autre vie que la sienne. Ne pas souffrir, ne jamais manquer d'argent, voilà ce qui comptait. Chez les Hingis, on vivait plutôt chichement des leçons de tennis prodiguées par Mélanie dans le club de Kosice, où Karol, le père de Martina, veille toujours aujourd'hui à l'entretien des courts.

DONNER UNE BONNE IMAGE

Melanie et Martina n'aiment pas évoquer le passé. Comme si elles se sentaient coupables d'avoir abandonné là-bas un petit bout d'elles-mêmes. Ensemble, elles parlent toujours tchèque. Et Martina se souvient de son arrivée à Trubbach chez son beau-père, Andreas Zogg. Tendrement, elle l'appelle Andy, mais à son idée, le gentil quinquagénaire *« ne comprend rien au tennis »*.

Elle a mis un peu de temps à s'accoutumer à cette bourgade de Suisse alémanique de trois mille habitants. *« Je ne parlais pas la même langue que les autres à l'école et mon cœur était encore tchèque »*, dit-elle. Et puis il y avait Montana, le cheval acquis avec ses tout premiers gains, resté à Kovice. A la mort de Schubidu, elle l'a fait venir en Suisse où, avec sa meilleure amie, elle le monte autant que sa scolarité (normale) dans un établissement privé et ses deux heures d'entraînement quotidien le lui permettent.

Maman est exigeante. Les séances d'entraînement sont sérieuses et ponctuées de commentaires secs, mais les deux font la paire. *« Je suis un peu paresseuse, mais je veux réussir*, rigole la petite découvrant son appareil dentaire, *alors maman sait ce qu'il faut me dire. Elle est mon amie et mon coach. »* Melanie n'est dure et impatiente que sur le court. Avec ses allures garçonnières – jean, chaussures et chemisette de tennis – elle a toujours l'air emprunté aux côtés de Damir Keretic, ancien joueur de Coupe Davis allemand d'origine croate, chargé par IMG des intérêts de sa fille.

Les hommes à attaché-case, sanglés dans de stricts costumes, la mettent mal à l'aise avec leur langue de bois, elle qui est toujours disponible. *« Elle ne sait pas dire non*, explique un proche, *c'est sa façon à elle de donner une bonne image de la Suisse pour remercier qu'on les ait acceptées. »*

Patricia Jolly

Le cou des rugbymen en première ligne

Le match France-Pays de Galles marquera, samedi 21 janvier, le début du Tournoi des cinq nations et d'un semestre rubgystique très chargé jusqu'à la Coupe du monde sud-africaine en juin. Depuis quelques années, l'intensification du rythme des compétitions est la cause d'un nombre croissant de blessures chez les rugbymen de haut niveau. Parmi eux, les avants, dont les dos et les cous sont soumis aux pressions des mêlées et des regroupements, sont les plus exposés. Le radiologue dacquois Bertrand Marque, dans une thèse réalisée en 1993, a étudié par résonnance magnétique (IRM) le rachis cervical de joueurs de première ligne, piliers ou talonneurs. Grâce à ce travail, il explique les risques spécifiques que courent ces rugbymen.



LE CORPS ET L'EFFORT

● **Traumatismes**

« L'idée de la thèse m'est venue après l'accident d'un ami rugbyman qui, à l'âge de vingt-trois ans, est resté tétraplégique à la suite d'une poussée en mêlée. L'étude a été réalisée sur quarante-sept joueurs de première ligne de tous âges, entre cadets et vétérans, qui, pour leur grande majorité, jouent ou ont joué dans des clubs de haut niveau. Nous avons ensuite comparé ces résultats avec ceux de quarante-sept autres personnes qui n'ont jamais pratiqué le rugby. Cette comparaison met en évidence les traumatismes du rachis cervical que peuvent occasionner les poussées en mêlée et les chocs à répétition, en aplatissant peu à peu les vertèbres. 72 % des joueurs souffrent par exemple d'un pincement discal contre 10 % dans la population témoin. 82 % (contre 33 %) présentent des excroissances osseuses. »

● **Canal étroit**

« La conséquence la plus inquiétante de ces traumatismes, c'est le rétrécissement du canal rachidien, dans lequel la moelle épinière fait transiter les informations entre le cerveau et le corps. Ce canal doit être suffisamment large pour que la moelle y soit protégée, notamment par le liquide rachidien, qui, en cas de choc, joue un rôle d'amortisseur. Chez le joueur de première ligne, à force de pousser en mêlée, les vertèbres s'aplatissent et rétrécissent le canal. 52 % des rugbymen observés présentaient un canal rachidien trop étroit, alors qu'aucun cas semblable n'avait été décelé dans la population témoin. »

● **Risques**

« Lorsque l'on penche la tête en arrière, de façon naturelle, on réduit déjà ce canal de 25 %. Cela signifie que, chez des joueurs qui ont un canal plus étroit, la moelle, moins protégée, frotte directement l'os lors de ce mouvement. Cela peut provoquer des irritations plus ou moins graves. En cas de mouvement ou de choc violent, cela peut aller jusqu'au cisaillement de la moelle. L'autre gros problème est lié au vieillissement. A partir de cinquante ans, tout le monde fait de l'arthrose et le canal se rétrécit davantage. Les anciens premières lignes risquent alors de devoir subir des opérations très lourdes pour élargir le canal. »

● **Symptômes**

« Les joueurs qui courent ces risques sur le terrain peuvent s'en rendre compte à travers toute une série de signes, qui vont des fourmillements dans les doigts à une faiblesse générale dans tout le corps. Un talonneur qui a participé à l'étude m'expliquait à l'époque que, chaque fois qu'il entrait en mêlée, il ressentait des fourmis dans les quatre membres. Il n'en était encore qu'au stade où la moelle est irritée par l'os. Il est ensuite passé très près de la catastrophe. Il y a deux mois, lors d'un échauffement, il a senti tout un côté de son corps qui s'est endormi. Le lendemain, il a passé une nouvelle IRM, qui révélait un rachis cervical dans un état encore bien plus mauvais qu'au moment de la thèse. Il a été obligé d'arrêter le rugby et de subir une opération. Pendant la thèse, des joueurs me disaient : « Après une mêlée, je ne me remets pas tout de suite à courir parce que je sens moins bien mon corps. » *C'est un signe d'alerte, ces joueurs ne devraient plus jouer. »*

● **Prévention**

« Pour prévenir les risques, il faut faire porter les charges de la mêlée sur une autre structure que les vertèbres : les muscles, qu'il faut préparer par un travail spécifique. Par exemple, le pilier international Philippe Gimbert pratique énormément la musculation cervicale. Son IRM montre un rachis cervical impeccable. Dans le passé, les rugbymen couraient sans doute moins de risques. Lors de l'étude, je me suis rendu compte que les première lignes les plus touchés n'étaient pas les vétérans, mais ceux de trente à trente-cinq ans. C'est-à-dire la première génération de joueurs qui se sont entraînés quatre fois par semaine et qui ont poussé en mêlée onze mois sur douze.

En Australie et en Nouvelle Zélande, soit les première-ligne ne peuvent pas pousser en mêlée avant vingt et un ans, soit les jeunes sont regroupés par poids. En Afrique du Sud, une campagne de prévention a été lancée il y a trois ans. Depuis, ils n'ont pas eu d'accident grave. En France, il y a encore des cas de paralysie. Au départ, ma thèse avait été mal perçue dans le milieu du rugby, parce qu'on craignait qu'elle donne une mauvaise image du sport. En fait, elle montre simplement qu'il serait possible d'éviter la plupart des accidents graves par une bonne information et un suivi médical adapté aux rythmes du rugby moderne. »

Propos recueillis par Jérôme Fenoglio

Les ambitions japonaises dans la Coupe de l'America

Après son succès historique contre John Bertrand, le Défi asiatique a battu les Français

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Makoto Namba était méconnaissable. Un large sourire déformait son visage tandis qu'un rire de gorge rendait presque inaudibles ses propos en anglais. Gêné de perdre cette réserve ancestrale des Japonais dans la manifestation de leurs sentiments, il attribuait tout le mérite de son succès au Néo-Zélandais John Cutler, barreur de *Nippon*, et à l'équipage. Ce samedi 14 janvier était un jour historique pour lui et pour son pays. Il devenait le premier skipper japonais vainqueur d'une régate éliminatoire de la Coupe de l'America, et son adversaire *malheureux n'était autre que le* revenant John Bertrand, le skipper mythique de cette épreuve qui avait mis fin à cent trente-deux ans d'hégémonie américaine en 1983.

L'émotion de Makoto Namba était celle d'un pionnier qui atteignait enfin son graal après huit ans d'une longue quête. Lorsqu'un petit groupe d'industriels japonais s'est intéressé à la Coupe de l'America en 1987, c'est lui qu'ils avaient envoyé en observateur à Fremantle (Australie occidentale). Ce champion national de 470 et de J 24 était revenu fasciné, mais conscient du chemin qu'il restait à parcourir à ses compatriotes pour se montrer dignes d'un défi. Dans ce pays où la mer a toujours été considérée comme un garde-manger plus que comme un terrain de régates, il convenait d'abord de trouver un équipage. Les petites annonces de recrutement s'adressaient même aux candidats sans *« aucune expérience de la voile »*.

UN BUDGET DE 300 MILLIONS

Réalistes, les Japonais n'ignoraient pas que leurs meilleurs atouts pour brûler les étapes résidaient dans les moyens financiers et technologiques de leurs grandes entreprises. Trente d'entre elles s'étaient associées pour fournir l'essentiel d'un budget de 56 millions de dollars (300 millions de francs). Pour débuter les entraînements, le syndicat japonais, *créé dès avril 1987*, avait acheté les deux *New-Zealand*, premiers 12 mètres JI construits en fibre de verre mais condamnés par le choix des nouveaux Class America pour la Coupe de 1992. Très vite, il avait *aussi commandé au sorcier néo-*zélandais Bruce Farr son premier Class America. Sans doute pour pouvoir disséquer son travail et inspirer les architectes japonais, plus habitués à concevoir des bateaux à moteur que des grands voiliers de course.

FILIÈRE NÉO-ZÉLANDAISE

Pragmatiques, les responsables du Nippon Challenge ont vite réalisé que l'inexpérience de leurs navigants les vouait à l'échec. Dès 1990, ils ont loué pour quelque 400 000 francs par mois les services de Chris Dickson, le meilleur barreur du moment. Ce dernier a créé une filière néo-zélandaise en faisant appel à son père Roy pour manager le défi, à *Jim Blair*, un ancien entraîneur des All-Blacks pour la préparation physique, à John Cutler, médaillé olympique à Séoul en 1988, Erle Williams et Mike Spanhake pour les postes respectifs de tacticien, navigateur et régleur de grand-voile.

Nippon était, en 1992, le seul bateau bilingue. La stratégie était définie en anglais sur la plage arrière, et les ordres, souvent traduits par Makoto Namba, alors régleur de grand-voile, étaient exécutés par les équipiers japonais. Malgré ces petits problèmes de communication, *Nippon* avait atteint les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton après avoir terminé les trois Round Robin en tête. Deux mois après la victoire d'*America 3*, les Japonais ont été parmi les premiers à lancer un nouveau défi, le 20 juillet 1992.

Si John Cutler a succédé à Chris Dickson à la barre, Makoto Namba a été promu navigateur et skipper afin d'affirmer le caractère plus japonais du deuxième défi. Disposant d'un budget très confortable, mais réduit à 37 millions de dollars (200 millions de francs), essentiellement financé par huit grandes sociétés, les Japonais ont été les premiers à s'installer à San Diego, le 17 janvier 1994, soit onze mois avant le début des éliminatoires. La victoire sur John Bertrand avait montré que les Japonais figuraient parmi les mieux préparés pour ce premier Round Robin. Dans des conditions psychologiques difficiles au lendemain du tremblement de terre qui a dévasté leur pays, ils ont confirmé cette impression contre les Français.

Gérard Albouy

Les ennuis du Défi français

Après trois défaites consécutives, les responsables du Défi français ont enfin consenti à dévoiler les problèmes qu'ils rencontrent. Alors que *France 2* était convoyé, jeudi 12 janvier, à San Diego, pour y être jaugé, une déferlante a soulevé le bateau à la sortie du plan d'eau de leur base de Mission Bay. A la veille de la première régate, les techniciens ont décelé une fissure importante dans le tablier de fixation du lest. La réparation s'est achevée le samedi matin, à peine deux heures avant le départ pour la régate.

Depuis le 7 décembre, l'équipe technique a dû travailler jour et nuit sur les réparations nécessitées par l'accident de grue et n'a pu s'occuper des problèmes de mise au point. Dans la deuxième régate, où le vent soufflait à 15-20 nœuds, *France 2* a embarqué quelque trois cents litres d'eau. L'équipage a raté deux empannages parce que des bloqueurs d'écoutes de spinnaker ont glissé. Le temps a manqué pour mettre la peinture permettant d'apercevoir les algues qui s'accrochent sur les appendices. Les problèmes de réglage des voiles n'ont pu être résolus. La liste des choses à revoir comporte déjà trente-six points.

■ **AUTOMOBILISME : Lotus se retire du Championnat du monde de formule 1 faute de partenaires.** Fondée par l'ingénieur et pilote britannique Colin Chapman en 1952, l'écurie britannique a obtenu sept titres mondiaux des constructeurs (1963, 1965, 1968, 1970, 1972, 1973 et 1978), six championnats du monde des pilotes (1963 et 1965 avec Jim Clarke, 1968 avec Graham Hill, 1970 avec Jochen Rindt, 1972 avec Emerson Fittipaldi, 1978 avec Mario Andretti), soixante-dix-neuf victoires en grand prix ainsi que les 500 miles d'Indianapolis. Sa dernière victoire en F1 fut remportée par le Brésilien Ayrton Senna en 1987 au Grand Prix des Etats-Unis.

■ **BOXE : Le Français Norbert Ekassi a été nettement défait par l'Ukrainien Alexander Goukov, qu'il affrontait mardi 17 janvier à Levallois pour le titre (vacant) de champion d'Europe des lourds-légers.** Favori du combat, Ekassi a été cueilli à froid : d'abord compté huit après un crochet du gauche, il était mis en difficulté sur un uppercut du droit-crochet gauche, ce qui incita l'arbitre à arrêter le combat après moins de deux minutes dans la première reprise. Alexander Goukov, vingt-trois ans, est le premier boxeur de l'ex-URSS à conquérir un titre européen.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Poule demi-finales, deuxième tour retour
Poule A

Salonique-Kiev	98-66
Antibes-Bellinzone	85-62

Classement : 1. Salonique, 14 pts ; 2. Antibes, 13 ; 3. Split, 10 ; 4. Malines et Kiev, 8 ; 6. Bellinzone, 7.

Poule B

Wloclawek-Trévise	85-100
Vitoria-Hapoël Tel Aviv	77-74
Fenerbahce Istanbul-Riga	89-80

Classement : 1. Vitoria, 14 pts ; 2. Trévise, 12 ; 3. Riga et Fenerbahce Istanbul 10 ; 5. Wloclawek, 9 ; 6. Hapoël Tel Aviv, 8.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs, premier tour
Mardi 17 janvier

P. McEnroe (EU) b. B. Becker (All., n° 3) 6-3, 6-4, 7-6 ; W. Black (Zim.) b. G. Doyle (Aus.) 7-6, 4-6, 6-1, 1-6 ; J.-P. Fleurian (Fra.) b. K. Kucera (Slo) 3-6, 6-3, 5-7, 7-6 ; 6-2 ; N. Kulti (Suè.) b. J. Stark (EU) 6-4, 6-7, 6-3, 6-3 ; J. Bates (GB) b. H. Holm (Suè.) 6-4, 6-7, 3-6, 7-6, 6-3. M. Ondruska (RSA) b. S. Stolle (Aus.) 2-6, 6-2, 6-7, 6-1, 6-2 ; K. Carlsen (Dan.) b. S. Matsuoka (Jap.) 6-3, 7-6, 2-6, 6-7 6-1 ; F. Santoro (Fra.) b. B. Elwood (Aus.) 2-6, 6-2, 2-6, 7-6, 6-4, R. Krajicek (PB, n° 16) b. C. Marsh (RSA) 6-1, 6-1, 6-1 ; E. Kafelnikov (Rus., n° 10) b. B. Larkham (Aus.) 6-3, 6-0, 6-1 ; D. Prinosil (All.) b. B. Black (Zim.) 3-6, 6-4, 6-4, 6-2 ; R. Furlan (Ita.) b. R. Agenor (Haï.) 7-6, 6-2, 4-6, 7-5 ; G. Forget (Fra.) b. G. Schaller (Aut.) 6-3, 7-6, 6-3 ; B. Steven (NZ) b. H. Skoff (Aut.) 7-6, 4-6, 6-2, 6-3 ; J. Golmard (Fra.) b. L. Jensen (EU) 6-2, 6-1; 6-8 ; W. Masur (Aus) b. T. Woodbridge (Aus.) 7-6, 7-6, 6-4 ; H. Dreekmann (All.) b. J. Sanchez (Esp.) 6-3, 6-2, 6-4 ; T. Martin (EU, n° 8) b. O. Gross (All.) 6-3 6-4 6-4 ; Y. Kafelnikov (Rus., n° 10) b. B. Larkham (Aus.) 6-3, 6-0, 6-1 ; H. Dreekmann (All.) b. J. Sanchez (Esp.) 6-3, 6-2, 6-4 ; V. Spadea (EU) b. B. Karbacher (All.) 6-4, 6-0 (ab.) ; S. Campbell (EU) b. C. Adams (EU) 6-2, 7-6, (ab.) ; R. Vasek (Rép. tch.) b. M. Petchey (GB) 3-6, 6-3, 6-1, 6-3 ; D. Prinosil (All.) b. B. Black (Zim.) 3-6, 6-4, 6-4, 6-2 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. M. Rosset (Sui., n° 12) 6-7, 6-4, 6-3, 6-4 ; G. Rusedski (Can.) b. A. Volkov (Rus.) 6-4, 6-2, 6-3 ; A. Olhovskiy (Rus.) b. M. Zoecke (All.) 6-4, 6-4, 6-4 ; C.-U. Steeb (All.) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 4) 6-1, 7-6, 6-3 ; R. Vasek (Rép. tch.) b. M. Petchey (GB) 3-6, 6-3, 6-1, 6-3 ; J. Bjorkman (Suè.) b. C. Ruud (Nor.) 6-3, 6-3, 6-2

Mercredi 17 janvier
Deuxième tour

P. Sampras (EU, n° 1) b. J. Kroslak (Slo.) 6-2, 6-0, 6-1 ; M. Stich (All., n° 7) b. A. O'Brien (EU) 6-0, 6-3, 6-4 ; L. Jonsson (Suè.) b. R. Fromberg (Aus.) 7-5, 7-6, 3-6, 6-2 ; S. Pescosolido (Ita.) b. Michael Tebbutt (Aus.) 6-3, 6-4, 6-2 ; J. Courier (EU, n° 9) b. C. Caratti (Ita.) 6-2, 6-2, 6-1 ; M. Larsson (Suè., n° 15) b. N. Pereira (Ven.) 7-6, 6-4, 6-3 ; D. Wheaton (EU) b. J. Siemerink (PB) 6-2, 6-2, 6-2 ; O. Delaitre (Fra.) b. J. Apell (Suè.) 7-6, 6-4, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr., n° 13) b. L. Rehmann (All.) 7-5, 6-4, 6-1 ; R. Furlan (Ita.) b. C.-U. Steeb (All.) 7-5, 6-3, 6-2.

Simple dames, premier tour
Mardi 17 janvier

L. Davenport (EU, n° 6) b. D. Graham (EU) 4-6, 6-3, 6-2 ; P. Fendick (EU) b. A. Grossman (EU) 6-1, 6-2 ; I. Spirlea (Rou.) b. J. Halard (Fra., n° 16) 6-0, 7-5 ; M. Werdel (EU) b. G. Sabatini (Arg., n° 5) 6-4, 6-4 ; L. Courtois (Bel.) b. K. Kroupova (Rép. tch.) 7-6, 6-2 ; Z. Garrison-Jackson (EU) b. K.-A. Guse (Aus.) 3-6, 6-2, 6-3 ; D. Randriantefy (Mad.) b. F. Labat (Arg.) 6-3, 7-6 ; A. Gavaldon (Mex.) b. Y. Basting (PB) 6-2, 6-0 ; S. Pitkowski (Fra.) b. H. Nagano (Jap.) 6-3, 6-3

Mercredi 18 janvier
Premier tour

J. Novotna (Rép. tch., n° 3) b. P. Hy-Boulais (Can.) 6-2, 3-6 6-0 ; K. Date (Jap., n° 7) b. E. Likhovtseva (Kaz.) 6-2, 6-2 ; R. Bobkova (Rép. tch.) b. P. Schwarz-Ritter (Aut.) 7-5, 6-3 ; H. Sukova (Rép. tch.) b. M. McGrath (EU) 6-3, 6-1 ; M.-J. Fernandez (EU, n° 11) b. E. Callens (Bel.) 7-5, 6-4 ; E. Makarova (Rus.) b. T. Ignatieva (Bul.) 6-0, 6-1 ; A. Keller (EU) b. S. Hack (All., n° 13) 7-5, 1-6, 6-0 ; L. Harvey-Wild (EU) b. P. Shriver (EU) 6-3, 6-0 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. A. Sugiyama (Jap.) 6-3, 6-3 ; J. Kruger (RSA) b. M. De Swardt (RSA) 4-6, 6-3, 6-4 ; R. Zrubakova (Slov.) b. N. Arendt (EU) 6-4, 6-1 ; L. Raymond (EU) b. Y. Yoshida (Jap.) 6-4, 6-2 ; S. Appelmans (Bel.) b. L. Golarsa (Ita.) 6-2, 6-4 ; S.-H. Park (CdS) b. L. Meskhi (Géo.) 0-6, 7-6, 6-2.

Deuxième tour

C. Martinez (Esp., n° 2) b. V. Martinek (All.) 6-4, 6-3 ; A. Huber (All., n° 10) b. S. Drake-Brockman (Aus.) 6-1, 6-0 ; B. Schultz (PB) b. B. Fulco-Villella (Arg.) 6-1, 6-4 ; D. Randriantefy (Mad.) b. P. Tarabini (Arg.) 6-2, 6-0 ; A. Frazier (EU, n° 14) b. S. Cacic (EU) 6-3, 5-7, 6-4 ; S. Testud (Fra.) b. M. Oremans (PB) 6-4, 7-6 ; K. Boogert (PB) b. Manon Bollegraf (PB) 6-3, 6-0 ; Y. Basuki (Indo.) b. N. Bradtke (Aus.) 7-5, 6-4 ; I. Spirlea (Rou.) b. E. Maniokova (Rus.) 6-0, 6-2 ; A. Smashnova (Isr.) b. S. Pitkowski (Fra.) 7-5, 7-5 ; K. Nagatsuka (Jap.) b. M. Hingis (Sui.) 6-3, 6-4 ; L. Davenport (EU, n° 6) b. W. Probst (All.) 6-2, 6-2 ; J. Wiesner (Aut.) b. S. Stafford (EU) 6-4, 6-0.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Premier round Robin
Mercredi 18 janvier

Coupe Louis-Vuitton : *One Australia* b. *Sydney 95* de 3 min 42 s ; *Team New-Zealand* b. *Win New-Zealand* de 4 min 42 s ; *Nippon* b. *France 2* de 1 min 49 s.

Classement : 1. *Team New-Zealand*, 3 pts ; 2. *Sydney 95* et *Nippon*, 2 ; 4. *Win New-Zealand* et *One Australia*, 1 ; 6. *France 2* et *Rioja de Espana*, 0.

Coupe Citizen : *Young America* b. *America 3* de 3 min 32 s.

Classement : 1, *Young America*, 2 pts ; 2. *America 3* et *Stars and Stripes*, 1.

Douceur et vent fort

UNE VASTE ZONE dépressionnaire très creuse située entre l'Islande et l'Ecosse dirige un flux très perturbé sur l'Europe de l'Ouest, accompagné de douceur et de vent fort. Une première perturbation finit de s'évacuer hors de nos frontières dans la nuit de mercredi à jeudi.

Après le passage d'une limite secondaire marquée par des averses, une deuxième perturbation va intéresser le nord-ouest du pays, jeudi, avec de la pluie et à nouveau du vent très fort.

Le matin, la moitié est du pays sera dans l'ensemble bien nuageuse avec des ondées en Corse, de la neige sur les Alpes au-dessus de 800 mètres et quelques averses sur la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, avec de la neige au-dessus de 600 mètres sur les Vosges.

Des averses plus nombreuses traverseront le Nord-Est en cours de matinée. Le Languedoc-Roussillon et la Provence seront bien ensoleillés, avec un mistral et une tramontane modérés.

Sur la moitié ouest, beaucoup de nuages également, avec de nouvelles pluies sur la Bretagne dès le lever du jour. Elles progresseront jusqu'à la Normandie, les pays de Loire et les Charentes à la mi-journée. Le vent de sud à sud-ouest se renforcera jusqu'à 120 km/h sur les côtes bretonnes et normandes, et jusqu'à 90 à 100 km/h dans l'intérieur des terres.

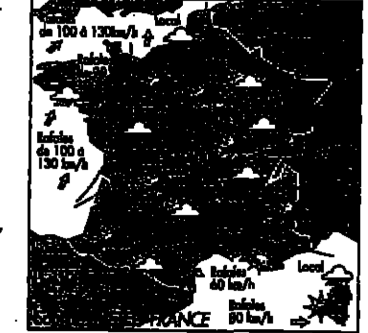
Dans l'après-midi, la perturbation progressera jusqu'à la Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et le Poitou-Charentes. Le vent très fort, jusqu'à 120 km/h sur les côtes et 90 km/h dans l'intérieur, gagnera aussi ces régions.

Les régions de la moitié est auront une amélioration temporaire tandis que les régions méridionales auront du soleil malgré des passages nuageux.

Côté températures, la douceur sera de mise : le matin, il fera entre 3 et 7 degrés en général, localement entre 0 et 4 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est.

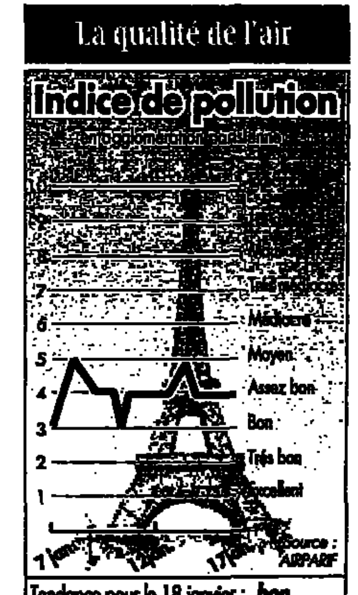
L'après-midi, le thermomètre atteindra entre 4 et 7 degrés dans le Nord-Est, entre 7 et 10 degrés sur la plus grande partie du pays et entre 10 et 13 degrés sur les régions de l'Ouest et les côtes méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

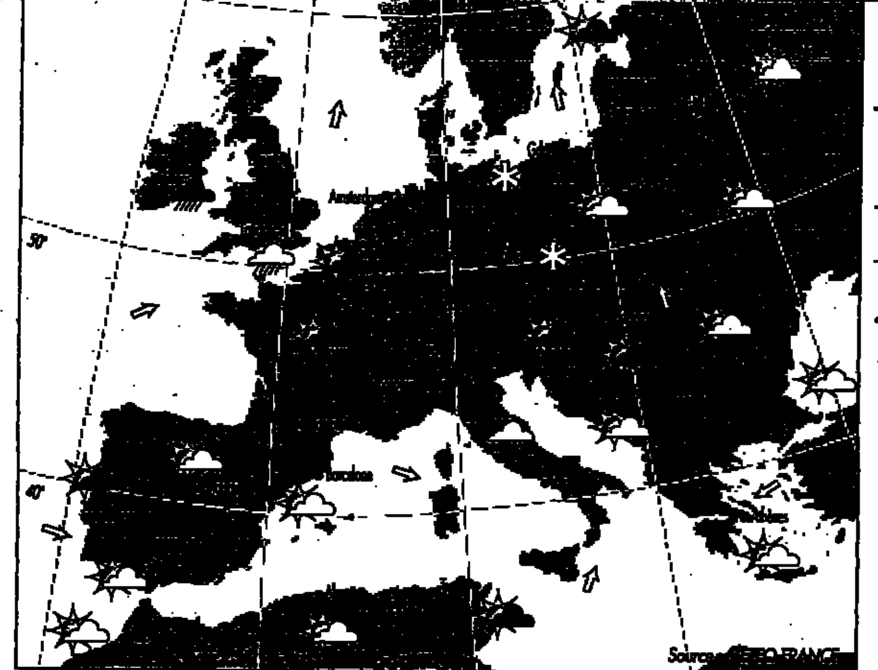


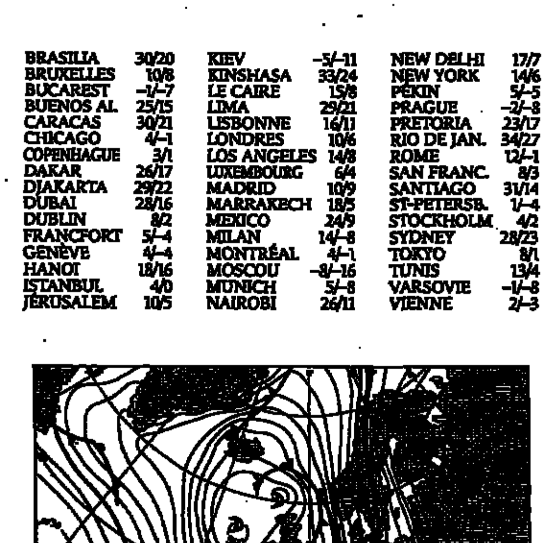
Prévisions pour le 19 janvier à 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 18 janvier : **bon**





TEMPÉRATURES du 18 janvier 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	12/3
BIARRITZ	15/7
BORDEAUX	14/8
BOURGES	11/8
BREST	11/3
CAEN	11/7
CHERBOURG	11/4
CLERMONT-F.	11/8
DIJON	10/7
FORT-DE-FR.	29/19
GRENOBLE	10/7
LILLE	8/6
LIMOGES	10/8
LYON, BRON	10/8
MARSEILLE	11/9
NANCY	10/7
NANTES	13/6
NICE	12/5
PARIS	11/7
PAU	13/8
PERPIGNAN	16/13
POINTE-A-PIT.	30/19
RENNES	11/6
ST-D.-RÉUNION	29/23
ST-ETIENNE	9/7
STRASBOURG	4/–4
TOULOUSE	13/10
TOURS	12/5
ÉTRANGER	
ALGER	17/0
AMSTERDAM	8/7
ATHÈNES	6/1
BANGKOK	34/23
BARCELONE	13/13
BELGRADE	–2/–11
BERLIN	4/–1
BOMBAY	31/20
BRASILIA	30/20
BRUXELLES	10/8
BUCAREST	–1/–7
BUENOS AI.	25/15
CARACAS	30/21
CHICAGO	4/–1
COPENHAGUE	3/1
DAKAR	26/17
DJAKARTA	29/22
DUBAI	28/16
DUBLIN	8/2
FRANCFORT	5/–4
GENÈVE	4/–4
HANOI	18/16
ISTANBUL	4/0
JÉRUSALEM	10/5
KIEV	–5/–11
KINSHASA	33/24
LE CAIRE	15/8
LIMA	29/21
LISBONNE	16/11
LONDRES	10/6
LOS ANGELES	14/8
LUXEMBOURG	6/4
MADRID	10/9
MARRAKECH	18/5
MEXICO	24/9
MILAN	14/–8
MONTRÉAL	4/–1
MOSCOU	–8/–16
MUNICH	5/–8
NAIROBI	26/11
NEW DELHI	17/7
NEW YORK	14/6
PÉKIN	5/–5
PRAGUE	–2/–8
PRETORIA	23/17
RIO DE JAN.	34/27
ROME	12/–1
SAN FRANC.	8/3
SANTIAGO	31/14
ST-PETERSB.	1/–4
STOCKHOLM	4/2
SYDNEY	28/23
TOKYO	8/1
TUNIS	13/4
VARSOVIE	–1/–8
VIENNE	2/–3



Situation le 18 janvier 1995

Prévision pour le 20 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Une aide américaine considérable

L'ACCORD franco-américain qui vient d'être signé, comme le général de Gaulle l'a annoncé hier dans son discours, ne saurait différer de ceux qui ont été conclus avec la Grande-Bretagne et l'URSS, c'est-à-dire que la France n'est pas traitée comme un pays libéré, mais comme un pays en guerre. Les marchandises à importer doivent être d'abord des produits qui permettront à la France de combattre (...).

Bref, les négociations que M. Jean Monnet poursuivait à Washington, en vue de l'accélération de la participation américaine à la reconstitution économique de la France et pour préciser le plan de cette participation, ont abouti le 16 janvier (...).

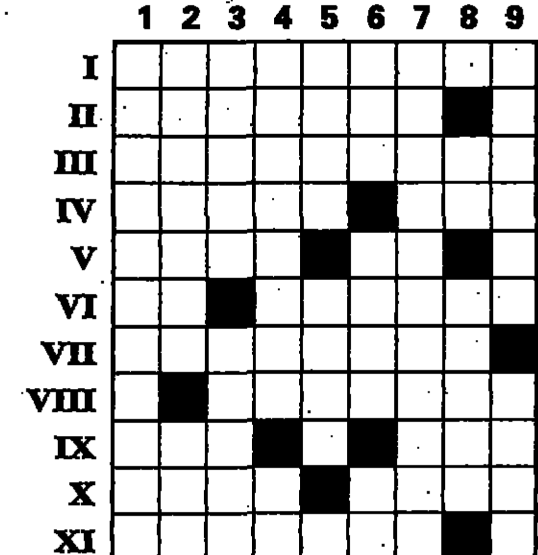
Le département d'État a approuvé le programme français d'importations qui lui avait été proposé, et les organisations américaines qui travaillaient avec la mission française s'efforceront de grouper tout ce qui pourra être fourni à la France, afin que celle-ci puisse faire jouer toute sa puissance économique en vue de la défaite de l'Allemagne.

L'aide américaine sera donc considérable. Dès ce mois-ci, nous aurons des bateaux de matières premières pour l'industrie textile et l'armement : cuivre et coton. D'autres en février ; d'autres en mars. Le programme des envois se divise en trois catégories de marchandises : 1° matières premières ; 2° machines-outils ; 3° produits alimentaires. Il est à noter que dans cette troisième catégorie figurent des semailles de printemps, afin que la France puisse elle-même travailler à son redressement agricole comme à son redressement industriel.

(19 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME n° 6479



HORIZONTALEMENT

I. Doté d'un puissant ressort. – II. Une relation suivie. – III. Une grande sortie. – IV. Quand ça ne l'est pas, ce n'est pas lourd. Peut se mettre en pièce. – V. Pas annoncées. Un métal précieux. – VI. Quand on tombe dessus, ça peut faire mal. Blanchit en hiver. – VII. Comme des restrictions qui peuvent être assimilées à des réserves secrètes. – VIII. Peuvent amener à se gonfler. – IX. Sans taches. Période. – X. Court mais ne vole pas. Rome aurait été fondée par ses descendants. – XI. Un mouvement brusque.

VERTICALEMENT

1. Des personnes qu'on peut voir piquer des fards. – 2. Qui n'amène à rien. Pas indifférent. – 3. Donne des châtaignes. Procéder à une inscription. – 4. Quand elle est excessive, fournit du travail à l'esthéticienne. Respectés par les traditionalistes. – 5. Abandonna un droit. A laissé son nom à une perversion. – 6. Peut blesser quand il est tranchant. Comme une mauvaise imitation. D'un auxiliaire. – 7. Peut devenir très lourd quand il y a beaucoup d'ardoises. – 8. Dieu. Rivière. – 9. Faisaient un travail vraiment assommant. En France.

SOLUTION DU N° 6478

HORIZONTALEMENT

I. Crocodile. – II. Euménides. – III. Réalisent. – IV. Rare. – V. Me. Sirota. – VI. Olt. Strix. – VII. Nahum. Ife. – VIII. Ino. Enns. – IX. Acre. – X. Le. Puînée. – XI. Sainteté.

VERTICALEMENT

1. Cérémonial. – 2. Rue. Elancés. – 3. Omar. Thor. – 4. Célas. Epi. – 5. Onirisme. Un. – 6. Disert. Nuit. – 7. Ide. Orin. Ne. – 8. Lénitifs. Et. – 9. Est. Axe. Fée.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Pour protester contre la fusion d'Air France et d'Air Inter programmée pour 1997, quatre organisations syndicales de navigants d'Air Inter ont déposé un préavis de grève partielle pour les 18, 19 et 20 janvier, de 8 à 11 heures et de 17 à 20 heures.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** 86,8 millions de passagers ont fréquenté les principaux aéroports britanniques en 1994, qui enregistrent ainsi une progression de 7,4 % par rapport à 1993. Londres-Heathrow, avec 51 millions de voyageurs, a accru sa fréquentation de 7,9 % ; Londres-Gatwick (21 millions de personnes) de 4,9 % ; Londres-Stansted (3,2 millions) de 22 % ; Glasgow (5,4 millions) de 8,8 %, et Edimbourg (3 millions) de 10,3 %.

■ **BRUXELLES.** Grâce à son nouveau terminal inauguré en décembre 1994, l'aéroport de Bruxelles-National possède désormais 120 comptoirs d'enregistrement et un système de tri des bagages qui permet d'en traiter 9 600 par heure. La nouvelle aérogare, qui peut accueillir 21 millions de passagers par an, est équipée d'un centre d'affaires comprenant des salles de réunion et des services de secrétariat.

■ **AUSTRALIE.** Virgin Atlantic Airways et Malaysia Airlines viennent de signer un accord pour dix ans qui devrait leur permettre d'assurer deux liaisons quotidiennes entre Londres-Heathrow et l'Australie *via* Kuala Lumpur. Début avril, la compagnie britannique desservira Kuala Lumpur trois fois par semaine en utilisant des places réservées sur les avions de la compagnie malaisienne. Les passagers qui emprunteront ces vols pourront poursuivre leur voyage vers l'Asie du Sud-Est et le Pacifique sud avec Malaysia Airlines.

■ **ROISSY.** Le terminal 2A de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, dont les conditions d'hygiène devenaient préoccupantes en raison de la grève observée depuis le 28 décembre par le personnel de la société d'entretien Comatec, a été nettoyé dans la nuit du 13 au 14 janvier par des non-grévistes, sous la surveillance des forces de l'ordre.

PARIS EN VISITE

Jeudi 19 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités orientales, 11 h 30 ; la tenture des *Chasses de Maximilien*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : Exposition « La Chine des origines », hommage à Lionel Jacob (34 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** : un autre regard sur la peinture, support et matière (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **AUTOUR DE SAINT-SÉVERIN** : rues et maisons du Moyen Age (45 F), 14 h 30, devant la façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTEL DE LA MONNAIE** : les ateliers et les salons de réception (45 F + 25 F), 14 h 30, 11, quai Conti (S. Rojon-Kern).

■ **MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** : collèges et couvents (37 F), 14 h 30, sortie du métro Cardinal-Lemoine côté impair (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : l'art chinois (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GALLIERA** : Exposition « Histoire du jean » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : les recherches sur la couleur dans le postimpressionnisme, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : l'aile Richelieu (45 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **L'ÉGLISE SAINTE-ÉLISABETH** et son quartier au XVIIe siècle (40 F), 15 heures, 145, rue du Temple (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

LES SERVICES DU Monde

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS	Autres pays : Voie normale y compris CEE avion
3 Mois	536 F	572 F	790 F
6 Mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 AN	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays : 501MQ001

Espacéco
Annonceurs, optimisez vos achats d'espace :
- par le 36 17 Espaceco
- par l'audit « Pascal »
- par la formation à la loi Sapin
Pour connaître nos références
Tél. 48 75 44 78
Fax 48 75 48 55

MON IMPER
Les grandes marques ont un spécialiste

IMPERS ET PARKAS H. & F.
BURBERRYS, BARTSONS, BLIZZAND, GORE-TEX...
REMISE 10 % LECTEURS
63, Faubourg Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. : 48-24-46-98

BOURSE EN DIRECT
3614 0,37 F / Min.
3615 0,99 F / Min.
COT
TELESTORE
MOINS CHER
PLUS RAPIDE
GESTION DE PORTEFEUILLE
GRAPHES
INTRADAY

FONDATION *« C'est un Maillol »*, dit-on aujourd'hui d'un certain type de femmes, nées sous le signe de Junon. La vie a fini par imiter l'œuvre d'un artiste. Le grand public a découvert Aristide Maillol (1861-1944) quand dix-huit de ses grands bronzes, dix-huit figures féminines, nues et ingénues, furent installées dans le jardin des Tuileries. Ces œuvres ont été données en 1964 par Dina Vierny, qui fut, pendant les dix dernières années de la vie du sculpteur, son modèle. ● FRANÇOIS MITTERRAND inaugurera, le 20 janvier, rue de Grenelle, à Paris, le musée qu'elle vient de consacrer à Maillol. ● DINA VIERNY exposera également une partie de ses collections : des œuvres de Matisse, Bonnard et Dufy. Mais aussi de Poliakoff, Kabakov ou Boulatov, qu'elle a défendus dans sa galerie de la rue Jacob. Sa Fondation, reconnue d'utilité publique, en assure la gestion.

L'hommage de son modèle à Aristide Maillol

Dina Vierny consacre un musée au sculpteur catalan, qu'elle inspira pendant dix ans. Elle y présente aussi les points forts de sa collection personnelle : les frères Duchamp, Matisse, Bonnard et les conceptuels russes, Kabakov et Boulatov

LE 59, RUE DE GRENELLE est placé, depuis le XVIIIe siècle, sous le signe de la sculpture : Bouchardon y imagina une fontaine monumentale dédiée aux quatre saisons, hommage à un mince filet d'eau aujourd'hui tari. Derrière son imposante façade, quelques immeubles plus modestes sont groupés autour d'une cour. Alfred de Musset et sa mère logèrent dans l'un d'eux. Après la seconde guerre mondiale, Pierre Prévert y installa son cabaret. On y vit souvent la silhouette de Boris Vian. De puissants étais de bois traversent aujourd'hui la cour de part en part, pour étayer les murs de l'immeuble voisin. Les travaux conduits ici ont permis de donner une adresse à un autre sculpteur : Aristide Maillol. Dina Vierny, qui fut le modèle favori de l'artiste, pendant les dix dernières années de sa vie, vient, en effet, d'y installer un musée privé pour présenter des œuvres de l'artiste catalan ainsi que ses propres collections. Une Fondation gère l'ensemble. Le président de la République devrait inaugurer le nouvel établissement le 20 janvier.



COLLECTION DINA VIERNY

Etude de nu (1935). Dina Vierny fut l'unique modèle d'Aristide Maillol pendant les dix dernières années de sa vie.

« C'EST LE PLUS VIEUX... »

Malgré son accent parisien, Dina Vierny est née à Odessa. Elle a sept ans lorsqu'elle arrive à Paris avec ses parents, quatorze quand elle rencontre Maillol. Une de ses amis, l'architecte Dondelle l'avait incitée à se rendre à Marly-le-Roi. Le sculpteur y résidait, partageant son temps entre la région parisienne et son Roussillon natal. Le dimanche, Maillol recevait ses amis dans son jardin. *« Comment ferais-je pour le reconnaître ? – C'est le plus vieux et il a une barbe blanche – J'ai pris le train à la gare Saint-Lazare. Je suis descendue à Marly ; je me suis dirigée vers la rue Thibeau ; effectivement, dans un jardin, il y avait là une petite assemblée qui bavardait. J'ai repéré dans l'assistance une barbe blanche majestueuse. Je me suis présentée... Pas de chance. C'était Van Dongen...* » Dina Vierny fait néanmoins la connaissance du sculpteur, qui l'engage à revenir le voir. *« J'y allais le dimanche, en douce de mes parents. »*

Elle pose pour lui. De 1934 à 1944, date de la mort de Maillol, la jeune fille, qui poursuit sans enthousisame des études de chimie et de physique à l'Université – « *C'était la mode* » – ne quittera plus le vieux maître. Elle passera une partie de ses vacances à Banyuls (Pyrénées-Orientales) et voyagera avec lui en Espagne. Pendant la guerre, repliée chez Maillol, elle participe à un réseau de Résistance, sert de guide à des fugitifs qui franchissent la frontière espagnole. Deux fois arrêtée, elle est finalement incarcérée à la prison de Fresnes. Maillol, profitant de l'admiration que lui porte Arno Brecker, intercédera auprès du sculpteur officiel du IIIe Reich pour la faire libérer. En septembre 1944, Maillol a un grave accident de voiture. Quelques jours après, il meurt à l'hôpital de Perpignan. La jeune femme devient son exécutrice testamentaire. Moins de trois ans plus tard, en janvier 1947, poussée par Matisse et Jeanne Bucher, Dina Vierny ouvre une galerie de peinture rue Jacob. L'architecte Auguste Perret en réalise l'aménagement intérieur. Ses premières expositions sont consacrées à Matisse, Henri Laurens, Picasso et un inconnu : Poliakoff – Russe émigré qui gagnait sa vie en jouant de la guitare dans les cabarets russes.

En 1964, Dina Vierny donne à l'Etat français – Malraux était ministre de la culture – dix-huit bronzes de Maillol. Ils sont minutieusement installés dans les jardins du Carrousel, en face du Louvre. Un coup de génie pour faire découvrir, au grand public, une œuvre encore méconnue. Les musées du monde entier vont désormais s'arracher les tirages de tous les bronzes du sculpteur. Strictement limités à douze par œuvre, ils sont aujourd'hui presque tous épuisés. Dans quelques mois, après la transformation des jardins des Tuileries, les statues retrouveront leur place. Deux pièces supplémentaires données par Dina Vierny viendront les rejoindre.

A la fin des années 60, Vierny retourne dans son pays natal. *« Pour savoir comment on y peignait. Au cours d'une nuit, j'ai fait la connaissance de trois Russes : Kabakov, Boulatov et Yankelevsky. Le premier faisait des énormes dessins, chez lui. Si grands qu'il ne pouvait les sortir. « A* quoi cela servirait-il, puisque je ne peux les exposer nulle part ? », *demandait-il.* » En 1973, Dina Vierny organise une première exposition des œuvres de Kabakov à Paris. Encore fallait-il les faire venir en France. Les douanes soviétiques ne laissaient pas sortir ces travaux, et Kabakov refusait de quitter son pays : *« Je suis un peintre de l'absurde, où trouverais-je plus d'absurde qu'en URSS ? »* Dina Vierny organise alors des « transferts » clandestins. Avec Paul Thorez, elle arrive même à faire évacuer, par la route, une énorme armoire conceptuelle de Yankelevski, qui tient à peine dans une camionnette. *Le Passeport juif* d'Oscar Rabine ou *L'Autoportrait* de Boulatov prendront d'autres voies, tout aussi clandestines mais un peu moins voyantes.

Pourquoi créer aujourd'hui une Fondation ? : *« C'est à la mort de Lucien Maillol, le fils du sculpteur, en 1973, que j'ai eu l'idée d'ouvrir un musée pour y présenter les œuvres de son père. J'en avais déjà les droits moraux. Je devenais l'héritière de la famille. Je me sentais investie d'une mission : présenter tous les travaux de celui que je considère comme le père de la sculpture moderne. Mais dans un cadre vivant, non figé. Dans l'immeuble où j'habitais, rue de Grenelle, un ou deux appartements se sont libérés. Je les ai achetés. Peu à peu, j'ai réussi à les réunir tous. Les travaux d'aménagement ont duré quatorze ans. Il fallait aussi que je retrouve les œuvres de Maillol, dispersées dans le monde entier. Pour gagner l'argent nécessaire à la réalisation de mon projet, j'ai travaillé à réunir de grandes collections pour des musées (au Japon, par exemple), ou des institutions privées (la Norton Simon, aux Etats-Unis). Cette Fondation, c'est un songe qui se matérialise. Il faut être un peu fou, avoir une bonne dose de stoïcisme et une énorme patience pour arriver au bout d'un rêve. Ce qui m'a donné des ailes, c'est d'imaginer le plaisir que les autres allaient ressentir. Cette Fondation, c'est moi et mes deux fils, Olivier et Bertrand Lorquin, qui allons la faire vivre. »*

COLLECTIONNEUSE DANS L'ÂME

Reconnue d'utilité publique, la Fondation est née en mars 1981 avec un capital de 12 millions de francs. Elle peut vendre certaines œuvres – les derniers tirages – et recevoir des dons ou des legs. C'est elle qui gère les collections de Dina Vierny. La galerie de la rue Jacob garde son autonomie.

Collectionneuse, la créatrice du musée l'est dans l'âme : *« J'avais quatorze ans quand j'ai commencé à réunir des pièces archéologiques, étrusques pour la plupart, que j'achetais chez des antiquaires du quartier. A l'époque, cela ne valait pas très cher. Ensuite, j'ai rassemblé des meubles et des tableaux – beaucoup de peinture naïve. Ma Fondation sera aussi un temple de l'art naïf. Et je compte ouvrir un musée de la poupée et du jouet antique. Je me suis même prise de passion pour les vieux équipages. On ne peut jamais arrêter une collection, elle doit toujours croître et embellir, sinon elle vieillit. Je recherche toujours des œuvres de Maillol. Dernièrement, j'ai acheté un grand dessin pour lequel j'ai posé. Maillol en un tiré une sculpture :* La Rivière. »

Emmanuel de Roux

Dina Vierny : « C'était un inventeur »

« Maillol a presque toujours travaillé seul. Il n'avait pas d'atelier et pas ou peu d'assistant. C'était un inventeur. Il ne copiait pas les autres artistes, pas plus qu'il ne copiait la nature. Les influences sont difficiles, voire impossibles à déceler chez lui. Il a réinventé l'art de la tapisserie. Ensuite il s'est mis à travailler la terre vernissée. Comme il n'aimait pas dessiner sur les papiers vendus dans le commerce, il a inventé une sorte de papier particulier. La fabrique Montval existe toujours.

» La découverte des Nabis a été pour lui un enchantement. Il s'est mis à la sculpture à la quarantaine, poussé par Gauguin. Je fais de la sculpture pour me défatiguer, disait-il. C'est le premier sculpteur du XXe siècle à rompre avec la narration, le mouvement. Sans mouvement, il arrive à rendre la densité. Tout vient de l'intérieur. *« Savez-vous pourquoi c'est si beau, et qu'on peut jouir des heures et des heures à regarder ça ?* demandait Rodin. *C'est que ça n'accroche pas la curiosité. »*

» Maillol est le père de l'art abstrait en sculpture. Après lui viendront Laurens, Arp et Duchamp-Villon. Mais ce ne sont pas des disciples à proprement parler. Il répétait souvent : n'étant pas sûr de moi-même, j'étais un mauvais maître. »



De Rodin à Kabakov

MUSÉE MAILLOL, 59-61, rue de Grenelle. 75007 Paris. Tél. : 42-22-59-58. Le musée ouvrira au public courant février.

L'entrée donne sur la rue, à quelques mètres d'un fromager célèbre, non loin du domicile d'un des écrivains favoris de François Mitterrand, dont la discrétion est légendaire. Le musée s'étant coulé dans un immeuble d'appartements, l'accrochage épouse le dédale des pièces, petites ou grandes, des couloirs et des escaliers, des volumes de toutes tailles. Ici, point de chronologie, mais le parcours d'une vie : celle de Dina Vierny et de ses rencontres, amicales ou professionnelles.

Le visiteur est accueilli par quelques grandes sculptures d'Aristide Maillol : *L'Action enchaînée, La Rivière, Les Trois Grâces* et *La Douleur*. Cette dernière est le résultat d'une commande publique, passée par Georges Clemenceau, hommage à Auguste Blanqui, sévère théoricien du socialisme français. Le sculpteur remercia le ministre. Se souciant peu de réalisme, il lui précisa : *« Je vous préviens, ce sera une femme nue. »* Au-delà, après deux bronzes de Rodin, un grand espace est consacré aux expositions temporaires : la première présentera Bauchant, un « naïf » que Dina Vierny affectionne particulièrement. Une fenêtre s'ouvre sur une évocation de l'atelier du sculpteur, où sont rassemblés quelques plâtres originaux. Toujours au rez-de-chaussée, on verra des œuvres des trois frères Duchamp – Jacques Villon, Raymond Duchamp-Villon et Marcel Duchamp. À côté, des salles consacrées à des artistes russes contemporains que Dina Vierny, l'une des premières, a déniché en URSS : Oscar Rabine, Boulatov, Yankelevsky et Kabakov. Au sous-sol, ce dernier a installé sa *Cuisine communautaire*, cathédrale conceptuelle qui occupe une sorte de puits.

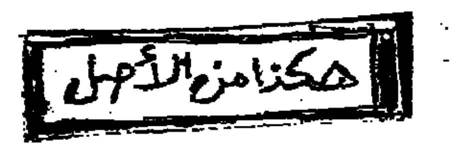
Au premier étage, dans un vestibule lambrissé, sommeille une *Méditerranée*, figure emblématique de l'œuvre de Maillol. Se succèdent ensuite, dans une enfilade de petites pièces, des peintures tardives et des grands pastels : à la fin des années 30, le sculpteur retrouva ses pinceaux, depuis longtemps oubliés au profit du ciseau.

PROFIL ENTÊTÉ ET FORMES PLEINES

Sur presque tous, on retrouve le profil entêté et les formes pleines de la belle Dina, avec son nez busqué, son front mangé par une épaisse chevelure noire et son menton volontaire. Ce sont, là encore, des images de la Méditerranée. Plus loin, autour d'un très beau *Nu sombre* de Bonnard pour lequel Dina Vierny a également posé, des bois et des pastels de Gauguin, un dessin d'Odilon Redon, cadeau du vieux peintre au jeune Aristide, trois statuettes de Maillol rassemblées par Renoir sur une petite toile. Viennent ensuite les peintres naïfs, où l'on retrouve Séraphine de Senlis, Vivin, à côté du Douanier-Rousseau, Bauchant, Bombois et Rimbert.

Le deuxième étage, présente une belle suite de dessins de Matisse – Dina Vierny fut aussi son modèle – et des salles consacrées à Kandinsky, Pougny, Charchoume et Poliakoff, Russes d'une autre génération. Le Français Jacques Doucet viendra bientôt les rejoindre. Des œuvres de la période Nabis de Maillol (peintures, tapisseries, terres vernissées) témoignent de son goût précoce pour le Quatrocento. Sous les toits, dans une grande pièce blanche, dix femmes de bronze dialoguent silencieusement, face à une grande verrière. Quand les travaux seront totalement achevés, la Fondation comptera (avec un musée de la poupée et de l'automate, logé dans une annexe) plus de 3 000 mètres carrés.

E. de. R.



Enquête sur les couacs acoustiques de la Cité de la musique

UN GRÉSILLEMENT indésirable se fait entendre dès que la lumière des projecteurs baisse d'intensité. Tel fut le constat dès l'inauguration de la salle modulable de la Cité de la musique, *jeudi 12 janvier* (*Le Monde* du 14 janvier). Samedi 14 janvier, au cours du récital de piano de Daniel Barenboïm, ce bruit de fond paraissait plus intense. Aggravation normale puisque le volume sonore de l'instrument soliste était de loin inférieur à celui des importantes formations instrumentales réunies sur le plateau l'avant-veille. On découvrait simultanément que certaines portes grincent – leur réglage devrait être aisé – et, plus grave, que les bruits divers émis par le public (toux, bruits de pas sur le parquet ciré) prennent une intensité surprenante dans cette acoustique exceptionnellement claire. Ces parasites exceptés, le timbre assez gras d'un pianiste volontiers expressionniste comme Barenboïm résonne, dans cette salle ferme et musclé, sans jamais saturer.

Dimanche 15 janvier, alors que six cent cinquante personnes attendaient le début du *Concerto de chambre* d'Alban Berg avec, en solistes, Gidon Kremer et Daniel Barenboïm, Pierre Boulez (qui dirigeait ce concert à la tête de l'Ensemble InterContemporain, en direct sur les antennes de France-Musique) a manifesté son mécontentement auprès des techniciens et obtenu l'extinction complète des projecteurs fixés au plafond.

ÉVITER LA « RONFLETTE »

Cette salle est un prototype. Sa construction, outre qu'elle a coûté beaucoup d'argent (250 millions de francs), a mobilisé depuis sa mise en projet, en 1981, une trentaine d'acousticiens au sein d'équipes différentes. Des musiciens, dont Boulez lui-même, y ont bien sûr répété. On savait que sa jauge modulable et son acoustique variable nécessiteraient des réglages délicats et longs. Mais aurait-on pu imaginer qu'un lieu dont on attendait tant pour ses qualités expérimentales ouvre avec le défaut le plus banal qui soit : la « ronflette », crainte de tous les techniciens du son, qu'ont su éviter par des moyens artisanaux des salles autrement moins perfectionnées ?

Daniel Commins, à qui l'on doit les bonnes acoustiques de l'Arsenal de Metz et du Corum de Montpellier, a travaillé sur le projet de La Villette entre 1981 et 1993, date à laquelle sa société a disparu. C'est Xu Yia Ying (l'un de ses collaborateurs, qui a ensuite fondé son propre bureau) qui fut l'interlocuteur principal de l'architecte Christian de Portzamparc tout au long de la gestation du bâtiment. Le grésillement parasite pourrait être dû à des projecteurs inappropriés : le courant électrique leur imprime une vibration qui émet une fréquence audible. Mais Daniel Commins fait remarquer que ce risque est connu et que certaines entreprises spécialisées fabriquent des projecteurs que le courant fait vibrer au-delà du seuil d'audibilité (entre 15 000 et 20 000 hertz).

Autre négligence, selon Daniel Commins, le plafond mobile (l'un des procédés qui permet de régler la réverbération) était resté ouvert aux deux tiers pour la soirée d'inauguration. La présence d'un orchestre symphonique, jouant de surcroît une grande symphonie post-romantique (l'adagio de la *Dixième Symphonie* de Mahler), imposait que la réverbération fût réglée au maximum (1,9 seconde). L'ouverture du plafond a fait baisser ce taux à 1,6, ce qui explique en partie l'impression de sécheresse provoquée par l'exécution. *« Il va falloir apprendre à se servir de l'outil »*, souligne Christian de Portzamparc. Un *« suivi acoustique »* pourrait être assuré pendant plusieurs mois par une équipe d'acousticiens de l'Ircam, la même qui a été consultée en cours de travaux.

Anne Rey

« Amélie » entre à la Comédie-Française dans la salle Richelieu rénovée

La pièce la plus connue de Georges Feydeau, « Occupe-toi d'Amélie », est à l'affiche du Français dans une mise en scène de Roger Planchon

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE, de Georges Feydeau. Mise en scène : Roger Planchon. Avec Florence Viala, Alain Pralon, Jean-Pierre Michaël, Thierry Hancisse, Catherine Sauval, Yves Gasc,...
COMÉDIE-FRANÇAISE, place Colette, Paris (1er). Métro : Palais-Royal. Tél. : 40-15-00-15. Samedi 21, à 14 h 30 et 20 h 30. Mardi 24, à 20 h 30. Jeudi 26, à 20 h 30. Samedi 28, à 14 h 30 et 20 h 30.

Une élégante reçoit une coquette. La Salle Richelieu, qui rouvre après six mois de travaux, ressemble à une femme du monde discrètement repoudrée, et parée d'un diamant (un lustre étincelant). Rien d'ostentatoire dans sa rénovation, qui garde cachés ses meilleurs atouts, une scène et des cintres remis à neuf. Que Georges Feydeau ait droit à l'affiche de réouverture est plutôt piquant. Avec *Occupe-toi d'Amélie*, c'est une coquette qu'il lance sur le plateau de la Comédie-Française. Et pour ses débuts, en prime. La pièce, une des plus connues du plus célèbre vaudevilliste, entre au répertoire sous la houlette de Roger Planchon, un autre grand débutant dans la Maison.

La coquette, de son vrai nom Amélie Pochet, fille de gendarme et ancienne camériste, se fait appeler Amélie d'Avranches depuis qu'elle mène une vie de femme entretenue. Dans le Paris début de siècle, elle mène joyeuse vie, entre son protecteur Etienne de Milledieu, et sa bande, plus ou moins distinguée. Pour aider son meilleur ami, Marcel Courbois, qui ne pourra hériter que le jour de son mariage, Etienne accepte de prêter Amélie le temps d'une bénédiction, fictive. Mais... Chaque vaudeville de Georges Feydeau est un piège, dont les personnages tentent de sortir. L'auteur aussi. Georges Feydeau avait souvent du mal à terminer ses pièces. Début février 1908, alors que les répétitions des deux premiers actes d'*Occupe-toi d'Amélie* étaient déjà bien avancées, le directeur du Théâtre des Nouveautés, où la pièce devait être créée, piaffait de ne pas avoir le troisième acte. Il mit à contribution les amis de Georges Feydeau, qui, à la fin d'une virée nocturne, l'entraînèrent chez lui. Là, l'auteur se mit à jouer tous les personnages. *Occupe-toi d'Amélie* avait enfin une fin.

Ce fut un triomphe, le plus grand depuis *la Dame de chez Maxim*. Non sans raison. Les deux pièces sont cousines. Pour le meilleur – le silhouettage à la Daumier des personnages – et le moins bon – une construction hasardeuse. Tant la Môme Crevette qu'Amélie ont une lourde charge à tirer. Elles doivent, par leur abattage, faire avaler la potion d'une intrigue qui, selon Paul Léautaud, se résume à une *« niaiserie hilarante et scabreuse »*.

Pour Roger Planchon, Georges Feydeau est *« un démocrate »*, qui ne juge pas ses personnages, et ne se cache pas derrière le masque du puritanisme. On peut le dire autrement : Georges Feydeau est méchant à force d'être gentil, et gaulois à force d'être français. En apparence, c'est le règne du bonheur des sens, magnifié par le plaisir de l'interdit. En réalité, la chair a ici des relents de gueule de bois, et le désir ne vole pas plus haut que le cocufiage. Le génie de Georges Feydeau est de ne rien se refuser. C'est un dramaturge de l'impossible, comme il y a des sportifs de l'extrême. Capable, au moment crucial, d'inventer un « truc » énorme, tel celui d'Amélie apparaissant en fantôme porteur d'allumettes-feu d'artifice... Tant de naïveté dans la roublardise devrait donner envie de pleurer. Cela fait hurler de rire.

Cette scène, fameuse, est l'un des morceaux de bravoure les plus applaudis d'*Occupe-toi d'Amélie*, dans la mise en scène qu'en donne Roger Planchon. Une mise en scène « grand écran », qui renvoie, dans son faste affiché, à la folie début de siècle d'une certaine France. Le décor tournant (d'Ezio Frigerio), les costumes (de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi) font riche, ce qui n'est pas un mal, mais un piège. On ne voit qu'eux quand le rythme du spectacle s'essouffle, ou que les comédiens faiblissent.

Roger Planchon n'échappe pas à la loi de la mythologie, qui veut que, même pour ceux qui ne les ont pas vus, Jacques Charon et Robert Hirsch rendirent Feydeau à son génie. Depuis, les spectateurs quêtent la perversité et la démesure dont ces grands comédiens surent habiller cet auteur. Au risque évident de ne pas la retrouver, sauf par éclats. Quand, par exemple, Marcel (Thierry Hancisse) fait du calcul mental avec ses pieds. Quand Van Putzeboum (Yves Gasc) fait une gaffe de trop. Quand Mouilletu (Eric Doye) dirige la compagnie à la Mairie. Quand Pochet (Alain Pralon) joue au plus benêt.

Mais, et ce n'est pas là son moindre mérite, cette mise en scène offre à une toute jeune pensionnaire, Florence Viala, l'occasion de montrer, dans le rôle écrasant d'Amélie, qu'elle sait ressembler à Arletty.

Brigitte Salino

Les baisses de tension de Joe Jackson, rocker sympathique

JOE JACKSON au CASINO DE PARIS, prochains concerts : les 17 et 18 janvier, 16, rue de Clichy, 75009, 20 heures, de 160 F à 180 F. Egalement le 3 février à Strasbourg, le 4 à Lyon, le 8 à Nice.

Depuis longtemps déjà, les disques de Joe Jackson ne font plus l'événement. Ses concerts continuent pourtant d'attirer le public. Lundi 16 janvier, une salle comble accueillait le premier de ses trois spectacles au Casino de Paris. On peut comprendre cette fidélité. Malgré sa réputation de perpétuel mal luné, le chanteur, compositeur et pianiste britannique se révèle toujours sur scène le plus charmant des hommes.

Dans un français presque impeccable, il dialogue avec la salle dans la bonne humeur et introduit ses morceaux de façon fort spirituelle. L'enthousiasme est légitime quand ce parfait animateur interprète ses anciennes chansons. Celles de ses débuts, quand, en 1979, *« jeune homme en colère »* de la *newwave* anglaise, il s'énervait contre la terre entière – les demoiselles en particulier – frottant l'énergie punk aux rythmes du ska et du reggae ; celles aussi, plus ambitieuses, de son album *Night and Day*, quand l'échalas de Portsmouth découvrait, en 1982, le New York de Gershwin et de la salsa. En parfait équilibre entre simplicité pop et désir de reconnaissance plus noblement musical, il signait là son plus gros succès commercial. En 1986, il enrichissait encore son album *Big World* de quelques réussites mélodiques, mais ses plus belles années étaient déjà derrière lui.

En début de concert, Joe Jackson joue joliment de cette nostalgie. Seul au piano, il chante une version frissonnante de *Hometown*, puis entrelace deux de ses premiers slows, *Different for Girls* et *Is She Really Going Out With Him*. *Real Men*, son hymne antimachiste tiré de *Night and Day*, est délicatement orné au violon. Trop vite malheureusement, le choix d'un répertoire plus récent et la promotion des titres de son dernier album, *Night Music*, ramènent à la triste évidence : le talent n'y est plus vraiment.

SEMBLANT DE FLAMME

A la fin des années 80, l'ancien rocker voulut prétendre à un statut de musicien capable de composer « sérieusement ». Sans avoir les moyens de ses ambitions. Car, à mesure que l'homme s'essaya au jazz, à la bande-son (la musique du *Tucker* de Francis Ford Coppola), ou à la symphonie, son inspiration s'essouffla. Sur scène, malgré la complicité de vieux camarades comme la percussionniste Sue Hadjopoulos ou le bassiste Graham Maby, les envolées inutilement boursouflées de *Nineteen Forever* ou *Only the Future*, sapent le moral des troupes. Quelques étincelles crépitent encore parfois (*Ever After, The Man who Wrote Danny Boy*), vite éteintes par l'indigence de morceaux instrumentaux pompeusement baptisés *Nocturne* (numéro 1, 2, 3, 4).

Mal agencé, parsemé de trop de creux et de baisses de tension, le spectacle, finalement, ne décolle jamais. Les fans tentent d'entretenir un semblant de flamme, puis se résignent poliment à ce concert raté.

Comme s'il était conscient de ses décalages, le sympathique quadragénaire fait preuve lui-même de peu de conviction. Une seule fois, les spectateurs se lèvent de leur siège. Au premier rappel, pour une version – d'ailleurs parodique – de *I'm the Man*, tube écrit il y a quatorze ans.

Stéphane Davet

MUSIQUES DU MONDE



VEN. 20 JANVIER A 18H
ALLA oud
Sahara algérien
80
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

THEATRE MONTPARNASSE
MATINÉE LE MERCREDI à 18h30
100F



GRAND MAGASIN
LE TOUR DU MONDE DES CHANTS D'AMOUR



du 13 au 31 janvier
Tél : 45 89 38 69
21, Bd Jourdan - Paris 14
Tarif unique : 40 F
ECOUTEZ VOIR



Le Gœthe-Institut vous invite au seul et unique récital
UTE LEMPER – « PARIS-BERLIN »
chansons de Bertolt Brecht à Jacques Prévert
accompagnement au piano : Bruno Fontaine
Vendredi 27 janvier, 21 heures
La Cigale,
120, bd de Rochechouart, 75018 Paris
Prix d'ami : 90 F et 130 F
FNAC, Virgin Mégastore,
réservation par tél. : 40-26-60-56



THEATRE DE L'ATELIER
LAURENT TERZIEFF
MICHEL ETCHEVERRY
PASCALE DE BOYSSON
GÉRARD DARRIEU
MEURTRE DANS LA CATHEDRALE
T. S. ELIOT
Adaptation HENRI FLUCHÈRE
Mise en scène LAURENT TERZIEFF et RAYMOND HERMANTIER
Décor ANDRÉ ACQUART
avec
OLIVIER BRUNHES
BERNADETTE LE SACHÉ
FRANCINE WALTER
MICHEL CHAIGNEAU
PATRICK BONNEL
MARIE SAUVANEIX
CAROLINE LALLAU, MICHEL BUQUET
MARC EYRAUD
et
RAYMOND HERMANTIER
Télérama
ECOUTEZ VOIR

Le bouleversant portrait d'une adolescente solitaire

Pour son premier long métrage, Christine Carrière filme une jeune fille, dont l'existence morne vire à la tragédie lorsque apparaît un père qu'elle n'a jamais connu. Un film dur, sans concession

ROSINE, film français de Christine Carrière. Avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon. 1 h 40.

Rosine a quatorze ans et elle chante. Les succès du top-50 dans sa chambre, les cantiques à l'église. Normal, elle rêve de *« faire chanteuse, artiste chanteuse »*. Sa copine Yasmina, elle, sera coiffeuse. Parce que son père en a décidé ainsi. Rosine n'a *pas de père pour décider de ce* que sera sa vie. Elle n'en a jamais eu, elle vit seule avec sa mère, Marie, dont elle s'occupe comme d'une fille. Cette inversion des rôles fournit au premier film de Christine Carrière sa matière, que la réalisatrice sonde et dont elle décline les variantes.

DIALOGUE IMPOSSIBLE

Rosine s'inquiète des relations de Marie, juge que sa copine Francine *« sent fort la cocotte »*, aimerait que sa mère ne rentre pas trop tard dans la nuit, la *réveille le matin pour qu'elle aille* à l'usine, où elle la conduit à vélo lorsqu'elle est en retard. Marie, elle, *« plein de Jules et pas un pour rester avec »*, n'aime pas que Rosine *« fouille dans ses affaires »* et, pour tout viatique, lui propose une formule : *« Fais ce que je dis, fais pas ce que je fais. »* Des mots que le cinéma français ne donne pas souvent à entendre, surtout lorsqu'ils sont prononcés dans un décor qui n'en est pas un. La pluie sur un canal que longe un chemin triste à mourir ; le vent qui agite le linge, mis à sécher sur un fil, dans un méchant bout de jardin ; une boîte de nuit, Au Grand Bleu, perdue au bord d'un parking encombré de poids lourds ; un *fast-food* sinistre, avec le chien du vigile qui aboie et menace à l'entrée : la voisine-copine (Christine Murillo) crève de solitude et fait comme si tout allait bien. Lorsqu'elle réveillonne seule face à son chien, Christine Carrière la montre à peine, juste un plan très bref, une image volée à travers une vitre couverte de buée.

Encore de la buée, sur la vitre d'un appentis. Une main y a tracé deux ronds et le signe plus. Zéro plus zéro égale la tête à Toto. Zéro plus zéro égale la vie à Marie. Et la vie « à » Rosine ? Pas gaie non plus, forcément. Surtout quand apparaît son père, en mal de domicile, et qui se met en tête d'apprendre à sa fille ce qu'elle *doit savoir de la vie. Ni dans un* livre ni sur un tableau noir, mais dans son lit. Et la mère qui ne voit rien, parce qu'elle ne veut rien voir ; qui n'entend rien, parce qu'elle en a *assez* de prendre des coups, assez de passer pour une traînée, assez de voir la vie se dérouler sans elle. Le père a beau jeu de mettre sa fille en garde : *« Ta mère va en crever si elle sait ce que t'as fait. »* Oui, c'est comme cela, c'est la faute de Rosine si son père l'a violée. Le film ne le dit pas, il le montre à peine, mais tout le monde a compris que l'équation posée par Christine Carrière ne se résoudra que par la fuite, l'absence et le silence.

SOBRIÉTÉ ET CERTITUDE

La fuite, l'absence et le silence de Rosine, comme seules réponses possibles à la fuite, à l'absence et au silence de Marie. Le film s'en tient à ce dialogue impossible, dont la réalisatrice enregistre obstinément les ébauches, les interruptions et les échecs, en prenant garde de ne jamais prononcer un mot plus haut que l'autre, même lorsque les personnages parlent plus fort. Etonnantes de la part d'une presque débutante, la précision et la force de la mise en scène proviennent pour une part de cette sobriété et de cette certitude, inscrite dans chaque plan. Marie, Rosine et les autres puisent leur vérité dans leur existence de personnages de cinéma, déterminés par un passé dont leur cadre de vie rend compte aussi précisément qu'il définit leur présent et balise leur futur. En laissant leur histoire les porter, en permettant à Eloïse Charretier (Rosine) et Mathilde Seigner (Marie), bouleversantes l'une comme l'autre, de les investir, Christine Carrière a fait la preuve qu'elle possédait, mieux que du talent, une vraie personnalité de cinéaste. Et démontré qu'une histoire triste peut être porteuse de confiance et d'espoir.

Pascal Mérigeau



D.R.

Dessin exécuté sur le tournage de « Rosine » par Franck Bouvat, assistant à la mise en scène.

LES FILMS NOUVEAUX

DESCENTE A PARADISE

Film américain de George Gallo. Avec Nicolas Cage, Jon Lovitz, Dana Carvey. 1 h 52. Trois frères, malfrats new-yorkais assez lamentables, débarquent dans une petite ville de province dont la banque ne demande qu'à être dévalisée. Leur coup exécuté dans des conditions loufoques, ils tentent de s'enfuir, mais doivent rester sur place en exploitant la gentillesse de citadins particulièrement crédules. La première demi-heure contient quelques promesses. Le jeu des acteurs, chargé à l'excès, donne au film un caractère stylisé, et les postures régressives et infantiles, délibérément outrées, qu'adoptent les malfrats, font apparaître la gentillesse des habitants de la ville comme une forme aiguë de la bêtise. Il y a là comme la mise au jour de l'imaginaire d'une société qui a inventé Disneyland et ne voit comme expression possible du bonheur que le retour à l'enfance. Le film perd malheureusement très vite sa dimension satirique et critique, pour sombrer dans les travers dont il semblait dénoncer l'inanité.

Jean-François Rauger

HIGHLANDER III

Film canado-français d'Andy Morahan. Avec Christopher Lambert, Mario Van Peebles, Deborah Unger. 1 h 45. Il fut un temps où les *sequels* (suites) de films à succès étaient prétextes à des variations baroques autour d'un sujet primitif qu'il fallait déformer jusqu'à le dégrader parfois complètement. *Highlander III* n'appartient pas à cet âge-là. Le film déroule une structure bien connue, qui était déjà celle du premier épisode : deux immortels, un bon et un méchant, doivent s'affronter pour hériter de la force et du pouvoir de l'autre. Au terme du duel final, le bon aura raison du méchant. Aucune surprise à attendre, donc, de *Highlander III*, qui réussit le prodige d'être plus simpliste que le premier et tout aussi ennuyeux. Seuls comptent ici les effets spéciaux, la pyrotechnie et l'esthétique du vidéoclip (spécialité du réalisateur). Le film habille son squelettique prétexte de retours en arrière, réminiscences situées dans la France de 1789 qui feraient passer pour un documentaire un film hollywoodien à costumes des années 40.

J.-F. R.

LA POUDRE AUX YEUX

Voir critique ci-contre

POUSSIÈRES DE VIE

Film français de Rachid Bouchareb avec Daniel Guyant, Gilles Chitlaphone, Jéhan Pagès. 1 h 27. C'est d'une bien triste et bien belle histoire que veut nous entretenir Rachid Bouchareb, celle de la vie atroce dans les bagnes pour enfants sous la férule du pouvoir communiste vietnamien, et de l'espoir indomptable qui habite les malheureuses petites victimes. Autour du sort de Son, fils d'une Vietnamienne et d'un officier américain reparti après la défaite des Etats-Unis, et de sa tentative d'évasion avec deux jeunes compagnons d'infortune, le cinéaste cherche à mêler émotion et dénonciation. La défense des enfants maltraités, souvent jusqu'à en mourir, est une bonne cause. On sait que les bonnes causes ne font pas souvent de bons films. *Poussières de vie* en administre une nouvelle preuve.

J.-M. F.

ROSINE

Voir critique ci-contre.

LES ENTRÉES A PARIS

■ « Le ticket du siècle » brouille les cartes : en provoquant une hausse des entrées de l'ordre de 90 %, l'opération lancée par la Fédération des cinémas français (FNCF) a donné aux résultats de la semaine une ampleur réjouissante, mais qui pourrait se révéler trompeuse : 770 022 entrées hebdomadaires, contre 641 369 pour la semaine correspondante de 1994 et 639 433 la semaine précédente.

Avec un « effet retour » également ambigu, puisque les 280 000 spectateurs parisiens du dimanche 15 janvier sont aujourd'hui détenteurs d'un billet gratuit, valable toute l'année : de *quoi amener davantage de* monde dans les salles, moins d'argent dans les caisses.

■ **Woody Allen sort vainqueur de son duel avec Frankenstein.** Avec 106 541 entrées dans 36 salles en seulement cinq jours (le film est sorti le vendredi), *Coups de feu sur Broadway* obtient un résultat relativement meilleur que celui de Kenneth Branagh, qui totalise 145 065 entrées, mais en sept jours et 50 salles.

■ ***Jour de fête*** **a bien retrouvé ses couleurs.** 13 053 entrées dans seulement 3 salles pour le film de Jacques Tati (1947), c'est un très beau succès, auquel le « ticket du siècle » n'est pas étranger.

Autre bénéficiaire de l'opération, *Le Péril jeune* a été vu par 43 044 spectateurs dans les 21 salles qui lui étaient allouées, dont plus de 16 000 entrées pour la seule journée du dimanche.

■ **Dommageable embouteillage.** Le « Ticket du siècle » a également provoqué la sortie massive de titres : pas moins de quinze nouveautés. Comme il est d'usage en pareil cas, la plupart d'entre eux sont victimes de cette *accumulation*.

Ainsi de *Kabloonak* (9 255 spectateurs dans 17 salles), du *Petit Garçon* (9 089 spectateurs dans 10 salles), de *Tous les jours dimanche* (4 194 entrées dans 8 salles), du *Roi de Paris* (3 367 entrées dans 4 salles).

■ **Du sang neuf pour** ***Un indien dans la ville*** : 94 670 entrées cette semaine (dont 38 121 le dimanche), contre 93 714 la semaine dernière, pour le succès de ce début d'année, soit un total de 668 893 en cinq semaines. Et les résultats en régions sont plus impressionnants encore.

P. M.

★ Chiffres : Le Film français.

Un avertissement sur les pièges de l'image

LA POUDRE AUX YEUX, film français de Maurice Dugowson, avec Robin Renucci, Marilyne Canto, Marc Jolivet, Emmanuelle Lepoutre. 1 h 35.

Arnold est grand reporter de télévision. Employé par une agence, il parcourt le monde et ses conflits, armé de sa caméra, de son micro, et de la certitude que ses documents peuvent contribuer à l'amélioration du sort de l'humanité. Au moment de partir pour le Sri Lanka, il est pris d'un vertige physique (un trouble de la vision, peut-être irrémédiable), auquel se mêle bientôt un vertige « existentiel » – qui suis-je ? que fais-je ? A quoi ça mène tout ça ?... Il déprime, se *cache chez lui, ment à son* employeur et à sa petite amie.

FAUX REPORTAGE

Dans un état second, confronté à l'absence d'écoute des autres, qui tous se contentent des apparences et l'enferment dans son statut de grand professionnel baroudeur et moral, il fabrique un faux reportage, en s'aidant des nouvelles techniques de l'image.

Des aventures de Patrick Poivre d'Arvor avec Fidel Castro aux fausses barbes de « La Marche du siècle », les références à *une actualité récente des médias* ne manquent pas.

Cherchant à attirer l'attention du public sur le danger de manipulation par les médias audiovisuels, Maurice Dugowson, adaptant le roman homonyme de Maurice Achard, combine le drame individuel d'un homme de terrain et les dérives qui menacent le secteur en tant que tel. Côté individuel, Robin Renucci affiche avec détermination le malaise qui envahit Arnold, mais la définition de son personnage, notamment dans ses relations avec sa compagne, souffre de ficelles psychologiques sommaires, et souvent arbitraires. Et le symbolisme appuyé de ses problèmes ophtalmologiques en*ferme l'acteur dans un inconfor*table carcan.

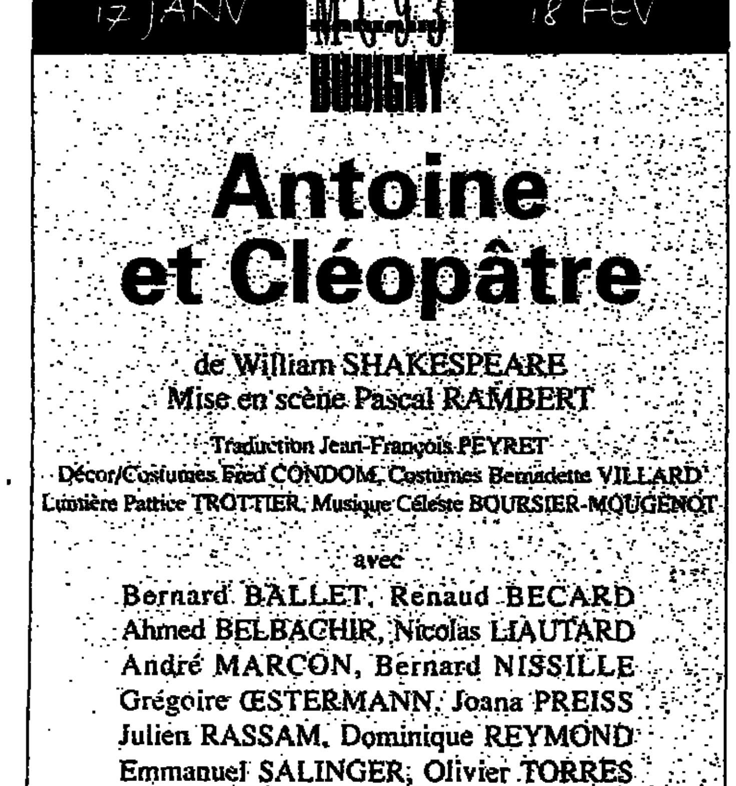
CONCEPTION SIMPLISTE

Côté généralités, on voit au début du film Arnold faire un cours à des étudiants sur les techniques de manipulation des médias. Il conclut avec un avertissement en forme de vademecum à l'usage des citoyens-téléspectateurs : *« Attention, une image peut en cacher une autre ! »* Conception simpliste, et vaguement policière, *du fonctionnement des* images, sur laquelle repose le cinéma de dénonciation auquel appartient *La Poudre aux yeux*. Comme s'il y avait la vraie image derrière la fausse, et qu'il suffisait de faire preuve de bonne foi (chez les fabricants d'images) ou de jouer les détectives (chez leurs consommateurs) pour que la vérité sorte nue et resplendissante du téléviseur.

Ce qui fait exister une image, et singulièrement une image de cinéma (puisque c'est de cela qu'il s'agit, même si le sujet concerne la télé), est malheureusement plus complexe et plus mystérieux.

Une image de cinéma exige que « quelque chose » – indicible et *qui ne se résume jamais au* « sujet » – vienne habiter l'écran. Ce mystère fait ici défaut, réduisant l'entreprise de Maurice Dugowson à l'illustration d'une thèse, sans lui apporter grand-chose en la portant au cinéma.

Jean-Michel Frodon

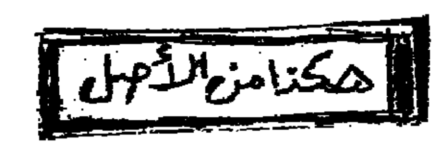






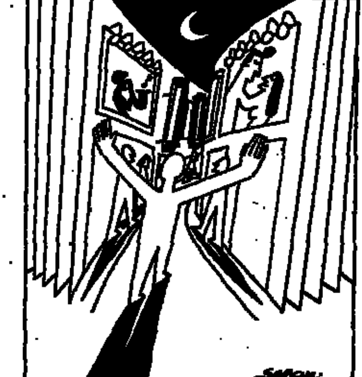
TARABADOURS
Voix occitane et arabe des troubadours
Gérard ZUCHETTO
Chant et flûtes
Fawzi AL-AIEDY
Chant, luth, hautbois
Michel ROUSSET
Piano
THEATRE DU RENARD
du 20.01 au 28.01.95
LOC 42 71 46 50 - FNAC - VIRGIN
ECOUTEZ VOIR





Mauro Gioia met Naples en scène

Le comédien chante le temps béni de la Piedigrotta, fête populaire napolitaine. Un hommage flamboyant à la capitale parthénopéenne, à ses cabarets, à ses rues.



Mauro Gioia est un grand jeune homme chic : smoking, nœud papillon, cheveux gominés. Sorti de l'Ecole des beaux-arts, fondateur d'un groupe de rock alternatif, il incarne cette nouvelle génération de Napolitains qui sont allés repêcher l'identité de leur ville dans la chanson populaire, les recettes de cuisine, ses danseurs de claquettes, ses matrones et ses banquets.

PiedigrottaGioia est un spectacle plein de merveilleux, rythmé par des chansons de crooner chantées par Gioia, auteur d'un débridé *Manifeste du futurisme chantant*, et finement mises en scène par Mario de Pace.

Alfredo Girard, un vieux monsieur qui connut Naples par ses nuits, vient y faire un numéro de claquettes.

C'est du Fellini en baie, du kitsch intelligent, du cinéma d'avant l'invention de la pellicule.

★ Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e, (M° Bastille). Tél. : 43-57-42-14. Jusqu'au 5 février, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Relâche le lundi.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Sacha Vallaeys, Motia, Marc de Lontchek, Filipok
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e, (M° Glacière). 20 h 30, le 18. Tél. : 45-89-01-60. Location Fnac. 90 F. (*)
Bevinda
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, 5e, (M° Saint-Michel). 20 h 30, les 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-29-86-51. 80 F.
Indrajit Bannerjee, Gauri Shankar Karmakar
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e, (M° Glacière). 20 h 30, le 19. Tél. : 45-89-01-60. Location Fnac. 90 F. (*)
Naka Ramiro
L'Astros, 104, av. de Clichy, 17e, (M° Brochant). 20 h 30, le 19. Tél. : 42-93-37-43.
Mario Canonge
Baiser salé, 58, rue des Lombards, 1er, (M° Châtelet). 22 heures, les 19 et 20. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F (*).
Alla
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e (M° Châtelet). 18 heures, le 20. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F. (*).
Michael Mac Donnell
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e, (M° Glacière). 20 h 30, le 20. Tél. : 45-89-01-60. Location Fnac. 100 F. (*)
Lokua Kanza
Massy. Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec, 91. 21 heures, le 20. Tél. : 69-20-57-04. 80 F.
Le Maghreb à la Cité de la musique
Cité de la Musique, 221, av. Jean-Jaurès, 19e, (M° Porte-de-Pantin). Le 20 à 20 h 30, Groupe Anouar Brahem. Le 21, à 16 h 30 : El Hadj Houcine Toulali et son ensemble. Le 21, à 20 heures : Mohamed Khaznadji et son ensemble. Le 22, à 16 h 30 : Idir. Tél. : 44-84-45-63. Location Fnac. De 100 F à 160 F (*).
Donnisulana
Polyphonies sacrées de Corse. Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile (M° Cité). 20 h 45, le 21. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F (*).
Mario Canonge, Ralph Thamar
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e, (M° Château-d'Eau). 20 heures, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F (*).
Francisco Gonzales Giraldo, Nelson Gomez
Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 6e, (M°s Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs). 20 h 30, le 21. Tél. : 45-44-72-30. Location Fnac. 120 F.
Sharmila Roy, Indrajit Banerjee
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, 13e, (M° Glacière). 18 heures, le 22. Tél. : 45-89-01-60. Location Fnac. 100 F (*).
Ashwini Bhide
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e, (M° Châtelet). 20 h 30, le 23. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 80 F.
Shimi Tavori, Ben Zehava
Olympia, 28, bd des Capucines, 8e, (M° Opéra, Madeleine). 20 h 30, le 23. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 160 F à 250 F.
(*) Ce concert bénéficie de l'opération « Achetez une place, venez à deux ».

ROCK

Taudisymphony, Kadda Chérif Hadria, Jungle Hala
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18e (M° Anvers). 18 h 30, le 18. Tél. : 44-92-45-45. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 100 F.
Joe Jackson
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e (M° Trinité). 20 h 30, le 18. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 180 F.
Hot Leather Ball, Malka Family, Mad in Paris
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18e (M° Anvers). 18 h 30, le 19. Tél. : 44-92-45-45. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 100 F.
No Man's Land
Pigall's, 77, rue Pigalle, 9e (M° Pigalle). 20 h 30, le 20. Tél. : 46-27-82-82. 50 F.
Eleventh Dream Day, The Sea & Cake, Tortoise
Rex Club, 5, bd Poissonnière, 2e (M° Bonne-Nouvelle). 23 heures, le 20. Tél. : 42-36-83-98. 70 F.
Rosemary's Babies, Fly and the Tox
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e (M° Sentier). 20 heures, les 18, 19, 20 et 21. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.
Paul Personne
Evry. Arènes, Centre commercial d'Evry II, 91. 20 heures, le 24. Location Fnac. 130 F.
Blonde Amer
Ris-Orangis. Le Plan, avenue de l'Aunette, 91. 20 h 30, le 20. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 70 F.

CHANSON

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Jacques Higelin
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, 9e (M° Porte-de-Bercy). 20 h 30, le 18. Tél. : 40-02-60-02. 150 F.

Bill Deraime
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e (M° Trinité). 20 h 30, les 24, 25, 26, 27 et 28 ; 17 heures, le 29. Tél. : 49-95-99-99. Location Fnac. De 110 F à 150 F.

Anne Sylvestre
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand. Jusqu'au 5 février ; du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. 110 F et 150 F. Egalement à la Potinière, jusqu'au 22 janvier, à 19 heures : Marie-Claire Seguin. 90 F. Tél. : 42-61-44-16.

Charles Aznavour
Aulnay-sous-Bois. Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France, 93. 21 heures, le 18. Tél. : 48-68-00-22. 200 F.

Philippe Léotard
Argenteuil. Cinéma Galilée, 3, rue de l'Abbé-Fleury, 95. 21 heures, le 20. Tél. : 39-61-25-29. 100 F.

Chanson plus bifluorée
Chatou. Centre Jacques-Catinat, 3, place Maurice-Berteaux, 78. 20 h 45, le 21. Tél. : 34-80-46-00. 140 F.

Enzo Enzo, Kent
Tremblay-en-France. Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93. 21 heures, le 21. Tél. : 49-63-70-58. 120 F.

Louis Arti, El Halia
Bobigny. Maison de la culture, boulevard Lénine. Jusqu'au 5 février. 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Relâche le lundi. Tél. : 48-30-60-56. De 95 à 130 F.

Sélections mode d'emploi

● **Lundi (daté mardi) :** musique classique, danse et cinéma à Paris et en Ile-de-France.
● **Mardi :** théâtre et cinéma à Paris et en Ile-de-France.
● **Mercredi :** jazz, rock, chanson, musique du monde à Paris et en Ile-de-France.
● **Jeudi :** arts et cinéma à Paris et en Ile-de-France.
● **Vendredi :** musiques toutes disciplines confondues, théâtre et art en régions.
● **Samedi :** cinéma à Paris et en Ile-de-France.

JAZZ

Une sélection des concerts de jazz, de rock, de chanson et de musique du monde à Paris et en Ile-de-France

PARIS-ILE-DE-FRANCE

Belmondo Quintet
Sunset. 22 heures, les 18 et 19.
Michel Graillier Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er (M° Châtelet). 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 40-26-46-60. 80 F. (*)
Cap'tain
Baiser salé. 22 heures, le 18. (*)
Cheri B
Baiser salé. 22 heures, le 23.
Daniel Mille Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, 1er (M° Châtelet). 22 heures, le 24. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
François Cotinaud Quartet
Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e (M° Chevaleret). 20 h 30, les 18, 19 et 20. (*). Tél. : 45-84-72-00. 100 F. Et au Sunset, 60, rue des Lombards, 1er (M° Châtelet). 22 heures, le 24. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.
Screamin'Jay Hawkins
Carte blanche à Martial Solal
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (M° Passy), 17 heures, le 22. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.
Michel Portal, Richard Galliano, Daniel Humair
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e (M° Château-d'Eau). 20 h 30, le 22. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F. (*)
Henri Texier Azur Quartet
Cergy-Pontoise. Théâtre des Arts, place des Arts, 95 (RER Cergy-Préfecture). 20 h 30, le 20. Tél. : 34-20-14-14. 100 F.
Clark Terry Quartet
Chessy. Manhattan Jazz Club, Hotel New York Eurodisney, 77 (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 22 heures, le 20. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Michel Sarbady Trio
Chessy. Manhattan Jazz Club, Hotel New York Eurodisney, 77 (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, les 18 et 19. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Eric Watson Trio
Montreuil. Instants chavirés. 20 h 30, le 18.
Bruniferd
Montreuil. Instants chavirés. 20 h 30, le 19.
Jean-François Canapé Trio
Montreuil. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 (M° Robespierre). 20 h 30, le 24. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Steve Coleman and Metrics
Villejuif. Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin, 94 (M° Paul-Vaillant-Couturier). 20 h 30, le 21. Tél. : 46-87-31-31. Location Fnac. 85 F et 115 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Eric Watson Trio
Eric Watson laisse s'épanouir sa fougue violente et lyrique au piano. Il présente un nouveau trio avec Claude Tchamitchian (contrebasse) et Bill Elgart (batterie).
Montreuil. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 (M° Robespierre). 20 h 30, le 18. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Joe Henderson
Le saxophoniste Joe Henderson, combinaison tranquille et épanouie de Coltrane et Rollins, en invité soliste et arrangeur du Danish Radio Big Band, formation d'une vingtaine d'instrumentistes danois.
Auditorium des Halles, Forum des Halles, (M° et RER Les Halles). 20 h 30, le 18. Tél. : 42-36-13-90. 120 F. (*)
François Cotinaud Quartet.
Après deux cuivres (Enrico Rava et Glenn Ferris), le saxophoniste François Cotinaud ajoute à son quartette régulier le violon de Bruno Girard et le violoncelle de Denis Van Hecke (sauf le 20). Le quartette jouera aussi au Sunset le 24.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13e (M° Chevaleret). 20 h 30, les 18, 19 et 20. Tél. : 45-84-72-00. 100 F. (*)
Le Festival Pablo Casals de Prades pour trois soirs à Paris
Créé en 1951, à l'instigation du violoniste russo-américain Alexander Schneider, le Festival Pablo Casals a vu défiler les musiciens les plus vrais du siècle.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (M° Alma-Marceau), 20 h 30, le 18, soirée Brahms. Le 20, soirée Beethoven. Le 21, soirée Mozart. Tél. : 49-52-50-50. Location FNAC. De 100 F à 290 F. Avec Régis Pasquier, Jean-Jacques Kantorow (violon), Alexander Rudin, Alain Meunier (violoncelle), Bruno Pasquier, Vladimir Mendelssohn (alto), Jean-Claude Pennetier (piano) et les solistes du Festival de Prades. (*).

(*) Ce concert bénéficie de l'opération « Achetez une place, venez à deux ».

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

Descente a Paradise
Film américain de George Gallo
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
Highlander 3
Film américain d'Andy Morahan
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, • (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, • (36-68-43-47).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, • (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
La Poudre aux yeux
Film français de Maurice Dugowson
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, • (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
Poussières de vie
Film de France-Hongkong-Algérie, de Rachid Bouchareb
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, • (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
Rosine
Film français de Christine Carrière
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, • (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, • (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).



SÉLECTION

Bab el-Oued City
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).
Délits flagrants
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).
L'Enfant lion
de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).
Entretien avec un vampire (*)
de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt, Antonio Banderas, Stephen Rea, Christian Slater.
Américain (2 h).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
Farinelli
de Gérard Corbiau, avec Stefano Dionisi, Enrico Lo Verso, Elsa Zylberstein, Caroline Cellier, Joroen Krabbe, la voix d'Erek Lee Ragin.
Franco-belge-italien (1 h 56).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
Le Fils préféré
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
Frankenstein (*)
de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
Go Fish
de Rose Troche, avec V. S. Brodie, Guinevere Turner, T. Wendy McMillan, Migdalia Menendez, Anastasia Sharp.
Américain, noir et blanc (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
Kaspar Hauser
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czyplonka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
Léon (*)
de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
Lou n'a pas dit non
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).
Le Péril jeune
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
Petits Arrangements avec les morts
de Pascale Perran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
Le Roi lion
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
Sofie
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
Swoon (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
Un Indien dans la ville
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
Veillées d'armes
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
Wallace et Gromit
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).
Zéro Patience (*)
de John Greyson, avec John Robinson, Normand Fauteux, Dianne Heatherington, Richardo Keens-Douglas.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

REPRISES

Family Viewing
d'Atom Egoyan, avec David Hemblen, Aidan Tierney, Gabrielle Rose, Arsinée Khanjian, Selma Keklikian, Jeanne Sabourin.
Canadien, 1987 (1 h 26).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).
Fenêtre sur cour
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Thelma Ritter, Raymond Burt.
Américain, 1954 (1 h 50).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
Jour de fête
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, handicapés, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (38-68-45-47).

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié par le Monde depuis janvier 1990. Le Monde met à votre disposition deux services sur Minitel, avec plus de 200.000 textes en ligne.

36 17 LMDOC
recherche par thème, rubrique, pays, auteur, etc...

36 29 04 56
lecture en texte intégral

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

Le duo Roland-Larqué commente son 500e match

Les commentateurs du football sur TF 1 sont enthousiastes, compétents, chauvins et fiers de l'être. Leur devise : puisqu'on ne peut plaire à tout le monde, il faut plaire au plus grand nombre

ILS SONT notre « Titi » et notre « Jean-Mimi » : depuis quinze ans, le couple télévisuel formé par Thierry Roland et Jean-Michel Larqué est devenu propriété nationale, presque monument historique. Après quelques mois de ménage à trois, fin 1979 (avec Bernard Père), le duo a pris pension sur TF 1, le 5 mars 1980, lors de la rencontre de coupe d'Europe Saint-Etienne-Mönchengladbach.

Avant de se lier pour un si long bail, les deux hommes s'étaient fréquentés *« pendant au moins dix ans »* sur les terrains de football. Jean-Michel Larqué, capitaine des « Verts », commandait les Stéphanois. Installé dans les tribunes de presse, Thierry Roland chantait les louanges du meilleur club français de l'époque.

Sachant que le footballeur songeait à une reconversion dans le journalisme, Raymond Castans, alors directeur de RTL, souffla l'idée d'*« essayer Larqué »* à Robert Chapatte, qui dirigeait le service des sports de la Une. Le rugby avait inauguré cette formule, associant un journaliste à un consultant, ancien sportif en général. Cela avait donné le fameux tandem Roger Couderc-Pierre Albaladéjo. Mais le football n'avait pas encore recouru à cette pratique.

Les débuts ont été difficiles. *« Je servais de tronc d'arbre, de point d'ancrage*, se souvient Thierry Roland. *Un coup avec Bernard Père, un coup avec Jean-Michel Larqué. »* Quand TF 1 a choisi Larqué, Bernard Père lui en a voulu. *« Je crois qu'il m'en veut encore... »*

Le duo constitué, les rôles ont été distribués une fois pour toutes : l'un (Thierry Roland) faisait le descriptif et l'autre (Jean-Michel Larqué) apportait la note technique. Pour leur premier match, les deux hommes ont écouté Robert Chapatte : *« Il nous avait dit : vous êtes deux copains qui regardent un match à la télévision et qui discutent de ce qu'ils voient. On a suivi ce conseil, mais en se vouvoyant pour ne pas exclure les téléspectateurs »*, indique Jean-Michel Larqué.

Assénés depuis quinze ans, leurs aphorismes sont passés dans le langage quotidien

Plus que des confrères, ce sont effectivement deux amis installés *« dans le poste »* : *« Nous nous sommes tout de suite bien entendus, dans et hors du travail. Pas une altercation en quinze ans »*, assure Thierry Roland. Ils partent *« du principe qu'on ne peut pas plaire à tout le monde, mais au plus grand nombre »*. Les aphorismes du couple sont devenus parties intégrantes des matchs : un commentaire réussi comprend son inévitable lot de *« Il n'a pas fait le voyage pour rien »*, ou *« Ces deux-là ne passeront pas leurs vacances ensemble »*. Des propos bien sentis, auxquels Jean-Michel Larqué répond comme en écho son désormais célèbre : *« Tout à fait Thierry. »*

Ce credo, couplé au *« chauvinisme »* de Thierry Roland, lorsqu'un club français ou l'équipe de France est à l'affiche, leur a rapidement valu une réputation de *« beaufs »*. Une étiquette assumée et revendiquée : *« Nous sommes des beaufs, mais des beaufs classe »*. Cette absence de complexes part aussi du constat que, en quinze ans, les autres chaînes, à l'exception de Canal Plus, n'ont pas su ou pu installer de véritable concurrence.

Les deux *« Titis franchouillards »* ont réussi à composer un savant cocktail associant, selon les matchs, chauvinisme, compétence et enthousiasme : *« Chauvins ? Lorsqu'on commente un match avec une équipe française, le public ne comprendrait pas que nous ne prenions pas parti en sa faveur. »* Si leur union est sans nuage, ils avouent *« n'avoir pas été très bons »* pendant la Coupe du monde en Italie, en 1990.

Thierry Roland, lui, semble avoir été plus affecté par la mauvaise interprétation de certains de ses commentaires. Comme ceux sur Ali Bennaceur, arbitre tunisien du match Angleterre-Argentine (Coupe du monde de 1986) : *« On m'a taxé de raciste, alors que c'était loin de ma pensée. L'ambassadeur de Tunisie m'a téléphoné. Je lui ai rétorqué que l'arbitre n'était pas nul parce que Tunisien, ou Tunisien parce que nul. Mais qu'il était nul. Et je le maintiens. »*

POURQUOI C'EST TOUJOURS À MOI DE DIRE "TOUT À FAIT THIERRY" ?!

Aux satisfactions du ballon rond, Thierry Roland aimerait ajouter la reconnaissance de ses pairs. Un Sept d'or ne déplairait pas au président du Variétés club de France, qui regroupe d'anciennes vedettes du football et du showbiz. *« Je suis comme PPDA, je n'ai jamais eu le Sept d'or. Chaque année, je suis nominé. Et chaque année, je suis chocolat. »* A l'ingratitude de la profession, Thierry Roland oppose toutefois les nombreuses offres qui lui ont été faites : *« J'ai dû être le premier que Charles Biétry* (directeur des sports de la chaîne cryptée) *a contacté pour aller sur Canal Plus, en 1984. Je me suis dégonflé. J'avais peur d'être sous-employé. »* La proposition a été renouvelée en juin 1994 mais a tourné court. Et, aujourd'hui, Thierry Roland convient ne plus vouloir changer de chaîne. Il avoue être désenchanté par le service public, son ancienne maison, dont il a été *« viré en 68 »* : *« Il n'y a pas longtemps, Jean-Luc Delarue m'a invité à participer à son émission sur France 2. Je me suis retrouvé dans une émission du service public... C'était d'une tristesse. J'étais presque content à la fin. »*

Guy Dutheil

■ **CALEMBOURS** : Les jeux de mots et l'humour vont être à l'honneur sur l'antenne de France-Culture, du lundi 23 au vendredi 27 janvier, puisque cette radio doit consacrer une émission quotidienne à Bobby Lapointe. Dans « Le jeu de l'ouïe », diffusé entre 11 h 20 et 11 h 30, la voix du comédien et chanteur va faire résonner des expressions devenues célèbres comme : *« Avanie et framboise »* ou l'*« Hélicon »*, qui ont fait rire des générations de potaches dans les années 60, avant sa disparition en 1972.

■ **GRILLE** : La station France 3 de Paris, Ile-de-France, Centre a modifié ses programmes depuis le début de la nouvelle année. Le magazine de la mi-journée, « Midi-Pile », présenté par Bernard Pradinaud, aborde chaque jour un thème particulier comme la santé, les enfants ou les loisirs. Le samedi, un magazine hebdomadaire de conseils et de défense des usagers est proposé à midi. Il précède l'émission « Témoins », qui associe *Le Monde* et France 3, dont le rendez-vous avec les personnalités politiques de la région parisienne est maintenant programmé de 13 h à 13 h 30.

■ **INVITÉS** : Christophe Dechavanne recevra dans « Coucou », sa nouvelle émission quotidienne sur TF 1 à 18 h 50, Michel Serrault, mardi 31 janvier et non Martin Lamotte, comme l'avait annoncé la chaîne précédemment. Patrick Timsit sera l'invité de la première émission lundi 30 janvier pour la sortie de son livre *Fallait pas l'ouvrir* (Albin Michel), condensé de ses meilleurs sketches, et le comédien Michel Serrault le mardi 31 pour la sortie d'un livre entretien de Jean-Louis Remilleux intitulé *Le Cri de la carotte*. Suivront, le mercredi 1er février, le chanteur Renaud pour la sortie de son album *A la belle de mai*, la chanteuse Liane Foly le jeudi 2 février pour la sortie de son album *live* et le fantaisiste Courtemanche le vendredi 3 février pour son spectacle au Grand Rex.

MERCREDI 18 JANVIER

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
Salut les Musclés ; Le Ranch de l'escroc ; Drôle de vie ; Harry et les Henderson ; Ricky ou la belle vie ; Arnold et Willy ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.00).
19.55 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
Match amical en direct d'Utrecht : Pays-Bas-France ; à 21.30, mi-temps ; La Minute hippique et la Météo, à 21 45, 2e mi-temps.

22.40 Magazine : Grands Reportages.
Onze Etats américains comptent trente-trois mineurs condamnés à mort. Témoignages d'adolescents criminels, de familles et d'hommes de loi. Par Folke Ryden.
23.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Gian Carlo Zanni (Apple).
0.10 Série : L'Entrepôt du diable.
1.05 Journal et Météo.
1.20 Série : Peter Ströhm.
2.10 TF 1 nuit (et à 3.10, 3.45, 4.35).
2.20 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et à 3.55) ; 3.20, Côté cœur ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.45 Cinéma : La Rose et la Flèche. ■ ■
Film britannique de Richard Lester (1976). Avec Sean Connery, Audrey Hepburn, Robert Shaw.
15.30 Chalu Maureen.
Vipers, Mémoires d'un voleur ; Chipangali ; Quoi de neuf docteur ? ; Des souris à la maison blanche ; TV 101.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.45 Que le meilleur gagne (et à 3.15).
19.15 Studio Gabriel (et à 19.25).
19.20 Flash d'informations.
19.50 Résumé de l'America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : Aime-toi toujours.
De Michael Perrotta.

22.30 Magazine : Bas les masques.
Je suis aveugle.
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit.
Les 50 ans du « Monde ». Invités : André Fontaine, Jean-Marie Colombani, Edwy Plenel, Michel Cournot, Bertrand Poirot-Delpech, Josyane Savigneau, Plantu, Laurent Greilsamer.
1.30 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Le Condamné ; 1.50 Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.15, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.45, Dessin animé (et à 5.50) ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.40, Voltigeur du Mont-Blanc ; 4.55, Outremers (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Téléfilm : ABC contre Poirot.
De Clive Exton d'après Agatha Christie.
14.55 Série : La croisière s'amuse.
15.45 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums.
Denver ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Milton's Marilyn, de Milton L. Greene.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
La libération des camps de concentration à l'occasion de la commémoration de la libération d'Auschwitz, le 27 janvier 1945. Invités : Jorge Semprun, Denise Holstein, Marie-Jo Chombart de Lowe, Raphaël Esrail, Ivan Alexandrovitch Sorokopoud, Annette Wieviorka. Reportages : La résistance à Auschwitz, de J.-C. Deniau ; Le Kibboutz de la Shoah, de Philippe Borrel.
22.30 Météo et Journal.

22.55 Documentaire : Un siècle d'écrivains.
François Mauriac, d'Olivier Guiton et Jérôme Prieur.
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents.
La Hague, le nucléaire au quotidien, de Paule Zajdermann (rediff.).
0.40 Musique : Cadran lunaire.
Sonate pour cordes nº 1, de Rossini, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. F.-X. Bilger (20 min).

M 6

13.25 M 6 Kid.
Kidimot : sapin ; Kid découverte : la montagne. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Barnyard Commando ; Rahan.
16.00 Magazine : Méga 6.
Blood shoot ; Loadstar ; Warlock ; Superstar Soccer ; BC Kids ; Chaos Control ; Pizza Tycoon ; Bliker Mice from Mars ; Corps Killer ; Donkey Kong.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et à 0.40, 5.15).
Tonton David ; Portishead ; Shane McGowan.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Le geste verre : une bouteille sur deux.

20.45 Téléfilm : La Fureur des hommes.
De Joseph Sargent. En 1944, dans le Colorado, un vieil avocat endetté doit prendre la défense d'un prisonnier allemand accusé de meurtre. Après avoir prouvé son innocence l'affaire se complique...

22.35 Téléfilm : Main pleine.
De Laurent Heynemann, avec Gérard Darmon, Christine Pascal.
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions.
Jazz 6 ; 3.25, Sports et découverte (5) ; 4.20, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Le Monde effrayant des perce-oreilles.
De Martin Hughes-Games.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Secte de Wacco.
De Dick Lowry, avec Tim Daly, Dan Lauria.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Football américain.
Match de championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche.
Robinson Sucroe.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
Spécial Béatrice Dalle à New-York.

21.00 Cinéma : Montparnasse Pondichéry. ■
Film français d'Yves Robert (1993).
22.40 Flash d'informations.

22.50 Cinéma : Mo'Money. □
Film américain de Peter McDonald (1992, v.o.).
0.15 Documentaire : Guy Debord, son art et son temps.
De Brigitte Cornand.
1.15 Cinéma : La Société du spectacle. ■ ■
Film français de Guy Debord (1973).
2.40 Documentaire : Réfutation de tous les jugements tant élogieux qu'hostiles qui ont été jusqu'ici portés sur le film « La Société du spectacle ».
De Guy Debord (22 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Les Bas-fonds. ■ ■
Film français de Jean Renoir (1936). Avec Louis Jouvet, Jean Gabin, Suzy Prim (N.).
16.00 Les Ecrans du savoir.
Au fil des jours, Inventer demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; Ça bouge ; Rintintin : Education of Caporal Rusty (v.o.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Forêts du monde.
Des forêts pour l'éternité.
18.30 Le Monde des animaux.
Comment les animaux apprennent-ils ?

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Au royaume de l'ours rouge.
2. Les courts étés de la toundra, de Petra Regent.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor. Entretien avec Arno Peters (2).
Arno Peters, cartographe, est avant tout un historien.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Les Mercredis de l'Histoire.
Présenté par Alexandre Adler. Vittorio Mussolini, cinéma et fascisme, documentaire de Jean-Christophe Rosé.

21.45 Documentaire : Partir et venir.
Le Nederlands Dans Theater 3, de Wilbert Bank.
22.40 Musique : Le Concerto pour piano nº 1 en mi mineur.
De Frédéric Chopin, par Janusz Olejniczak, piano, et la Sinfonietta Cracovia, dir. Jerzy Katlewicz. *Concert enregistré et filmé par Rodney* Greenberg à l'ancien opéra de Francfort fin avril 1994.
23.25 Téléfilm : Chopin, images d'une séparation.
De Klaus Kirschner, avec Stephan Wolf-Schönburg (115 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.45). 19.00 Paris lumières. Invité : Jean-Charles Tacchella. 19.25 La Météo des cinq continents (et 20.55 min). 19.30 Journal de la RTBF. *En direct. 20.00 Temps présent.* Rediff. de la TSR. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 L'Affaire Seznec. Téléfilm français d'Yves Boisset (1/2), avec Christophe Malavoy, Nathalie Roussel, Jean Yanne. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 13 janvier. Spécial Woody Allen. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Planète océan. De Peter Butt.7. Médecine océane. 20.35 Igor. De *Jean-François Galotte. (Lire notre article p. 19.)* 21.25 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. La trêve (50 min). 22.15 L'Effet de serre en question. D'Hilary Lawson. 23.10 L'Epopée du rail. De Peter Crimsdale et Peter Bate. 3. Le chemin du pouvoir. 0.00 Portes disparus. De Daniel Roussel et Jean-Yves Cauchard. 0.55 ▶ Nylons Blues. De Françoise Levie (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.15). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 22.50). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Russel Malone. Concert enregistré au Festival de jazz à Vienne en 1994. 21.00 Paris modes. La mode c'est aussi la photographie. Voyage dans l'univers de Dominique Isserman. 21.50 Pierre Palmade. Enregistré au Palais des glaces en 1990. 23.30 Paula Abdul. Concert. Under My Spell. 0.35 King Sunny Ade. Concert enregistré au Hollywood Palace en 1990 *(60 min).*

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. Invité : Roland Moreno, inventeur de la carte à puce. 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Océane. Etrange rencontre (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.15 Série : Star Trek. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. 22.40 Série : *Au nom de la loi. 23.05 T'as pas une idée ?* 0.05 Série : Dream On. 0.35 Série : New York Police Blues. (50 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO, Alerte dans l'espace (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney. 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20 30 MCM Mag. 21.00 Radio Mag. Dossier de la semaine : Comment réalise-t-on les sondages Médiamétrie ? 21.30 MCM Rock Legends. Bon Jovi. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (65 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2 (et 21.30). 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. *23.00 The Report (15 min). 23.45 3 From 1.* 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. Le magazine de la boxe 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. Les temps forts de la journée. 23.00 Motors. 0.00 Equitation. Coupe du monde. Le point sur la ligue d'Australie. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Le Cabinet du Dr Caligari. □ Film américain de Roger Kay (1962, N.). 20.30 Le Détective du bon dieu. ■ ■ Film britannique de Robert Hamer (1954, N., v.o.). 22.00 ▶ La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. ■ ■ Film muet français de Marc de Gastyne (1929, N.) (125 min).

CINÉ CINÉMAS 19.05 Le Crime d'amour. ■ Film français de Guy Gilles (1981). 20.30 Fixing the Shadow. ■ Film américain de Larry Ferguson (1992). 22.10 La Semaine du sphinx. ■ ■ Film italien de Daniele Luchetti (1991, v.o.).

RADIO

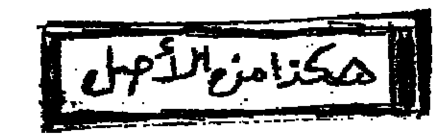
FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Marthe Robert (La Traversée littéraire). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 3. Les formes et le langage. *Avec Marina Yaguello. 20.00 Le Rythme* et la Raison. Une génération entre deux feux : Les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 3. Les fantômes du hasard. 20.30 Antipodes. Maroc. Avec Claude Meillassoux, Mohamed Kacimi et Leila Sebbar. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. Cinémathèques : La Cinémathèque royale de Belgique. *Avec Luc Ponette, Agnès Varda,* André Delvaux, Marc Didden, Chantal Ackerman, Gabrielle Claes et Dimitri Balachoff. 0.05 Du jour au lendemain. Bertrand Hell (le Sang noir). 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (3).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Janine Reiss, chef de chant. 20.00 Concert. En hommage à Catherine Collard (donné le 22 octobre 1994 à la salle Olivier Messiaen de Radio France) : Scènes d'enfants op. 15, de Schumann, Jean-Claude Pennetier, piano ; Sonate pour violon et piano nº 6 op. 30 nº 1, de Beethoven, Régis Pasquier, violon, Anne Queffélec, piano ; Sonate pour violoncelle et piano nº 1 op. 38, de Brahms, Sonia Wieder-Atherton, violoncelle, Jean-Claude Pennetier, piano ; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy, Philippe Bernold, flûte, Bruno Pasquier, alto, Frédérique Cambreling, *harpe ; La Cathédrale engloutie*, de Debussy, Anne Brillant, piano ; Quintette pour piano et cordes, de Franck, par Emmanuel Strosser, piano, et le Quatuor Parisi. 23.05 Ainsi la nuit. Siegfried-Idyll pour treize instruments, de Wagner, par les Membres de l'Orchestre de Toronto, dir. Glenn Gould ; Sonate pour piano nº 22 op. 54, de Beethoven, Alfred Brendel, piano ; Am Grabe Richard Wagners, de Liszt, par l'Ensemble de concert de Salzbourg, dir. Peter Lücker. 0.05 *Jazz vivant.* Wallace Roney avec Antoine Roney, Gil Goldstein, Geri Allen, Clarence Seay et Eric Allen, au Club de Vienne et au Palais des congrès de Clermont-Ferrand.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Présidentielle » : Et si Barre y allait ? », (« Objections »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*



La confiance des Français dans leurs médias augmente

L'enquête réalisée par la Sofrès, pour *La Croix-L'Événement* et *Télérama*, révèle que journaux, radios et télévisions retrouvent leur crédibilité auprès du public.

LA REMONTÉE est spectaculaire : les médias ont reconquis la confiance des Français, en 1994. La télévision – descendue aux enfers entre 1992 et 1993 – retrouve elle-même une part de sa crédibilité en gagnant 11 points.

Les journaux sortent également du « rouge » en réalisant leur meilleur score depuis 1988 : 56 % des Français considèrent, cette année, que la presse écrite rend correctement compte de l'actualité (contre 45 % en 1993). Surtout, la presse confirme son succès auprès des jeunes (63 % chez les 18-24 ans) qui, comme en 1993, la jugent plus crédible que la télévision.

La radio, quant à elle, obtient sa meilleure note de confiance depuis 1987 : elle reconquiert 9 points et reste, selon ce sondage, le média le plus « *sûr* ».

Autre fait marquant de l'enquête : les Français n'ont jamais manifesté autant d'intérêt pour leurs médias puisque leur besoin d'informations atteint les 77 %. Un résultat qu'illustre l'explosion de France-Info (19 % de confiance, soit plus 5 points) qui talonne donc RTL (toujours première, avec 21 %), mais dépasse France-Inter (16 %) et Europe 1 (13 %).

A quelle chaîne les téléspectateurs font-ils d'abord confiance ? 41 % plébiscitent TF 1, 27 % France 2 et 13 % France 3. Arte et M 6 améliorent leurs scores, en recueillant chacune 4 %. La Une se redresse nettement auprès des 18-24 ans, qui lui accordent 42 % de confiance (contre 38 % en 1993), tandis que France 2 enregistre le phénomène inverse, avec 23 % de jeunes seulement qui admettent lui faire confiance (contre 32 % en 1993). L'« affaire Paul Amar » et celle de l'oreillette, dont se serait servi Jean-Pierre Elkabbach pour dicter ses questions aux présentateurs de la Deux, pourraient figurer parmi les explications. M 6 réalise ses meilleurs scores auprès des 18-34 ans, des employés et des bacheliers ; Arte auprès des cadres, des professions intellectuelles et les diplômés de l'enseignement supérieur.

> Jean-Louis Missika : « Le doute ne porte plus sur l'exactitude de l'information, mais sur ses conséquences. »

Les médias semblent donc s'être remis du discrédit qui s'était abattu sur eux à la suite de nombreux dérapages (Timisoara, la guerre du Golfe, etc.) Devait-on encore faire confiance à l'image ? Ne devait-on pas privilégier le recul et l'analyse à l'information prise sur le vif ? Autant de questions que se posaient les Français, et qui avaient particulièrement nui au petit écran. Mais les préoccupations des téléspectateurs et des auditeurs ont changé : 1994 a été marquée par les « affaires », le secret de l'instruction, la vie privée des hommes politiques. Comme le remarque Jean-Louis Missika, président de la Sofrès : « *Le doute ne porte plus sur l'exactitude de l'information, mais sur ses conséquences.* »

Toutefois, les Français continuent d'avoir une image négative de ceux qui les informent... Comme en 1993, 55 % d'entre eux considèrent, en 1994, que les journalistes ne sont pas indépendants des pressions des partis politiques et 57 % estiment qu'ils sont sensibles à celles de l'argent.

Parmi les qualificatifs qui paraissent le mieux décrire l'attitude des journalistes envers le pouvoir, c'est « *acharnés* » qui arrive en tête avec 39 %, devant « *compétents* » (31 %), « *complaisants* » (27 %), « *complices* » (25 %), « *arrogants* » (23 %), « *objectifs* » (22 %), « *sévères* » (18 %), « *rigoureux* » (13 %), « *détachés* » (7 %), « *serviles* » (6 %).

Si leur compétence est plutôt reconnue, les journalistes demeurent pourtant suspects aux yeux des Français. Une suspicion qu'Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France, analyse par « *une certaine superficialité* » dont font preuve les gens de presse : « *On nous reproche, avec raison, de sortir une affaire, de la rendre très complexe avant de la laisser tomber au profit d'une actualité plus brûlante, sans apporter les conclusions que le public est en droit d'attendre.* »

Dans l'affaire de l'OM-Valenciennes, par exemple, 55 % des personnes interrogées estiment que les journalistes ont mal fait leur travail tandis que 57 % d'entre elles jugent que les magistrats ont eu tort « *de communiquer aux médias l'état d'avancement du dossier* ».

Soucieux du suivi des affaires, les Français le sont aussi sur leurs conséquences : 53 % des personnes interrogées pensent que les médias portent atteinte aux libertés fondamentales et aux droits des personnes mises en cause dans les affaires judiciaires. Mais, pour 33 %, ils permettent « *une plus grande transparence de notre démocratie* ».

Sur ce point, un net clivage apparaît entre hommes et femmes : les premiers attendent des médias qu'ils « *donnent des informations auxquelles les citoyens ont droit* », alors que 64 % des téléspectatrices et des auditrices éprouvent le sentiment que « *les médias portent atteinte au respect auquel les hommes politiques ont droit* ». Enfin, une constante de ce sondage, au fil des ans : les Français sont majoritairement (62 %) pour le respect de la vie privée des hommes politiques par les médias...

Véronique Cauhapé

★ Sondage réalisé pour *La Croix* et *Télérama*, du 26 au 28 décembre 1994, auprès d'un échantillon national de mille personnes, représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus, interrogées en face-à-face à domicile par la Sofrès.

Zen

par Daniel Schneidermann

Du tremblement de terre japonais, que pouvait-on dire ? Les autoroutes effondrées, les centaines de sinistrés dormant sur les parkings, la colère des eaux et des flammes : ces spectacles se suffisaient. Mais comme il faut bien tout de même habiller les images de paroles, on parla. Ce tremblement de terre, l'avait-on remarqué ?, s'était produit un an jour pour jour – « *presque heure pour heure* », précisa quelqu'un – après celui de Los Angeles. Et s'il avait eu lieu deux heures plus tard ? C'eût été bien pire. On proféra aussi quelques perles : « *Ce soir, les Japonais retrouvent une tranquillité un peu zen* », risqua, en direct sur TF 1, un journaliste suisse.

Dans cet amoncellement de gravats et de malheurs, les images habituelles des jours ordinaires furent réduites au strict nécessaire, en fin de journal. Et si la terre avait tremblé le lendemain, jour de « la » déclaration de M. Balladur ? Quel journal eût osé reléguer ce prodigieux événement après les nouvelles du Japon, même cataclysmiques ? Pour le coup, les rédactions eussent été bien peu « zen ».

Dieu merci, on n'avait ce soir-là « que » les suites du procès de Furiani, et les adieux à l'Europe de François Mitterrand. L'un et l'autre subirent donc une légère compression. La cérémonie de Strasbourg, d'ailleurs, traitée en fin de journal, se fût aisément résumée à deux mots, mais quels mots : « *Le nationalisme, c'est la guerre !* », lança le vieil homme, comme un testament, à la face de l'incertaine Europe. L'avertissement fut jeté comme en un dernier souffle, comme si toutes les ressources de la rhétorique et de la ruse n'étaient plus d'aucun secours, comme s'il fallait que l'essentiel se résumât décidément en deux mots. Retourné sur son siège pour ne pas perdre une miette, Jacques Delors applaudissait.

Dans les couloirs du même Parlement de Strasbourg, devant un décor de drapeaux toilés, on dégringola de haut. Au 20 Heures de TF 1, Jack Lang patientait en duplex. « *Etes-vous candidat ?* », lui demanda PPDA. L'ancien ministre se lança dans un long préambule, façon Jacques Delors à « 7 sur 7 ». Mais PPDA n'avait pas la patience d'Anne Sinclair. Le Japon ayant dévoré tout le journal, le temps pressait. « *Vous n'avez pas répondu à ma question* », s'impatienta le présentateur. Enfin, Jack regarda la France dans les yeux. Oui, il sera candidat, sauf si. Sauf si quoi ? On avait déjà zappé.

Une heure plus tôt, au 19-20 de France 3, le camarade de Bernard Tapie, Jean-François Hory, pérorait devant le même décor étoilé. On vit soudain deux mains se poser doucement sur sa hanche et sur son épaule. Qui pouvait bien oser poser les mains sur un homme parlant en direct à la télévision ? Lang ? Tapie ? Enervé, Hory retira les mains, dévoilant du même coup l'identité de leur propriétaire : c'était Bruno Gollnisch, député du Front National, dont on aperçut le visage hilare. « *Tout ça fait moins de voix que Le Pen* », répéta-t-il plusieurs fois. Et il tourna les talons, très zen, son devoir de piraterie accompli.

JEUDI 19 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.10 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.30 Série : Superboy.
17.00 Club Dorothée. *Arnold et Willy ; Parker Lewis ; Clip ; Jeux.*
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut. Police des viols, de Caroline Huppert. *Encore un viol. Un masque noir...*
22.30 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges.
23.45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Le Lion et la licorne, de Ray Austin.
0.45 Journal et Météo.
0.55 Série : Racket.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.50, 4.30).
1.55 Programmes de nuit. *Histoires naturelles* (et à 4.00) ; 3.00, La Pirogue ; 4.40, Musique ; 5.10, Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.45 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
19.15 Studio Gabriel.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Résumé de l'America's Cup.
19.59 Journal, Météo et Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. A bout de souffle, Miss ethnique, Les filles de San-Diego.
22.55 Cinéma : Delicatessen. ■■ Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (1990).
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit. Invités : Noémie Lvovsky, réalisatrice ; Wladyslaw Znorko, metteur en scène ; Philippe Collin, réalisateur et André Scala, scénariste ; Pierre Osmo et *Anne-Dominique Balmes* ; Eric Duychkaerts, écrivain ; Musique : Sylvie Vartan.
2.00 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.30, Bas les masques (rediff.) ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invitée : Catherine Destivelle.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : Tintin au Tibet (5e épisode) ; Denver ; Il était une fois l'homme.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Puits d'exil*, d'Armande Gobry-Valle.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Le Bûcher des vanités. ■ Film américain de Brian De Palma (1990).
23.05 Météo et Journal.
23.35 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. De Suez à la guerre du Golfe, de Chantal Dessanges. 2. La Paix américaine, 1956-1991.
0.30 Magazine : L'Heure du golf.
1.00 Musique : Cadran lunaire. Fantasiestücke op. 88, de Schumann, par Cécilia Tsan, violoncelle, Alexis Galperine, violon, Jean-Louis Haguenauer, piano (25 min).

M 6

13.30 Téléfilm : *Un printemps de glace.* De John Erman, avec Aidan Quinn, Gena Rowlands.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Brisco County.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Vaven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. Du sang, des larmes, de la sueur.

20.50 Cinéma : L'Africain. ■ Film français de Philippe de Broca (1982).
22.45 Téléfilm : *Le Fils des ténèbres.* De David F. Price, avec Rosalind Allen. *Une histoire de vampires.*
0.30 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer.
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.30, La Mémoire du peuple noir (Brésil) ; 3.25, Jazz 6 ; 4.20, Venise, cité des doges ; 5.15, Culture pub ; 5.40, E = M 6.

CANAL +

13.35 Cinéma : *Aux petits bonheurs.* ■ Film français de Michel Deville (1993).
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.15 Cinéma : *Des feux mal éteints.* ■■ Film français de Serge Moati (1993).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroë.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : *Nulle part ailleurs.* Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Rush. □ Film américain de Lili Fini Zanuck (1991).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Chute libre. ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).
0.30 Cinéma : *Le Feu sur la glace (The Cutting Edge).* □ Film américain de Paul Michael Glaser (1993).
2.10 Documentaire : *Bruce Lee.* (44 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Elle a hérité d'un métier.
14.00 Documentaire : Les Grandes Cathédrales. 1. La cathédrale, la ville, l'école.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : The Living Room. De Jana Bokova.
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : *Un seul monde l'exil et le retour.* Soirée proposée par Gerhard Vogel et Ulrike Gropp, présentée par Rolf Seelmann-Eggebert et Annie-Claude Elkaïm.
20.41 Court métrage : Le Conte des trois joyaux perdus. De Michel Khleifi.
21.35 Débat (et à 23.10).
21.55 Documentaire : L'Arbre des ancêtres. De Licino Azevedo.
22.40 Documentaire : Mossafer. Les Voyageurs, de Vincent Fooij.
23.30 Documentaire : Desounen. Dialogue avec la mort, de Raoul Peck.
0.15 Documentaire : Des artistes pour un seul monde. Le droit à l'espérance-Gladman Zinyeka, d'Olley Maruma.
0.40 Bibliographie. (10 min).

CÂBLE

TV 5 18.55 Le Grand Jeu (et 21.35, 0.20). 19.00 Paris lumières. Invité : Philippe Druillet. 19.25 La Météo des cinq continents. (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. L'eau qu'on boit. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Chœurs en balade. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 28 décembre. 23.10 Viva. Rediff. de la TSR. Femmes, familles, fanfares. 23.55 Journal de France 3. Edition de Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.15 Musique : les premiers émois. De Bernard Mermod. 20.00 Les Grands Maîtres de la photographie. De Peter Adam. 6. Alfred Eisenstaedt. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 20. Sous-marins. 21.25 Planète océan. De Peter Butt. 7. Médecine océane. 22.20 ▶ Igor. De Jean-François Galotta. 23.15 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 9. La trêve. 0.00 L'Effet de serre en question. D'Hilary Lawson (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.50). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total (et 22.30). 21.00 Cette sacrée vérité. ■■■ Film américain de Leo McCarey (1937, N.). 22.55 Gustav Holst. Concert. Les Planètes. London Symphony Orchestra, dir. Andrew Davis. 0.35 Eric Le Lann Quintet. Concert enregistré à Paris, en septembre 1992 (75 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish Police ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.35, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : New-York Police Blues. 21.15 Chronique du front. 22.20 The Dream Team. 0.15 Numéro 1 Sardou. 1.10 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Loïs et Clark. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Bon Jovi. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Série : The Real World 2 (et 21.30). 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Eurofun. 20.25 Basket-ball. En direct de Bologne (Italie). Championnat d'Europe des clubs : Bologne-Limoges. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie de Melbourne. 23.00 Golf. PGA européenne : le Dubai Desert Classic. 0.00 Motors. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Détective du bon dieu. ■■ Film britannique de Robert Hamer (1954, N., v.o.). 20.30 Swing au cœur. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1942, N. v.o.). 21.50 Le Corbeau. ■■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1943, N.). 23.20 ▶ La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. ■■ Film muet français de Marc de Gastyne (1929, N.) (125 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Venin. ■ Film britannique de Piers Haggard (1981). 20.30 C'est arrivé entre midi et trois heures. ■ Film américain de Frank D. Gilroy (1976). 22.05 Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français de Jean Yanne (1972). 23.50 La Vengeance d'une femme. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1989) (130 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Per Gynt et Maison de poupée, d'Henrik Ibsen. Avec Régis Boyer. 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 4. Les formes virtuelles, avec Paul Virilio. 20.00 Le Rythme et la Raison. Une génération entre deux feux : Les compositeurs nés entre 1904 et 1918. 4. L'Europe ouverte. 20.30 Fiction. Les bonheurs (2). 21.32 Le Cinéma a cent ans. Soirée spéciale. En direct et en public de la Cinémathèque française, à l'occasion de la rétrospective Gaumont. 0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Rabineau (Modernes et libertins). 0.50 Coda. Les débuts du blues. Big Bill Broonzy (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Pierre Vaneck, comédien. 20.05 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : Rhapsodie espagnole, de Ravel ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre, de Lalo, Sarah Chang, violon ; L'oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre National de France, dir. Charles Dutoit. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour piano nº 18 op. 31 nº 3, de Beethoven. 22.30 Musique pluriel. Chant d'ailleurs pour soprano et ordinateur, de Vinao, Frances Lynch, soprano ; Sadhanipa, de Glass, Ravi Shankar, sitar et le Groupe orchestral de Madras. 23.05 Ainsi la nuit. Œuvres de Milan, de Falla, Debussy, Ohana. 0.00 Tapage nocturne. A l'occasion de la sortie du livre d'Emmanuelle Toulet et Christian Bellaygue (Musique d'écran).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Horaires des spectacles
3615 LEMONDE

JEFF BUCKLEY
Le concert du 11 Fevrier EST COMPLET
Alors... ne le manquez pas à "NULLE PART AILLEURS" ce soir à 19h20
COLUMBIA

Le Monde
LE MONDE / JEUDI 19 JANVIER 1995

L'avalanche

par Pierre Georges

Les élèves de Sciences-Po se sont mis en grève générale. Sans aucun doute pour la bonne cause, la leur. Mais est-ce bien raisonnable ? Du point de vue des travaux pratiques, pareille semaine ne se représentera pas de sitôt ! Un candidat putatif par jour, par demi-jour, enfants de la République, tendez vos rouges tabliers, voilà la caravane qui passe.

Lundi, le nom de Raymond Barre, homme qui ne dit rien et ne demande pas davantage, il faut lui rendre cette justice, est avancé comme cela, histoire de voir. Lundi encore, le nom de Charles Millon, qu'on avait un peu oublié, est rappelé, à toutes fins utiles, par Charles Millon. Lundi toujours, le nom de Bernard Tapie est brandi par Bernard Tapie, qui ne désespère pas d'y aller contre vents et inégibilité.

Mardi, rude journée, rose journée. Henri Emmanuelli serait partant, dit-on. Lionel Jospin reste partant, dit-il. Et Jack Lang se trouve épatamment placé pour ne pas craindre de se déclarer partant. Sauf si d'aventure il se trouvait, indique-t-il dans un modeste autoportrait, quelqu'un ou quelqu'une au PS *« pour incarner mieux que moi cette exigence d'unité, de rassemblement et d'enthousiasme »*. C'est dire s'il place la barre haut.

Mercredi, à l'heure où l'on écrit ces lignes, ne fait que commencer. Mais il était acquis, dans les milieux informés, que la journée ne devait pas se terminer sans une annonce faite à la France : le premier ministre, dans une déclaration solennelle comme il sied à premier ministre, allait faire connaître sa décision. Après quatre jours d'intenses préparation d'artillerie par son comité de soutien ministériel, un ministre par jour, le suspense insoutenable – y va, y va pas – devait ainsi prendre fin.

Jeudi, vendredi, samedi enfin resteraient vacants. Sauf si d'aventure Bernard Kouchner, que l'on sait radicalement titillé, se décidait à entrer dans la ronde après révision générale à l'hôpital de campagne. Et sauf si au sein du PS, parti dans *« un état de santé globalement positif »* comme le camarade Deng Xiaoping, d'autres vocations au martyre se faisaient connaître.

Voilà où on en est de cette semaine de toutes les candidatures. Une avalanche ! Surtout si l'on veut bien tenir pour des acquis électoraux, les déjà-candidats, les éclaireurs de la grande armée : Jacques Chirac, Jean-Marie Le Pen, Robert Hue, Arlette Laguiller, Philippe de Villiers, les trois Verts ennemis, le Brice, l'Antoine et la Dominique. Et encore ne tient-on pas compte des candidatures individuelles et portatives, des candidats touristes qui ne manqueront de se manifester. Ce trop-plein serait tragique s'il n'était vaguement comique. Laissons donc un peu reposer pour voir. Le temps fera le tri et dira ce qui est sérieux et ce qui procède d'un ennui de circonstance. Un peu comme cette frénésie épistolaire qui saisit un jour une dame de qualité, et d'esprit, à Versailles. Elle écrivit ces simples mots à son vieux mari : *« Mon ami, Je vous écris parce que je ne sais pas quoi faire. Et j'en finis parce que je ne sais quoi dire. »*

Le procès d'OJ Simpson s'ouvre à Los Angeles

Assisté d'avocats vedettes, le héros noir du football américain nie toujours avoir tué son ex-femme et l'ami de celle-ci

WASHINGTON
de notre correspondante

Brièvement éclipsé par « Newt », « O J » est de retour. Les deux phénomènes médiatiques de l'année écoulée, aux Etats-Unis, ne pouvaient pas vraiment rivaliser : même Newt Gingrich, le bouillant speaker de la Chambre des représentants, le « révolutionnaire » qui symbolise quarante ans de règne démocrate au Congrès, n'a pas réussi à détrôner OJ Simpson, le héros noir du football américain, sous les verrous depuis le 17 juin et sur les écrans chaque jour que Dieu fait. Accusé du double meurtre de son ex-femme Nicole, mère de leurs deux jeunes enfants, et d'un ami de celle-ci, OJ clame son innocence.

Le procès proprement dit d'OJ (Orenthal James) Simpson, âgé de quarante-sept ans, s'ouvre, jeudi 19 janvier, à Los Angeles, mais le public américain sait déjà tout des acteurs de ce drame, qui mêle sexe, race, célébrité et violence. A vivre avec eux tous ces derniers mois pendant les audiences préliminaires télévisées, à lire leurs aventures, leurs conflits, leur vie dans la presse, on finirait même par les trouver plus intéressants que l'accusé, sur lequel tout semble avoir déjà été dit, au point qu'on se demande ce que son livre, à paraître le mois prochain (premier tirage : 500 000 exemplaires) pourra bien révéler.

A vrai dire, le livre, intitulé *I Want to Tell You* (« Je veux vous dire »), conçu comme la réponse d'OJ, de sa prison, aux quelque 300 000 lettres de soutien reçues de ses fans, est surtout destiné à l'aider à payer ses avocats.

Chers avocats. En bon sportif, OJ Simpson a voulu rassembler pour sa défense la *dream team*, l'équipe idéale. Il a recruté les meilleurs avocats, des avocats de stars, les plus chers aussi sur la place de Los Angeles : sa défense coûte à OJ 15 000 à 30 000 dollars (entre 80 000 et 160 000 francs) par jour, selon les estimations. Las ! A la veille de l'ouverture du procès, la *dream team* tourne au cauchemar : deux des avocats vedettes, Bob Shapiro et Lee Bailey, se répandent dans la presse en propos acrimonieux l'un sur l'autre.

DES JURÉS AU SECRET

Eux qui furent si intimes, au point que Lee Bailey est le parrain du fils de Bob Shapiro, s'accusent mutuellement d'orchestrer des fuites et ne se parlent plus. Bob Shapiro a même proposé de soumettre Lee Bailey au détecteur de mensonges. Deux avocats de la défense qui ne se parlent pas, voilà de quoi rassurer un accusé qui, lui, paie ces professionnels de haut vol à prix d'or pour qu'ils lui évitent la prison à perpétuité (le parquet a décidé de ne pas requérir la peine de mort).

Face à la défense, un petit bout de femme, Marcia Clark, procureur, domine la scène du haut de son intense personnalité. Quarante et un ans, mère de deux enfants (elle a divorcé de son premier mari et s'est séparée du second), Marcia Clark a fait couler beaucoup d'encre sur la longueur de ses jupes – tout à fait insuffisante, selon une dame du jury – ou sur sa nouvelle coupe de cheveux. Mais les habitués des tribunaux de Los Angeles ne s'y trompent pas : fille d'immigrés israéliens, Marcia Clark est une pure et dure, qui gagne en un an ce que les avocats de la défense touchent en une semaine, mais qui pour rien au monde ne ferait un autre métier. Pour elle, écrit le magazine *The New Yorker* dans un long portrait très flatteur, l'important c'est la victime, pas l'accusé. Elle a bien l'intention de prouver aux jurés que Nicole Brown Simpson était une femme battue qui cherchait à se libérer de l'emprise d'un mari violent, et que OJ l'a tuée pour ne pas la perdre.

Au milieu, il y a le juge Lance Ito, taciturne mais implacable fils de Japonais américains internés dans un camp du Wyoming pendant la seconde guerre mondiale et marié à la femme la plus gradée de la police de Los Angeles. Le juge Ito, lui aussi, a défrayé la chronique il y a deux mois lorsque, après avoir accusé les médias de tous les maux et menacé de les interdire de procès, il a succombé à son tour en se livrant à une série de cinq entretiens sur sa vie, diffusés sur une chaîne de télévision californienne. Il y a, enfin, les douze jurés et leurs douze suppléants, les seuls qu'on ne voit jamais, sélectionnés au terme d'un processus interminable ; hormis leurs noms et leurs visages, on sait à peu près tout d'eux : les jurés sont huit Noirs, un métis d'Indien et de Blanc, une Hispanique et deux Blanches, ou encore huit femmes et quatre hommes.

Avec l'accusé, ce sont eux qui ont le rôle le plus difficile : depuis une semaine déjà, ils sont isolés, vivent dans un hôtel tenu secret où ils ne peuvent regarder que les émissions de télévision ou les journaux sélectionnés pour eux, ne peuvent pas téléphoner et ne reçoivent leur famille que le mercredi et le week-end, en présence du personnel judiciaire. Le juge Ito a considéré qu'il était impératif de les isoler pour garantir la plus grande impartialité possible. *« Ce ne sera pas un pique-nique »*, les a-t-il avertis. Lors du procès de Charles Manson, l'assassin de Sharon Tate, les jurés étaient restés au secret treize mois.

Sylvie Kauffmann

Une grève des étudiants parisiens de Sciences-Po

L'INSTITUT d'études politiques (IEP) de Paris, la vénérable institution de la rue Saint-Guillaume, n'avait pas connu semblable agitation depuis 1968. Après une seconde nuit consécutive, l'amphithéâtre principal Boutmy était toujours occupé, mercredi 18 janvier dans la matinée, à la suite de la reconduction du mot d'ordre de grève lancé par les deux syndicats UNEF-ID et UNEF, suivi par le CEDRE (proche du RPR). Mardi après-midi, dans un amphithéâtre survolté, près d'un millier d'étudiants avaient refusé massivement les propositions de leur directeur, Alain Lancelot, venu présenter les concessions apportées à son projet de réforme des bourses et de l'aide sociale aux étudiants, à l'origine du mouvement.

Le malaise couvait depuis plusieurs semaines. Le 20 décembre, plusieurs centaines d'étudiants avaient manifesté leur opposition au remplacement progressif des bourses spécifiques de l'Institut-Fondation nationale de sciences politiques par des prêts à faible taux d'intérêt remboursables dès l'entrée dans la vie active. Leur montant, de 1 million 200 000 francs, devait être ramené à 800 000 francs pour l'année 1995-1996. Profitant à environ quatre cents étudiants, ces bourses s'ajoutent aux exonérations de droits d'inscription, fixés depuis quatre ans à 5 000 francs, qui bénéficient à près de 25 % des quatre mille inscrits de l'IEP. Invoquant une *« nécessaire solidarité entre les générations »*, Alain Lancelot avait inclus cette mesure dans un plan général de redressement des finances de l'établissement, qui a bénéficié d'un soutien exceptionnel de l'Etat pour réduire son déficit.

Cette décision, qui porte atteinte à la solidarité, *« risque d'aggraver la sélection sociale »*, estime Adrian Cossic, responsable de l'UNEF-ID. Une nouvelle assemblée générale, dans la matinée de mercredi, devait décider de la suite du mouvement tandis que M. Lancelot avait décidé de suspendre l'ensemble des cours pour la journée.

Michel Delberghe

Un professeur de l'ESCP est mis à pied pour avoir critiqué les grandes écoles

ON NE CRITIQUE PAS impunément les grandes écoles de commerce. *A fortiori* quand on est, comme Jean-Gustave Padioleau, professeur dans l'une des « trois grandes » écoles parisiennes, l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). Cet universitaire, chercheur associé au CNRS, qui fut professeur à l'ESSEC pendant douze ans, vient, à ses dépens, de démontrer que la liberté d'expression, pièce maîtresse de la tradition universitaire, n'est pas encore de mise dans les lieux de formation des futurs grands managers. Pour avoir, avec Jean-Claude Thoening, directeur de recherche au CNRS, donné un entretien à l'hebdomadaire *Le Point* du 3 décembre sur la nécessité de *« débureaucratiser »* les écoles de gestion *« trop dépendantes des chambres de commerce »* qui en assurent le fonctionnement et les financent, il devrait être mis a pied à l'issue de l'année universitaire.

« M. Padioleau n'étant pas titulaire de son poste, précise Raymond François Le Bris, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et, à ce titre, parrain de l'ESCP, *il ne s'agit pas d'un licenciement. Mais il n'est pas possible d'envisager sa titularisation. »* Véronique de Chanterac, directrice de l'école, évoque les *« dérapages »* du professeur, qui justifient à ses yeux *« la réaction violente de l'autorité consulaire ». « Nous ne sommes qu'un service de la chambre,* conclut-elle, [en] *regrettant cet épisode malheureux. »*

C'est précisément cette dépendance, ce *« mode de gestion en famille »* de moins en moins efficace à mesure que s'accroît la concurrence avec les universités et les grands établissements européens, que MM. Padioleau et Thoening remettent en cause. Dans un article publié le 8 novembre par le quotidien *La Tribune*, ils proposaient *« dix pistes de réforme »* des grandes écoles de commerce. Parmi ces propositions, le choix *« concurrentiel et transparent des directions »*, le financement public des écoles par les entreprises, ainsi que la création *« d'une autorité publique indépendante, à l'exemple des traditions anglo-saxonnes et du Conseil de la concurence, responsable de l'homologation des établissements, des diplômes et de leur évaluation »*.

Christine Garin

La rencontre CGT-CNPF annulée après un accident de M. Viannet

LOUIS VIANNET, secrétaire général de la CGT, qui se rendait à la tête d'une délégation, mercredi 18 janvier à 8 h 30 au siège du CNPF à Paris, pour y rencontrer Jean Gandois, le nouveau président de l'organisation patronale, a été victime d'un accident de voiture. Transporté immédiatement aux urgences de l'hôpital Bichat où il a été mis en observation, le secrétaire général de la CGT souffre de contusions. Son état ne présente pas d'inquiétudes. La rencontre entre le président du CNPF et le secrétaire général de la CGT, la première à ce niveau depuis dix-sept ans (*Le Monde* du 18 janvier), a donc été annulée. Pour le moment, aucune autre date n'a été fixée. Jean Gandois avait, depuis le 4 janvier, entamé une série de rencontres avec les cinq principales organisations syndicales. Il avait successivement reçu FO le 4 janvier, la CFDT le 6 janvier, la CFTC le 9 janvier et la CFE-CGC le 13 janvier. Ce premier tour de piste syndical devait s'achever mercredi avec Louis Viannet.

■ **TENNIS : Mary Pierce s'est qualifiée**, mercredi 18 janvier, pour le troisième tour des Internationaux d'Australie. Elle a battu la Sud-Africaine Elna Reinach (6-1, 6-2) et rencontrera au tour prochain une joueuse issue des qualifications, la Malgache Dally Randriantefi. La Biélorusse Natalia Zvereva (nº 8) a également avancé au troisième tour en dominant l'Italienne Silvia Farina 6-4 6-2. Simples messieurs (2ᵉ tour) : M. Damm (Rép. tch.) b. T. Ho (EU) 3-6, 3-6, 7-6, 6-3, 6-3 ; K. Novacek (Rép. tch.) b. R. Vasek (Rép. tch.) 6-3, 6-3, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. D. Nestor (Can.) 6-4, 6-4, 7-5 ; A. Olhovskiy (Rus.) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-2, 6-3, 6-3 ; M. Woodforde (Aus.) b. B. Steven (NZ) 1-6, 6-3, 7-5, 6-3.

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 18 janvier 1995, à 10 h 18 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19223,30	−0,09	−2,53
Honk Kong index	—	—	−7,13

Tokyo Nikkei sur 5 ans [chart: 19992,40 ; 19661,08 ; 19329,67 ; 18998,30 ; 18666,93]

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

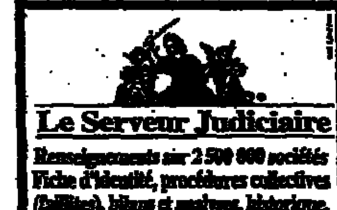
	Cours au 17/01	var. en % 16/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1856,94	−0,85	—
Londres FT 100	3054,40	−0,72	−0,36
Milan BCI 30	1061	+0,66	+3,51
Francfort Dax 30	2083,87	−0,08	−1,07
Bruxelles	1360,31	−0,67	−2,11
Suisse SBS	995,88	−0,64	−4,07
Madrid Ibex 35	281,90	−0,19	−1,09
Amsterdam CBS	276,70	−0,43	−0,46

DEMAIN dans « Le Monde »

LES MILLE ET UNE VIES DE L'« ACHILLE-LAURO » : né sous les bombes en Hollande au début de la guerre, ce paquebot est mort dans les flammes au large de la Somalie, le 2 décembre 1994. Il a été rendu célèbre par une prise d'otages en 1985.

Tirage du *Monde* du mercredi 18 janvier : 523 715 exemplaires

À l'initiative de Témoignage Chrétien
et à l'appel de nombreuses personnalités
et mouvements Chrétiens
Tous à Evreux
avec
Jacques Gaillot
Dimanche 22 janvier
14h30 — Messe célébrée par Mgr Gaillot
Organisation de la manifestation :
TC — Tél. 44.83.82.82



Le Serveur Judiciaire
Renseignements sur 2 500 000 sociétés
Fiche d'identité, procédures collectives (faillites), bilans et analyses, historique, actionnariat, filiales et participations.
minitel 3617 LSJ
Annonces & détail Ventes Aux Enchères judiciaires et volontaires nationales.
minitel 3617 VAE

هكذا من الأصل